En Algérie

Le colonel Bendjeddid Chadli aurait été chargé des affaires militaires par le Conseil de la révolution

LIRE PAGE 38



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 70 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 32

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les difficultés du Vietnam

Hanoï reconnaît sa « part de responsabilité » dans les tensions internes et le mouvement d'exode

Hanoï reconnaît désormais sa « part de responsabilité » dans les tensions internes à la société vienamienne et dans les nombreux départs du pays. Dans une interview à l'A.F.P., M. Hoang Tung, membre du comité central du P.C.V., tout en dénonçant « les ingérences dans nos affaires intérieures », a déclaré qu'il y avait des raisons politiques et économiques à la fuite par bateaux de milliers de Sudistes.

M. Hoang Tung a estimé que la situation actuelle ne pouvait que partiellement être expliquée par les séquelles de la guerre ; elle trouve aussi son origine dans les faiblesses de « *gestion des affaires de l'État et de l'économie* ». Pour la première fois, d'autre part, un dirigeant vietnamien reconnaît que les départs de citadins vers les « nouvelles zones économiques » n'ont souvent de volontaires que le nom.

Cette importante mise au point intervient à la suite de la publication, dans la presse étrangère, en particulier française, d'articles jugés, dans un premier temps, pour le moins tendancieux par Hanoï et certains de ses amis de l'extérieur. La radio du Vietnam avait notamment dénoncé les articles publiés par l'envoyé spécial du *Monde* qui, analysant la situation interne, ne se contentait pas de l'expliquer par les inondations et par les tensions aux frontières du Cambodge et de la Chine.

Le débat sur les difficultés que rencontre Hanoï continue, d'autre part, de provoquer des polémiques en France. Le P.C.F. poursuit une intense campagne de « *solidarité avec le peuple vietnamien* » et, mercredi, à l'Assemblée, M. Ballanger, président du groupe communiste, a dénoncé « *une odieuse campagne de calomnie dont les auteurs ont des responsabilités directes dans les difficultés actuelles* » du Vietnam.

Enfin, M. Beucler, député de Haute-Saône et président du Comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-laotien et franco-cambodgien, a rendu compte, jeudi, au siège du Centre des démocrates sociaux, de sa mission en Thaïlande. Il a déclaré que les camps de réfugiés de ce pays et de Malaisie « *se remplissent plus vite qu'ils ne se vident* ». Il y a 140 000 réfugiés en Thaïlande, 40 000 en Malaisie, et « *il n'y a pas d'espoir de voir le flux se tarir* ». (Rappelons que quelque 220 réfugiés du *Hai-Hong* étaient attendus ce jeudi à Paris).

De son côté, M. Miquel, président de la commission des droits de l'homme du C.D.S., a dénoncé la campagne du P.C.F. Co-signataire de l'appel « Un bateau pour le Vietnam », il a déclaré que cet appel était entendu sur le plan financier.

(Lire nos informations pages 3 et 10.)

La « calomnie » et l'aveu

« Le Vietnam est victime d'une odieuse campagne de calomnie, dont les auteurs ont des responsabilités directes dans ses difficultés actuelles », a affirmé mercredi 29 novembre M. Ballanger, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale. Cette déclaration s'insère dans une très vaste offensive quotidiennement relancée par son parti.

Les luttes menées par le P.C. vietnamien font partie du « capital historique » du P.C.F. depuis le début de la première guerre d'Indochine. Mais le passé ne peut à lui seul expliquer la virulence d'une campagne qui assimile tout reportage non aligné sur les thèses de Hanoï à une basse besogne impérialiste, et toute tentative d'aide aux réfugiés des bateaux du golfe de Thaïlande à une collusion objective avec la C.I.A., fût-elle le fait d'insoupçonnables personnalités de gauche. [illegible]

Certes, il est vrai que, aujourd'hui, tel qui dénonce les violations des droits de l'homme en Indochine était plus silencieux, et donc complice, lorsque les États-Unis, après la France, usaient de tous les moyens pour asservir un peuple et pour éliminer les nationalistes hostiles à l'intervention étrangère, ce qui laissa le champ libre aux communistes locaux.

Si, actuellement, le P.C.F. mène ce combat « internationaliste », c'est aussi pour des raisons internes. Le Vietnam fournit le thème d'une campagne « pure et dure », et apparemment inattaquable : elle contribue, en théorie du moins, à ressouder le parti, et, en particulier, le Vietnam désormais membre du COMECON étant aligné sur l'U.R.S.S., à rassurer ceux qui n'apprécient pas que certaines distances aient pu être prises avec Moscou.

Les journaux est-européens sont d'ailleurs beaucoup plus sereins au sujet du Vietnam, de même que la presse communiste espagnole et italienne. La solidarité avec le peuple vietnamien ne doit en effet pas empêcher de garder la tête froide, alors que les responsables de Hanoï commencent à admettre que la situation critique qu'ils affrontent n'est pas seulement due aux inondations catastrophiques et à la malveillance d'Occidentaux vendus à de sordides intérêts de classe.

Il est sain à ce propos que M. Hoang Tung, membre du comité central du P.C.V., admette que nombre de ses compatriotes veulent quitter leur pays parce que « les affaires de l'État et de l'économie » sont mal gérées. Il est sain que ce responsable, dûment mandaté par le bureau politique, renonce au mythe selon lequel les « nouvelles zones économiques » seraient peuplées de « volontaires ». Il a raison aussi de dire que l'important déficit alimentaire ne sera pas comblé avant la remise en état de vastes zones écrasées par les bombes américaines et dépeuplées par les transferts massifs de population vers les villes. Il reste que le volontariat aurait davantage de succès si la population était mieux informée et consultée et si, dans les régions rizicoles du Sud, le paysannat avait son mot à dire sur son mode d'organisation.

M. Hoang Tung regrette que s'écrivent en Occident, et en France en particulier, « beaucoup d'articles » sur son pays. Il s'en écrit en effet beaucoup, et les plus inconditionnels ne sont pas ceux qui aident à la compréhension du Vietnam. Un Vietnam qui, empêtré dans ses contradictions internes et internationales, ne s'est pas coupé de l'extérieur, qui continue de rechercher de nombreux contacts scientifiques, techniques, culturels, avec le monde non communiste. L'intérêt de ce pays tant éprouvé n'est pas de se laisser utiliser par des jeux partisans, notamment en France.

La crise de la presse britannique

Le groupe « Times » menace de suspendre ses publications

Le groupe Times Newspapers, qui publie le « Times » et le « Sunday Times », est sur le point de mettre à exécution la menace qu'il avait formulée en mai dernier de suspendre ces publications s'il ne parvenait pas à conclure avant le 30 novembre un accord avec les syndicats. Il entend mettre fin aux grèves « sauvages » qui lui ont coûté 2 millions de livres et 13 millions d'exemplaires en 1978. Le conflit porte essentiellement sur l'adoption des nouvelles techniques de composition.

A Toronto, où il vient de transférer le siège de son groupe, lord Thomson a déclaré qu'il n'envisage qu'une suspension des publications et non une fermeture complète des deux entreprises ou une vente des titres « Times » et « Sunday Times ».

De notre correspondant

Londres. — Malgré les ultimes efforts entrepris officiellement et en coulisse, le *Times* ne paraîtra probablement pas vendredi 1er décembre. Le journal en informe ses lecteurs dans son éditorial : « *Cette édition est très probablement la dernière à paraître pour quelque temps.* » Mais il ajoute que le journal reparaîtra. De son côté, lord Thomson, président du groupe Times Newspapers, a déclaré, à Toronto, qu'il n'envisageait, ni la fermeture définitive, ni la vente des titres de ses journaux (le *Times* et ses suppléments *éducatifs et littéraires, et le Sunday Times*). Mais, il ajoutait qu'il n'était plus possible de laisser ces journaux « *saigner à mort* ». Apparemment, la direction du *Times* est fermement décidée à suspendre ses publications si un accord n'est pas conclu avec tous les syndicats à la *date* du 30 novembre. L'un des principaux syndicats, celui des ouvriers de la composition, persiste dans son refus de négocier « *sous la menace* ». Dans ces conditions, les chances d'éviter la suspension sont minces, à moins qu'à l'issue du débat d'urgence des Communes, ce jeudi, la direction et les syndicats n'acceptent la suggestion d'une formule d'arbitrage qui permettrait aux deux camps de sauver la face, en acceptant d'ajourner la décision.

M. Patrick Cormack, le député conservateur qui a pris l'initiative de demander le débat parlementaire, avait, mardi soir, pris contact avec les directeurs du Times et du Sunday Times. Mais, à en juger par les articles et les déclarations postérieures à cette rencontre, il ne semble pas que les directions soient prêtes à favoriser un arrangement de cette nature.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 29.)

Le déficit de la Sécurité sociale

Majoration probable des cotisations concernant l'assurance-vieillesse et l'assurance-maladie

Pour combler le déficit de la Sécurité sociale (cinq milliards de francs à trouver pour 1978 et plus de dix milliards pour 1979), le gouvernement s'apprête à majorer le taux des cotisations sociales. Cette décision concernerait l'assurance-vieillesse (un point de cotisation supplémentaire) et l'assurance-maladie, dont 3 à 6 points actuellement « plafonnés » seraient perçus désormais sur toute la rémunération des salariés.

C'est le mercredi 13 décembre que le conseil des ministres doit fixer les orientations sur les modalités de rééquilibrage du régime général des salariés. Une série de décrets seront préparés et proposés ensuite — sans doute le 15 décembre — aux conseils d'administration des caisses de la Sécurité sociale. Après avoir bouché au début de cet automne les trous de trésorerie pour 1978 — mesures provisoires qui nécessitent cependant la recherche de recettes définitives pour éponger un déficit de 5 milliards de francs — le gouvernement doit, en plus, prendre des décisions pour éviter un déficit de 10 milliards en 1979, soit un total de 15 milliards de francs à trouver.

Plusieurs solutions sont écartées. L'accroissement, à un rythme plus élevé que celui des salaires, [illegible] du salaire-plafond soumis à cotisation est rejeté, afin de ne pas pénaliser les régimes de retraites complémentaires des cadres, dont les cotisations sont calculées sur les traitements supérieurs au plafond (celui-ci ne sera donc augmenté que de 11 à 12 %, pour atteindre 4 500 francs par mois environ au lieu de 4 000 francs actuellement).

Le transfert de cotisation assise sur les salaires qui a été un moment envisagé par la mise en place soit d'une taxe sur la valeur ajoutée soit d'un impôt supplémentaire sur les revenus ne peut être pratiqué rapidement ; en outre, le rapport qui vient d'être soumis au Conseil économique et social par M. Corentin Calvez sur « *l'assiette des charges sociales et les industries de main-d'œuvre* », multiplie les réserves sur ces projets, dans la mesure où ils présentent « *des inconvénients pour certaines entreprises* » et nécessiteraient une réforme de la fiscalité pour ne pas pénaliser les seuls salariés, notamment les cadres.

Autre solution rejetée : celle qui consisterait à réduire les droits des assurés. Un éventuel [illegible] accroissement du « ticket modérateur », c'est-à-dire des frais de santé supportés par les malades, serait financièrement inefficace.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 34.)

LE CORSET EUROPÉEN

par PIERRE DROUIN

La peur a toujours été pour l'Europe le commencement d'une certaine cristallisation. La guerre froide et les suites de Suez ont fait plus que cent conseils des ministres pour désembourber le char des Six. Maintenant qu'ils tirent à neuf, l'allure est... moins rapide, mais les soubresauts du dollar ont semé un grand trouble : les Allemands eux-mêmes, soucieux pendant des lustres de ne rien faire qui pût déplaire outre-Atlantique, se sont rangés cette fois du côté des Français pour essayer de mettre sur pied ce fameux « système monétaire européen » qui, avant même d'avoir vu le jour, a déjà l'honneur d'être le plus souvent désigné par ses initiales.

Le S.M.E., qui sera le gros morceau de l'ordre du jour du « sommet » des 4 et 5 décembre, aura-t-il plus de chances que son ancêtre le « serpent » ? Les lois de l'évolution européenne sont très étranges. C'est en décembre 1969 à La Haye que les chefs d'État et de gouvernement des Six lancent leur projet d'union économique et monétaire. D'un comité présidé par M. Werner, alors ministre des finances du Luxembourg, sort un « plan » qui, à peine né, est balayé par les remous suivant la décision américaine de rendre le dollar inconvertible en or (15 août 1971).

On se rabat sur le système du « serpent » qui naît le 24 avril 1972 et ne cesse depuis de connaître des vicissitudes. Pour ne parler que de la France, rappelons qu'elle en sort le 19 janvier 1974, y rentre à nouveau le 19 juillet 1975, en ressort le 15 mars 1976. A première vue, le S.M.E. a plus de chances de tenir le coup avec ses membres fondateurs. Les contraintes seront plus dures non seulement vis-à-vis des pays à monnaie faible, mais envers les nations à monnaie forte, et notamment l'Allemagne qui devra faire en sorte que sa monnaie ne se trouve pas toujours « au plafond », en état de surévaluation.

Surtout, la création de ce que M. Giscard d'Estaing a appelé une « zone de stabilité monétaire » apparaît comme un acte éminemment politique. D'une importance au moins aussi grande en 1979 que l'élection de l'Assemblée parlementaire européenne au suffrage universel.

(Lire la suite page 6.)

« LE MONDE... DEMAIN »

Si l'homme ne relève pas la tête pour regarder vers l'horizon de l'an 2000, il se trouvera de plus en plus désemparé. Trop de nouveautés l'assaillent, trop de changements le bousculent. Il lui faut comprendre pour vivre mieux.

« Le Monde » publiera dans son prochain numéro un supplément : « le Monde... demain ». Celui-ci aura deux pages et paraîtra tous les quinze jours. Son but est essentiellement de traduire, sous forme d'informations et de commentaires, l'irruption des techniques nouvelles dans la compétition industrielle aussi bien que dans les services et la vie quotidienne.

Il n'est pas question de jouer aux prophètes ou de fournir du rêve à bon marché. Ce sont les faits présents « porteurs d'avenir », qui seront expliqués, afin de mettre le lecteur, le plus rapidement possible, en contact avec une actualité trop dissimulée aujourd'hui dans les laboratoires, les bureaux d'études, ou dont le cheminement est encore très mal perçu soit parce qu'il se déroule à l'étranger, soit parce qu'il ne réussit pas à sortir en France d'un cercle d'initiés.

Ce supplément s'efforcera de porter un regard neuf sur des thèmes interdisciplinaires qui modèlent insensiblement notre société et interrogera des personnalités françaises ou étrangères sur ce « monde du changement ». L'énergie, l'informatique, les télécommunications (la « télématique », selon l'expression lancée par MM. Nora et Minc), l'audiovisuel seront des domaines privilégiés, tout au moins dans un premier temps. Mais les sciences de la vie, les sciences humaines ne seront pas ignorées, dans la mesure où elles se traduiront pas des réalisations concrètes, dans l'existence des groupes ou des individus.

Démêler ici ou là l'écheveau de la complexité dans laquelle notre société est prise, n'est-ce pas déjà rendre son évolution moins inquiétante ?

LES LETTRES FRANÇAISES DE BELGIQUE

Malaise et résurrection

Les rapports de la Belgique et de la France, sur le plan de l'histoire des lettres, ont toujours été complexes. La proximité de Paris, la domination de l'édition française, l'impact de la presse française dans le domaine de la critique littéraire, les fameux prix littéraires de fin d'année... ont rendu traditionnellement difficiles, pour les écrivains belges, la recherche et l'affirmation de leur identité. La provincialisation des lettres françaises de Belgique a suscité, dans le pays, une façon de fonctionnarisme culturel qui fut (et, peut-être, demeure) dommageable, dans la mesure où était rendu impossible un discours *autre* que celui de l'officialité.

Hubert Juin appartient à cette vague d'auteurs belges qui, pour s'exprimer, et revendiquer l'écriture, furent littéralement contraints de s'expatrier. Cet exil, cependant, ne signifie aucunement que le problème « belge » était exclu des préoccupations de ces écrivains venus s'établir en France. Or, ce malaise subsiste : il tient en un mot, dont la fortune est due à Pierre Mertens : la « belgitude ». Lors d'un récent séjour dans son pays natal, Hubert Juin a été requis par l'étonnante activité qui s'y manifeste : jeunes revues, nouveaux éditeurs, émissions radiophoniques — depuis celles de Jacques Bourlez jusqu'à IDEM — d'une qualité exemplaire. On trouvera son enquête pages 22 et 23 du « Monde des livres ».

Les écrivains interrogés par lui sur leur rapport avec la « *belgitude* » justement, expriment des opinions extrêmement divergentes. Conrad Detrez, écrivain d'origine belge, et lauréat du prix Renaudot 1978, ne voit point de salut en dehors de Paris. Guy Denis, qui mène dans les villages du sud du pays une troupe de comédiens amateurs, trouve essentiel d'habiter le particulier et le singulier du langage wallon d'aujourd'hui. De Jean Tordeur, de l'Académie royale de langue et de littérature française de Belgique, à Pierre Mertens, dont le dernier livre, *Terre d'asile*, a pour sujet la Belgique actuelle ; de Jacques Sojcher cherchant un lieu à Pierre Verheggen, amoureux narquois et frondeur — les nuances sont d'importance.

Elles désignent le malaise. Mais elles indiquent également que quelque chose de neuf actuellement se produit, que l'on pourrait réduire à deux tendances apparemment contradictoires : un mouvement vers l'internationalisme ; un autre, vers l'affirmation plutôt farouche de la spécificité. L'une et l'autre de ces tendances refusent le régionalisme — qui n'est, à bien voir, que la définition d'un ghetto.

AU JOUR LE JOUR

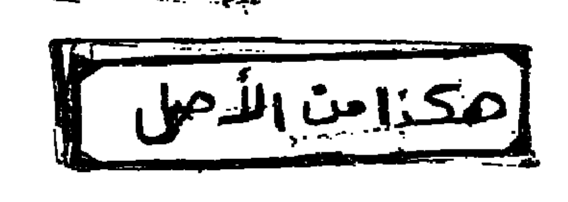
La cité interdite

Les paysans du Larzac qui sont venus à pied de chez eux sont donc interdits dans la ville de Paris. Il faut croire que, étant non violents et voulant préserver leurs moutons des chars d'assaut, ils représentent pour les autorités de la capitale tout ce qu'il y a de pire en matière de troubles de l'ordre public.

Evidemment, on pourrait estimer que le droit d'expression et la liberté de circuler sont inscrits dans notre Constitution ; mais peut-être les textes ne prévoient-ils pas l'application des droits des rats des villes aux rats des champs.

Quoi qu'il en soit, les rats des champs qui ont lu Démocratie française *doivent en conclure que ce livre a été écrit pour les rats des villes, à moins qu'il n'ait été écrit pour les chiens.*

BERNARD CHAPUIS.



Le Monde

idées

ÉDUCATION

Toujours la réforme...

par RENÉ HABY (*)

LA rentrée scolaire a apporté à la presse le contingent traditionnel d'articles polémiques sur le système éducatif et la réforme en cours. J'en ai entrepris la lecture avec une certaine curiosité : un relatif éloignement des problèmes de l'enseignement depuis huit mois m'avait mis en appétit; et j'avais naïvement l'idée que les événements survenus au cours de cette période — les élections de mars, le changement de ministre, une nouvelle année scolaire... — avaient permis aux auteurs d'approfondir leurs jugements antérieurs, dans ce qu'ils pouvaient avoir eu d'un peu hâtif, compte tenu, notamment, de la conjoncture politique.

Hélas, il m'est vite apparu que la plupart de ces auteurs n'avaient ni le désir, ni la possibilité, de s'évader de leurs poncifs habituels. Même au travers de cheminements qui se veulent différents subsiste la même inclination à considérer les classes du collège comme on voyait le premier cycle du secondaire il y a un quart de siècle.

Ce n'est pas le propos de cet article de rappeler ce que doivent être les contenus et les objectifs du tronc commun de formation mis en place par la loi de juillet 1975 ; mais il faut dire nettement qu'ils ne prennent pas comme référence des schémas anciens qui ne s'accordent plus désormais à la réalité et aux besoins de notre temps. Non que l'on méprise les préoccupations de haute culture qui ont été en France la fierté des enseignements secondaire et supérieur. Mais reconnaissons qu'ils n'avaient été conçus que pour de brillants sujets, des « forts en thème », suivant l'expression consacrée, la finalité en étant aussi bien leur formation que leur sélection. Système qui reste efficace et recherché dans des pays qui ont à se constituer rapidement une élite administrative et économique ; mais qui doit être revu dans un pays développé, le besoin de culture de la population, sa volonté de lutter contre les inégalités structurelles, introduisant des facteurs nouveaux.

La réforme du système éducatif en a tenu compte, non pour supprimer la recherche de formations de haut niveau, et donc la sélection, mais pour les situer plus tard dans le déroulement du temps scolaire et universitaire ; et aussi, pour intégrer davantage le choix personnel des individus concernés dans les décisions d'orientation. L'idée simple que des dizaines de milliers d'étudiants ne peuvent se lancer à la fois dans des études médicales ou dans la préparation du professorat de philosophie — ce qui n'est pas tout à fait la même chose que l'acquisition d'une culture supérieure de philosophie — n'est pas pour autant rejetée ; de même subsiste l'idée que le baccalauréat doit couronner une formation de qualité.

La réforme du second cycle, qui est définie par la loi de 1975, va bien dans ce sens, notamment en prévoyant dans les classes de seconde-première une formation plus polyvalente, plus complète, et donc plus exigeante qu'actuellement, et aussi en introduisant en terminale des enseignements approfondis assurant la transition avec le supérieur, ainsi que des formes élaborées de sélection-orientation.

Mais c'est seulement à ce niveau du deuxième cycle que la réforme fait jouer pleinement ces mécanismes. La période de scolarité obligatoire qui précède — c'est-à-dire les quatre années de collège unique — a reçu, au contraire, comme mission, l'amélioration de la formation de tous les jeunes Français, de façon à ne pas abandonner à l'inculture des catégories importantes de population, à maintenir une suffisante cohésion sociale et à valoriser certaines aptitudes fondamentales autres que l'intelligence abstraite. Cela exclut désormais formellement l'engagement d'enfants avant l'adolescence dans des filières profondément différenciées par leurs contenus et leurs débouchés.

Contre les filières

D'où immédiatement la critique : « *Vous niez donc que les enfants de cet âge aient des aptitudes — ou des capacités — différentes?* » Avant même d'approfondir cette question, qu'on me permette de souligner que personne n'a jamais proposé en France de créer des filières à l'école primaire pour y répondre, et pourtant un retard — ou une avance — d'un an en âge mental à six ans crée des différences beaucoup plus profondes qu'à douze ans... Mais la tradition — j'allais dire : la déontologie — de l'école primaire n'est pas celle de l'enseignement secondaire ! Il reste que personne ne songe sérieusement à nier les différences intellectuelles qui peuvent exister entre deux élèves de même âge.

Dans un ouvrage récent, le professeur Debray-Ritzen a rappelé les caractéristiques neuropsychologiques qui influent sur les vitesses de maturation ; et la preuve n'est plus à faire du rôle du milieu socio-éducatif dans le déroulement de ce phénomène. Mais la pédagogie est précisément l'art d'enseigner en tenant compte de ces différences, et de les compenser en partie ; surtout — en opposition avec les habitudes d'esprit des Français — il faut adapter les acquisitions non à l'âge physique, mais à l'âge mental des élèves. Après tout, chaque jeune enfant sans handicap grave finit par apprendre, à un âge certes variable, à marcher et à parler (exercices particulièrement difficiles...) ; le même enfant atteint assez régulièrement les objectifs proposés par l'école primaire (par exemple : lire couramment) à l'issue d'une durée d'études de cinq à six années... Alors pourquoi, au niveau suivant, ne pourrait-on encore admettre l'idée d'une phase supplémentaire de formation commune ?

Bien sûr, cela n'exclut pas que le contenu des programmes puisse faire l'objet de présentations aménagées en fonction des caractéristiques des groupes d'élèves ; et cela implique que ceux-ci possèdent des bases suffisamment solides pour supporter les acquisitions nouvelles. Reconnaissons que cela pose actuellement un problème marginal mais réel, qu'il ne faut pas confondre avec celui de l'hétérogénéité des classes, encore que ceux qui refusent celle-ci — et le concept du collège unique — font volontiers l'amalgame : « *Comment faire fonctionner une classe de sixième dans laquelle des élèves ne savent pas lire ?* » Et contre toute démagogie, il faut avoir le courage de répondre qu'un enfant ne doit pas être en sixième s'il ne sait pas lire...

D'une façon plus large, on dira que la formation qui précède et prépare celle du collège devra désormais apporter une priorité indiscutée au montage des mécanismes mentaux qui conditionnent les acquisitions ultérieures, et qui sont beaucoup plus complexes que la simple possibilité d'ânonner un texte simple ou la table de multiplication. La généralisation de l'école maternelle après l'âge de trois ans, la réforme des programmes de l'école primaire, engagés depuis l'an dernier, l'abaissement des effectifs des classes, constituent des facteurs positifs pour atteindre les résultats attendus.

L'œuvre essentielle

Probablement, faudra-t-il aussi trouver des formules meilleures que le redoublement d'un cours pour tenir compte de la lenteur de maturation de certains enfants ; et, de toute façon, admettre que chez eux la formation élémentaire peut devoir durer jusqu'à treize ans, voire quatorze ans, pour être suffisamment acquise. Cas exceptionnels peut-être — 2 % ou 3 % de chaque tranche d'âge ? — mais qui ne doivent pas bloquer le fonctionnement ni de l'école primaire ni du collège, et auxquels il faut apporter des solutions spécifiques.

Mais cet arbre ne doit pas cacher la forêt. Au-delà du perfectionnement nécessaire des techniques et de l'efficacité pédagogique, il reste l'essentiel l'œuvre ambitieuse, difficile et nécessaire de réforme, à laquelle notre démocratie s'est attachée. Elle exigera de la part des hommes politiques beaucoup de courage ; des maîtres, beaucoup de talent et d'amour des enfants. Le président de la République a tenu, sur ce sujet, d'excellents propos. Puissent-ils être entendus et compris.

(*) Député (U.D.F.) de Meurthe-et-Moselle, ancien ministre de l'éducation.

TESTONS, TESTONS !

par BRUNO FRAPPAT

QU'ELLE serait belle et séduisante notre école si l'on suivait l'ordonnance prescrite — dans son dernier livre — par le professeur Pierre Debray-Ritzen ! Si l'enseignement — ses filières, ses niveaux, ses paliers — était organisé scientifiquement par des médecins spécialisés dans l' « *orientation scolaire neuro-psychologique* » déjà dotée d'un sigle — l'O.S.N.P., enfants de France teur (1).

Imaginons la réforme proposée. Au lieu de ces « *pédagogues illusionnistes* » imbibés de « *scolastique freudienne* » qui règnent, paraît-il, en maîtres sur l'école, ce serait l'heure des savants objectifs. Foin d'« *idéologie* » — naturellement, M. Debray-Ritzen n'en a aucune puisqu'il le dit, — *efficacité d'abord !* En rangs par deux pour l'O.S.N.P., les enfants de France et vous aussi petits immigrés égarés sur notre planète culturelle ! Branchons la machine à tester. Tout est au point ? Les écrans de contrôle sont-ils allumés ? L'analyseur objectif d'intelligence est-il bien huilé ? A-t-on chassé de la pièce les idéologues et les freudiens ? Alors, en avant pour la chasse aux Q.I. médiocres !

Test de-ci, test de-là. Non, décidément, cet enfant de huit ans n'arrivera jamais à rien dans l'école telle qu'elle fonctionne. Il faut le mettre dans une classe à part. « *Pour beaucoup, dès le primaire, des filières doivent se dessiner.* » Quoi d'étonnant dans son cas : il est fils d'ouvrier. Ce serait une mauvaise action que de lui laisser miroiter des études longues : « *Il est naturel que, dans une classe sociale où la moyenne des Q.I. se situe au-dessous de 100, le nombre des enfants répondant aux exigences de l'université soit relativement peu élevé.* »

Peut-être, monsieur le professeur, pourrait-on changer l'école, l'adapter à l'enfant plutôt que de l'en chasser ?

Mais non, démagogue, il y a deux formes d'intelligence, l'intelligence « *abstraite* » et l'intelligence « *pratique* ». Quant au rôle de l'école, il ne faut pas exagérer : « *L'école ne crée pas directement les inégalité. Elle les révèle et vient rappeler celles de la nature que l'on ne devrait pas oublier.* »

« Telle est la vie »

Au suivant ! Voici un fils de médecin. Si l'on en croit M. Eysenck — savant hollandais, — son père a un Q.I. qui doit être de l'ordre de 130, ce qui est la moyenne pour les professions libérales. Oui, mais c'est son père ! Justement : « *La part de l'héritabilité dans l'intelligence (...) est d'environ 80 %.* »

Ainsi, pour celui-ci, l'O.S.N.P. peut, sans grand risque d'erreur, choisir la voie royale des études longues. Non, il vaut mieux vérifier. Testons donc ce fils de bonne famille. Quant à l'autre, qu'il se rassure. Tout n'est pas perdu pour lui : « *Les parents — les plus humbles surtout — savent que la sacro-sainte égalité des chances passe avant tout par le travail, les épreuves et la sélection. Car telle est la vie.* »

Au suivant de ces messieurs. Tiens, ce garçon de treize ans, nous l'avions déjà testé il y a cinq ou six ans. Inutile de recommencer. Il a dû être aiguillé ici par erreur : « *Il faut, hélas ! bien convenir de la stabilité générale du Q.I.* » Tel vous êtes à cinq ans, tel vous serez à quinze et au-delà. Les testeurs n'ont pas de temps à perdre avec les récidivistes.

Oui, mais peut-être s'est-il produit, dans sa vie, depuis la dernière fois, des événements importants de nature à expliquer certaines difficultés scolaires. Sacré freudien ! Dans l'intelligence, « *l'environnement psycho-affectif joue finalement un rôle modeste (10 % ?). Tant de bruit pour ce petit accessit !* »

Pardon au professeur de l'avoir dérangé ! Pourtant, on lit chez un excellent auteur — le même — que « *la définition de l'intelligence est assez laborieuse* ». Et aussi que les tests doivent être « *bien étalonnés dans la population générale et dans l'homogénéité culturelle d'une certaine région du monde (pays occidentaux, par exemple)* ». Ainsi sa science n'est pas sûre de sa base et, de plus, est relative ?

Impertinent ! Vous êtes probablement de ces incapables victimes — Freud aidant — d'une « *amputation de la raison* ». Vous êtes un héritier de « *la pensée magique* ». Le professeur « *essaie d'être un scientifique* ». « *L'inégalité que crée la nature dépend étroitement de l'hérédité (...) qui, aujourd'hui, s'appelle génétique.* » Qui voit de l'idéologie là-dedans ?

(1) *Lettre ouverte aux parents des petits écoliers*, édit. Albin Michel, 232 pages, 33 F.

L'université et l'autoritarisme

par PIERRE DUHARCOURT et PHILIPPE LEDUC (*)

TOUTES les décisions récentes montrent la volonté politique du gouvernement d'obtenir les moyens administratifs pour imposer à l'université un redéploiement autoritaire qui s'inscrit dans une double perspective :

● Enfermer l'université dans les contraintes les plus strictes possibles d'une austérité qui touche tous les services publics ;

● La remodeler par rapport à des propositions définies en dehors des besoins de la population et essentiellement dans les créneaux choisis par les multinationales.

Sur ces bases, le gouvernement prépare une carte universitaire et scientifique qu'il n'expose devant aucun organisme délibératif, ou consultatif, et il confie aux recteurs, ses préfets en la circonstance, des missions de plus en plus précises. Cette carte porte sur les fonctions et sur la recherche. Elle est fondée sur la division de l'enseignement supérieur en « usines à premiers cycles » et en centres dits d' « excellence ».

Les mesures prises par le gouvernement sont d'une totale cohérence.

1) Le ministère remet en cause la totalité des habilitations pour les diplômes de second cycle, ce qui lui donnera la possibilité de sacrifier des disciplines et de mutiler le développement de l'ensemble des universités ;

2) Le décret du 20 septembre contient une série de dispositions convergentes ; il offre la possibilité, dès cette année, de licencier (ou de renvoyer dans le second degré) une bonne partie des non-titulaires. Une grande part de ceux qui survivront verront leur service d'enseignement triplé, ce qui permet d'encadrer au moindre coût la masse des étudiants de premier cycle, tout en coupant l'enseignement de la recherche. Le décret donne aux recteurs toute latitude pour déplacer à leur guise les personnes et les emplois. Enfin, en interdisant aux assistants de faire des cours, il donne des prétextes aux suppressions d'habilitation pour cause d'« insuffisance d'encadrement » ;

3) La loi du 17 juillet permet désormais aux enseignants de changer d'université avec l'accord du ministre, mais sans que l'université de départ soit consultée. Le pouvoir central a ainsi tous les moyens juridiques pour muter les enseignants, et transférer des emplois au gré de ses plans.

La publication du décret du 20 septembre a déclenché de telles réactions que le ministre s'est empressé de manœuvrer pour les limiter. Il a multiplié, comme jamais, les télex et les lettres aux universitaires.

Alice Saunier-Seïté deviendrait-elle la Madame de Sévigné du gouvernement ? La teneur de tous ces documents vise à isoler une partie des enseignants sans faire de réelles concessions. Il s'agit de reporter partiellement l'application de certaines dispositions sans remettre en cause l'essentiel.

La grande majorité des universitaires ne s'y trompe pas et manifeste son opposition à cette politique d'ensemble. Mais il ne s'agit pas de défendre le *statu quo*, qui ne nous satisfait aucunement.

Les intérêts bien compris du pays, pour la formation de millions de jeunes et d'adultes, l'essor harmonieux des régions exigent, non une carte universitaire définie à partir du secret des intérêts privés, mais le maintien, l'amélioration, le développement, d'un enseignement supérieur assurant un tissu universitaire complet et de qualité, et permettant la création de liens nouveaux avec l'ensemble de l'environnement économique, social et culturel. Ces missions et les tâches qui en découlent ne peuvent être définies que par un vaste débat démocratique.

(*) M. Duharcourt, professeur à l'université de Reims est secrétaire général du Syndicat national de l'enseignement supérieur (S.N.E. Sup-FEN). M. Leduc, maître-assistant à l'université Paris-VI est secrétaire national du Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.).

Réplique à... Michel Arrouays et Donald Moerdijk

Après la publication dans le Monde du 12 octobre de l'article de Michel Arrouays et Donald Mœrdijk intitulé : « Notre éducation est une colonisation », nous recevons de MM. Louis Gruel, éducateur - sociologue, et Jean de Queiroz, assistant en sociologie à l'université de Haute Bretagne, le texte suivant :

SI, en effet, l'entrée en scolarisation représente nécessairement pour tout enfant une rupture avec son mode d'existence antérieur, la nature et la signification d'une telle rupture se diversifient suivant les lignes de force qui épousent les clivages sociaux. Pour les uns, elle représentera un élargissement, vite intégré, de l'horizon familial et en continuité fondamentale avec celui-ci ; pour les autres, un code de vie et surtout d'apprentissage profondément différent, jusqu'à l'antagonisme, de celui dont ils héritent et qui les a déjà modelés. Eclate alors, dès la maternelle, la dialectique dramatique de la scolarisation - déscolarisation, de l'attrait-répulsion pour les valeurs scolaires, si bien décrite par Liliane Lurçat.

Noué dès le départ, ce drame se poursuit et se complique tout au long de la carrière scolaire jusqu'à prendre pour certains jeunes issus des fractions sociales les plus marquées par l'exploitation et ses conséquences de tous ordres l'allure la plus aiguë : l'assimilation du savoir sous la forme et sous les normes scolaires devient le symbole d'un véritable déni de personnalité, d'un véritable reniement d'origines. Monde scolaire et identité culturelles s'excluent au point que la seconde s'alimente au rejet du premier.

De l'incapacité des structures pédagogiques actuelles à véritablement prendre en compte les valeurs qui façonnent la vision du monde de la classe ouvrière et du peuple, à reconnaître les soucis et les espérances de vie scandées par la lutte, à élaborer une didactique utilisant les ressorts de la puissante logique concrète des travailleurs, de cette incapacité sont victimes, à des degrés divers, tous les enfants des milieux populaires, y compris ceux qui « réussissent », à quel prix ! Les autres, même si une minorité significative d'entre eux est mise en difficulté, bénéficient en particulier de leur disposition tôt formée à la transposition symbolique et à l'insertion du « savoir désintéressé » dans un projet stratégique, sans doute lointain, mais profondément intériorisé par identification précoce aux parents et au milieu. Dans son procès de déculturation, l'école n'atteint pas tout le monde ni chacun de la même façon.

Avant de regretter le manque de radicalité de la théorie, il faudrait commencer par tenir compte de ses résultats les plus établis : l'école est une école de classe.

Cela rappelé, même pour les « défavorisés » et « déshérités » de l'école, faut-il s'en tenir à un pur constat négatif ? L'école se réduit-elle à une contradiction entre culture ouvrière et populaire et culture bourgeoise. Sa fonction principale est-elle d'inculcation idéologique ? Certes, les travaux des vingt dernières années ont considérablement contribué à lever les illusions de « libération » et de « démocratisation » par l'école. Mais, sur les ruines de ces discours, ne reste-t-il place que pour une sociologie stérile de la destruction ?

Assez pour désespérer

En réponse aux aspirations d'un mouvement ouvrier qui voyait ses enfants se dégrader dans les mines, les ateliers et la rue, en réponse surtout aux besoins en main-d'œuvre autrement socialisée et qualifiée d'un capital se reproduisant à une échelle toujours plus large, la bourgeoisie a créé l'école obligatoire. A sa manière bourgeoise. Le premier résultat de ces mesures fut, et demeure toujours, d'arracher les enfants à la seule tutelle familiale et à une autorité étroitement privée. Qu'on le reconnaisse ou non, ce nouveau mode de socialisation représente un pas décisif, même si en régime capitaliste les choses avancent toujours par le mauvais côté.

Il en est un second. Aussi pénétré d'idéologie qu'il soit, le noyau de savoir-faire et de connaissances objectives, mal transmises, mais transmises par l'école, constitue un trésor sur lequel la classe dominante ne peut avoir totalement la haute main. L'éducation colonisation ? Proposition trop monolithique pour épuiser la réalité : elle n'aide guère à comprendre, mais peut aider efficacement à désespérer. A l'heure où des milliers de familles se battent pour obtenir de meilleures conditions d'enseignement, la vraie radicalité ne consiste-t-elle pas plutôt à affiner l'analyse de mécanismes sélectifs encore trop mal connus, à déterminer les points fragiles d'une domination de classe jamais absolue, à analyser les stratégies rétrogrades ou trompeuses pour mieux les contrer ?

L'école de classe est contradictions. Etudions-les avec sérieux. Utilisons-les avec intelligence.

Le Monde

étranger

LES DIFFICULTÉS DU VIETNAM

« Il est inutile de vouloir contraindre ceux qui ne veulent pas vivre chez nous »

déclare le responsable de l'organe du P.C.

Hanoï (A.F.P.) — Un officiel du parti communiste vietnamien a écarté, mercredi 29 novembre, la possibilité d'établir une surveillance militaire pour empêcher l'émigration clandestine.

M. Hoang Tung, rédacteur en chef de l'organe du P.C. vietnamien *Nhan Dan* et membre du comité central chargé de la propagande, a reconnu dans une interview à l'A.F.P. que ces départs clandestins se poursuivaient massivement. *« Il serait absurde de prétendre que nous l'ignorons,* a-t-il déclaré, *mais il est difficile de contrôler 2 000 kilomètres de côtes. On pourrait établir une surveillance militaire, mais ce serait dangereux car cela risquerait de provoquer des tensions. Et puis, il est inutile de contraindre par la menace ceux qui ne veulent pas vivre chez nous. »*

Le responsable de la propagande a attaqué les pays occidentaux qui *« mènent une campagne »* contre le Vietnam, et *« particulièrement la France, d'où s'élèvent beaucoup de paroles et où s'écrivent beaucoup d'articles ».* Il a notamment déclaré : *« Ce sont des responsables français qui ont pris l'initiative de cette campagne (anti-vietnamienne). Dans ces conditions, nous croyons inutile de parler de rapports nouveaux entre nos deux pays car il y a ingérence dans nos affaires intérieures. Lorsque des personnalités importantes françaises organisent l'opération dite « un bateau pour le Vietnam », nous considérons qu'il s'agit objectivement d'une invitation lancée aux Vietnamiens qui veulent quitter leur pays. Il faut être clair. Ou bien on s'efforce d'améliorer les relations entre Etats, ce qui n'interdit pas de discuter sur les points de désaccord, ou bien on attaque le partenaire et celui-ci contre-attaque. Dans cette seconde hypothèse, il n'y a plus de rapports amicaux ».*

En ce qui concerne les Etats-Unis, M. Tung a dit : *« Si le gouvernement américain veut la normalisation des relations, nous sommes prêts. Mais s'il continue la campagne contre nous, nous déclencherons la riposte. »*

« Notre part de responsabilité »

Revenant sur la question des émigrants clandestins, M. Tung a déclaré : *« Nous connaissons leurs raisons. Nous savons que certains sont hostiles au régime et que notre niveau de vie est bas à cause des guerres, mais c'est aussi à cause de nos faiblesses dans la gestion des affaires de l'Etat et de l'économie. Il est illusoire de croire que l'on peut résoudre les problèmes touchant aux libertés, au bien-être, en trois ans seulement. Mais il est vrai que nous avons notre part de responsabilité, car nous n'arrivons pas à promouvoir immédiatement une vie meilleure. »*

A propos des *« rééduqués »*, M. Tung a affirmé que c'était la tension aux frontières qui avait empêché qu'ils soient libérés : *« Parmi ceux qui ont été relâchés, certains se sont regroupés en fondant leurs espoirs sur la guerre et les troubles. Ils sont laissés en liberté, mais les villages où ils sont installés sont vigilants. Bien sûr, comme dans tous les pays, certains détenus ne seront pas relâchés. »*

Quant au mystère entretenu sur le nombre des *« rééduqués »*, M. Tung a affirmé que si l'on pouvait se permettre de répondre à ce genre de question dans les pays qui vivent dans un *« état normal »*, cela n'est pas le cas pour le Vietnam.

Sur le problème du travail dans les nouvelles zones économiques, M. Tung dit refuser l'hypocrisie : *« Il y a des vrais volontaires et des volontaires pour la forme. Nous le savons. Mais comment faire vivre une population qui souffre chaque année d'un important déficit alimentaire si nous n'étendons pas la surface cultivable ? C'est un problème national et l'intérêt fondamental et à long terme de notre pays. »*

« Certains travailleurs ne veulent pas l'admettre, a reconnu le responsable vietnamien. *Ils quittent les zones où ils ont été envoyés. Il n'y a pas de sanctions pénales contre eux. Nous essayons de les convaincre, de leur expliquer qu'en se développant les nouvelles zones économiques offriront des conditions de vie et de travail moins rudes. Si on ne peut les convaincre, alors on peut les mobiliser »*, a-t-il ajouté.

M. Tung a conclu ainsi : *« En répondant aux attaques des Occidentaux, nous n'avons voulu ni faire leur procès ni leur lancer un défi. Si on le veut, nous sommes prêts à discuter, mais ce que nous voulons surtout, c'est qu'on nous laisse tranquilles. »*

TÉMOIGNAGE

L'économie est au plus bas, la corruption est au plus haut

Nous avons reçu le témoignage suivant d'un Européen vivant encore au Vietnam et qui nous demande, pour des raisons évidentes, de conserver l'anonymat :

La publication des derniers articles de votre envoyé spécial au Vietnam, R.P. Paringaux, et les réactions en partie hostiles qu'ils ont entraînées, m'amène à vous communiquer les réflexions suivantes :

— Ce qui a changé dans la vie des habitants du Sud depuis 1975, suffit à expliquer les départs durant les trois dernières années de nombre de Vietnamiens ; 50 % des fugitifs périssent en mer ou sont arrêtés par la police. Ce chiffre est connu de tous les candidats au départ d'un pays qui possède des *« dirigeants soucieux de l'intérêt de leur pays »* et *« tout ce qu'il faut pour aller loin »* (*l'Humanité Dimanche*, 12 novembre 1978).

— « Résultats spectaculaires sur le plan de la santé et de l'éducation dit le même journal. Médecine évidemment gratuite puisque inexistante du moins pour tous ceux qui ne font pas partie de cette classe privilégiée que forme l'ensemble des cadres : un hôpital luxueux vient d'être construit à Saigon pour les hauts cadres venus du Nord et pour les étrangers ; un autre hôpital, un peu moins perfectionné pour les familles des étrangers et des cadres de moindre importance.

Le reste des hôpitaux, sans médicaments, sans films radiographiques, sans équipement, sans prothèse, sous la responsabilité de médecins sans aucune compétence mais *« sûrs idéologiquement »*, est fui et craint du reste de la population. A « des » (combien ?) médecins revenus de France, on peut opposer quantité de médecins restés volontairement au Vietnam, dont leur expérience au sein du nouveau milieu hospitalier, les a conduits à abandonner toute pratique médicale. Ceci pour plusieurs raisons : l'incompétence des médecins formés au Nord et dont ils subissent l'autorité, la sclérose administrative et la priorité des hospitalisations et des soins portés aux malades selon des critères qui n'ont rien à voir avec les problèmes de santé.

Quant aux vaccinations récemment évoquées dans votre journal, il aurait été intéressant de préciser leur nature ; comme pour tous les Saigonnais, nous n'avons connu que le blocage des écoles, un soir du printemps dernier, pour recueillir de tous les écoliers le sang destiné aux combattants du front.

∴

— Sur l'éducation maintenant, je ne retiendrai que quelques petits faits : chaque enfant vietnamien a taillé son bambou qui sert de piège sur le front cambodgien. Un Vietnamien de mes amis, ayant longtemps vécu en France et dont les enfants y sont nés, estimait que ce n'était pas contre-révolutionnaire que ne pas porter les cheveux ras. Son fils est rentré un soir de l'école tondu, en racontant que cette brimade s'était passée dans la cour de l'école devant tous les autres enfants... Dans cette famille comme dans tant d'autres, les parents ont peur de leurs propres enfants qui sont constamment encouragés à dénoncer *« les attitudes bourgeoises et contre-révolutionnaires de leurs parents fantoches »*. On a peur dans les familles francophones, de parler ou d'apprendre le français aux enfants, de crainte d'être dénoncé ;

∴

— La liberté de culte existe au Vietnam, mais la mobilisation permanente de la population pour les manifestations les plus diverses et très souvent — coïncidence ? — aux mêmes heures que les offices l'empêche de pratiquer ;

— On ne peut se déplacer au sud d'une ville à l'autre sans laissez-passer. Seuls les déplacements qui permettent de rentrer chez soi avant le couvre-feu sont permis.

A chaque carrefour, dans la journée, trois à quatre policiers contrôlent plus les gens que la circulation. J'ai souvent assisté à des scènes comme celle-ci : une personne motorisée qui ne s'arrête pas au contrôle est immédiatement prise en chasse et les policiers n'hésitent jamais à tirer. Le soir, la sécurité est assurée par les « jeunesses d'assaut », jeunes de quatorze à seize ans, qui n'hésitent pas à faire usage de leurs armes. Le bruit des rafales est permanent la nuit à Saigon ;

∴

— Depuis 1975, une nouvelle classe de privilégiés est apparue, celle des cadres du régime qui jouissent, à des degrés divers et selon leur place dans la hiérarchie, d'un certain nombre d'avantages : cela va de la villa jusqu'aux cigarettes en passant par la voiture et la bouteille de gaz. Combien de personnes ont été expulsées de leur maison par un cadre envieux, combien de voitures réquisitionnées ? Les victimes de ces récupérations n'étaient pas toutes, loin s'en faut, des profiteurs de l'ancien régime.

Petit privilège, mais ô combien monnayable : la bouteille de gaz, dernier des luxes et qui est donnée dans la ration mensuelle de certains cadres qui la revendent aux étrangers 160 dongs (cinq fois le salaire mensuel d'un ouvrier).

Si vous êtes haut cadre, vous avez droit à des cigarettes bout filtre ; le petit cadre à des cigarettes sans filtre ; ouvrier, vous vous passerez de cigarettes. Existent déjà à Saigon des magasins réservés à certains cadres. On peut s'y procurer des produits introuvables ailleurs.

La corruption n'a jamais été aussi florissante à Saigon. Tout s'achète depuis le laissez-passer pour les déplacements, un extrait d'acte de naissance, le droit au sursis pour le service militaire, la possibilité de ne pas participer, le dimanche ou pendant les vacances, aux travaux hydrauliques. Chaque fonctionnaire ou policier se fait payer ses services. On paye même le policier de faction devant le consulat de France *pour pouvoir y pénétrer.*

∴

— L'économie est au plus bas, et s'il est vrai que les inondations (aggravées par les nouveaux systèmes d'irrigation, importés du Nord) sont très malvenues, elles n'ont fait que révéler encore plus l'état déplorable de l'économie. Si l'aide chinoise est arrêtée, celle des pays occidentaux n'a cessé de croître. Hélas, aucun projet vietnamien basé sur ces capitaux (essentiellement des dons français) n'a vu le jour, et certaines sociétés françaises vendent plus cher au Vietnam qu'elles ne vendent ailleurs.

— A propos des réfugiés cambodgiens, je me souviens des déclarations de ce cadre vietnamien faites à divers correspondants de presse (*le Monde, Far Eastern Economic Review, Der Spiegel*), qui, en voulant dénoncer les atrocités des Cambodgiens, avoue que deux mille réfugiés ont été rendus aux Khmers rouges en 1975 et massacrés par la suite. Je sais, pour ma part, qu'après l'occupation partielle du territoire cambodgien les Vietnamiens ont ramené avec eux une partie de la population ; on retrouve les femmes, les vieillards et les enfants dans des camps dits de réfugiés, et les hommes sont mis dans des camps d'entraînement militaire pour repartir au front avec les Vietnamiens.

— Dans les rues de Saigon, on m'insulte parfois parce qu'on me prend pour un Russe et que, aux *yeux des Saigonnais, ce sont* les nouveaux occupants.

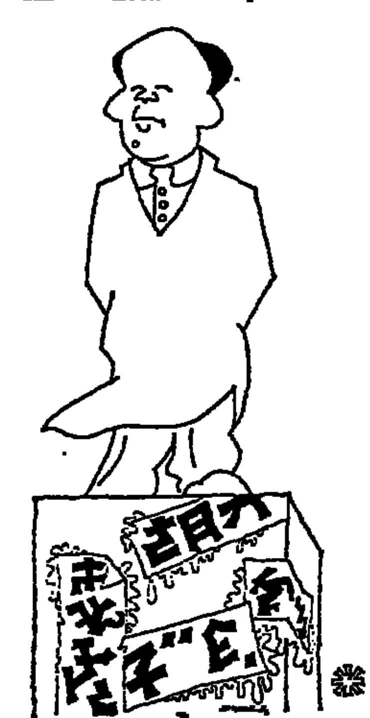
Et, pour finir de parler de cette société fraternelle, un dernier point : les Eurasiens, après 1975, ont été enregistrés sur l'état civil comme tels, et non comme Vietnamiens. Ils ont été dénoncés dans la presse comme parasites et comparés aux *« clochards parisiens »* à cause de leur tare européenne.

CHINE

Les dirigeants veulent maintenir « la stabilité et l'unité »

De notre correspondant

Pékin. — Le comité central du P.C. chinois se réunira en session plénière d'ici à la fin de l'année ou au plus tard d'ici au jour de l'An lunaire, c'est-à-dire avant la fin de janvier. Telle est l'opinion des sources diplomatiques les mieux informées et qui se fondent sur les indications recueillies récemment auprès de dirigeants chinois. Conformément aux usages du P.C.C., les débats en cours — qui toucheraient à leur fin — auraient donc pour but de



(Dessin de CHENEZ.)

préparer le prochain plénum, qui serait invité, d'une part, à entendre des rapports déjà approuvés par l'ensemble de la direction du parti, d'autre part, à donner son aval à diverses décisions préalablement mises au point.

M. Teng Hsiao-ping, recevant, mercredi 29 novembre, une nouvelle délégation japonaise, a donné quelques indications supplémentaires sur la nature des décisions auxquelles on devait s'attendre. Il a nettement exclu, si les comptes rendus de ses propos sont fidèles, d'importants changements de personnes dans les instances les plus élevées du régime. Interrogé, en particulier, sur le cas de Wu Teh, membre du bureau politique — qiu a récemment perdu la mairie de Pékin et fait l'objet des critiques les plus graves, notamment pour son rôle dans la répression des manifestations de Tien-An-Men en avril, le vice-premier ministre a répondu qu'il convenait *« d'évaluer les gens d'un point de vue étendu dans le temps ».* S'ils ont commis des erreurs, a-t-il ajouté en substance, il est naturel qu'ils soient critiqués. L'important, toutefois, est de maintenir *« la stabilité et l'unité ». « Toutes les mesures politiques doivent être prises avec ces objectifs présents à l'esprit. »* On note que M. Wu Teh était présent, mardi, aux côtés d'un autre membre du bureau politique, M. Keng Piao, pour saluer à l'aérodrome de Pékin le départ pour l'Irak d'une délégation chinoise. Les observateurs étrangers s'interrogent rétrospectivement sur les circonstances dans lesquelles cette ligne unitaire, confirmée par les confidences répétées de hauts dirigeants, a pu être arrêtée. Elle semble avoir été définie aux environs du 25 novembre.

L'hypothèse la plus courante est que l' *« importante réunion »* au sommet qui était en cours depuis le milieu du mois a alors abouti à un compromis, lequel a marqué la fin d'une première phase des discussions, apparemment la plus délicate.

Tandis que se règlent ainsi les grandes affaires de l'Etat, la campapne de dazibaos se poursuit et attire des foules toujours aussi nombreuses. L'un des tout derniers textes critique M. Teng Hsiao-ping lui-même. Se référant aux propos tenus devant des visiteurs japonais par le vice-premier ministre, l'auteur se félicite que ce dernier ait approuvé le principe de la libre expression par voie de journaux muraux; il regrette *néanmoins que, selon M. Teng* Hsiao-ping, le comité central soit opposé à ce que le président Mao puisse être critiqué nommément dans les dazibaos. *« Qu'est-ce que cela veut dire ? »*, demande l'auteur, qui estime que prétendre autoriser la critique tout en la limitant n'est qu'une *« formule creuse ».*

ALAIN JACOB.

JAPON

Deux organisateurs de la conférence pour la réunification de la Corée sont priés de quitter le territoire nippon

De notre correspondant

Tokyo. — Les autorités japonaises ont notifié ce jeudi 30 novembre, à l'aube, un avertissement au président du comité de liaison pour la réunification de la Corée. Ainsi qu'au secrétaire général de l'organisation et à son adjoint, deux Français, leur demandant de quitter le Japon au plus tôt et de ne pas participer aux *dernières manifestations*, à Osaka, de la seconde conférence mondiale sur la réunification de la Corée. Motif invoqué par le ministère de la justice : avoir critiqué la politique de *« pays amis du Japon ».* Les trois personnes concernées quitteront Tokyo vendredi comme prévu avec l'ensemble des délégués.

La seconde conférence mondiale sur la réunification de la Corée, qui s'est tenue à Tokyo du *27 au 29 novembre*, a revêtu une importance particulière par rapport à la première, qui a eu lieu à Bruxelles il y a deux ans. D'une part, elle avait lieu au Japon, pays géographiquement proche de la péninsule et dont les milieux dirigeants sont traditionnellement très liés au régime Park de Corée du Sud. D'autre part elle réunissait cinq cents personnes venues de cinquante-cinq pays (parmi lesquelles onze ministres d'Etat et plusieurs ambassadeurs) offrant un certain éventail d'opinion.

La conférence était organisée par le comité international de liaison pour la réunification pacifique de la Corée, qui a son siège à Paris. Du côté japonais, le comité préparatoire était patroné par les partis socialiste et communiste et, la principale confédération syndicale Sohyo (proche du P.S.). Dès le début, la conférence a été marquée par des incidents, au demeurant surprenants dans un pays généralement libéral, mais qui apparaît de plus en plus chatouilleux sur les critiques que lui adressent des étrangers. Les autorités nippones ont d'abord refusé d'autoriser la *délégation nord-coréenne* à entrer au Japon (Pyongyang et Tokyo n'ont pas de relations diplomatiques). Elles ont, en outre, exigé du président et du secrétaire général, qu'ils ne critiquent pas la politique de Tokyo dans la péninsule, sans quoi les délégués étrangers se verraient refouler à l'aéroport.

En fait, les autorités japonaises visiblement irritées de la tenue de cette conférence ont été mécontentes des critiques portées, en commission contre Tokyo, et, dans la résolution finale, contre les Etats-Unis et le régime Park. Prenant apparemment fait et cause pour celui-ci, le gouvernement japonais a réagi en notifiant un avertissement aux responsables de la conférence. Bien qu'aucun délégué des mouvements démocratiques de Corée du Sud — qui se sont réunis à Bonn en 1977 — n'aient répondu à son invitation, le comité de liaison affirme ne pas être une organisation pro-nord-coréenne et réunir des personnalités favorables à la réunification de la Corée qui ne souhaitent pas pour *autant une extension* du régime du Nord à la partie sud du pays.

PHILIPPE PONS.

A TRAVERS LE MONDE

Équateur

● L'ANCIEN CANDIDAT A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE du Front radical alfariste (centre droit), M. Abdon Calderon, a été grièvement blessé, le mercredi 29 novembre, au cours d'un attentat, à Guayaquil. — *(A.F.P.)*

Espagne

● DIX - NEUF PERSONNES, membres de la section espagnole du tribunal contre les crimes du franquisme, arrêtées mardi à Madrid, seront mises à la disposition de l'autorité judiciaire, apprend-on à Madrid le jeudi 30 novembre. Parmi ces personnes figurent MM. José Viera et Rafael Blasco, membres de la *Convention* républicaine, ainsi que deux membres du parti communiste international (marxiste léniniste), condamnés à mort sous le régime franquiste, MM. Pablo Mayoral et Manuel Canavares. — *(A.F.P.)*

Italie

● UN JUGE D'INSTRUCTION DE MILAN a inculpé dix-sept membres des Brigades rouge (dont un en fuite) de quarante-huit chefs d'inculpation, *dont ceux de participation* à bande armée subversive, de recel, de port et détention d'armes. Parmi les inculpés figurent Nadia Mantovani, la compagne de Renato Curcio, fondateur du groupe terroriste, et Antonio Savino, l'un des chefs présumés des Brigades rouges.

Deux des inculpés sont d'autre part soupçonnés par les magistrats romains d'être mêlés à l'enlèvement d'Aldo Moro. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● LE FRONT ELARGI D'OPPOSITION (FAO) a accepté, mercredi 29 novembre, la proposition de la commission de médiation d'organiser un plébiscite.

Un seul point reste toutefois en litige : celui concernant le maintien ou non du président Somoza à la tête du pays jusqu'à la consultation populaire, fixée à la deuxième semaine de janvier. D'autre part, on apprend qu'un des responsables politiques du Front sandiniste de libération a été arrêté. M. Oscar Perez Casa a été capturé lors de la découverte de deux caches secrètes des guérilleros. Des armes et des munitions ont été également saisies à Granada, l'une des rares villes où il n'y a pas eu d'offensive sandiniste en septembre dernier. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

DÉÇU PAR L'HOSTILITÉ DES PALESTINIENS A L'ÉGARD DES ACCORDS DE CAMP DAVID

Jérusalem durcit sa politique dans les territoires occupés

De notre correspondant

Jérusalem. — La Journée de la Palestine célébrée par l'ONU n'a pas été marquée en Cisjordanie par les manifestations que semblaient craindre les autorités israéliennes. Un important dispositif de sécurité et des renforts avaient été prévus par l'administration militaire, qui avait placé ses troupes en état d'alerte dans les territoires occupés. Seuls des lycéens ont manifesté dans les rues de certaines localités, notamment à Ramallah et à Halhoul, mais il n'y a pas eu d'incidents notables. Des commerçants dans les principales villes ont fermé leurs boutiques pour respecter le mot d'ordre de grève lancé par l'O.L.P., et les étudiants et professeurs de l'université arabe de Bir-Zeit ont interrompu les cours durant la journée de mercredi. Mais la tension en Cisjordanie s'est nettement accrue au cours des dernières semaines, depuis que les autorités israéliennes ont décidé le 18 novembre de mettre un terme à la série de grandes réunions publiques organisées par la plupart des maires et personnalités politiques des territoires afin de protester contre les accords de Camp David et le projet d'autonomie (*le Monde* daté 19-20 novembre). Cette tension est encore devenue plus sensible ces tout derniers jours au fur et à mesure que se répandait la nouvelle de plusieurs arrestations ou interpellations dans les rangs de ceux qui ont participé à ces réunions politiques.

L'administration militaire israélienne n'a fait aucun commentaire sur ces mesures, et la presse arabe de Cisjordanie est tenue à une grande discrétion sur ce sujet. Mais à l'université de Bir-Zeit les étudiants déclarent qu'une vingtaine de personnes au moins ont été arrêtées ou interpellées au cours des trois dernières semaines dans la région. Huit étudiants auraient été arrêtés la semaine dernière et seraient toujours gardés à vue à Ramallah; six personnes pour la plupart membres d'un club de la communauté grecque orthodoxe de la ville où avaient eu lieu récemment des débats sur le projet d'autonomie auraient été interpellées. Ces mesures se distinguent apparemment de celles qui sont ordinairement et régulièrement prises contre les Palestiniens soupçonnés d'avoir participé à des attentats ou d'appartenir à des « *organisations illégales* » (la police militaire a encore annoncé le 29 novembre le démantèlement de trois « *réseaux terroristes* » dans le territoire de Gaza). Cette fois, les suspects interpellés semblent être uniquement interrogés sur leur activité politique. Ils sont tous connus pour avoir pris publiquement position, dans la presse arabe ou au cours de diverses réunions, contre l'application des accords de Camp David ou simplement pour avoir participé à celles-ci.

Deux mois d'agitation

Ces opérations de police paraissent destinées à empêcher sans doute le développement de l'agitation qui s'est manifestée presque librement pendant près de deux mois et a prouvé aux autorités israéliennes que la majorité de la population « politisée » en Cisjordanie et à Gaza rejetait formellement les solutions prévues à Camp David, revendiquant plus que jamais la création d'un Etat palestinien et indépendant, ainsi que la reconnaissance de l'O.L.P. (*le Monde* daté 24-25 septembre et du 6 octobre).

L'attitude israélienne s'est subitement durcie, alors que depuis le printemps dernier, sur l'initiative du ministre de la défense, M. Ezer Weizman, l'administration militaire avait paru mener une politique d'apaisement en faisant preuve d'une plus grande souplesse. Au début du mois de mai, l'un des principaux responsables militaires en Cisjordanie, le général David Hangoel, a été limogé ; des mesures de clémence avaient été prises et des relations meilleures nouées avec les maires les plus nationalistes.

En tolérant, depuis le sommet de Camp David, l'organisation de toute une série de spectaculaires réunions politiques dans les principales villes des territoires, le gouvernement israélien avait confirmé cette impression. Mais avec la décision de revenir à une application stricte de la réglementation (toute réunion publique doit être soumise à autorisation préalable), après le dernier meeting qui a eu lieu à Naplouse le 7 novembre, la situation a brusquement changé. Ce qui laisse supposer que le gouvernement israélien a été vivement déçu par la réaction des Palestiniens à la politique de détente respectée dernièrement. Ce raidissement n'est peut-être pas non plus étranger au fait qu'Egyptiens et Américains pressent Israël de prévoir dès maintenant la mise en place d'un régime d'autonomie dénoncé dans les territoires occupés.

FRANCIS CORNU.

L'O.L.P. POURSUIVRA SA LUTTE SUR LE PLAN POLITIQUE déclare M. Ibrahim Souss

La Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien a été marquée, mercredi 29 novembre, à Paris, au siège de l'UNESCO, par une intervention du directeur général, M. Amadou Mahtar M'Bow, qui a donné lecture d'un message de M. Kurt Waldheim, et par un discours de M. Ibrahim Souss, chef du bureau de l'O.L.P. à Paris, et représentant de cette organisation auprès de l'UNESCO.

M. Souss, qui prenait pour la première fois la parole devant le conseil exécutif de l'UNESCO depuis l'assassinat de son prédécesseur, Ezzedine Kalak, en août dernier, a prononcé un discours d'une haute tenue consacré tout entier à l'histoire du mouvement palestinien depuis 1956. Il n'a pas abordé la situation actuelle dans un souci de modération.

C'est dans le même souci, comme il devait nous le confirmer lui-même, que l'O.L.P. avait organisé à l'occasion de la journée de solidarité une exposition sur la civilisation palestinienne (*le Monde* du 30 novembre). « *Une telle exposition ne pose de problème à personne*, a-t-il déclaré. *Elle est simplement destinée à rappeler l'existence du peuple palestinien et l'impossibilité de donner une solution durable au conflit du Proche-Orient sans satisfaire ses droits. Mais c'est sur le plan politique que l'O.L.P. poursuivra sa lutte.* » — R. D.

LES DROITS DES MINORITÉS

Une lettre ouverte à M. Waldheim

Voici le texte d'une lettre ouverte de M. Gérard Chaliand, secrétaire général du groupement pour les droits des minorités, à M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies :

Il s'est tenu, le 29 novembre, conjointement à New-York et à Genève, une Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, sous l'égide de l'Organisation des Nations unies. A cette occasion, permettez-moi d'attirer votre attention sur quelques faits qui me paraissent graves.

Il est regrettable que les organisations ne disposant pas de structures étatiques et qui peuvent s'exprimer à l'ONU, soient, à l'heure actuelle, réduites à un total de quatre : les Namibiens, les Palestiniens, les nationalistes noirs de Rhodésie et d'Afrique du Sud. Aucun autre mouvement, aucune minorité discriminée ou opprimée ne peut faire entendre sa voix, dans la mesure où il faut, pour cela, être coopté par des Etats ou par une organisation régionale, telles la Ligue arabe ou l'Organisation de l'unité africaine. Silence pour tous les autres.

A une époque où il est devenu courant de se référer aux Droits de l'homme, n'est-il pas grave que les hommes en groupes aient moins de droits que les individus, lorsqu'ils ne sont pas dotés d'un Etat ?

A une époque où la communauté mondiale réprouve le crime de génocide et où celui-ci est considéré comme un crime contre l'humanité, n'est-il pas grave que l'un des trois génocides commis au cours de ce siècle, celui du peuple arménien, perpétré dans le cadre de l'Empire ottoman, en 1915, soit contesté au sein d'organisations internationales ?

En effet, le paragraphe 30 du rapport de la sous-commission des droits de l'homme pour la prévention des mesures discriminatoires et la protection des minorités, qui faisait état, en 1973, du génocide des Arméniens, a été supprimé au cours des débats du même organisme tenus à Genève les 14 et 15 septembre 1978. Or, rappelons-le, il s'agit d'une commission qui prépare un rapport définitif sur la prévention et la répression du crime de génocide qui sera soumis à la commission des Droits de l'homme de l'ONU.

Ne pensez-vous pas qu'il est inadmissible — comme il est inadmissible de mettre en doute l'holocauste des juifs et celui des tziganes — qu'un organisme comme les Nations unies transige avec l'existence d'un génocide attesté, en son temps, par d'indiscutables autorités ?

★ Le Groupement pour les droits des minorités (12, rue Honoré-Chevalier, 75005 Paris) est présidé par Mme Françoise Giroud et M. Alfred Kastler et patronné par Mme Germaine Tillion, MM. Jean Malaurie, Edgar Morin, Maxime Rodinson, Paul Thibaud et Pierre Vidal-Naquet.

LA NÉGOCIATION ISRAÉLO-ÉGYPTIENNE

Le président Sadate adresse un message personnel à M. Begin

De notre correspondant

Le président Sadate est « prêt à reprendre les négociations avec Israël », a déclaré, mercredi après-midi 29 novembre, l'envoyé spécial du président Carter au Proche-Orient, le sénateur Robert Byrd, à l'issue d'un entretien avec le chef de l'Etat égyptien. Il a exprimé la conviction que celui-ci n'« épargnera aucun effort pour parvenir à une paix juste et durable au Proche-Orient ». M. Byrd a assuré que l'objectif du président Carter est de parvenir à une « paix globale » dans la région.

Le Caire. — Le ton de la presse officieuse du Caire est modéré, voire neutre, ce jeudi matin, alors que le premier ministre égyptien, M. Mustapha Khalil, est attendu dans l'après-midi à Washington, après une escale à Paris, porteur de deux messages du raïs, l'un pour le président Carter, l'autre pour M. Begin. Les Etats-Unis seront chargés de transmettre au premier ministre israélien la missive qui lui est destinée. Le fait que M. Sadate ait choisi d'écrire aussi à M. Begin est interprété dans la capitale égyptienne comme un nouveau signe de la volonté du raïs de détendre l'atmosphère.

Cependant, les deux messages du raïs contiennent « *la position définitive* » de l'Egypte. Elle n'aurait pas renoncé à exiger un « *lien chronologique* » entre l'évolution de la situation au Sinaï et dans les territoires palestiniens. Ce calendrier pourrait figurer dans un échange de lettres annexe au traité de paix et ayant force d'accord international. Son exécution serait garantie par les Etats-Unis. Le Caire est en tout cas prêt à revenir à la table des négociations.

Après son bref séjour aux Etats-Unis, le chef du gouvernement égyptien se rendra successivement à Bucarest, à Begrade, à Vienne, à Bonn, à Londres et vraisemblablement de nouveau à Paris. De son côté, le général Hassan Touhami, vice-premier ministre à la présidence et confident du raïs, vient de se rendre au Maroc, tandis que le vice-président de la République, le général Hosni Moubarak, quittera dans quelques jours Le Caire pour visiter trois autres pays arabes qui soutiennent l'Egypte : le Soudan, le Yémen du Nord et Oman. D'autre part, une reprise à un haut niveau, dans les prochains jours, des rapports politiques égypto-saoudiens n'est pas à écarter.

Le tourbillon diplomatique a donc de nouveau repris, pendant que le raïs attend, pour la énième fois, qu'une intervention de la Maison Blanche fasse redémarrer un processus de paix, dont chacun ici estime que sauf retournement complet de la situation, il ne peut plus ne pas aboutir. L'entrée de M. Khalil dans le petit groupe de dirigeants qui s'occupent des affaires proche-orientales (MM. Sadate, Moubarak, Touhami, Hassan Ali et Boutros-Ghali) révèle que les problèmes diplomatiques ont toujours le pas au Caire sur les questions internes. Jamais associé, sauf lors du voyage du raïs à Jérusalem, au règlement du dossier arabo-israélien, M. Khalil avait été nommé premier ministre le mois dernier avec pour unique et vaste mission de restaurer l'économie de paix. La voilà propulsé maintenant dans les problèmes des rapports triangulaires Le Caire-Washington-Tel Aviv.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

LA VISITE DU PRÉSIDENT SARKIS A PARIS

Des partenaires chaleureux mais déçus ou déroutés

La « *visite de travail* » du président Sarkis à Paris s'est achevée, mercredi 29 novembre, dans un climat chaleureux pour ce qui est des sentiments éprouvés, mais jugé « *décevant* » par une partie de l'opinion libanaise, et qui a laissé les dirigeants français plutôt déroutés par l'attitude de leurs partenaires. Si la France, comme l'a déclaré d'emblée M. Giscard d'Estaing, se veut « *disponible et solidaire* », elle n'a, en effet, pas obtenu d'éclaircissements et même d'indications encourageantes ou précises sur le « *consensus national* », qu'elle juge prioritaire par rapport à toutes les actions extérieures en faveur du Liban.

En fait, ce n'est un secret pour personne que le cabinet libanais est divisé, et cette situation a encore accentué la réserve naturelle du président Sarkis, proche à certains égards de l'effacement volontaire. La brièveté évasive de sa réponse à M. Raymond Barre, dont il avait visiblement gommé tout aspect politique, le fait que sa conférence de presse de mercredi se soit bornée à une « *déclaration* », l'absence de communiqué commun qu'impliquait le choix de la formule « *visite de travail* », ont renforcé cette impression.

Pour sa part, la France souhaitait monter une opération diplomatique impliquant le soutien américain, l'appui moral du Vatican et l'engagement des « *pays frères* » arabes que sont la Syrie et l'Arabie Saoudite, dont le rôle s'accroît visiblement à Beyrouth. Les avances dans ce sens n'ont pas trouvé grand écho. Les divergences de vues très nettes entre le chef du gouvernement, M. Selim el Hoss, et le ministre des affaires étrangères, M. Fouad Boutros, ainsi que la difficulté qu'éprouve M. Sarkis à les arbitrer, interdisaient une réponse claire. Du moins la partie libanaise a-t-elle insisté sur la nécessité absolue d'une « *entité palestinienne* » pour réduire les conséquences « *déstabilisatrices* » de l'implantation des Palestiniens au Liban.

M. Sarkis a d'ailleurs dit mercredi que « *cette implantation ne peut être envisagée en aucune circonstance* ». En fait, même dans l'hypothèse la plus favorable, il faudra toujours régler les modalités pour de très longues années, de la présence d'une partie importante de la communauté palestinienne au Liban. La partie française n'a reçu aucune information sur les intentions réelles de ses hôtes à propos d'un problème qui ne peut être éludé.

L'incertitude quant aux effets de la paix israélo-égyptienne sur la crise libanaise a pesé sur les conversations de Paris. Il semble, en outre, que la partie musulmane de l'opinion libanaise n'y ait pas fait connaître nettement ses positions, renvoyant la balle dans le camp syrien.

Si tout consensus politique — et donc la « table ronde » souhaitée par Paris, — semble encore bien lointain, du moins les problèmes bilatéraux franco-libanais se présentent-ils sous un aspect très favorable. La France aidera largement Beyrouth sur le plan militaire, notamment en matière de formation de personnel, et son assistance financière, qui s'était traduite par un protocole de 240 millions de francs en juillet dernier reste acquise. Mais cela ne saurait suffire à sortir du cercle vicieux d'une situation où l'étranger attend de l'Etat libanais qu'il se définisse, et où les Libanais espèrent de l'extérieur qu'il supplée à leur impossibilité à s'entendre.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

DIPLOMATIE

Le Front Polisario accuse les Marocains d'avoir coulé un chalutier espagnol

Un porte-parole du Front Polisario a affirmé, mercredi 29 novembre, à New-York, que son organisation n'avait aucune responsabilité dans l'attaque d'un chalutier espagnol qui a coûté, mardi, la vie à huit pêcheurs originaires des Canaries. « Nous avons reçu des informations selon lesquelles le Maroc préparait une série d'actions pour saboter les relations entre l'Espagne et le Sahara occidental ; celle-ci est la première », *a ajouté le porte-parole.*

A Madrid, le gouvernement a annoncé, mercredi soir, l'ouverture d'une enquête pour découvrir « l'origine de ces faits et l'identité de ses auteurs ».

De notre correspondant

Madrid. — Le mardi 28 novembre, huit pêcheurs originaires des Canaries ont été tués alors qu'ils se trouvaient à quelque 2 milles marins au large du cap Cabino, au nord d'El-Aioun, localité de l'ancien Sahara espagnol sous juridiction marocaine. La nouvelle n'a été donnée que mercredi, lorsque les trois seuls survivants de la tuerie ont été recueillis par un bateau de pêche.

Selon les communiqués des autorités maritimes, les pêcheurs, embarqués sur le bateau *Cruz-del-Mar*, ont été attaqués, mardi soir, par une vingtaine d'hommes vêtus de tenues de plongée et armés de mitraillettes, qui étaient à bord d'un bateau pneumatique. Les assaillants leur ont dit que ces eaux n'étaient pas les leurs, et, après les avoir alignés sur le pont, ils ont tiré sur eux à bout portant. Trois des pêcheurs ont pu sauter à l'eau. Sept autres (morts probablement) ont disparu. Seul le cadavre du patron de l'embarcation a été repêché. Les agresseurs parlaient espagnol. Ils ont jeté une bombe sur le *Cruz-del-Mar* pour le couler.

Le communiqué officiel publié, mercredi, à Madrid indique que des éclaircissements ont été demandés aux autorités de Rabat, et que le gouvernement espagnol a exprimé « *sa préoccupation et son étonnement devant la répétition de faits survenus dans des eaux sous juridiction marocaine* ».

Le gouvernement madrilène a consenti il y a un mois et demi le geste que les combattants sahraouis attendaient depuis longtemps : reconnaître le Front Polisario comme « *seul et légitime représentant du peuple sahraoui en lutte* ». Cette formule figurait, en effet, dans le communiqué signé à la mi-octobre, en Algérie, par M. Javier Ruperez, responsable de la politique étrangère de l'Union du centre démocrate, avec M. Salem Uld Salek, ministre de l'information sahraoui.

Jusqu'alors, le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Marcelino Oreja, qui avait affirmé à plusieurs reprises que le Polisario n'était pas le seul représentant du peuple saharien. Le ministre n'a pas eu à se dédire. C'est son ancien chef de cabinet, devenu secrétaire des relations internationales du parti gouvernemental, qui a été envoyé en Algérie par M. Adolfo Suarez pour sortir de l'impasse les relations avec ce dernier pays.

Depuis la fin de 1977, en effet, Alger et Madrid étaient en froid. Les ambassadeurs avaient été rappelés dans leurs pays respectifs. Le gouvernement Boumediène avait livré à l'O.U.A. une bataille contre le gouvernement Suarez à propos des Canaries, qu'il présentait comme une colonie de l'Espagne. Le but des Algériens était d'infléchir la politique de Madrid à propos du Sahara. Ils y ont réussi. D'août à octobre, M. Javier Ruperez s'est rendu quatre fois à Alger, avec pour mission de « renouer le dialogue ». A la fin de son dernier voyage, il obtint en échange de la reconnaissance du Polisario la libération d'un équipage de pêche canarien que le Front avait capturé six mois plus tôt au large du Sahara.

M. Ruperez justifie le tournant qui a été pris par la nécessité d'assouplir la politique espagnole à l'égard de l'Algérie, jusqu'alors trop rigide. « *Contrairement à ce que disent les Marocains*, explique-t-il, *le peuple sahraoui existe, et le Polisario n'est pas une invention algérienne.* »

CHARLES VANHECKE.

M. NIXON A REÇU UN MESSAGE DE L'ÉLYSÉE

M. Richard Nixon devait prendre la parole ce jeudi 30 novembre, au cours d'un débat organisé par le club de discussion de l'université d'Oxford. Le premier ministre britannique, M. James Callaghan, a indiqué qu'il n'avait nullement l'intention de recevoir l'ancien président, qui est arrivé mercredi à Londres.

En quittant Paris, M. Nixon a déclaré qu'il avait reçu un « *très gentil message* » de M. Giscard d'Estaing. Il s'agit d'un message téléphonique de bienvenue émanant d'un collaborateur du président de la République.

Mme Nixon, de son côté, a reçu une corbeille de fleurs. « *C'était de la part de M. Giscard d'Estaing une attention très délicate. C'est un homme qui est toujours très attentionné* », a ajouté M. Nixon. On se refuse à l'Elysée à tout commentaire sur cette visite « privée ».

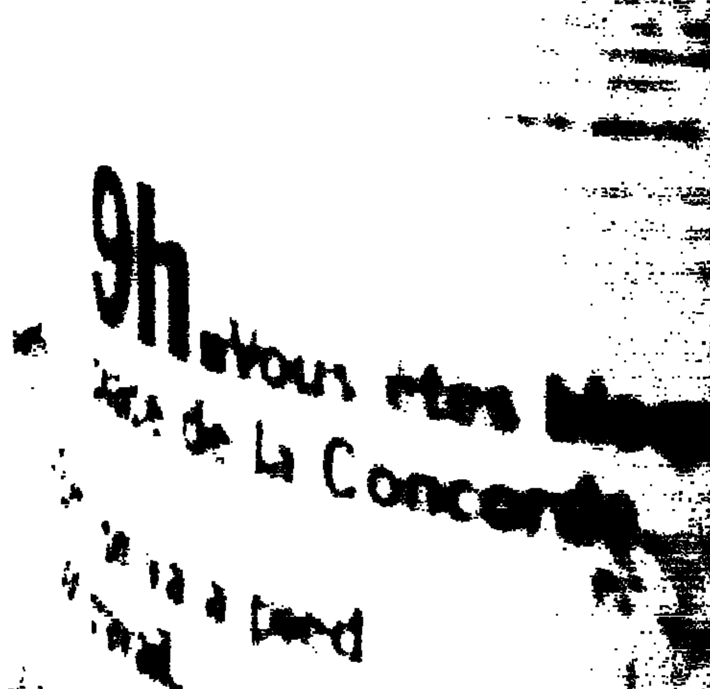
M. Nixon a déclaré qu'il avait également reçu des messages de MM. Maurice Schumann et Michel Jobert.

● *Le problème namibien.* — « *De nouvelles difficultés ont surgi* », a déclaré M. Pik Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, après son entretien du mercredi 29 novembre (le cinquième depuis son arrivée à New-York lundi) avec M. Waldheim, secrétaire général de l'O.N.U., sur l'indépendance de la Namibie.

L'Assemblée des Nations unies a, d'autre part, adopté, par 92 voix contre 19 et 20 abstentions, une résolution condamnant « *l'encouragement* » que donneraient les pays de l'OTAN aux régimes universitaires blancs d'Afrique australe. Cet « *encouragement* » résulterait des « *relations diverses* » que ces pays entretiennent avec les régimes blancs. La même résolution demande à la France de reconnaître Mayotte comme partie intégrante des Comores. — (*A.F.P., Reuter.*)

● *Le conflit entre la Tanzanie et l'Ouganda.* — La presse de Dar-Es-Salaam a publié mercredi 29 novembre les informations de source officielle dénonçant la présence de troupes ougandaises sur le territoire tanzanien. Le président Nyerere ferait face à la pression de son état-major qui a acheminé plusieurs milliers d'hommes vers la région frontalière pour riposter à l'humiliation que lui a infligée le président Amin en occupant, pendant quinze jours, une portion du territoire tanzanien.

La situation dans la région demeure confuse tandis que, selon un proche collaborateur du président ougandais, celui-ci est « introuvable » depuis quarante-huit heures. — (*Corresp.*)



EUROPE

LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

Union soviétique

LA SESSION DU SOVIET SUPRÊME

Les objectifs du plan quinquennal ne pourront être tous atteints

De notre correspondant

Moscou. — Le discours prononcé le mercredi 29 novembre par M. Baïbakov, président du Gosplan, pendant la session du Soviet suprême, a confirmé d'une part que les objectifs globaux du dixième plan quinquennal ne seraient pas atteints, et d'autre part que l'économie soviétique est toujours en butte aux mêmes difficultés.

Certes, la croissance de la production industrielle devrait être plus rapide en 1979 que cette année, mais cette légère accélération (5,7 % contre 5 %) ne suffira pas, loin de là, à compenser le retard accumulé au cours des trois premières années. Même si cet objectif était atteint, la croissance moyenne de l'industrie soviétique sur quatre ans ne serait que de 5,3 %, alors que la moyenne nécessaire à la réalisation du plan est de 6,5 %. Il faut encore remarquer que l'industrie de l'U.R.S.S. se développe en dents de scie, les années de faible croissance alternant avec les années de croissance moyenne. Malgré les appels à l'émulation socialiste, les encouragements à travailler mieux, et les menaces pour les retardataires, la faible productivité est le problème essentiel de l'économie.

La priorité dans le plan de 1979 reste aux industries de base, dont la production devrait augmenter sensiblement plus vite que la moyenne. La production de la construction mécanique et de l'industrie de transformation des métaux devrait progresser au rythme de 8,2 %, rythme inférieur *aux prévisions du plan*, mais très supérieur à celui prévu pour le « groupe B » (industrie des biens de consommation), qui est toujours inférieur à la moyenne de la croissance globale (5,4 % contre 5,7 %).

En 1978, les objectifs du plan ne seront réalisés ni pour l'extraction du pétrole et des condensats de gaz (572,5 millions de tonnes contre 575) ni pour celle du charbon (739 millions de tonnes contre 746). On comprend dans ces conditions les campagnes de plus en plus fréquentes en faveur des économies d'énergie et de combustibles.

Le coût de l'inflation occidentale

Dans un domaine au moins, les objectifs du plan ont été dépassés : celui du commerce extérieur, dont le volume sera dès cette année supérieur à celui prévu pour 1980. Mais cette « avance » n'est pas obligatoirement un signe de bonne santé pour l'économie soviétique. En fait, l'U.R.S.S., dont une grande partie du commerce se fait avec les pays capitalistes, a souffert de l'inflation occidentale. Les équipements achetés à l'étranger coûtent de plus en plus cher et M. Baïbakov a de nouveau insisté pour qu'ils soient mis en service le plus rapidement possible afin d'éviter une immobilisation des capitaux. Le président du Gosplan a encore annoncé que le salaire mensuel moyen des ouvriers et employés atteindrait en 1979 163 roubles contre 159 cette année, celui des kolkhoziens 116 roubles contre 107.

Devant le comité central, M. Brejnev avait déclaré que 31 millions de salariés — sur une population active d'environ 90 millions — verraient leurs rémunérations *améliorées au cours* de l'actuelle période quinquennale. Alors que la crise du logement continue à sévir, la surface construite l'année prochaine sera à peine supérieure à celle de cette année : 112 millions de mètres carrés contre 110.

Enfin, présentant le budget devant le Soviet suprême, M. Garbouzov, ministre des finances, a annoncé que les dépenses militaires resteraient en 1979 au même niveau que cette année, soit 17,2 milliards de roubles. On peut cependant se demander si cette stabilité officielle est vraiment compatible avec l'objectif du « *renforcement du potentiel de défense* » annoncé par le responsable du Plan.

DANIEL VERNET.

LES REMANIEMENTS A LA TÊTE DU P.C.

Souvenez-vous de Constantin Tchernienko

Les lois de la biologie sont implacables, même en Union soviétique. Il est donc normal qu'on s'interroge une fois de plus sur la succession de M. Brejnev, à la lumière des promotions et disgrâces qui ont précédé l'actuelle session du Soviet suprême. D'autant plus que les informations concernant un affaiblissement de la santé du secrétaire général sont maintenant confirmées par certains officiels soviétiques, qui reconnaissent que M. Brejnev n'est plus capable de se concentrer que « *quelques heures par jour* ».

Des mutations intervenues au cours du plénum du comité central tenu lundi 27 novembre, il faut surtout retenir l'entrée de M. Constantin Tchernienko au bureau politique (1). Elle apparaît infiniment plus significative que le limogeage de M. Cyrille Mazourov, auquel on ne pouvait plus promettre une brillante carrière depuis déjà quelques années : pour avoir été donné comme le successeur « probable » de M. Kossyguine à la tête du gouvernement pendant plus de dix ans, M. Mazourov avait fini par perdre toute crédibilité. Promu de l'époque khrouchtchévienne, il avait, d'autre part, la *même tare que les grands limogés* des dernières années (MM. Chélépine, Polianski et Podgorny) : il ne devait rien à M. Brejnev.

Il en va tout autrement de M. Tchernienko, qui a patiemment progressé pendant une trentaine d'années dans la hiérarchie soviétique à l'ombre de M. Brejnev. Cet homme de soixante-sept ans, qui n'est entré au comité central qu'en 1971 et au secrétariat qu'en 1976, doit tout à son protecteur. Conseiller écouté du secrétaire général, il a occupé longtemps des fonctions stratégiques au comité central où il dirigea, de 1965 à 1976, la section des affaires générales dont dépend la carrière de bon nombre de membres de l'appareil.

On aurait tort de ne voir dans la spectaculaire promotion de M. Tchernienko qu'un geste destiné à honorer et remercier un fidèle serviteur. D'ores et déjà, M. Constantin Tchernienko apparaît, en effet, comme le candidat de M. Brejnev à sa propre succession. N'est-il pas l'un des trois membres du bureau politique à être également membre du secrétariat du parti ? Les deux autres sont M. Souslov, toujours extrêmement influent sans doute, mais qui a le tort d'être âgé de plus de soixante-seize ans, et M. Kirilenko, certes ami de M. Brejnev, mais âgé de plus de soixante-douze ans, et qui ne pourrait donc, dans la meilleure des hypothèses pour lui, que jouer un rôle transitoire. *Force est donc de constater que* M. Tchernienko est bien le dauphin désigné et qu'il comble ainsi un vide créé en juillet dernier par la mort subite de Fedor Koulakov, un fidèle de M. Brejnev, qui occupait, lui aussi, un fauteuil au bureau politique et au secrétariat du parti.

Un scénario fragile

Que M. Tchernienko ait plus de soixante-sept ans ne peut le disqualifier qu'aux yeux d'observateurs bien inattentifs de la vie politique soviétique : au pays de la gérontocratie, un âge aussi avancé ne constitue aucunement un handicap. Il rassurerait plutôt un personnel politique qui se souvient toujours des inconvénients des règnes trop prolongés. Au demeurant, M. Tchernienko n'a jamais que l'âge moyen des membres du bureau politique...

La désignation indirecte de M. Tchernienko ne signifie nullement, cependant, qu'il terminera sa vie en tant que secrétaire général. Jamais, en Union soviétique, les successions n'ont été ce que les partants auraient voulu qu'elles soient : Lénine, dans son fameux testament, mettait en garde ses compagnons contre Staline ; Staline n'avait sans doute jamais rêvé d'un Khrouchtchev, et ce dernier ne s'attendait certainement pas à être éliminé au profit d'un Brejnev. C'est dire qu'il y a peu de chances pour que le scénario qui commence à se dessiner puisse se dérouler harmonieusement jusqu'à son terme.

Il est peu probable en tout cas qu'il satisfasse pleinement des hommes comme M. Andropov, lui aussi membre du bureau politique (mais également chef du K.G.B., ce qui pourrait se révéler comme un obstacle décisif en ces temps où un certain nombre de pays affirment attacher une grande importance au respect des droits de l'homme), M. Gromyko, plus influent qu'un ordinaire ministre des affaires étrangères, M. Souslov, éternel mais influent nostalgique de l'idéoligie stalinienne, M. Oustinov, expert militaire venu du génie, et qui s'efforce d'assurer son contrôle sur l'armée en tant que ministre de la défense.

Deux jeunes loups, enfin, doivent ronger leur frein : M. Chtcherbitski, le premier secrétaire d'Ukraine, et surtout M. Romanov, le secrétaire de l'organisation de Léningrad, le benjamin du bureau politique — il n'a que cinquante-cinq ans, — qui passe pour un homme particulièrement déterminé, efficace et peu enclin à la mollesse. Il est significatif que ni l'un ni l'autre n'aient encore été pourvus de fonctions à Moscou, une étape traditionnellement indispensable dans la course au pouvoir.

JACQUES AMALRIC.

(1) Outre M. Brejnev, qui fêtera, le 19 décembre, son soixante-douzième anniversaire, le bureau politique comprend dorénavant MM. Andropov (né en 1914), Grichine, chef de l'organisation de Moscou (1914), Gromyko (1909), Kirilenko (1906) Kossyguine (1904), Kouaev, premier secrétaire du Kazakstan (1912), Romanov (1923), Chtcherbitski (1918), Souslov (1902), Tchernienko (1911), Oustinov (1908) et Pelche (1899).

Le différend entre Moscou et Bucarest

L'UNION SOVIÉTIQUE A DEMANDÉ LA CRÉATION D'UN COMITÉ COORDONNANT L'ACTIVITÉ DES ARMÉES DU PACTE DE VARSOVIE.

Le comité central du parti communiste roumain s'est réuni le mercredi 29 novembre à Bucarest. Il a approuvé à l'unanimité la position prise par M. Ceausescu à la réunion du pacte de Varsovie, à Moscou.

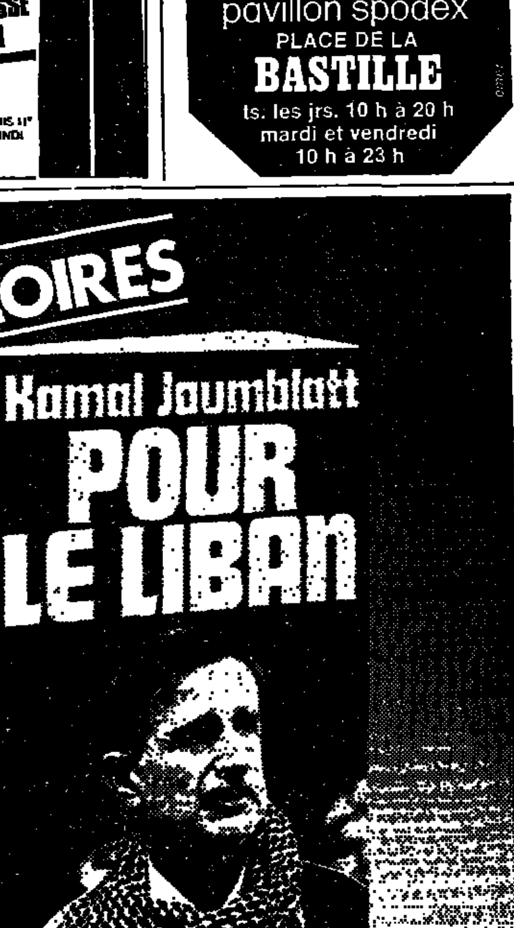
D'autre part, rapporte l'A.F.P. de Moscou, on apprend de très bonne source, que, dans un rapport présenté devant cette session du pacte de Varsovie, le maréchal Victor Koulikov, commandant en chef des forces armées de l'alliance, a fait trois propositions.

Il a d'abord suggéré la création d'un organisme militaire à niveau très élevé, coordonnant l'activité des armées alliées. Ce nouvel organisme aurait eu des attributions beaucoup plus larges que l'actuel commandement unifié du pacte. A son retour à Bucarest, M. Ceausescu a sans doute fait allusion à cette proposition quand il a déclaré :

« *Nous n'avons jamais cédé et nous ne céderons jamais à personne le droit d'engager l'armée roumaine dans une action militaire.* »

Les deux autres projets portaient sur une augmentation du budget militaire des pays membres et une coordination de ces budgets militaires.

Aucune indication n'est donnée sur l'ampleur de l'effort militaire *supplémentaire demandé* aux pays de l'Est, mais il semble important si l'on en juge par la réaction roumaine. « *Le maintien des capacités de défense doit avoir un caractère raisonnable, de sorte qu'il ne pèse pas sur le peuple et sur le pays et ne freine pas l'élévation du niveau de vie des masses populaires* », déclare le communiqué publié à Bucarest par l'instance suprême du parti roumain.



LE SYSTÈME MONÉTAIRE

La Grande-Bretagne n'adhérera pas le 1er janvier si ses partenaires ne font pas de concessions

déclare M. Healey aux Communes

De notre correspondant

Londres. — A moins que le sommet de Bruxelles ne décide, la semaine prochaine, de modifier substantiellement le projet de système monétaire européen (S.M.E.), la Grande-Bretagne n'y adhérera pas. Tel est l'essentiel du message indirectement adressé par M. Healey, chancelier de l'Echiquier, aux partenaires européens de la Grande-Bretagne dans son intervention du 29 novembre aux Communes. Une déclaration officielle du gouvernement est attendue ce jeudi 30 novembre, qui confirmera la position d'un « non, mais... » exprimée par M. Healey.

Le chancelier de l'Echiquier a implicitement indiqué que le gouvernement britannique ne s'opposerait pas à la création du S.M.E. et restait déterminé à participer activement aux négociations qui vont s'ouvrir. « *Que la Grande-Bretagne entre ou non dans le mécanisme des taux de change, nous restons intéressées fondamentalement aux plus larges aspects du S.M.E.* », a dit M. Healey.

Le chancelier de l'Echiquier ne pense pas que des décisions « *fermes* » seront prises la semaine prochaine, excepté sur le mécanisme des taux de change. « *Certes*, a-t-il ajouté, *un tel système bien conçu représenterait un progrès pour les objectifs communs de la Communauté, mais, en lui-même, il ne permettra pas d'atteindre ces objectifs.* »

Sans se faire d'illusions, M. Healey a indiqué que si les partenaires européens de la Grande-Bretagne faisaient les concessions lui permettant d'entrer dans le S.M.E., le gouvernement demanderait aux Communes de se prononcer par un vote de *confiance*, avant la mise en place du système prévu pour le 1er janvier.

Le débat des Communes, qui n'était pas sanctionné par un vote, était purement académique, mais il a permis de dégager une assez large unité de vues. Le gouvernement semble avoir rallié une nette majorité de parlementaires, de la gauche travailliste, anti-européenne (M. Healey avait déjà rassuré celle-ci au cours des entretiens qu'il a eus ces derniers jours avec l'exécutif du Labour et le groupe parlementaire) à de nombreux conservateurs, comme M. Maudling. Néanmoins, Sir Geoffrey Howe, au nom de l'opposition conservatrice, a déclaré que la participation de la Grande-Bretagne au système dès sa création pouvait se justifier, à condition qu'il soit bien conçu et durable.

Le *porte-parole conservateur* a noté que l'absence de la Grande-Bretagne du S.M.E. signifierait l'abandon de la direction du système à l'« *axe franco-allemand* », et risquerait de faire perdre à Londres toute influence pour obtenir des changements substantiels concernant, notamment, les transferts de ressources, les orientations de la politique agricole et la répartition du budget communautaire. Néanmoins, le S.M.E. aurait l'avantage de forcer la Grande-Bretagne à une politique monétaire plus rigoureuse, a concédé Sir Geoffrey Howe.

M. Healey a, par ailleurs, indiqué que le projet ressemblait trop au « *serpent* » actuel pour compenser, pour la Grande-Bretagne les risques d'une adhésion immédiate. Malgré plusieurs mois de discussions, a-t-il ajouté, certaines questions fondamentales n'ont pas été abordées, concernant notamment le rôle de l'ECU, les transferts de ressources, et les relations avec les autres monnaies. « *Les relations avec le dollar ont été à peine discutées* », a-t-il dit. — H. P.



LE DANEMARK SOUHAITE L'ADHÉSION DE LA SUÈDE ET DE LA NORVÈGE

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Les chefs de gouvernement des cinq pays nordiques se rencontreront dimanche 3 décembre, à *Copenhague*. Cette réunion permettra au nouveau premier ministre suédois, M. Ola Ullsten, de prendre contact pour la première fois avec ses quatre collègues. Qualifiée officiellement d'informelle, elle n'aura pas d'ordre du jour. Il est toutefois certain que les participants discuteront essentiellement du projet de système monétaire européen, comme viennent de le faire les ministres des finances des cinq pays nordiques, qui se sont rencontrés mercredi 29 novembre, également à Copenhague.

Mardi, M. Haekkerup, ministre danois de la coordination économique, a déclaré lors d'une conférence de presse que son gouvernement souhaitait vivement que la Norvège et la Suède puissent adhérer au S.M.E., ainsi que d'autres pays tels que la Suisse et les trois Etats méditerranéens candidats à l'adhésion à la C.E.E. Mais, M. Haekkerup a souligné que si le Danemark désire, dans le domaine monétaire, coopérer étroitement avec ses voisins scandinaves, il ne le fera jamais aux dépens de sa collaboration avec ses partenaires des Neuf. — C. O.

« L'HUMANITÉ » RÉPOND A M. JEAN RONY

M. Maxime Gremetz, membre du bureau politique du P.C.F., responsable de la politique étrangère, répond dans *l'Humanité* du 30 novembre à l'article de M. Jean Rony, membre du P.C.F., consacré à l'eurocommunisme face au scrutin du 10 juin, publié dans *le Monde* du 29 novembre. Après avoir noté que M. Rony « *se livre à une attaque en règle contre la politique de son propre parti, attaque que certains de nos camarades ressentiront comme un coup de poignard dans le dos* ». M. Gremetz écrit :

« *Des camarades, au sein du parti, font des remarques, expriment des critiques, voire des désaccords sur certains aspects de notre politique, sur l'activité et le fonctionnement du parti, c'est leur droit, ils l'utilisent et cela contribue aux améliorations toujours nécessaires.*

» Ici, il s'agit d'autre chose.

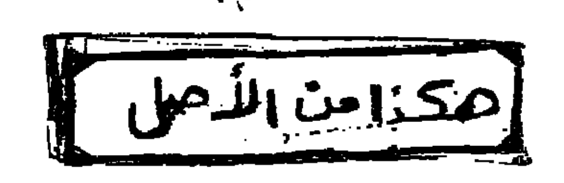
» *C'est la remise en cause de la ligne de notre vingt-deuxième congrès qui a placé la question de l'indépendance nationale au centre de ces travaux. (...)*

» *C'est la remise en cause par Jean Rony des décisions du dernier comité central de septembre qui a fixé l'orientation de la campagne électorale des communistes dans la perspective du scrutin de juin 1979. C'est inadmissible.*

» *Sous couvert de la troisième voie, Jean Rony, niant l'existence du socialisme dans le monde et présentant une rose image de la social-démocratie, nous propose une union sans contenu de classe, sans principe, dans laquelle les partis communistes serviraient de marchepied à la social-démocratie.*

» *C'est un vieux rêve qui ne se réalisera pas.* »

● *Le Comité d'initiative pour une campagne anti-impérialiste européenne* nous a indiqué, jeudi 30 novembre, que les personnalités qui l'ont fondé et qui le composent (*le Monde* du 30 novembre) appartiennent à différents mouvements sociaux, tels que le P.S.U., l'O.C.T., le Comité contre l'Europe germano-américaine. Le Comité d'initiative « *se déterminera sur les moyens les plus efficaces de poursuivre son action et sur la constitution éventuelle d'une liste élargie* ».



مكان الأصل

LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE

LE CORSET

(Suite de la première page.)

Les deux opérations ne sont pas, au reste, sans rapports. Si l'évolution conjoncturelle prouvait, en juin 1979 — date des élections européennes, — que le S.M.E. allait vers son déclin, nul doute que l'image de marque de l'Europe, déjà peu *brillante* serait ternie au point que les rangs des abstentionnistes grossiraient partout.

Cette fois, les initiateurs du nouveau système monétaire européen ont « mis le paquet », et notamment l'Allemagne. Jusqu'alors, elle n'avait pas voulu *entendre parler de la mise* en place d'un dispositif sérieux de coopération monétaire, sans que l'on mit sur pied, en même temps un système contraignant de rapprochement des politiques conjoncturelles des membres du Marché commun. Les habitués de Bruxelles se rappellent tout le poids que, du temps du ministre Schiller (1971-1972) et ensuite, les Allemands mettaient dans le mot de « synchronisation ».

Les Français avaient aussi leur mot : celui d'« approfondissement », qui devait balancer le phénomène d'élargissement de la Communauté du fait de l'arrivée de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et du Danemark. Et ils voyaient précisément du côté de la monnaie, et des réductions des marges de fluctuation des changes — *en attendant mieux* — un moyen de bien enraciner l'Europe, afin qu'elle ne s'envole pas vers une zone de libre-échange.

Ces joutes à coups de mots-symboles sont de l'histoire ancienne. L'Allemagne accepte maintenant sans conditions d'entrer *dans le « système monétaire européen »*. Ce n'est pas pour les beaux yeux de M. Giscard d'Estaing que le chancelier Helmut Schmidt a laissé tomber l'antienne de son pays, mais parce qu'il ne pouvait plus supporter — nous l'avons dit — la manière jugée irresponsable, dont *M. Carter menait la barque* économique américaine et plus précisément sa stratégie du dollar qu'Yves Laulan a fort justement *appelé la « politique du* yo-yo ».

Des risques pour les Allemands

Entre le risque d'être entraîné là où il ne voudrait pas par les « pays faibles » du « système monétaire européen » et celui d'être soumis aux caprices de la gestion des affaires publiques aux Etats-Unis, M. Helmut Schmidt a choisi. Ce n'est pas que l'appartenance au S.M.E. soit sans risques pour les Allemands : il suffit de constater les réticences de personnalités aussi influentes que M. Eminger, président de la Bundesbank, ou certaines campagnes de l'opposition. Le danger essentiel est que, du fait de ses partenaires, incapables de redresser suffisamment la barre de leurs *économies*, l'Allemagne ne s'épuise à tirer sur ses réserves pour tenir la monnaie du voisin, achetant des francs, des lires, des livres sterling — si la Grande-Bretagne entre finalement un jour dans le système. Ce qui n'a pas pour seul effet de diminuer son matelas de devises mais de créer des contre-valeurs en marks, facteurs de hausses de prix.

Selon les observateurs allemands *les plus pessimistes*, le risque existe de transformer la C.E.E. en « Communauté d'inflation » par ce système, la République fédérale ne pouvant se garder de la contagion, comme elle le fait aujourd'hui. Inversement, et précisément pour lutter contre cette menace, l'Allemagne ne sera-t-elle pas tentée, selon les méthodes brutales mais efficaces qui sont les siennes, de provoquer chez elle une déflation, qui, ralentis*sant la croissance*, poserait des problèmes d'emploi plus graves non seulement à la République fédérale mais aussi à des pays, comme la France, qui commercent beaucoup avec elle ?

A moins que les contraintes du système rendent plus « vertueux » ceux qui avaient trop tendance jusqu'ici à laisser aller leur économie. Cette idée entre sûrement dans le calcul français. La maladie inflationniste est tellement endémique en France qu'un « corset européen » ne serait pas superflu. Le S.M.E. aiderait les gouvernements à mener une politique plus saine, c'est-à-dire qui se rapproche du modèle allemand. Mais n'est-ce pas faire trop crédit aux institutions, aussi sophistiquées soient-elles ? Pourquoi les effets d'une forte poussée de revendications sociales, ou les nécessités d'importations seraient-ils atté*nués par le nouveau système* ? Si un gouvernement national n'a pas *la force ou* la volonté de maintenir les équilibres fondamentaux, il ne faudra pas longtemps pour que le S.M.E. éclate ou qu'en tout cas le pays affaibli en sorte, comme il sortait jadis du « serpent ».

Nous sommes parvenus en effet à cette croisée des chemins où le « corset européen » — faute de volonté politique — n'est pas assez puissant pour réduire sérieusement les laxismes nationaux, et où d'autre part, ce même « corset » est indispensable pour faire avancer l'Europe plus vite.

Quatre directions

Pour sortir de ce cercle vicieux, il faudrait que l'on puisse constater dans les mois à venir des progrès dans quatre directions :

1) Rapprochement des taux d'inflation. Il est certain que depuis deux ans, les écarts entre les rythmes de hausses de prix dans l'Europe des Neuf se sont amenuisés. Il n'en reste pas moins *qu'aujourd*'hui l'inflation est trois fois plus forte en France qu'en Allemagne. Cela ne saurait durer sans créer des perturbations violentes dans le système monétaire européen ;

2) Convergence des politiques budgétaires. Un pas en ce sens a été fait lors de la rencontre de Brême *les 6 et 7 juillet 1978. De*vant les ravages de la crise et ses conséquences sur l'emploi, un accord a été réalisé sur l'utilisation des dépenses publiques pour provoquer un petit effet de relance (la France a pu ainsi faire passer son déficit pour une action de type keynésien !) Mais les procédures de concentration conjoncturelle restent encore très floues ;

3) Transfert de richesses vers *les régions pauvres. Depuis trois* ans un Fonds régional — constitué après quels laborieux efforts ! — fonctionne, mais ses interventions sont plutôt symboliques ;

4) Assurance de rapports stables entre monnaies des Neuf et dollar. Malheureusement cela ne dépend pas que de l'Europe, et celle-ci n'a pas suffisamment de poids pour infléchir beaucoup les décisions américaines dans un sens favorable à l'équilibre financier occidental.

Acte politique, le lancement du système monétaire international l'est aussi parce qu'il va ébranler la politique agricole commune, et réveiller sans doute chez les Anglais des désirs mal dissimulés jusqu'ici de faire éclater le système. La formule actuelle des « montants compensatoires » — destinée à corriger les effets de fluctuation des monnaies des Neuf *sur* les prix agricoles — serait en effet complètement bouleversée par l'introduction de la nouvelle unité — l'ECU — dans les comptes de la politique agricole commune. La France va donc demander de laisser l'agriculture en dehors du S.M.E., et de supprimer progressivement les « montants compensatoires ». Mais c'est cette fois l'Allemagne qui *craindra, de ce fait, une baisse* des revenus de ses agriculteurs.

Les chefs d'Etat et de gouvernement ne pourront se contenter, *vraisemblablement d'effleurer* ce dossier, ô combien épineux, de la politique agricole commune. Il est temps d'aller au fond des choses et que les Etats mettent toutes *les cartes* sur la table à cette occasion. D'autant plus que le problème des exportations agricoles de la C.E.E. vers les Etats-Unis a repris *toute* son acuité du fait des difficultés qui se sont élevées récemment lors des négociations du GATT.

Le Conseil européen des 4 et 5 décembre parait ainsi figurer parmi les plus importants qui se soient tenus jusqu'ici. Ses décisions, *comme le vote du* 10 juin 1959, ouvriront-elles pour l'élection de la nouvelle Assemblée des Neuf enfin un « nouvel âge » pour l'Europe, qui se traîne depuis des années sur des terrains marécageux, celui de l'Europe politique ?

PIERRE DROUIN.

LE PÉTROLE, SANG ET TOURMENT DU VENEZUELA

II. — Les enjeux du 3 décembre

Malgré les très confortables ressources que lui rapporte l'exploitation du pétrole, le Venezuela, cinquième producteur mondial, n'échappe pas encore aux *fatalités de la dépendance*. Des déséquilibres économiques et sociaux persistent (« le Monde » du 29 novembre). Mais le Venezuela est aussi l'un des rares pays démocratiques en Amérique latine. Des élections générales et une élection présidentielle ont lieu le 3 décembre prochain.

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Caracas. — Slogans, folklore, spots publicitaires dans la presse et à la télévision, durée, financement, style : la campagne électorale pour les élections générales du 3 décembre est nettement « américaine ». Ce n'est pas surprenant. Bien moins que Cuba — où l'*american way of life* reste fortement implanté malgré vingt ans de castrisme, — mais beaucoup plus que la Colombie voisine, le Venezuela est tourné vers les Etats-Unis. A Caracas, on joue au base-ball avec détermination alors que la passion pour les *toros* est modeste.

Comme aux Etats-Unis, le débat électoral est donc très long, hypothéquant les tâches de l'administration. Commencée en avril, la campagne devait s'achever le 30 novembre, trois jours avant la consultation. Des spécialistes nord-américains ont été engagés par les principaux candidats pour l'orchestration de leur propagande. Et d'abord par les deux rivaux du premier rang : MM. Luis Pinerua Ordaz, « casaque blanche », candidat à la présidence du parti d'Action démocratique (A.D.), au pouvoir, et Luis Herrera Campins, « casaque verte », candidat à la magistrature suprême du Copei (social-chrétien). Idéologiquement, rien d'essentiel ne sépare les deux hommes. Tous deux sont des modérés, pragmatiques et réformistes. Depuis trois mois, M. Herrera Campins reçoit les journalistes pour un petit déjeuner de travail chaque mercredi matin. Le déjeuner de presse de M. Pinerua a lieu tous les mardis... Il ne semble pas que cette méthode ait permis aux commentateurs vénézuéliens de se faire une idée plus précise des véritables « divergences » entre la ligne « blanche » et la ligne « verte ».

M. Pinerua, a la réputation d'un administrateur type. C'est un homme du sérail, discret, à l'allure réservée et presque froide, d'un talent oratoire limité, mais tenace, rusé, et surtout fin *connaisseur des forces et des faiblesses* d'un parti fondé il y a trente-sept ans. Il ne semble pas que ses activités passées aient particulièrement frappé les Vénézuéliens. M. Herrera Campins, ancien syndicaliste, semble plus proche de l'aile gauche d'un parti social-chrétien dont les premiers promoteurs s'inspiraient en 1936 de l'encyclique *Rerum Novarum* de Léon XIII, des théories de Jacques Maritain et des thèses phalangistes de Jose Antonio Primo de Rivera. Créé officiellement en janvier 1946, après dix ans de gestation, Copei est devenu une formation classiquement démocrate-chrétienne dont les groupes « syndicalistes » et « jeunes » affichent des préoccupations nettement progressistes et sociales.

Cordial, affable, avec une rondeur bonhomme dissimulant du caractère, M. Herrera Campins se réclame naturellement du « bilan » de la présidence Caldera (1969-1974), premier dirigeant de Copei. Sa nomination comme candidat officiel à la présidence a, semble-t-il, suscité quelques remous au sein de son parti. Même situation chez les *adecos* (1), où le choix de M. Pinerua, précédé cependant par une très large consultation des militants de base, dans la capitale et en province, a été en fait « voulu » par M. Romulo Betancourt, fondateur du parti, et deux fois à la tête de l'Etat, de 1945 à 1948 et de 1959 à 1964.

Dans la coulisse, Romulo Betancourt...

Septuagénaire, M. Betancourt a cinquante ans de vie politique derrière lui. Etudiant, il avait flirté avec le marxisme. Jeune dirigeant exilé, il avait adhéré au parti communiste de Costa-Rica. Chef du premier parti démocratique du Venezuela moderne, sa lutte contre les totalitarismes de gauche et de droite a été incessante. Président de la République de 1959 à 1964, son mandat a été marqué par une *serie de soulèvements armés* fomentés par des officiers de gauche et une guérilla urbaine et rurale d'inspiration et de soutien castristes.

Pour « survivre », il a dû *composer* avec l'Eglise, les forces armées, l'oligarchie et les Etats-Unis. Un comportement que M. Luis Beltran Prieto, ancien président du parti d'Action démocratique et actuel leader du Mouvement électoral du peuple (MEP), dénonce aujourd'hui avec aigreur. Mais si la démocratie vénézuélienne semble si robuste en 1978, elle le doit en grande partie à l'obstination et au courage de M. Betancourt, grièvement blessé en juin 1960 dans un attentat financé par l'ex-dictateur de Saint-Domingue, Trujillo. Anticastriste passionné, il lui arrive encore de traiter publiquement M. Fidel Castro de « gangster ». Ayant imposé, lorsqu'il était président, une ligne diplomatique qui recommandait la rupture des relations avec les régimes totalitaires « de droite et de gauche, ligne intransigeante et peu réaliste, il regrette, et le dit, les concessions faites dans ce domaine par les gouvernements qui lui ont succédé.

L'actuel chef de l'Etat, M. Carlos Andres Perez, a *été l'un des* très proches collaborateurs de M. Betancourt, son secrétaire privé et son ministre de l'intérieur pendant la lutte contre la guérilla. Patriarche autoritaire et peu enclin aux compromis, M. Betancourt n'apprécie pourtant pas davantage l'orientation tiers-mondiste et anti-impérialiste donnée à la politique vénézuélienne depuis 1975. Dans un pays où la corruption administrative est dénoncée par tous, M. Betancourt n'a connu qu'une seule passion : celle du pouvoir. Respecté, critiqué, encensé et redouté, il a prouvé en « poussant » la candidature de M. Pinerua qu'il contrôlait encore l'appareil du parti et la plupart des fédérations de province. Mais cette victoire est ambiguë. Elle a déçu certains hiérarques *adecos*, à commencer par les amis de M. Carlos Andres Perez qui *auraient préféré sans doute* un candidat plus représentatif, plus incisif, un « battant » comme M. Jaime Lusinchi, par exemple.

La victoire à l'élection présidentielle du 3 décembre de M. Pinerua, *adeco*, ou de M. Herrera Campins, *copeyano*, ne modifiera pas sans aucun doute l'ordre des priorités qui s'impose au Venezuela. Le changement dans la continuité est de toute manière assuré. Mais l'issue de ce duel va *conditionner* la stratégie des deux principales formations politiques pour l'échéance de 1983. L'ampleur exceptionnelle des moyens mis à la disposition des deux principaux candidats s'explique davantage par cet « enjeu » que par les « *choix de société* » *offerts* aux électeurs.

Un panneau lumineux de Copei, au-dessus de l'une des autopistes urbaines de Caracas, pose la question vingt-quatre heures sur vingt-quatre : « *Où sont les milliards de bolivars du pétrole ?* » L'ex-président Caldera confie en privé : « *Le service actuel de la dette extérieure représente les deux tiers du budget de mon dernier gouvernement...* » Vingt fois par jour, la télévision recommande le « *bon choix* » avec Luis Pinerua, « *exemple de capacité et de fermeté* ». Un dirigeant A.D. commente : « *Le peuple est vraiment adeco. Il y a un slogan dans la rue : « A Copei no se lo vio nada »* (de Copei on n'a rien vu...) » Vingt fois par jour, M. Luis Herrera, d'un air triste, a réclamé sans succès pendant plusieurs mois, un débat télévisé contradictoire à son principal concurrent. M. Pinerua a d'abord traité cette offre avec un mépris condescendant, puis s'est résolu à accepter. Le grand et seul débat *contradictoire de la campagne* doit avoir lieu le 30 novembre. Il s'agit de conquérir *in extremis* les quelque 20 % d'indécis. Pourcentage surprenant après six mois de campagne, la diffusion de millions de tracts, de brochures, d'affiches géantes. En 1973, à la veille du scrutin, la victoire de M. Carlos Andres Perez ne faisait déjà plus de doute. Cette fois, tous les augures annoncent une bataille serrée.

Qui regarde encore les placards sur les routes, les ponts, les arbres ? C'est une marée envahissante, qui promet, affirme ou séduit. Au cœur du territoire Amazonas, dans un village indien, nous avons retrouvé le portrait du candidat gouvernemental cloué sur la case du « capitaine » (2). Tous les candidats ont parcouru des milliers de kilomètres, sautant d'un avion dans une voiture, de Maracaibo, fief de Copei à Ciudad-Guayana, en passant par les *llanos*, l'Orient *pro-adeco* et les Etats industrialisés du centre, « arbitres » des élections. Chaque formation a sa couleur : rouge pour le parti communiste (P.C.V.), dont l'emblème est un coq ; blanc pour le parti gouvernemental A.D. ; vert pour Copei ; Orange pour le Mouvement vers le socialisme (MAS) (« *Oui, nous pouvons faire le socialisme* », affirment les banderoles du MAS) ; *rouge et noir pour* le Mouvement de gauche révolutionnaire (MIR), avec un slogan : « *Les mains propres* » ; le Mouvement électoral du peuple (MEP) a choisi le violet, et l'Union républicaine démocratique (U.R.D.) le jaune. Curieusement, la Croisade civique nationaliste (C.V.N.), qui se réclame vaguement de l'ex-dictateur Perez-Jimenez (renversé en janvier 1958), a opté pour le rose et une tête d'Indien, en quête sans doute d' « authenticité » nationale.

Les jeux d'état-major

A cette multiplication de sigles, correspondant à des partis « *traditionnels* » du Venezuela *démocratique*, il faut ajouter un outsider, le Mouvement de la cause commune, de M. Diego Arria, qui pourrait faire un bon score le 3 décembre et troubler la querelle entre les deux « grands » : A.D. et Copei. Ancien président du tourisme dans le gouvernement de l'ex-président Caldera, ancien ministre de l'information de M. Andres Perez, ex-gouverneur de Caracas, M. Diego Arria est jeune, dynamique, intelligent, séduisant et très ambitieux. Il se veut « *au centre* », mais parcourt avec entrain les *ranchitos* de Caracas persuadé que son électorat se situe « *d'abord chez les marginaux* ». Ses ennemis le traitent de « *Kennedyllon* » vénézuélien : un qualificatif qui ne lui déplaît pas trop. Ancien collaborateur de la Banque interaméricaine à Washington, il a gardé de nombreuses amitiés aux Etats-Unis. Il a le sens des formules : « *Nous sommes*, dit-il, *une société de pompiers ; nous éteignons les incendies, mais nous ne les prévenons pas...* » Sa femme, Tiki, l'accompagne dans ses tournées. Blonde, élégante et belle, elle ressemble à Eva Peron au faîte de sa gloire. Manifestement, la comparaison ne la choque pas excessivement.

Entré le dernier dans la course à la présidence, M. Diego Arria a *rapidement* marqué des points. Il dénonce la corruption, la bureaucratie envahissante et prône un « *renversement des priorités* » afin de répondre « *à la double pression des masses populaires et d'une classe moyenne en expansion mais frustrée* ». Très lié au président Carlos Perez, M. Arria est, en revanche, attaqué violemment par l'appareil du parti A.D. et les amis de l'ex-président Romulo Betancourt. Ceux-ci redoutent que Cause commune n'enlève des voix précieuses à M. Pinerua. Un bon score des partisans de M. Arria pourrait en tout cas permettre à M. Carlos Andres-Perez de tenter de reprendre en main l'appareil *adeco* après mars *1979 (lorsqu'il quittera la présidence)*.

Ces « jeux » d'état-major ne passionnent pas excessivement les *Vénézuéliens, dont les* sympathies politiques sont assez « stables » depuis vingt ans. Exception faite de l'« accident » de 1968 provoqué par une grave scission au sein de l'actuel parti de gouvernement, les *adecos* l'ont emporté, disposant d'une bien meilleure implantation en province, et comptant sur la fidélité des masses paysannes. A.D. dispose depuis 1975 de la majorité absolue au Congrès. Ce ne sera sans doute pas le cas dans le prochain Parlement. Mais le parti de M. Betancourt a toujours su se maintenir en pratiquant des alliances, et même à l'occasion une politique de consensus avec Copei.

La campagne a été remarqua*blement exempte d'incidents*. Beaucoup de couleur, de bruit, de rythmes de maracas, beaucoup de monde dans les réunions électorales du Zulia, de Carabobo, de Merida au pied des Andes, de Puerto-La-Cruz sur la côte caraïbe, dans les chantiers du vingt et unième siècle de Ciudad-Guayana, dans les oasis de Barquisimeto ou de la presqu'île de Coro, à San-Fernando-de-Apure, encerclée par les eaux des *llanos*, dans les nouveaux centres industriels de Valencia et de Maracay, mais aucun affrontement. En décembre 1963, des fusillades résonnaient dans Caracas le jour des élections. Les Vénézuéliens seraient-ils devenus très sages, *même blasés ? Conscients plutôt* d'appartenir à une nation riche (où chacun, même tout au bas de l'échelle, espère avoir « sa chance ») et à un îlot de « vraie démocratie » en Amérique.

Le Venezuela a *même eu son* petit « Watergate » : le scandale Carmona. Ramon Carmona Vasquez, avocat connu, a été assassiné le 28 juillet 1978 à Caracas. L'enquête officielle, assez molle, a pourtant mis en évidence des complicités au niveau de la police. Un juge, Alberto Martinez, soupçonné de « partialité », a été déplacé, et le directeur de la police criminelle, M. Manuel Molina Gasperi, a été arrêté fin septembre sur intervention personnelle du chef de l'Etat.

Le candidat de Copei n'a même pas tenté d'exploiter ce cas-type d'abus d'autorité » et de « corruption administrative ». « *Personne ici ne peut se permettre de lancer la première pierre* », a commenté le « sage » du parti A.D., M. Gonzalo Barrios, président du Congrès, membre de la « vieille garde » et du « groupe de Paris » (3). En revanche, Copei a amorcé une offensive contre la politique étrangère du gouvernement : le voyage en Guyana (ex-britannique) du chef de l'Etat (M. Carlos Andres Perez étant soupçonné d'être disposé à faire des concessions sur le problème des territoires en dispute de l'Essequibo) et sa prise de position violemment anti-Somoza en septembre, ont incité Copei à lancer un « cri d'alarme ». « *Jusqu'où veut aller C.A.P. ... ?* »

L'offensive a tourné court. L'opinion n'est pas tournée vers les questions étrangères. « *Il y a dix ans*, dit un professeur, *l'affaire du Nicaragua aurait provoqué des émeutes à Caracas. Aujourd'hui, rien...* » De fait, l'université centrale, hier bastion révolutionnaire et armé dans les années 60 contre le « pouvoir *adeco* » est calme. Une seule affiche dans les couloirs des *facs : sous les portraits des* principaux dirigeants de la gauche, une annonce, ironique et sceptique : « *On cherche un homme.* » Le candidat commun de la gauche aux élections municipales de 1979 ? L'Université, mais aussi bien des dirigeants « nouvelle vague » dans toutes les formations, de la gauche à la droite, estiment que les élections du 3 décembre sont sans doute les dernières d'un « cycle » commencé en *janvier 1958, et ils* préparent les regroupements et les choix des années 80.

Prochain article :

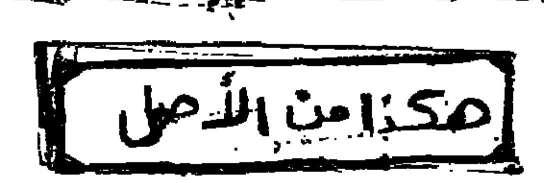
UNE OPPOSITION BIEN RAISONNABLE

(1) « Adecos », militants du parti d'Action démocratique.

(2) Dans le territoire Amazonas, au sud du pays, les villages indiens plus ou moins contrôlés par les fonctionnaires de la CODESUR (corporation du Sud) sont placés sous la responsabilité d'un « notable » appelé « capitaine ».

(3) Le « groupe de Paris » comprend plusieurs dirigeants ou militants du parti A.D., en particulier le poète Juan Liscano, MM. Gonzalo Barrios, Luis Esteban Rey et Machin, réfugiés en France pendant la dictature Perez Jimenez de 1948 à 1958.

● *M. German Hauser*, journaliste chilien expulsé du Venezuela en 1975, attend à Paris, où il réside, que son dossier soit examiné par le gouvernement de Caracas. Collaborateur du journal *El Mundo*, il avait protesté contre la sévérité des mesures d'ordre public prise à l'occasion d'un voyage du chah d'Iran. Il avait également critiqué le processus de la nationalisation du pétrole. La SIP (Société inter*américaine* de presse) est intervenue plusieurs fois en sa faveur, ainsi que le collège des journalistes de Caracas. En vain. M. Jorge Ollavaria, directeur de la revue vénézuélienne *Resumen*, en conflit avec les autorités de son pays et exilé aux *Etats-Unis*, vient de rentrer à Caracas. En revanche, il semble que le « cas » de M. German Hauser soit un peu oublié.



هكذا من الأصل

APRÈS LA CONVENTION DU P.S.

Le problème de l'« après-Defferre » est ouvertement posé dans les Bouches-du-Rhône

De notre correspondant régional

Marseille. — Les virulentes déclarations de M. Gaston Defferre, dirigées contre M. Michel Rocard, ont contribué à relancer au sein de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône un débat qui avait pris une certaine ampleur après les revers subis par le P.S. dans le département lors des dernières élections législatives. Ce débat porte en particulier sur l'organisation et le fonctionnement de la fédération jugés, par de nombreux militants, insuffisamment démocratiques.

La tutelle du maire de Marseille sur la vie locale du parti est moins bien supportée et le problème de « l'après-Defferre » est désormais ouvertement posé. *« Il est normal et sain que, lorsque des camarades ne sont pas d'accord, ils le disent »*, répond M. Defferre à ses « contestataires ».

La grogne qui se manifeste dans les rangs de sa fédération n'entame pas en effet la sérénité du maire de Marseille. Il explique que le « magistère » qu'il exerce dans le département est dû à de nombreux facteurs, liés à l'histoire même du parti et à sa propre carrière. *« J'ai acquis ici, à la mairie de Marseille*, souligne-t-il, *une autorité que m'ont apportée le temps et le travail. Personne ne me remplacera du jour au lendemain dans les prérogatives que je détiens aujourd'hui. »* Il poursuit : *« Voici comment se présentent les choses : je ne compte plus désormais m'engager dans des directions nouvelles. J'ai décidé, par exemple, de pas être candidat au Parlement européen, mais je serais heureux que Charles-Emile Loo représente notre région. D'un autre côté, la gestion de la ville de Marseille constitue une charge de plus en plus lourde et de plus en plus absorbante. Je veux me consacrer de plus en plus à ma ville. Peu à peu, je m'éloignerai de la vie politique nationale. Mais je ne suis pas pressé et je serai encore candidat à la présidence du groupe parlementaire socialiste en avril. »*

A ceux qui lui reprochent de s'être refusé, par deux fois, lors du choix de son suppléant aux élections législatives puis au moment de la désignation de son premier adjoint à la mairie de Marseille, de préparer concrètement sa succession au plan local, M. Defferre oppose les décisions de son parti. *« Il était convenu dans le parti*, explique-t-il, *que ceux qui pouvaient être appelés à siéger dans un gouvernement de gauche prendraient des femmes comme suppléantes, afin de les faire accéder à l'Assemblée nationale. Ce que j'ai fait tout comme Michel Rocard. »* Quant au fait que le poste de premier adjoint ne soit pas revenu à M. Loo, le maire de Marseille l'explique par la gratitude qu'il doit à Mme Rapuzzi, sénateur (1). Il décerne toutefois à M. Loo un satisfecit puisqu'il fait remarquer qu'avec lui *« l'après-Defferre à la fédération est assuré »*. *« Nous travaillons la main dans la main et nous sommes totalement solidaires*, ajoute M. Defferre. *Vous constaterez d'ailleurs, dans quelques mois, les effets de cette solidarité. »*

Quant aux critiques qui sont adressées à la fédération départementale du P.S., M. Defferre les considère comme émanant *« d'une poignée d'aigris »*. (...) *« Que j'exerce une influence, c'est évident, mais dire que j'utilise cette influence pour écraser les gens est complètement faux*, affirme-t-il. *Il existe dans la fédération une liberté de parole, une liberté d'action et de mouvement comme il en existe peu dans les autres fédérations. Qu'il y ait deux ou trois aigris, je n'y peux rien. »*

Deux séries de critiques

Encore floue et inorganisée, la contestation est cependant bien réelle dans la fédération des Bouches-du-Rhône, la plus puissante du P.S., avec quinze mille adhérents. Deux séries de critiques *sont formulées : celles qui tiennent* à l'organisation et au fonctionnement du parti et celles qui portent sur l'absence de véritable débat politique au fond et sur la prééminence des préoccupations d'ordre électoral.

Le détonateur du mécontentement actuel peut être daté des élections législatives et de la perte de deux sièges de député sur quatre. La grogne s'est manifestée par la mise en cause de l'appareil de la fédération en avril à Grans. Plusieurs décisions ont alors été prises pour renforcer les structures permanentes, décentraliser les responsabilités et développer les moyens d'information internes et externes du parti dans le département. Le 20 novembre à Vitrolles, lors d'une nouvelle convention fédérale, préparatoire à la convention nationale sur le règlement intérieur du P.S., M. Charles-Emile Loo a dressé un bilan, selon lui positif, de l'application de ces mesures. Peu avant *cette convention*, un *texte*, signé par trois autres militants, Mme Sylvette Tardits (Salon-de-Provence), MM. René Mathieu (Septèmes) et Michel Duboé (4e section de Marseille), avait pourtant posé en termes politiques les problèmes d'organisation du parti. *« Comment se fait-il*, écrivaient notamment les auteurs de ce texte, *que le P.S., depuis Epinay, ait amorcé dans toute la France un renouveau qui en a fait le premier parti de France et que, dans les Bouches-du-Rhône, bastion du socialisme, ce recul soit tel qu'il n'atteigne pas, aux dernières élections législatives, le score de la moyenne nationale ? La réponse est claire : c'est parce que, dans les Bouches-du-Rhône, le parti ne s'est pas renouvelé ; il fonctionne comme avant Epinay, avec les mêmes hommes que depuis la Libération, avec les mêmes tactiques que durant la guerre froide, avec les mêmes méthodes que sous la IVe République* (2). »

L'insuffisance de démocratie interne au sein de la fédération est plus particulièrement ressentie dans les sections de l'ouest de l'étang de Berre, dont le nombre ne cesse d'augmenter depuis la création de la zone de Fos, et qui s'estiment *« brimées »* par Marseille. *« Le poids de Marseille dans l'organisation du parti est tel*, se plaint le maire de Vitrolles, M. André Daudet, *qu'il nous est difficile de faire entendre notre voix, surtout si nous sommes en désaccord avec la ligne définie par l'appareil. »*

« L'apolitisme » de la fédération est dénoncé par les couches de militants venus au P.S. récemment. *« Le débat politique*, affirme M. Raymond Gardiol, adjoint au maire de Bouc-Bel-Air, *est constamment escamoté. Nous voulons une fédération politiquement majeure et non une machine électorale »*.

Il est au demeurant difficile de saisir l'ampleur de la contestation. Lors de la convention fédérale de Vitrolles, un vote demandé *par les sections du canton* de Salon sur une question de procédure a fait apparaître 12 à 13 % d'opposants sur les 578 mandats représentés, mais il n'a eu qu'une signification relative. Il est encore plus malaisé de vouloir identifier des tendances politiques précises hormis celle du CERES, qui a recueilli 2,5 % des mandats avant le congrès de Nantes, mais dont l'influence est probablement plus importante. *« La fédération ne s'est pas ouverte pour capter le courant des assises*, note M. Christian Dubonnet, ancien secrétaire général de la C.F.D.T. *Beaucoup d'éléments qui auraient désiré s'intégrer dans le parti sont restés à l'extérieur »*. Un certain nombre de militants commencent toutefois à se réclamer de la sensibilité « rocardienne » et ont entrepris de se compter.

« L'opposition a toujours existé, estime de son côté le porte-parole du CERES, M. Pierre Cagliano, premier adjoint au maire d'Allauch. *Le problème est qu'elle ne pouvait ou n'osait s'exprimer. Aujourd'hui, un seuil a été franchi dans la mesure où des militants non seulement souhaitent un changement dans la fédération, mais n'hésitent pas à le dire. »* Même les plus engagés parmi ceux qui demandent des transformations profondes du mode d'organisation, de réflexion et d'action de la fédération socialiste ne s'attendent pas à une évolution rapide. *« On ne changera rien si la mentalité des militants ne change pas »*, note un adjoint au maire de Marseille, M. Victor Cordonnier, qui se déclare opposé à toute « révolution de palais » débouchant nécessairement, selon lui, sur la confusion.

Le problème de la succession de M. Defferre, qui est présent dans tous les esprits, suscite un certain attentisme. Si M. Charles-Emile Loo semble disposer des meilleurs arguments, un autre camp s'est formé autour de M. Lucien Weygand, 45 ans, adjoint au maire de Marseille et conseiller général du 16e canton, membre du comité directeur du P.S. Son ascension s'est toutefois trouvée entravée par son échec lors des élections législatives.

GUY PORTE.

(1) La suppléante de M. Defferre est Mme Jeanne Mazel, épouse du secrétaire général de la mairie de Marseille et déléguée régionale à la condition féminine. Mme Irma Rapuzzi, qui a le même âge que M. Defferre aurait dû, selon le maire, occuper les fonctions de premier adjoint dès 1953. Pour des raisons d'alliances politiques, M. Defferre avait alors, et jusqu'au début de 1977, confié ce poste à M. Jacques Rastoin (C.N.I.P.), ancien sénateur des Bouches-du-Rhône.

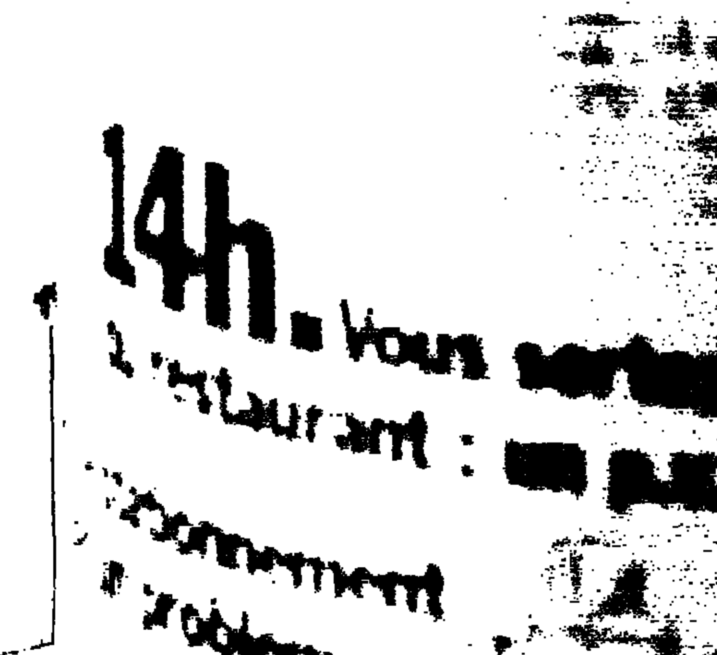
(2) La première de ces deux affirmations n'est pas exacte. Le 12 mars, les socialistes, présents dans dix des douze circonscriptions du département, y avaient recueilli 171 902 voix, soit 23,88 % des 719 621 suffrages exprimés. Dans l'ensemble des 491 circonscriptions à pourvoir, le P.S. avait obtenu 6 451 151 voix, soit 22,58 % des 28 560 243 suffrages exprimés.

RAPATRIÉS

LE P.S. ESTIME QUE LE GOUVERNEMENT FAIT PREUVE DE « PARCIMONIE ET MESQUINERIE »

M. Jacques Ribs, rapporteur spécial du P.S. chargé des problèmes des rapatriés, estime qu'il n'est pas possible *« de laisser passer sans réagir les propos d'autosatisfaction de M. Dominati »* tenus par le secrétaire d'Etat à l'Assemblée nationale à l'occasion de l'examen du budget des charges communes (*le Monde* daté 19-20 novembre). Soulignant les insuffisances de la loi d'indemnisation, il déclare notamment : *« Il demeure inadmissible que tous ceux qui ont été spoliés outre-mer, quelle que soit la date de leur spoliation, ne soient toujours pas indemnisés. L'année écoulée a fait apparaître l'imposture du mécanisme d'indexation retenu. En présence d'une inflation dépassant de peu 10 % dans l'année, les spoliés ne bénéficieront d'aucune correction. A ce jeu, dans dix ans leurs titres ne vaudront pratiquement plus rien. Or ils sont remboursés sur quinze ans...! Il n'est pas normal que la négociabilité des titres ne soit pas admise dans certains cas sociaux alors qu'elle existe en fait au profit des établissements bancaires conventionnés, créanciers de spoliés qui sont payés par l'Etat en totalité au moment de la remise des titres, en contravention d'ailleurs avec la loi de 1970 et celle de 1978. »*

M. Ribs affirme également que les conditions dans lesquelles la loi est appliquée témoignent *« une fois de plus de la parcimonie du gouvernement dès qu'il s'agit des rapatriés. »*. *« Et que le gouvernement n'oppose pas l'argument budgétaire pour justifier ses mesquineries répétées à l'égard des spoliés*, ajoute-t-il, *car l'amendement présenté par le P.S. lors du débat budgétaire sur les crédits des rapatriés, tendant à supprimer l'avoir fiscal pour utiliser les 2 milliards de francs ainsi dégagés à un complément d'indemnisation des spoliés permettant de régler l'ensemble des problèmes, a bien entendu été écarté par la majorité, à la demande du gouvernement. »*



La succession de M. Jean François-Poncet au secrétariat général de l'Élysée

Le décret nommant M. Jean François-Poncet ministre des affaires étrangères est paru au Journal officiel du 30 novembre, en même temps que les arrêtés organisant sa succession à l'Elysée. M. Jacques Wahl, secrétaire général adjoint de la présidence de la République, devient secrétaire général ; M. François de Combret, conseiller technique, devient secrétaire général adjoint.

Ces nominations résultent de décisions prises par M. Valéry Giscard d'Estaing au mois d'avril dernier, lorsqu'il avait été convenu que les fonctions de M. Louis de Guiringaud au ministère des affaires étrangères s'achèveraient à la fin de l'année. Le président de la République a offert, ce jeudi, un déjeuner en l'honneur de M. de Guiringaud.

M. Jacques Wahl
La rigueur d'un économiste

Entré à l'Elysée, il y a cinq mois, pour succéder à M. Yves Cannac au poste de secrétaire général adjoint de la *présidence de la République*, M. Jacques Wahl correspond à la définition que le chef de l'Etat aime à donner de ses collaborateurs : il fait assurément partie des « *meilleurs* ». Diplômé d'études supérieures de droit public, d'économie politique et de sciences économiques, lauréat de la faculté de droit de Lille — *ville où il est né*, en 1932, — M. Wahl est sorti de l'ENA major de sa promotion, en janvier 1961, après deux ans et demi de service militaire. Inspecteur des *finances*, sa première *mission* le conduit en Algérie, pendant les dix mois qui précèdent l'indépendance.

L'intérêt qu'il porte aux questions financières s'affirme, trois ans plus tard, lorsqu'il est chargé d'une étude sur la politique monétaire interne des Etats-Unis. Chargé de mission à la sous-direction du Trésor pour les relations financières avec l'outre-mer et les pays étrangers et secrétaire du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.), M. Wahl devient, en juillet 1968, *conseiller technique au cabinet* de M. François-Xavier Ortoli, ministre de l'économie et des finances. Il conserve ces fonctions lorsque M. Valéry Giscard d'Estaing retrouve la Rue de Rivoli, en juin 1969, et il participe à la préparation de la dévaluation du franc, au mois d'août.

M. Wahl a assisté à toutes les conférences monétaires internationales, avant de devenir, en mai 1971, sous-directeur des affaires internationales et multilatérales à la direction du Trésor. *En juillet 1973, il a* été nommé conseiller financier auprès des ambassades de France aux Etats-Unis et au Canada, administrateur du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Pendant les cinq années où il a occupé ces fonctions, M. Wahl est demeuré en relation directe avec M. Giscard d'Estaing, au ministère des finances, puis à *l'Elysée*.

Un souci d'indépendance

C'est donc un économiste qui succède aujourd'hui à M. Jean François-Poncet, diplomate. Issu d'une famille de commerçants lillois, M. Wahl est pupille de la nation ; son père, arrêté par les Allemands en 1942, est mort en déportation. De ses origines, le nouveau secrétaire général de l'Elysée a gardé un abord simple et une *intonation presque gouailleuse. Lorsqu'il* était élève de l'ENA, il a fait son stage d'entreprise à l'atelier des presses de la Télémécanique. Ses propos révèlent une indépendance qui authentifie son souci d'équité sociale et d'honnêteté politique.

M. Wahl a de sa fonction une conception rigoriste : seul le chef de l'Etat est habilité à exercer l'autorité dont il est investi ; le rôle de ses collaborateurs se borne à lui fournir, en temps utile, informations et analyses, et à relayer vers le gouvernement ses avis ou ses décisions, « *pour information ou pour action* ».

« *Il faut être,* dit-il, *particulièrement prudent et modeste* », maxime qui s'applique *tout* autant à *un troisième* aspect de la tâche du secrétariat général : contribuer à la formation de l'opinion du président de la République.

Moins introduit que son prédécesseur dans les milieux politiques, M. Wahl n'y est cependant pas dépourvu d'amitiés. Le jugement qu'il *porte sur le débat politique est marqué* par l'expérience qu'il a faite des pays anglo-saxons. Il regrette le manque d'éducation économique des Français et les errements idéologiques qui en *résultent ; il* s'étonne de voir si répandu le goût des privilèges. Son réalisme semble fait de la conviction que, comme la loi, les principes économiques s'imposent à tous.

PATRICK JARREAU.

M. de Combret
« Servir »

Le giscardisme n'est pas un dogme, moins encore une religion, mais il peut être une règle. Du moins *le croirait-on, à voir M. François* de Combret travailler comme un bénédictin, sur des dossiers aussi divers que ceux de l'industrie, de l'agriculture, des télécommunications ou des affaires culturelles, auxquels il se consacre avec une énergie discrète, mais apparemment inépuisable. Il est vrai qu'il la reconstitue, *chaque samedi, en jouant au football* avec l'équipe du personnel de l'Elysée, et, tous les jours, en se déplaçant dans Paris à bicyclette.

Ce célibataire de trente-sept ans sert — le mot est de lui — M. Valéry Giscard d'Estaing depuis près de huit ans. Diplômé d'études littéraires générales, licencié en droit, *M. de Combret est entré major à* l'ENA en 1965 et en est sorti, deux ans après, auditeur à la Cour des comptes. Il est entré au cabinet de M. Giscard d'Estaing en 1971, pour traiter les questions salariales et sociales, puis les interventions industrielles du Trésor, tout en assumant, ensuite, la fonction de chargé de mission à la direction des relations économiques extérieures.

M. de Combret a participé à l'organisation de la campagne électorale de M. Giscard d'Estaing en avril 1974, puis il a été nommé conseiller technique à l'Elysée. Apôtre du redéploiement industriel, *il est particulièrement attentif à* l'évolution des petites et moyennes entreprises. Au lendemain des élections de mars 1978, c'est lui qui exprime, dans une série d'articles (1), la doctrine industrielle du chef de l'Etat.

Assisté, depuis l'été dernier, par MM. Emmanuel Rodocanachi et Jean-Claude Trichet pour les questions économiques, et, depuis l'automne, *par M. Charles Debbasch pour* les affaires culturelles, M. de Combret s'est progressivement déchargé de ces dossiers pour se préparer aux fonctions de secrétaire général adjoint.

P. J.

(1) *Le Monde* des 31 mars, 1er et *2-3 avril 1978.*

● *M. Jean-Bernard Mérimée* a succédé à M. de Casteja, récemment nommé ambassadeur au Chili, comme *chef du protocole*, introducteur des ambassadeurs.

[Né en 1936, ancien élève de l'ENA, M. Mérimée a été en poste à la direction des affaires africaines et malgaches, à Londres, au secrétariat général du Quai d'Orsay et à Abidjan comme chef de la mission de coopération.]

● *A l'état-major particulier du président de la République*, le capitaine de vaisseau Louis Fuzeau remplace, par arrêté paru au *Journal officiel* du 30 novembre, le capitaine de vaisseau Michel Mosneron Dupin.

Au Conseil de Paris

LES ÉLUS COMMUNISTES S'OPPOSENT A L'AUGMENTATION PRÉVUE POUR LE BUDGET DÉPARTEMENTAL

M. Henri Fiszbin, président du groupe communiste du Conseil de Paris, et Mme Christiane Schwartzbard, conseiller de la capitale, ont indiqué, mercredi 29 novembre, que les élus communistes s'opposeraient à l'augmentation de 40 % de la participation de la Ville au budget départemental pour 1979 (*Le Monde* du 29 novembre).

Le budget du département de Paris est alimenté pour l'essentiel par une subvention de la Ville, qui, selon M. Fiszbin et Mme Schwartzbard, passerait de 1 450 millions de francs en 1978 à 2 milliards de francs en 1979. Ils ont précisé : « *L'augmentation de la note à payer vient de l'inscription par le préfet de Paris à son budget départemental du rattrapage de 108 millions, qui représentent la participation de la Ville au déficit des transports en commun restant impayée pour 1978, auxquels il va falloir ajouter 654 millions, toujours au titre des transports, mais pour 1979, ainsi que les frais d'aide sociale.* »

Mme Schwartzbard s'est également étonnée que les élus du groupe socialiste à l'hôtel de ville, au cours d'une récente déclaration, aient souhaité que le département « *ait une fiscalité propre* ». « *Ce serait un retour à l'ancien statut*, a-t-elle affirmé, *avec tout pouvoir donné au préfet* ».

POLITIQUE

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les adaptations du VIIe Plan

• M. Rocard : il n'y a pas de volonté planificatrice • M. Debré : il n'y a pas de volonté...

Victime du calendrier chargé du premier ministre, M. Michel Rocard s'est retrouvé, mercredi au Palais-Bourbon, face à M. Monory. Marri mais têtu, le député socialiste a donc décidé d'ignorer le ministre de l'économie et de s'adresser, par-dessus la tête de celui-ci, à M. Raymond Barre.

Son propos fut sévère, et l'orateur — dont l'éloquence est toujours celle d'une mitrailleuse, au risque de décourager parfois son auditoire — condamna, sans la moindre circonstance atténuante, *l'abandon de toute planification volontariste* qui réduit l'actuel gouvernement « à laisser faire la force de l'argent et le poids des privilèges ».

Jonglant avec les formules, M. Rocard compléta le « théorème d'Albert » — du nom de l'auteur du rapport d'adaptation — par le « théorème de Barre », pour finalement enfermer ses adversaires dans le « cercle vicieux Giscard-Barre » responsable de la politique « dramatique » subie par la France.

Apparemment, son exposé avait une faille dans laquelle s'engouffrèrent MM. Debré puis Monory : la réduction de la durée du travail. L'ancien premier ministre n'hésita pas à voir dans les propositions socialistes un « monumental contresens » qui ne manquerait pas, à son avis, d'accroître le chômage.

Cette passe d'armes, qui illustra l'opposition des logiques économiques en présence, *n'en masqua pas moins la sévérité* du jugement porté par M. Debré à l'égard d'un gouvernement dont « la volonté réelle de réussir » ne lui apparaît guère évidente. Une fois écartée l'urbanité du propos, force est de constater qu'en soulignant une fois de plus le fossé qui se creuse entre les discours et les actes officiels M. Debré creuse un peu plus celui qui le sépare du giscardisme et sa contribution prend, au sein de la majorité, des allures de motion. Voilà qui l'apparente à la situation de M. Rocard au sein du P.S. !

Reste que la véritable leçon de ce débat, ce fut finalement l'adoption d'un amendement du R.P.R. imposant au gouvernement de présenter, lors de la prochaine session, un ensemble de mesures pour aider les familles. C'est en vain, en effet, que *M. Monory* s'y opposa, arguant de la compréhension du gouvernement à l'égard de ce problème. La majorité, M. Debré en tête, lui signifia alors que la bonne volonté et les promesses renouvelées ne faisaient pas une politique.

Beau camouflet pour un gouvernement qui avait, deux jours durant, essayé de convaincre qu'il entendait planifier l'avenir...

PATRICK FRANCES.

Mercredi 29 novembre, sous la présidence de M. La Combe (R.P.R.), l'Assemblée nationale poursuit l'examen du projet de loi portant approbation du rapport sur l'adaptation du VIIe Plan.

M. VIVIEN (R.P.R.), président de la commission des finances, insiste surtout sur l'évolution des dépenses sociales. Certes, précise-t-il, il n'est pas question de remettre en cause la protection sociale des Français, mais on ne peut, à son avis, laisser aller les choses.

« *M. Barre,* affirme M. ROCARD (P.S., Yvelines), *est indifférent à la notion de plan : il n'y fait jamais référence en digne exécutant de la politique du président de la République. Certes, note le député, le premier ministre a dans son discours employé soixante-trois fois le mot de plan ou de planification, mais l'évidence c'est qu'il n'y croit pas, et qu'il n'y a plus de plan, faute de référence à des moyens d'exécution.* »

Après avoir observé qu'en remettant en cause l'analyse initiale du VIIe Plan, le premier ministre avait contredit le préfacier de ce plan, c'est-à-dire l'actuel président de la République, M. Rocard ajoute : « *Le Plan n'a pas été réalisé. La politique suivie a même été contraire à celle qu'il décrivait.* » L'orateur évoque ensuite les problèmes importants qui ne sont pas traités dans le document en discussion : le déficit des finances publiques, le financement des transferts sociaux. A cet égard il indique que les socialistes n'accepteront pas la mise en cause des droits acquis par les travailleurs.

Rappelant le « *théorème d'Albert* » (du nom du commissaire au Plan), qui résume la logique du rapport d'adaptation (l'emploi dépend de la croissance, la croissance dépend de l'équilibre extérieur, ce dernier dépend de l'adaptation industrielle), il le complète par ce qu'il appelle le « *théorème de Barre* » : l'emploi dépend de l'investissement, l'investissement dépend du profit qui dépend et des possibilités de licencier et d'augmenter les prix de vente. « *Mais,* ajoute-t-il, *ce théorème dégénère en un cercle vicieux que j'appellerais cercle vicieux Giscard d'Estaing-Barre : l'équilibre extérieur exige un franc fort, un franc fort exige d'importer peu, importer peu exige de freiner la croissance, ce qui exige de licencier plus et n'assure même pas la stabilité des prix, la hausse de ces derniers étant la condition de survie d'entreprises privées de commandes. Telle est,* constate-t-il, *la politique dramatique que subit la France.* »

« *Pour briser ce cercle,* poursuit-il, *il faudrait un autre rapport de forces dans le pays et un autre système de pensée.* » M. Rocard expose alors les propositions socialistes et les quatre désaccords fondamentaux qui séparent, à son avis, la politique préconisée par son parti de celle du gouvernement : le moyen et le long termes doivent avoir priorité sur le court terme ; l'économie doit primer sur le monétaire ; des réformes de structure s'imposent ; enfin, l'économie doit être au service d'un projet social et culturel à dimension internationale.

Abordant le problème de l'emploi, le député déclare : « *Quatre cent mille chômeurs de plus depuis que M. Barre est en fonctions, voilà qui devrait l'inciter à la modération. Nous ne pouvons acepter une politique qui impose de grandes souffrances à beaucoup de familles, qui constitue une atteinte à la dignité du travailleur et qui privilégie la recherche de la sécurité à tout prix, brisant ainsi l'avenir du pays.* »

M. Rocard se déclare favorable à la création d'emplois publics, à un plus fort taux de croissance, donc à une relance, et à la semaine de trente-cinq heures. Il insiste également sur la nécessité d'une planification démocratique, d'une politique industrielle, de grands projets nationaux, ainsi que sur la nécessité de fixer des bornes aux mécanismes du marché et de trouver un équilibre entre qualitatif et quantitatif.

Et M. Rocard conclut : « *Gouverner, c'est à la fois prévoir et choisir. L'abandon de toute volonté planificatrice vous réduit à laisser faire la force de l'argent et le poids des privilèges. C'est par refus de ces choix de classe que nous combattons votre politique. Cela passe aujourd'hui par le refus d'un projet qui consacrerait l'abandon de toute planification volontariste en France.* »

M. DEBRÉ : réduire la durée du travail serait un monumental contresens

Pour M. DEBRE (R.P.R., la Réunion), ce débat était indispensable compte tenu « *du caractère irréel que prend davantage chaque année le VIIe Plan* ». L'ancien premier ministre expose ses craintes en évoquant successivement cinq points :

1) « *Nous sommes entrés dans une véritable guerre économique. Il en résulte que le taux de croissance dépend de plus en plus d'un effort intérieur ; que la thèse de la division mondiale du travail peut se révéler désastreuse pour notre pays ; que si le protectionnisme est à blâmer, la transformation du Marché commun en « passoire » est très dangereuse et que la priorité doit être donnée à l'effort en faveur des sources nationales d'énergie.* »

2) Cette compétition belliqueuse exige à son avis « *une ardeur vers la vérité économique et vers la discipline* ». M. Debré évoque alors successivement :

— Le déficit des finances publiques : « *Pour 1978, le déficit avoué est de 30 milliards. On voit mal pourquoi celui de 1979 serait différent. A cela s'ajoutent les 8, 10, 12 ou 20 millions du déficit de la Sécurité sociale et le déficit des collectivités locales* ».

— La politique des revenus : « *Depuis 1973, elle est redevenue nécessaire. La vérité doit être dite : compétitivité et développement exigent une politique des coûts et des revenus que les gouvernements des grands pays européens appliquent, qu'ils soient conservateurs ou socialistes.* »

— La durée du travail : « *Il semble que les 40 heures en cinq jours de 1936 n'aient pas ouvert tous les yeux malgré leurs déplorables conséquences, dont l'une fut l'augmentation du chômage.* »

M. Rocard intervient alors et précise : « *Ce que nous proposons, c'est que la réduction de la durée du travail soit négociée et adaptée. Nous ne demandons pas tout à la fois.* »

M. Debré poursuit : « *Il est sans doute souhaitable de fixer une durée du travail raisonnable, de donner de longs congés et un bon régime de retraite. Mais, dans les conditions actuelles, proposer de généraliser la cinquième semaine de congés payés, d'abaisser la limite d'âge, de réduire la semaine de travail au-dessous de 40 heures sans diminuer les rémunérations ni les retraites, est un monumental contresens qui aboutirait à une augmentation inouïe des coûts, donc un chômage accru. On me reprochera de préconiser une politique de classe, mais j'ai demandé un prélèvement exceptionnel sur la fortune.* »

3) La réadaptation et la reorientation des Français vers le tarvail industriel est nécessaire, car : « *sans industrie, pas d'emplois* ». Il met en garde à cet égard contre la tendance de créer des emplois improductifs qui ne font qu'aggraver le chômage.

4) En ce qui concerne la recherche scientifique et technique, le grand effort des années 60 « *s'est peu à peu essoufflé* ». Aussi est-il grand temps, à son avis, de remédier à l'insuffisance des crédits publics et à la situation financière difficile des entreprises afin que la France cesse de prendre un retard considérable *dans des domaines où elle* pourrait exceller.

5) Insistant une fois de plus, pour terminer, sur la dénatalité, M. Debré énumère les mesures nécessaires avant de condamner ceux qui se refusent à réagir sous prétexte qu'il s'agit d'un « phénomène de civilisation ».

L'orateur conclut : « *Dans les régions françaises si gravement touchées par la guerre économique (la Lorraine, le Pas-de-Calais), faisons-nous tout ce qu'il convient de faire ? Dans un pays où l'aptitude à comprendre est remarquable, donnons-nous les explications nécessaires ? Et, surtout, n'y a-t-il pas entre les discours officiels et l'action une sorte de fossé qui se creuse et où se perdent bien des espérances ?* »

M. PORCU (P.C., Meurthe-et-Moselle) déplore que le secteur de la machine-outil, qui devrait être « *un gage de notre indépendance* », soit, au contraire, « *un facteur d'assujettissement* », la politique gouvernementale ayant placé la France à la remorque de la technologie étrangère.

Selon M. MONTAGNE (U.D.F., Eure), plus nous entendrons lutter contre le chômage, plus nous aurons l'obligation d'assurer l'équilibre de notre balance commerciale et de favoriser l'apparition d'une industrie compétitive. Cela, ajoute-t-il, suppose un combat acharné, car l'accès de nos marchés ne doit être interdit que très exceptionnellement. M. Montagne relève ensuite l'excès des charges salariales, sociales et fiscales qui pèsent sur la compétitivité des entreprises.

M. GRUSSENMEYER (R.P.R., Bas-Rhin) souhaite un désenclavement effectif de l'Alsace et le renforcement des zones frontalières. M. COUILLET (P.C., Somme) souligne la gravité de la crise de l'industrie du bâtiment et la dégradation de la situation de l'emploi qui en résulte.

M. BILLARDON (P.S., Saône-et-Loire) rappelle que l'objectif du VIIe Plan était de créer 1 320 000 emplois et constate qu'il n'en a été créé jusqu'ici que 277 000. Il faudrait donc, conclut-il, en créer plus d'un million en 1980. Pour résoudre le problème de l'emploi, sa formation propose quant à elle l'abaissement de l'âge de la retraite, la création d'emplois dans les collectivités publiques et la réduction de la durée du travail à trente-cinq heures par semaine.

Pour M. MAILLET (P.C., Oise), la télématique recouvre « *la recherche délibérée d'une plus grande dépendance technologique vis-à-vis des impérialismes dominants* ».

M. LONGUET (U.D.F., Meuse) plaide en faveur de la reconstruction des hôpitaux anciens. Enfin M. SOURY (P.C., Charente) accuse le gouvernement de réduire le potentiel agricole français et de faire ainsi basculer des régions entières « *dans le vide économique* ».

M. GIRARDOT (P.C., Alpes-de-Haute-Provence) intervient dans le même sens au cours de la séance de nuit présidée par M. BROCARD (U.D.F.), Mme FOST (P.C., Seine-Saint-Denis) critique le développement du travail à temps partiel, solution qui, à son avis, entretiendrait l'inégalité au détriment des femmes. Pour M. HAGE (P.C., Nord), l'humanisation des hôpitaux ne progressant que lentement, le transfert des fonds proposés au profit des équipements techniques apparaît « *inacceptable* ». M. MARIN (P.C., Vaucluse) dénonce les lacunes de la politique des transports. M. VISSE (P.C., Ardennes) souligne le déclin des houillères de la sidérurgie et du textile dans les régions du Nord et de l'Est. M. BORDU (P.C., Seine-et-Marne) évoque les problèmes des villes nouvelles créées dans la région parisienne. M. COUSTE (app. R.P.R., Rhône) voudrait des précisions sur la construction du canal Rhin-Rhône. Mme GOEURIOT (P.C., Meurthe-et-Moselle) dénonce le démantèlement d'une industrie sidérurgique pourtant « *compétitive, diversifiée et techniquement avancée* ».

M. MONORY : nous sommes sur la bonne voie

Pour M. RIEUBON (P.C., Bouches-du-Rhône), « *la réalisation de Fos, fleuron de la politique industrielle du VIIe Plan, est depuis longtemps un mythe effondré, un énorme gâchis* ». M. VIZET (P.C., Essonne) regrette que le rapport ne comporte pas de mesures pour favoriser le développement des P.M.I.

Selon M. GANTIER (U.D.F., Paris), le plan doit être un instrument de connaissance et de concertation.

Répondant aux orateurs, M. MONORY, ministre de l'économie, déclare notamment : « *Une politique monétaire doit être la règle de travail. Il n'est pas possible de nous installer dans le laxisme monétaire. A cet égard, nos objectifs sont sévères et ils seront à peu près réalisés en 1978, la création monétaire demeurant neutre. Si parfois certains secteurs, certaines régions, sont en difficulté, il ne faut pas généraliser mais constater que notre tissu industriel est en train de s'adapter.* »

Après avoir rappelé que « *la France a le plus important programme nucléaire du monde* », il remarque : « *Le gouvernement n'est pas aussi nul que l'opposition le dit. Il a des idées et il les réalise.* » Puis le ministre poursuit : « *Nous n'avons pas l'intention de remettre en cause les droits acquis, mais nous devons stabiliser la dépense sociale, sinon nous disparaîtrons dans la compétition mondiale, car nous détruirions chez nos concitoyens le goût du combat.* »

Pour M. Monory, dire que les artisans sont sacrifiés est une « *contre-vérité* ». Il précise ensuite que les crédits prévus pour Rhin-Rhône seront des crédits en francs 1975.

Et M. Monory conclut : « *Nous sommes sur la bonne voie et nous allons connaître bientôt des temps meilleurs, mais la priorité restera à l'industrie. Installer les Français dans une perspective de réduction de la durée du travail serait installer la France dans le peloton de tête des petits pays.* »

L'Assemblée examine ensuite un amendement de M. SCHVARTZ et de M. PINTE (R.P.R.), qui demande au gouvernement de présenter, lors de la prochaine session, un ensemble cohérent de mesures visant, par l'aide apportée aux familles, et d'abord aux mères, à remédier à la crise de la natalité française. Mis aux voix, l'amendement est adopté, la majorité votant pour, malgré l'avis contraire de M. Monory, les communistes contre, car ils estiment le projet inamendable, et les socialistes s'abstenant.

Un amendement de M. Pinte demande ensuite que soient réexaminées les actions menées en faveur de l'enseignement manuel et technique dans le premier cycle du second degré. Repoussé par le ministre, cet amendement est rejeté.

L'ensemble du projet de loi ainsi amendé est finalement adopté par l'Assemblée, l'opposition votant contre.

● *M. Jacques Douffiagues* (P.R.), député du Loiret, chargé à l'U.D.F. des DOM-TOM, a indiqué, mardi 28 novembre, au cours d'une conférence de presse, qu'il a pour mission d'implanter l'U.D.F. outre-mer. Il a précisé : « *Il ne s'agit pas pour moi de me substituer aux hommes politiques locaux. Il s'agit de constater sur place qu'il existe des hommes et des mouvements qui souhaitent soutenir l'action du président de la République, et de faire en sorte qu'ils travaillent ensemble.* »

La hausse du prix de l'eau ne serait pas limitée

Dans la nuit de mercredi à jeudi, l'Assemblée nationale examine, après déclaration d'urgence, le projet de loi relatif à la modification du prix de l'eau.

Se situant dans le prolongement du dispositif d'encadrement du prix de l'eau mis en place depuis 1976, l'article unique de ce texte, qui s'applique à tous les modes de distribution d'eau à l'exception de la Régie, limite l'augmentation du prix de l'eau à 8 % en 1979. A partir du 1er janvier 1980, l'évolution du prix de l'eau serait à nouveau déterminée par le jeu normal des clauses d'indexation contenues dans les contrats de distribution d'eau, mais ce jeu s'appliquera au prix licite de la fin de 1979, c'est-à-dire que tout rattrapage sera interdit.

Rapporteur de la commission spéciale, M. RIBES (R.P.R.) relève que c'est la troisième année consécutive que le gouvernement dépose un projet tendant à limiter la hausse du prix de l'eau. Il exprime des réserves sur la persistance d'une politique *exclusivement conjoncturelle* et regrette que le gouvernement n'aborde pas le problème essentiel : la détermination d'un prix permettant de favoriser les investissements tout en évitant le gaspillage. En conclusion, il se prononce, ainsi que sa commission, pour l'application immédiate du libre jeu des clauses contractuelles, les hausses de rattrapage étant toutefois interdites.

Pour M. MONORY, il s'agit de protéger le consommateur. « *Le gouvernement,* précise-t-il, *n'a pas de mauvaises intentions à l'égard des compagnies fermières, mais il ne peut libérer les prix dans un secteur où la concurrence est inexistante.* » Il espère qu'un nouveau cahier des charges sera mis au point dès le premier semestre de 1979. Il se déclare prêt à organiser un grand débat sur l'eau.

M. MICHEL (P.S.) se prononce pour la nationalisation des grandes compagnies gestionnaires. Estimant que le texte va accroître les difficultés des entreprises chargées des réseaux communaux et intercommunaux, son groupe oppose la question préalable (il n'y a pas lieu à délibérer). M. PERNIN (app. U.D.F.) ne comprend pas une position qui favorise le « *libéralisme sauvage* ». L'Assemblée repousse la question préalable.

Interviennent successivement : MM. AUROUX (P.S., Loire), LE PELTIER (U.D.F., Calvados), JANS (P.C., Hauts-de-Seine), DEHAINE (R.P.R., Oise), MAUJOUAN DU GASSET (U.D.F., Loire-Atlantique) et BEGAULT (U.D.F., Maine-et-Loire).

L'Assemblée adopte ensuite un amendement de la commission spéciale qui permet, dès le 1er janvier 1979, le libre jeu des clauses contractuelles en vigueur, l'augmentation devant toutefois être calculée « *par référence aux conditions économiques prises en compte à la date de la dernière variation de prix autorisée par le contrat pour 1978* ».

Le ministre avait estimé que cette formule atténuerait la portée du projet et il l'avait regretté. Les députés communistes n'ont pas pris part au vote.

La séance est levée jeudi à 1 h. 20. — P. Fr.

Vifs échanges à propos du Vietnam

M. Robert Ballanger, président du groupe communiste, a évoqué mercredi 29 novembre à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement « *les malheurs du peuple vietnamien* ». Son intervention a provoqué sur les bancs de la majorité de très vives et de très nombreuses interruptions et exclamations.

Le député communiste a notamment déclaré : « *Aucun homme de cœur ne demeure insensible aux malheurs qui frappent les victimes de catastrophes naturelles. Au Vietnam ces catastrophes s'ajoutent aux crimes, destructions et génocide commis durant trente années de guerres coloniales. Or le Vietnam est victime d'une odieuse campagne de calomnie dont les auteurs ont des responsabilités directes dans ses difficultés actuelles. Comment peut-on défigurer délibérément le courage de tout un peuple, son aspiration à la liberté pour laquelle il a consenti les plus grands sacrifices durant une guerre coloniale marquée par les pillages et les tortures...* »

M. Vivien (R.P.R.) : « *Vos propos sont scandaleux. Vous insultez nos morts.* »

M. Marette (R.P.R.) : « *Vous êtes un policier, monsieur Ballanger, et vous le savez.* »

M. Chaban-Delmas, qui préside la séance : « *Ne qualifiez pas vos collègues, Marette. Chacun doit pouvoir s'exprimer librement.* »

M. Ballanger : « *Le gouvernement français se doit de dénoncer une campagne mensongère dirigée contre un pays qui a besoin de vivre en paix...* »

M. Kaspereit (R.P.R.) : « *C'est un calomniateur et un provocateur.* »

M. Ballanger : « *La France a le devoir d'aider le peuple vietnamien à surmonter ses difficultés. Aux termes de l'article 21 des accords de Paris les Etats-Unis doivent verser des dommages de guerre. Quelle démarche entendez-vous entreprendre auprès de ce pays pour qu'il respecte ses engagements ? Que comptez-vous faire pour développer la coopération entre la France et la République démocratique du Vietnam ?* »

M. Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, lui répond : « *L'interprétation de l'article 21, qui prévoyait l'indemnisation par les Etats-Unis des blessés de guerre vietnamiens, fait l'objet d'un désaccord entre les gouvernements vietnamien et américain. Le premier considère qu'il doit être appliqué, quoi qu'il en aille pour l'ensemble des accords ; pour le second au contraire les accords forment un tout et si certaines dispositions n'en sont pas appliquées, c'est l'ensemble qui est frappé de caducité. Le gouvernement français n'entend pas s'immiscer dans la querelle juridique qui oppose les deux parties principales au traité. Cette querelle semble d'ailleurs en voie d'être dépassée et les Etats-Unis seraient prêts à accorder une aide au Vietnam. Vous retardez donc sur Hanoï, M. Ballanger. Quant au gouvernement français, il facilite les contacts quand on le lui demande, et son aide se monte à 1 milliard de francs. Pour ce qui est du jugement que vous avez porté sur les combattants morts en Indochine au nom de la France, je vous en laisse la triste responsabilité.* »

M. Stoléru se propose de reprendre le siège de M. Lemaire (R.P.R.) au conseil général des Vosges

De notre correspondant

Epinal. — M. Maurice Lemaire, ancien ministre, ancien député (R.P.R.) des Vosges, a annoncé, mardi 28 novembre, sa décision de démissionner du conseil général de ce département et, par voie de conséquence, de la présidence de la Société du tunnel de Sainte-Marie-aux-Mines.

Cette décision est motivée par l'âge de M. Lemaire (quatre-vingt-trois ans), mais elle trouve aussi son origine dans les querelles qui opposent le P.R. et le R.P.R., depuis la campagne électorale de l'hiver dernier et qui, dit-on, lassent l'ancien député.

M. Lemaire a adressé à M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat aux travailleurs manuels et immigrés — qui avait tenté de lui succéder comme député en mars dernier, dans la circonscription de Saint-Dié, mais avait été battu par M. Christian Pierret (P.S.) (1) — une lettre dans laquelle il écrit notamment :

« *Je considère, pour ma part, que votre présence au conseil général et au conseil d'administration de la Société du tunnel serait une garantie pour permettre de mener cette grande entreprise au succès final auquel elle paraît vouée, si l'on tient compte des conditions géographiques et économiques de la région. En conséquence, eu égard au fait que vous aviez obtenu une large majorité des suffrages au deuxième tour des élections législatives dans ce canton (Provenchères-sur-Fave), j'estime — et j'en exprime le souhait — que vous réussirez dans cette entreprise* ».

M. Stoléru a aussitôt répondu qu'il est « *prêt à reprendre le flambeau pour défendre les intérêts humains et économiques du canton et garantir une survie durable du tunnel que vous avez su créer* ».

M. Christian Poncelet, sénateur (R.P.R.), président du conseil général des Vosges, ancien ministre, a déclaré, mercredi 29 novembre : « *Il serait indécent et, pour tout dire, mal venu, aujourd'hui, de porter un commentaire politique sur la démission d'un homme de quatre-vingt-trois ans, ainsi que sur le moment et les conditions dans lesquelles elle a été prise. Chaque Vosgien, avec son bon sens, appréciera librement.* » De son côté, le bureau fédéral du R.P.R. a publié un communiqué soulignant qu'il « *ne considère pas comme très claire l'attitude du P.R. dans les Vosges* ».

(1) M. Pierret l'avait emporté, au second tour, par 25 941 voix contre 24 337.

POLITIQUE

LE DÉBAT BUDGÉTAIRE AU SÉNAT

M. Fourcade propose de confier le Théâtre national de Chaillot à un créateur de réputation internationale

Le Sénat a voté mercredi 29 novembre les crédits du ministère de la culture et de la communication, puis, au cours de la nuit, ceux de la santé et de la Sécurité sociale.

Premier rapporteur, M. JEAN-PIERRE FOURCADE (R.I., Hauts-de-Seine) souligne que les crédits du ministère de la culture et de la communication traduisent mal la dimension qu'a prise cette fonction dans l'Etat. Pour accroître le rayonnement culturel de notre pays, il faudrait, estime-t-il, faire davantage confiance aux créateurs, davantage décentraliser les crédits sur les collectivités locales et mieux utiliser les moyens de diffusion. La question de l'utilisation du Théâtre national de Chaillot n'ayant pas été résolue, M. Fourcade propose à titre indicatif, de réduire de 1 million le montant de la subvention accordée à ce théâtre, dont il souhaite qu'il retrouve son prestige. Trois solutions sont avancées par lui : fermer le théâtre, ce qui n'est pas souhaitable ; en confier la gestion à la Comédie-Française ; l'affecter à un créateur de réputation internationale. M. Fourcade ne cache pas sa préférence pour cette dernière solution (1).

M. MIROUDOT (R.I., Haute-Saône) indique que la commission des affaires culturelles, au nom de laquelle il parle, est satisfaite de la liaison désormais établie entre culture et communication, ainsi que de la croissance régulière de ce budget. Il regrette, en revanche, *le « flou » de certaines* rubriques, qui ne permet pas de distinguer sur quel chapitre sont imputées les *subventions*, et se demande si l'insuffisance des crédits affectés aux maisons de la culture ne traduit pas un désengagement de l'Etat et le sacrifice de la province au profit de Paris.

M. CARAT (P.S., Val-de-Marne) traite du cinéma et du théâtre, sur lesquels il exprime l'avis de la commission des affaires culturelles. Il faut, estime-t-il, forcer la télévision à faire de la télévision, et non à être le véhicule mal adapté de films achetés à bas prix et qui n'ont pas été conçus pour elle. Pour le théâtre, le rapporteur souligne l'importance de la crise actuelle : en quinze ans, le nombre des spectateurs est tombé de six à quatre millions. Il réclame une réforme qui permette de sensibiliser l'enfant dès l'école au jeu dramatique. M. Carat considère, d'autre part, que la croissance des crédits est trop faible pour assurer la décentralisation dramatique. Il déplore, enfin, les contraintes que le gouvernement fait peser sur le Théâtre national de Chaillot. Son directeur, M. Périnetti, déclare le rapporteur, a réussi à dégager des économies. Il n'est pas acceptable qu'on lui tienne rigueur de cette gestion et que, en diminuant d'autant sa subvention, on lui interdise de procéder à un minimum de créations.

M. DAVID (Un. centr., Aube) réclame un renforcement de la direction du patrimoine architectural et artistique, et la création de correspondants régionaux capables d'associer les collectivités locales à l'action de cette direction.

M. BERRIER (P.S., Nièvre) critique la politique restrictive menée à l'égard des maisons de la culture, et M. MARSON (P.C., Seine-Saint-Denis) reproche au gouvernement de démoraliser les créateurs d'art dramatique.

M. PALMERO (Un. centr., Alpes-Maritimes) plaide pour ceux qu'il nomme « *les smicards du théâtre* », victimes du « star-system ». M. MOREIGNE (P.S., Creuse), demande que l'on achève l'installation de l'École nationale d'arts décoratifs d'Aubusson.

M. BELIN (P.S., Puy-de-Dôme) regrette que les crédits du Centre Pompidou ne soient pas décomptés à part, comme cela avait été promis. M. DARRAS (P.S., Pas-de-Calais) estime que la modicité des crédits affectés au Théâtre populaire des Flandres ne correspond pas à l'effort artistique de son directeur, M. Cyrille Robichet.

Dans sa réponse, M. LECAT, ministre de la culture et de la communication, affirme qu'il n'a pas l'intention d' « *étrangler les maisons de la culture* ». Pour répondre à la demande du Sénat, il est prêt aussi à proposer, en seconde délibération, un crédit de 2 millions de francs pour l'action culturelle en milieu rural. Il déclare à propos du théâtre : « *Il existe trois cent cinquante compagnies qui sollicitent des subventions : preuve de la vitalité du théâtre. Celui-ci ne souffre pas que de pauvreté ; je suis convaincu que le grand problème est celui de l'équilibre entre Paris et la province. Le Théâtr edes Flandres, le Théâtre de Bourgogne n'ont pas pour vivre pendant un an ce qui est demandé à Paris pour une seule création.* »

M. CAROUS (R.P.R., Nord), qui n'a pas été satisfait de la réponse du ministre sur l'enseignement de la musique, se plaint de cette carence de l'Etat qui fait supporter pour cet enseignement, des charges excessives aux collectivités locales.

Les crédits sont ensuite adoptés avec, toutefois, une réduction indicative due à l'initiative de la commission des finances et défendue par son rapporteur M. FOURCADE. Celui-ci demande au gouvernement de revenir dans un an avec un plan précis pour refaire du Théâtre national de Chaillot un grand centre de création dramatique.

Le ministre donne son accord à ce projet, tout en déclarant : « *Je crois devoir faire observer que les grands réalisateurs sont assez réservés quant aux possibilités d'utilisation de la salle, transformée par Jack Lang.* »

SÉCURITÉ SOCIALE : la fin des illusions

Les sénateurs examinent ensuite les crédits du ministère de la santé et de la famille. Le rapporteur, M. RIBEYRE (C.N.I.P., Ardèche), affirme notamment que la gestion du « *parc hospitalier fait sérieusement problème* ». L'évolution des prix de journées est, selon lui, particulièrement alarmante.

M. FORTIER (R.P.R., Indre-et-Loire), rapporteur spécial de la Sécurité sociale, impute à l'inexpérience des jeunes médecins « *trop nombreux et mal formés* » une part de responsabilité dans « *l'irrésistible* » montée des dépenses de santé.

Au nom de la commission des affaires sociales, M. CHERIOUX (R.P.R., Paris), souhaite que la réforme de tarification mette un terme à un mode de calcul du prix de journée en hôpital, devenu, estime-t-il, « indéfendable ».

Dernier rapporteur, M. BOYER (R.I., Loiret), souligne que les prestations familiales souffrent de trente ans de retard accumulés et se demande s'il ne faut pas « fiscaliser la Sécurité sociale ».

Mme VEIL, ministre de la santé et de la famille, estime que ce budget, qui traduit une politique suivie et cohérente, doit se juger dans la durée. A propos du déficit de la Sécurité sociale, le ministre indique que le fait nouveau tient à ce qu'il n'est plus possible comme par le passé de compter sur une expansion rapide pour dégager spontanément un surplus de ressources. Pour remédier à cette situation, Mme Veil renouvelle la promesse du premier ministre à l'égard des cadres et de la protection sociale des Français, que le gouvernement n'entend pas réduire. Elle déclare notamment : « *Ne pas réduire les prestations signifie donc, compte tenu du contexte économique, faire appel à la solidarité. (...) Nous ferons en sorte, que les mesures prises ne portent pas atteinte au régime de retraite complémentaire des cadres, dont les ressources dépendent du montant des salaires versés au-dessus du plafond.*

» *Cet effort de solidarité ne pourra évidemment épargner aucune des catégories intéressées, y compris les cadres, mais dans le strict respect de l'engagement que je viens de renouveler. (...)*

» *Il nous appartient à tous, responsables de l'avenir de notre protection sociale, de mieux informer les Français, de ne pas les entretenir dans l'illusion d'une solution séduisante et facile aux difficultés auxquelles ils sont confrontés. Les prestations ne peuvent plus augmenter sans une augmentation du prélèvement sur les ressources de la nation.* »

M. HOEFFEL, secrétaire d'Etat à la santé, succède au ministre pour traiter de l'aide sociale et indiquer que la loi-cadre sur les collectivités locales permettra de simplifier les mécanismes actuels et de mieux répartir les responsabilités.

M. SCHWINT (P.S., Doubs) souligne « qu'à première vue » le budget de la santé « échappe à toute critique ». Les crédits, en quatre ans, ont augmenté de 93 %. Il est difficile de demander plus. Pour la Sécurité sociale, l'orateur mentionne cette contradiction : la croissance des dépenses « invalidité, vieillesse, décès » s'accélère tandis que la part de financement de l'Etat diminue.

M. CANTEGRIT (Gauche dém., Français de l'étranger) se félicite de voir les travailleurs établis hors de France bénéficier désormais d'une protection sociale similaire à celle de la métropole. Les maladies tropicales, estime-t-il, devraient être considérées comme des maladies professionnelles. M. KAUSS (R.P.R., Bas-Rhin) veut accroître la solidarité entre « familles nanties et familles dépourvues ».

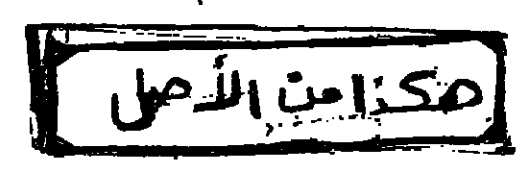
Mme PERLICAN (P.C., Paris) critique la politique qui tend à « rentabiliser » les soins d'hôpitaux et M. LARCHE (R.I., Seine-et-Marne) estime qu'il y a trop de médecins en exercice.

Tel est aussi l'avis de M. LABEGUERIE (un. centr., Pyrénées-Atlantiques). M. TALON (R.P.R., Belfort) plaide pour l'hospitalisation privée et souligne que les délais de remboursements de la Sécurité sociale aux établissements privés sont trop longs, ce qui oblige ces établissements à payer anormalement des agios bancaires. M. GAMBOA (P.C., Essonne) affirme que l'on peut assurer un financement « démocratique » de la Sécurité sociale, et M. HENRIET (R.I., Doubs) réclame des incitations nouvelles pour relever le taux de natalité.

« *L'accroissement excessif du nombre de médecins,* reconnaît notamment Mme VEIL, en répondant aux orateurs, *présente un réel danger pour l'exercice libéral de la profession.* »

M. MEZARD (CNIP, Cantal) souligne que, si le coût de la santé est élevé, l'essentiel est que les Français se soignent bien. Médecin lui-même, l'orateur s'affirme fervent partisan de la médecine conventionnée à condition que la bonne foi de chacune des parties soit entière. Un peu avant 3 heures du matin, les crédits sont adoptés. — A.G.

(1) Interrogé par nous, M. Fourcade a indiqué qu'il pensait notamment à Robert Hossein ou Jean-Louis Barrault.



POLITIQUE

Quel est le meilleur candidat socialiste pour 1981 ?

Avant mars dernier, le P.S. caracolait dans les sondages, les élections partielles, les consultations municipales et cantonales, et puis une fraction de cet électorat lui a fait défaut au moment décisif des législatives. Or sondages et partielles attestent de nouveau la vigueur de la poussée socialiste. Le parti est-il donc condamné à ce mouvement de flux et de reflux ?

Une fusion de deux enquêtes nationales représentatives réalisées en octobre-novembre par la SOFRES auprès de deux mille électeurs (1) permet de dresser le portrait des sympathisants du parti socialiste d'aujourd'hui et de distinguer parmi eux ceux qui lui firent défaut en mars : ce sont le plus souvent des hommes ; ils se recrutent pour l'essentiel dans la population active, et plus particulièrement dans les couches de cadres moyens et d'employés. Ils se situent plus volontiers au centre de l'échiquier politique et se différencient du « marais » traditionnel en ce qu'ils s'intéressent à la politique.

Une étude d'opinion publique

par ROLAND CAYROL et JÉROME JAFFRÉ (*)

Quel visage le P.S. doit-il leur présenter pour ne pas risquer de perdre de nouveau leur soutien ? Seraient-ils plus sensibles à la candidature éventuelle d'un Michel Rocard qu'à celle de François Mitterrand ? Le bruit orchestré par les médias autour de ces projets de candidature intéresse-t-il d'ailleurs l'opinion publique dans son ensemble : celle-ci y voit-elle autre chose que des querelles de personnes ?

Par rapport au sondage Louis Harris — *le Matin* du début octobre (2), — M. Rocard a encore gagné 6 points et distance nettement le premier secrétaire du P.S. (tableau I). Fait plus significatif encore : au sein des électorats de gauche — P.C. et P.S. — M. Michel Rocard est désormais le mieux placé. Les analyses tendant à démontrer que le député des Yvelines l'emporte dans l'opinion grâce au soutien de la droite apparaissent aujourd'hui erronées: s'il est vrai qu'il est mieux considéré parmi les sympathisants du R.P.R. et, plus encore, de l'U.D.F., il l'emporte de 7 points chez les communistes et de 5 points chez les socialistes.

Serait-ce, comme on a pu l'insinuer, grâce à une image plus modérée, plus technocratique, plus « à droite » que celle de l'ancien candidat à la présidence de la République ? *Il ne le semble* pas, puisque, au contraire, une *forte* majorité d'électeurs estiment M. Rocard plus « à gauche » que M. Mitterrand : peut-être est-ce là, pour l'ancien secrétaire national du P.S.U., une image héritée de son militantisme dans les rangs de la gauche protestataire... Là encore, cette idée d'un Rocard plus à gauche n'est pas seulement celle des sympathisants de la majorité, les supporters du P.C. et ceux du P.S. la partagent massivement.

M. Rocard semble donc — pour le moment, car, bien sûr, l'opinion peut évoluer, — être en train de distancer son rival. Il reste à s'interroger, car c'est ce qui est le plus décisif pour d'éventuels candidats à l'Elysée, sur les lignes de *clivage internes* à l'électorat socialiste, électorat le plus diversifié, le plus proche de la structure sociale française, le plus à même de décider du vainqueur dans une consultation nationale, précisément parce qu'il est composite et susceptible de se fracturer. Aux yeux de certains militants socialistes, le duel Mitterrand-Rocard est une simple bataille de personnes, qui ne recouvrirait pas de véritables oppositions sociales et politiques. Ce que prouvent les enquêtes de la SOFRES (tableau II), c'est que l'électorat socialiste, lui, ne réagit pas ainsi : les soutiens que recueillent les deux hommes correspondent à des profils socio-politiques distincts.

Parmi les électeurs socialistes, *M. Rocard l'emporte* aujourd'hui plus nettement chez les hommes que chez les femmes ; c'est chez ces dernières qu'il subsiste, comme il est coutumier, une proportion plus grande de personnes indécises, sans opinion parce que mal informées.

Les classifications par âges et par catégories socio-professionnelles sont extrêmement significatives : M. Rocard paraît un meilleur candidat aux électeurs socialistes de moins de cinquante ans, alors que M. Mitterrand le surclasse nettement au-delà de cet âge. Le député des Yvelines l'emporte désormais — de peu il est vrai — chez les ouvriers, et largement, voire massivement, chez les employés, les cadres et les professions libérales, alors que le premier secrétaire du P.S. continue à recevoir la faveur majoritaire des agriculteurs, des commerçants, des inactifs et des retraités.

Sans doute ne faut-il pas céder, comme l'ont fait parfois ces dernières années certains responsables de la gauche, à la facilité d'un discours sur les « forces vives » et la « France dynamique » : il n'est pas contestable que, au suffrage universel, il est nécessaire que chaque voix en vaille une autre, et que les électeurs du P.S. qui se recrutent parmi les catégories les plus traditionnelles et les plus âgées de la population française sont assurément indispensables à la conquête d'une majorité. Il reste qu'il faut bien constater que, au sein de la classe ouvrière comme de la fraction de la bourgeoisie qui se prononce pour le P.S., M. Michel Rocard — peut-être parce qu'il peut jouer tout à la fois sur la différence d'âge avec M. Mitterrand, sur son image plus « à gauche », et sur ses compétences économiques — apparaît aujourd'hui comme un meilleur candidat présidentiel.

Deux images

Les autres chiffres du tableau II ne sont pas moins révélateurs, et vont dans le même sens. Parmi les électeurs du P.S., les syndiqués comme les personnes qui s'intéressent le plus à la politique préfèrent M. Rocard, alors que les non-syndiqués et les moins passionnés par la chose politique inclinent pour M. Mitterrand. Il n'est dès lors pas étonnant de constater que les sympathisants socialistes qui se disent les moins proches du parti continuent à suivre le candidat de 1974 à la présidence de la République, alors que ceux qui se sentent les plus proches du parti penchent, nettement, pour M. Rocard. Amère constatation sans doute pour le premier secrétaire du P.S. : si les animateurs fédéraux du P.S. semblent pencher en sa faveur, en revanche dans l'électorat le plus proche qu'on estimera peut-être bien peu reconnaissant, l'ancien leader du P.S.U. a, depuis mars 1978, installé une véritable image de successeur. Plus grave peut-être pour M. Mitterrand : parmi les sympathisants socialistes d'aujourd'hui qui, en mars dernier, n'ont pas voté pour le P.S. — ces fameux électeurs potentiels qui finalement ont fait défaut, — c'est M. Rocard qui apparaît le meilleur candidat pour 1981.

Un François Mitterrand plus séduisant pour l'électorat socialiste le moins politisé, le plus âgé, le plus enraciné dans une France traditionnelle, un Michel Rocard plus attrayant pour les électeurs socialistes les plus jeunes, les plus actifs dans la vie économique, les plus intéressés par la politique les plus proches du parti et aussi pour ces socialistes « mous » qui furent défaillants en mars : serait-ce que les deux leaders du P.S. représentent dans l'électorat socialiste une identification à deux *lignes* politiques bien distinctes ? C'est peut-être là l'une des grandes surprises de ces enquêtes : même si le débat politique entre les deux hommes a été jusqu'ici assez feutré, leurs « supporters » dans l'opinion socialiste ont des orientations politiques qui permettent de dessiner deux lignes assez différentes (voir tableau III).

Les sympathisants socialistes de M. Mitterrand — qui d'ailleurs, en majorité, voient en M. Rocard un homme plus « à gauche » que leur candidat préféré — se disent plus volontiers proches de la C.G.T. et de Force ouvrière, alors que la C.F.D.T. est le syndicat choisi par le plus grand nombre de partisans de M. Rocard. Les « mitterrandistes » sont plus indulgents envers MM. Giscard d'Estaing et Barre que les « rocardiens », plus enclins à la méfiance envers l'actuel président de la République et son premier ministre.

Quant aux revendications jugées aujourd'hui prioritaires, si les uns et les autres sont, au même titre, portés à indiquer la réduction de la durée hebdomadaire du travail à trente-cinq heures sans diminution du salaire, on voit que les « mitterrandistes » choisissent plus souvent l'augmentation des salaires, l'abaissement de l'âge de la retraite et la protection contre les licenciements, alors que les « rocardiens » optent plus fréquemment pour la réduction de l'éventail des salaires, l'amélioration des services sociaux et collectifs ou l'élection des chefs d'entreprise par les travailleurs.

Dès aujourd'hui, au sein même de l'électorat socialiste, deux images se dessinent, que symbolisent les candidatures potentielles de MM. Mitterrand et Rocard : celle d'une gauche plus classique, plus proche des pratiques syndicales de la C.G.T. et de F.O., axée sur les revendications quantitatives et la protection juridique des travailleurs ; et celle d'une gauche se sentant plus proche du projet cédétiste, plus égalitaire, plus autogestionnaire, et plus sensible aux revendications qualitatives. Notons au passage que ceux des électeurs socialistes qui disent par ailleurs souhaiter que M. Pierre Mauroy joue un rôle important dans les mois et les années à venir sont plus nombreux à souhaiter, comme candidat à l'Elysée, M. Rocard (49 % d'entre eux), de préférence à M. Mitterrand (41 %).

Il reste un élément politique de différenciation significatif entre ces deux gauches socialistes : il concerne l'appréciation du parti communiste et les alliances politiques souhaitées pour le P.S. Si l'on regarde quel est le « parti préféré en second » par les sympathisants du P.S., on s'aperçoit que les « mitterrandistes » sont nettement plus nombreux, quoique très minoritaires, à citer le parti communiste. Les « rocardiens » mettent plutôt en avant le M.R.G. — ce qui peut apparaître comme une solution-refuge. Cette impression est d'ailleurs confirmée par les souhaits des uns et des autres en matière de formule de gouvernement préférée : c'est sans doute une *forte* réticence envers le P.C. (opposition de fond ou ressentiment attisé par la défaite de mars ?) qui conduit une plus forte proportion d'électeurs socialistes « rocardiens » à souhaiter un gouvernement socialo-centriste (29 %), alors que la proportion de socialistes « mitterrandistes » faisant ce choix est de 24 %.

Tels apparaissent les « supporters » de François Mitterrand et de Michel Rocard. On voit qu'il s'agit de bien plus, dans l'opinion, que d'une querelle de personnes ou d'une affaire d'états-majors. Ce sont, de façon très cohérente, deux sociologies, et deux lignes politiques, deux conceptions de la lutte politique, qui se dessinent dans l'électorat socialiste.

(1) Ce qui a permis de travailler sur un échantillon national de cinq cent soixante sympathisants socialistes, définis à partir de la question : « *Sans penser seulement aux élections, pouvez-vous dire de quel parti politique vous vous sentez le plus proche, ou disons le moins éloigné ?* »

(2) *Le Matin* du 6 octobre.

(*) Respectivement chargé de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques et directeur des études politiques de la SOFRES.

Tableau I. — Positions respectives de MM. Mitterrand et Rocard dans l'ensemble de l'opinion publique

	Le meilleur candidat en 1981			Le plus à gauche		
	Mitterrand	Rocard	Ni l'un, ni l'autre ou sans opinion	Mitterrand	Rocard	Ni l'un, ni l'autre ou sans opinion
Ensemble des électeurs français	27	40	33	18	39	43
Sympathisants communistes ...	30	37	33	26	38	36
Sympathisants socialistes	38	43	19	19	45	36
Sympathisants U.D.F.	18	52	30	21	41	38
Sympathisants R.P.R.	21	40	39	22	39	39
Sans préférence politique	22	28	50	9	28	63

Ce tableau se lit horizontalement. Par exemple : sur 100 électeurs français, 27 se prononcent pour M. Mitterrand, 40 pour M. Rocard et 33 pensent que ni l'un ni l'autre ne serait un bon candidat ou ne se prononcent pas.

Tableau II. — Distribution des sympathisants P.S. entre MM. Mitterrand et Rocard

ELECTEURS SOCIALISTES	LE MEILLEUR CANDIDAT EN 1981		
	François Mitterrand	Michel Rocard	Ni l'un ni l'autre. Sans opinion
SEXE			
Hommes	41	48	11
Femmes	35	38	27
AGE			
18-34 ans	32	46	22
25-49 ans	29	57	14
50 ans et plus	50	30	20
PROFESSION DU CHEF DE FAMILLE			
Agriculteurs, petits commerçants .	49	32	19
Cadres supérieurs, profes. libérales	22	74	4
Cadres moyens	28	58	14
Employés	31	50	19
Ouvriers	38	41	21
Inactifs, retraités	48	27	25
APPARTENANCE A UN SYNDICAT			
Syndiqués	22	72	6
Non-syndiqués	38	43	19
S'INTERESSENT A LA POLITIQUE			
Beaucoup	33	58	9
Un peu	36	49	15
Très peu	41	37	22
Pas du tout	46	13	41
SE SENTENT PAR RAPPORT AU PARTI SOCIALISTE			
Proches	37	49	14
Peu proches	39	38	23
Pas proches du tout	40	31	29
VOTE EN MARS 1978			
Parti socialiste	41	42	17
Autre vote	33	44	23

Ce tableau se lit horizontalement. Par exemple : sur 100 hommes, 41 se prononcent pour M. Mitterrand, 48 pour M. Rocard, 11 ne se prononcent pas.

Tableau III. — L'univers politique des sympathisants socialistes « mitterrandistes » et « rocardiens »

	Mitterrandistes	Rocardiens
Citent comme le plus à gauche des deux :		
M. Rocard	41	58
F. Mitterrand	31	14
Citent comme syndicat le plus proche :		
C.G.T.	35	29
C.F.D.T.	18	37
F.O.	22	17
Citent comme parti préféré en second (après le P.S.) :		
Parti communiste	21	11
P.S.U.	5	7
M.R.G.	24	33
Un parti de la majorité	19	15
Refusent de répondre	31	34
Font tout à fait ou plutôt confiance à Valéry Giscard d'Estaing	51	44
Font tout à fait ou plutôt confiance à Raymond Barre	21	17
Citent comme revendication prioritaire :		
la réduction du temps de travail à 35 heures par semaine, sans diminution de salaire	26	27
la réduction de l'éventail des salaires	30	31
l'augmentation des salaires	41	29
l'amélioration des services sociaux et collectifs	30	48
la protection contre les licenciements	41	35
l'abaissement de l'âge de la retraite	56	46
l'élection des dirigeants des entreprises par le personnel	5	10

Ce tableau se lit verticalement. Par exemple, sur 100 socialistes « mitterrandistes », 41 pensent que M. Rocard est le plus à gauche et 31 que M. Mitterrand est le plus à gauche.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 29 novembre 1978 au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux le communiqué suivant a été publié :

• LA MOTIVATION DES DÉCISIONS ADMINISTRATIVES.

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi imposant l'obligation de faire connaître les motifs des décisions administratives.

La règle actuelle selon laquelle les motifs des décisions administratives n'ont pas à être communiqués, sauf lorsque les textes ou la jurisprudence en décident autrement, contribue au sentiment d'incompréhension qu'éprouvent souvent les Français à l'égard de décisions restreignant leurs droits, ou leur opposant un refus.

C'est pourquoi le gouvernement, ainsi que l'engagement en avait été pris dans le programme de Blois, va soumettre au Parlement un projet de loi qui impose l'obligation de faire connaître aux personnes physiques ou morales les motifs des décisions administratives individuelles qui ont pour effet de restreindre l'exercice des libertés, d'infliger une sanction, d'imposer une sujétion, de retirer un droit, ou de refuser un avantage.

Ainsi seront améliorées les relations entre les Français et leur administration, et sera renforcée la protection des droits de chacun face à l'Etat et aux collectivités publiques.

• ÉLÈVES OFFICIERS DE CARRIÈRE.

Le conseil a approuvé un projet de décret fixant le régime des soldes des élèves officiers de carrière durant leur scolarité dans les écoles de formation, compte tenu des nouveaux statuts des différents corps d'officiers et des conditions de leur recrutement.

• DURÉE DU TRAVAIL.

Le conseil des ministres a adopté un projet de décret réduisant uniformément d'une heure, pour certaines professions, le temps de présence exigé pour l'équivalent de quarante heures de travail effectif, lorsque ce temps de présence est supérieur à quarante heures.

En effet, les textes d'application de la loi du 21 juin 1936 relative à la semaine de quarante heures avaient institué des équivalences, du fait des « temps morts » que comportent, par leur nature même, certaines activités.

De nombreux accords entre employeurs et salariés ont déjà, dans plusieurs secteurs, supprimé ou réduit le nombre des heures exigées en équivalence des quarante heures, car l'évolution des méthodes de travail a permis une réduction des « temps morts ».

Le décret, adopté par le conseil des ministres, constitue une nouvelle étape de cette réduction des équivalences en matière de durée du travail.

• LE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL.

Le ministre de l'économie a présenté au conseil les principales dispositions de l'accord auquel il a abouti en liaison avec le ministre de l'agriculture, avec les différentes parties concernées sur les modifications à apporter aux conditions d'activité du Crédit agricole mutuel. La priorité du financement de l'agriculture par cet établissement a été réaffirmée à cette occasion. Diverses dispostions ont été arrêtées en vue de lui permettre de mieux participer au financement des activités du monde rural et des productions agro-alimentaires. A cet effet, il doit préserver le caractère décentralisé de son organisation. Enfin, les conditions d'imposition du Crédit agricole ont été définies. Le projet d'article de loi de finances correspondant a été approuvé par le conseil.

• LA C.E.E. ET L'EMPLOI DES JEUNES

Le ministre du travail et de la participation a rendu compte du conseil des ministres du travail de la Communauté qui a eu lieu le 27 novembre à Bruxelles et à l'issue duquel une importante mesure a été adoptée en faveur de l'emploi des jeunes.

Cette mesure permettra au fonds social européen d'apporter, dès 1980, une contribution complémentaire au financement des programmes d'embauche de jeunes demandeurs d'emploi dans les entreprises, ou dans des emplois d'utilité collective, de nature stable ou susceptible de faire acquérir aux jeunes une formation, et faciliter ainsi leur insertion dans la vie professionnelle.

Cette mesure marque la volonté commune des Neuf de faire face à un problème qui frappe l'ensemble des pays de la Communauté.

• LES PROBLÈMES DE LA PÊCHE.

Le ministre des transports a rendu compte des travaux du conseil des Communautés relatifs aux problèmes de la pêche. Ceux-ci n'ont pu aboutir en raison de la position d'un pays membre de la Communauté qui souhaitait obtenir un accès privilégié aux zones de pêche. La France reste attentive, comme ses autres partenaires, au principe de l'égalité et de la liberté d'accès à ces zones.

• LA PRÉPARATION DU CONSEIL EUROPÉEN.

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de la préparation du Conseil européen des 4 et 5 décembre prochain. Cette réunion, qui sera principalement consacrée à l'examen des modalités de mise en œuvre du système monétaire européen, devrait, en outre, permettre la mise en place d'un Comité de sages, qui aura une mission de réflexion sur le fonctionnement des institutions européennes.

• LES ENTRETIENS FRANCO-BRITANNIQUES.

Le président de la République a informé le conseil des résultats des entretiens franco-britanniques qui se sont tenus à Paris le 24 novembre. Ces entretiens ont concerné notamment le système monétaire européen, les institutions européennes et la coopération franco-britannique.

Nomination de neuf préfets

NOUVELLE - CALEDONIE : M. Charbonniaud.

M. Claude Charbonniaud, préfet des Hauts-de-Seine, est nommé haut commissaire de la République dans l'océan Pacifique et aux Nouvelles-Hébrides, gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, en remplacement de M. Jean-Gabriel Eriau nommé préfet hors cadres.

[Né à Limoges en 1925, M. Claude Charbonniaud a été, en 1951, chargé de mission au cabinet de M. Baylot, préfet de police, auprès duquel il exerce diverses fonctions jusqu'en 1956, année où il est mis en service détaché à la disposition du président du conseil. Sous-préfet de Cosne (Nièvre), il est, à partir de 1963, à nouveau en service détaché et affecté, en 1965 au ministère de l'intérieur. Il entre en 1968 au cabinet du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, M. Roger Frey, et y revient après un bref passage au cabinet de M. Albin Chalandon, alors ministre de l'industrie. En 1969, il est directeur du cabinet de M. Limouzy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement. Nommé sous-préfet hors-cadre, le 26 août 1969, il est conseiller technique au cabinet du premier ministre de janvier à décembre 1971. A cette date, il est nommé préfet de Tarn-et-Garonne, poste qu'il occupe jusqu'au 27 mars 1974, date à laquelle il devient préfet d'Eure-et-Loir. Le 24 mars 1976, il est nommé préfet des Hauts-de-Seine.]

HAUTS-DE-SEINE : M. Jean Terrade.

M. Jean Terrade, préfet de Loire, est nommé préfet des Hauts-de-Seine, en remplacement de M. Charbonniaud.

[Né en 1920 à Aubenas (Ardèche), M. Jean Terrade occupe, à partir de 1944, divers postes dans l'administration préfectorale. Il est, en 1949, sous-préfet de Lodève, puis directeur de cabinet du préfet de la Guadeloupe, sous-préfet de Pointe-à-Pitre, secrétaire général de la Marne. En 1963, il devient sous-préfet de Brest et, le 15 juin 1970, préfet de la Martinique avant d'être nommé le 30 mai 1973, directeur du cabinet du préfet de police. Après avoir occupé les fonctions de directeur de cabinet de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Terrade a été nommé préfet de la Loire, le 8 septembre 1976.]

LOIRE : M. Georges Badault.

M. Georges Badault, préfet des Côtes-du-Nord, est nommé préfet de la Loire, en remplacement de M. Terrade.

[Né le 14 juillet 1920 à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), M. Georges Badault est licencié en droit. Rédacteur de préfecture en 1942, il est élève de l'Ecole nationale d'administration de 1947 à 1949. Chef de cabinet du préfet de la Haute-Loire en 1950, il est secrétaire général de l'Aveyron en 1952. Sous-préfet du Blanc (1954), puis secrétaire général de la Meuse (1959), puis sous-préfet de Fougères (1962). M. Badault est, en 1965, chargé de mission auprès du préfet de la région Bretagne. En 1971, il est nommé préfet de l'Aveyron. Directeur du cabinet de M. Fontanet, ministre de l'éducation nationale (janvier 1974), il occupe, à partir du mois de juin de la même année, les mêmes fonctions auprès de M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie. Il était préfet des Côtes-du-Nord depuis août 1975.]

COTES-DU-NORD : M. Jean-Pierre Foulquié.

M. Jean-Pierre Foulquié, préfet du Cantal, est nommé préfet des Côtes-du-Nord, en remplacement de M. Badault.

[Né le 15 février 1922 à Figeac (Lot), M. Jean-Pierre Foulquié est nommé en avril chef de cabinet du préfet de la Corse. En janvier 1947, il occupe la même fonction au cabinet du préfet de la Vienne. Nommé sous-préfet de Saint-Jean-d'Angély en janvier 1948, il occupe successivement les postes de sous-préfet du Blanc (mai 1953), directeur du cabinet du préfet de la Guadeloupe (août 1954), sous-préfet de Mortagne (mars 1956), secrétaire général de la Martinique (avril 1961), sous-préfet d'Abbeville (juin 1964), sous-préfet de Briey (avril 1966). En décembre 1971, il est promu directeur du service national de la protection civile. Le 12 mars 1976, il est nommé préfet du Cantal. M. Foulquié est membre du conseil d'administration de la Croix-Rouge française.]

CANTAL : M. Louis Veaux.

M. Louis Veaux, directeur des équipements collectifs à la préfecture de la région Ile-de-France, est nommé préfet du Cantal, en remplacement de M. Foulquié.

[Né le 5 octobre 1925 à Nantes, M. Louis Veaux a commencé sa carrière administrative en occupant plusieurs postes outre-mer, en particulier au Sénégal, où il fut notamment, de 1957 à 1958 conseiller technique du ministre de l'intérieur. De 1960 à 1962 il est conseiller en service extraordinaire à la Cour suprême du Sénégal. Affecté en octobre 1964 au service des collectivités locales du ministère de l'intérieur il est, en 1966, nommé sous-préfet du Blanc puis, en 1969, chef de cabinet du secrétaire général de la préfecture de la région parisienne et, en 1974, directeur des équipements collectifs à la préfecture de la région parisienne devenue région Ile-de-France.]

SEINE-ET-MARNE : M. Jean Brachard.

M. Jean Brachard, préfet de l'Eure, est nommé préfet de Seine-et-Marne en remplacement de M. Roland Faugères placé, sur sa demande, en disponibilité.

[Né le 17 juillet 1917 à Troyes (Aube), M. Brachard est, en 1938, attaché au cabinet de M. Edouard Daladier, président du conseil, puis, en 1940, à celui du préfet du Puy-de-Dôme. En 1943, il est chef de cabinet intérimaire du préfet de la région de Marseille. En 1944, sous-préfet de Nérac (Lot-et-Garonne), il est déporté en Allemagne. Il devient en 1945 directeur du cabinet du préfet de la Moselle, puis, en 1947, sous-préfet de Châteaudun (Eure-et-Loir). De 1951 à 1953, il est chef de cabinet de M. Charles Brune, successivement ministre des P.T.T. et de l'intérieur. Il est nommé, en 1953, sous-préfet de Compiègne (Oise), avant d'être chef de cabinet puis chargé de mission, de 1956 à 1957, au cabinet de M. André Dulin, secrétaire d'Etat à l'agriculture puis ministre des anciens combattants. Préfet de l'Aveyron en 1967, il est, de 1968 à 1970, directeur de cabinet de M. Roger Frey, ministre d'Etat chargé successivement des relations avec le Parlement, puis des réformes administratives, avant d'être nommé, en 1972, préfet de l'Yonne, puis, en 1974, préfet de l'Eure.]

EURE : M. Jacques Gérard.

M. Jacques Gérard, préfet des Landes, est nommé préfet de l'Eure, en remplacement de M. Brachard.

[Né en 1920 à Nancy, M. Jacques Gérard est docteur en droit et ancien élève de l'Ecole libre des sciences politiques. Il débute en 1944 comme adjoint technique aux services économiques de la préfecture des Vosges. Il devient la même année chef de cabinet du préfet de la Meuse, et, en 1947, du préfet de la Somme. Il est ensuite secrétaire général du Gers, puis, en 1953, devient sous-préfet de la Corrèze. En 1958, il est nommé directeur de cabinet du préfet de la Haute-Garonne et, l'année suivante, de celui d'Ille-et-Vilaine. En 1960, il est secrétaire général de Maine-et-Loire. Il occupe ensuite plusieurs postes de sous-préfet : Montmorency (1963), Dieppe (1971) et Le Havre (1972). Il est nommé préfet des Landes en avril 1975.]

LANDES : M. Jean Anciaux.

M. Jean Anciaux, sous-préfet de Saint-Nazaire, est nommé préfet des Landes, en remplacement de M. Gérard.

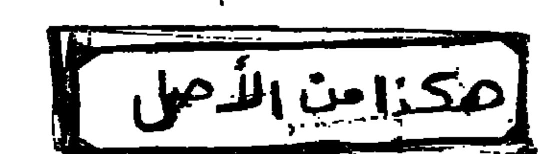
[Né en 1930 à Paris, ancien élève de l'ENA après avoir été inspecteur des impôts, M. Anciaux devient, en 1960, chef de cabinet du préfet de Tlemcen (Algérie). Sous-préfet de Saint-Jean-d'Angély, secrétaire général des Landes, il est nommé en 1969 secrétaire général de la Guadeloupe et en 1971 chargé de mission auprès du préfet de la région Pays de la Loire. Secrétaire général du Haut-Rhin en 1972, il est nommé en 1976 sous-préfet de Saint-Nazaire.]

***

MINISTERE DE L'INTERIEUR : M. Paul Jean, directeur adjoint des collectivités locales.

M. Paul Jean, secrétaire général de la Haute-Garonne, est nommé directeur adjoint auprès du directeur général des collectivités locales au ministère de l'intérieur, en remplacement de M. Bouquin, nommé secrétaire général de la région parisienne.

[Né le 21 décembre 1929 à Sault (Vaucluse), M. Paul Jean, inspecteur des impôts, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, est nommé le 1er juin 1961 chef de cabinet du préfet de Tiaret (Algérie). Il occupe successivement les postes de sous-préfet de Château-Chinon, de secrétaire général de Lot-et-Garonne, de sous-préfet chargé de mission auprès du préfet de la région Limousin. Le 29 juillet 1970, il est chargé des fonctions de directeur du cabinet du préfet de la Haute-Garonne, préfet de la région Midi-Pyrénées, poste dans lequel il est confirmé le 1er décembre 1971. Nommé, le 10 août 1973, secrétaire général de la Haute-Garonne, M. Jean est depuis le 16 octobre 1975 administrateur civil hors classe.]



Le Monde

société

JUSTICE

Libres opinions

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

UN nouveau scandale éclate. Les jurés de l'Oise viennent d'acquitter le meurtrier d'un voleur. En d'autres cas, de semblables jurés condamnent à mort, au vu de culpabilités qu'ils ne peuvent établir qu'en conscience, d'autres meurtriers.

Or le chef de l'Etat, le ministre de la justice, les évêques, bref, de toutes les autorités politiques et morales, nous laissent entendre que cette pratique de la peine de mort pose un « problème de société ». D'autres autorités, il est vrai, et parfois les mêmes, nous expliquent que toute délinquance est aussi, d'un autre point de vue, avant tout un « problème de société ». Et qui peut dire le contraire ? Mais lorsqu'on laisse entendre à nos contemporains qu'il y a un problème, c'est eux qui se sentent coupables.

Dès lors, appliquer une loi, n'est-ce pas en abuser ? Juger, n'est-ce pas être jugé ?

Pourtant, la justice est rendue au nom du peuple français. L'existence de jurys siégeant en assises symbolise, concrétise aussi ce noble principe.

Il remonte à la Révolution. Il fut établi à l'encontre de la dégénérescence du pouvoir royal, et plus encore à l'encontre de son exercice détourné par les Parlements hautement corporatistes qui avaient un moment réussi à confondre eurs privilèges avec les libertés populaires. Il est vrai qu'ils furent emportés comme ils le méritaient par une tourmente qu'ils n'avaient pas peu provoquée.

Aujourd'hui, le vent tourne. C'est l'exercice populaire de la souveraineté qui fait figure d'arbitraire. N'en doutons pas : cet exercice entrave l'administration de la justice telle qu'elle est conçue par des magistrats guère moins cortoratistes que leurs ancêtres, et (moralement) propriétaires de leurs charges.

Et je présume qu'il arrivera tôt ou tard au peuple qui se prend encore pour souverain, ce qui, voici deux siècles, arriva pour la même raison usée à son roi : on lui coupera le cou. Ou, mieux : on en fera un « peuple constitutionnel ». C'est-à-dire qu'il n'exercera plus ses prérogatives que sous le contrôle de l'administration. Notamment, il sera tenu, lorsqu'il jugera, de prononcer des sentences purement indicatives qui exprimeront la limite de ses pouvoirs et dont les juges fonctionnaires feront, en son nom, des applications purement thérapeutiques au gré de l'idéologie ou de la médecine du moment.

FAITS ET JUGEMENTS

Le juge Henri Pascal fait un procès en diffamation aux époux Leroy.

En marge de l'affaire de Bruay-en-Artois, mis en cause dans le livre intitulé *l'Autre Crime de Br: y*, M. Henri Pascal, premier juge à Béthune, engagea un procès en diffamation contre les deux auteurs de l'ouvrage, MM. Morrot et Matekalo, qui furent condamnés à une amende. Mais le magistrat reprochait également à M. Pierre Leroy, notaire, et à sa femme d'avoir fourni aux deux écrivains des éléments qu'il considérait comme diffamatoires à son égard. Retardée par une longue procédure, l'affaire était évoquée mercredi matin 29 novembre devant la 17e chambre correctionnelle.

M. et Mme Leroy ne sont pas venus, et la lettre de représentation qu'ils ont écrite n'étant pas encore arrivée, le tribunal a décidé qu'il statuerait par défaut. En revanche, M. Pascal était présent. Il a regretté l'absence du notaire et de sa femme qui, disait-il, *« ne sont jamais là. Or ils m'ont accusé d'avoir été déloyal, partial, tatillon, agressif et cruel »*.

Cité comme témoin, M. Matekalo a expliqué qu'il avait fidèlement transcrit les déclarations du notaire.. Après l'exposé de Me Rouil-Furet, partie civile, qui a plaidé que Me Leroy et sa femme avaient indubitablement prononcé les paroles reproduites dans le livre, le substitut, opinant dans ce sens, a requis une sanction en estimant que la diffamation était établie.

Le jugement sera rendu par défaut le 20 décembre.

600 francs d'amende pour « refus de témoigner ».

La chambre daccusation de la cour d'appel d'Angers a confirmé, mercredi 29 novembre, la condamnation à 600 francs d'amende pour *« refus de témoigner »* infligé, le 24 mai, par le tribunal de grande instance d'Angers à Mlle Danièle Jouet, institutrice à Cholet (Maine-et-Loir), qui avait refusé de donner les noms de deux enfants auteurs d'un vol de matériel audio-visuel dans son école maternelle (*le Monde* des 18-19 juin). — *(Corr.)*

50 000 francs d'amende pour homicide involontaire.

Le tribunal de grande instance de Perpignan (*Pyrénées Orientales*) a condamné, mercredi 29 novembre, le Dr Henri Catalano, soixante-deux ans, chef de service au centre hospitalier de Perpignan, à six mois de prison avec sursis et à 50 000 francs d'amendes au total pour homicide involontaire.

Le 13 janvier 1972, la victime d'un accident de la route, Charles Vinsu, quarante-cinq ans, agent au lycée de Perpignan, avait été transporté aux services des urgences de l'hôpital de la ville. L'antenne avait diagnostiqué une fracture ouverte du fémur gauche. Le Dr Catalano avait opté lui pour une fracture fermée et prescrit en conséquence. Trois jours après le malade décédait à la suite d'une gangrène.

Après une plainte de la famille, le Dr Catalano a été inculpé, le 22 juin 1976. A l'audience, le 8 novembre dernier, le docteur a souligné qu'il n'était pas de service la veille et le jour du décès. Le tribunal a estimé qu'un chef de service restait responsable.

● *Agression contre un avocat à Toulon.* — Me Henri Pieroni défenseur des quatre gendarmes de Bandol (Var) condamnés pour des sévices envers un [illegible] (*le Monde* des 9 et 30 juin) a été attaqué mardi 28 novembre à Toulon par deux jeunes gens circulant à bicyclette. Me Pieroni a été blessé à coups de manche de pioche. Il avait été choisi par les quatre gendarmes pour assurer leur défense lorsqu'ils ont fait appel de leur condamnation. La cour d'appel d'Aix-en-Provence doit rendre son arrêt le 30 novembre.

La principale victime de l'ex-notaire Delarue poursuit les représentants de la profession

Une ténébreuse affaire (suite)

Qui se souvient de « l'affaire Delarue » ? Les huit cent onze victimes de l'ancien notaire — spéculateur — joueur de Pantin, destitué en 1973 quand son étude se fut effondrée dans un formidable krach, sûrement (*le Monde* des 16 et 23 juin 1973). Ses anciens protecteurs aussi et ceux qui furent ses pairs et paient aujourd'hui les pots cassés.

Les paient-ils, au fait, et avec quelles méhodes ? Certains se le demandent, ou doutent, tels M. et Mme Emmanuel Tulle, de Villefranche, les principales victimes du très indélicat officier public. Le doute et le dépit d'une ruine qui n'était peut-être pas inéluctable les conduit périodiquement à la barre des tribunaux.

Devant Mme Simone Rozès, président du tribunal de grande instance de Paris, Me Jacques Isorni a donné lecture, mardi 29 novembre, pendant cent quarante minutes, de leur histoire, comme eux la lisent. Le récit fait songer à quelque roman apocryphe de Balzac : des nobles, pour conserver et embellir la plus grande part de leur domaine de Villarceaux, trois châteaux et 815 hectares situés en Vexin, empruntent pour équiper et faire bâtir le quart de leurs terres. Des difficultés surgissent pour rembourser leur quatre cent quatre-vingt-sept créanciers, qui ont prêté 13 millions de francs, et deux sociétés de travaux publics, qui réclament 1,5 million en paiement de diverses interventions.

A « Maître » Jean-Pierre Delarue lui-même dans un premier temps, ou plutôt — erreur lourde de conséquences — à « Monsieur » Delarue, puis à une « Société immobilière de Villarceaux » (SIV) constituée par des complices de l'escroc, ils cèdent le quart de leur propriété. Prix : 14,5 millions de francs. Modalités de piement : la SIV remboursera directement les quatre cent quatre-vingt-sept créanciers et les deux entreprises.

Elle ne les remboursera jamais, en vérité, mais se servira de son pseudo-achat pour cautionner l'emprunt, auprès de plusieurs centaines de petits prêteurs de 19 millions de francs. Ensuite, ce fut la chute. Que dit alors le récit ? Que les administrateurs successifs de l'étude Delarue, les dirigeants de la chambre interdépartementale des notaires de Paris et la caisse régionale de garantie des notaires, affolés par l'ampleur du désastre, soucieux de sauver les meubles à tout prix, se sont payés au plus vite et à moindre frais sur les biens de la principale victime, au lieu de payer au plus vite et dans les meilleures conditions les créanciers... et cette victime.

Conséquences : le domaine mis à l'encan parcelle par parcelle (il n'en reste plus que 35 hectares), le produit des ventes bloqué alors même qu'il suffisait à rembourser tout le monde, le vif intérêt du notariat pour le domaine (une Société nouvelle immobilière du Vexin a été créée tout exprès pour acquérir 7 des 40 millions de francs de terres vendues). *« Si mes affaires avec M. Delarue vous indiffèrent,* demande M. Tulle de Villefranche, *pourquoi vous être à ce point occupés de mes créanciers, jusqu'à racheter pour 26 millions, 86 % de leurs créances ? Et si je vous intéresse comme victime, pourquoi ne pas avoir encore payé ni vos achats ni les 5,5 millions de francs de dommages-intérêts que la cour d'appel de Paris m'a octroyés. »* En un mot comme en cent, M. Tulle de Villefranche se voit dépecé non par un gerfaut solitaire, Delarue, mais par un vol entier : les notaires.

Pour ces derniers, le roman n'est pas bon. Ils ont fait tout ce qu'ils ont pu et M. Tulle de Villefranche est un « monomane » qui vient quémander ce que les tribunaux lui ont déjà refusé sur un autre ton. Il faut en croire Me Bernard Baudelot : administrer l'étude Delarue « ce n'était pas un cadeau ». Les notaires ont fait ce qu'il fallait, comme et quand il le fallait. Inutile d'entrer dans les détails. On aimerait bien les connaître, cependant .

Savoir comment les notaires ont pu à la fois s'intéresser d'aussi près et ne pas s'intéresser à M. Tulle de Villefranche et à ses biens. Et s'il est vrai que, pendant qu'une partie de ses victimes tirent la langue, l'ex-notaire coule des jours tranquilles au milieu d'une partie intacte de sa fortune. Enfin, on aimerait être sûr que le comte de Villefranche a tort, absolument tort, de s'en prendre maintenant aux « pompiers » (les notaires, auxquels il réclame 60 millions de francs), après s'être cassé les dents sur l'« incendiaire ».

Mme Rozès entendra ultérieurement les plaidoiries sur les dommages, puis le jugement sera mis en délibéré.

MICHEL KAJMAN.

LA DEMANDE D'EXTRADITION D'UN JEUNE ALLEMAND

« Rappelez-vous l'affaire Croissant »

Comment les trois magistrats n'auraient-ils pas peur de lui ? Gabor Winter ne met vraiment aucune chance de son côté. Tremblant d'une rage intérieure, il donne des sympathisants de la R.A.F. (Fraction armée rouge) une image redoutable. Son extradition éventuelle se joue depuis une heure, mais il n'a qu'une idée fixe : répéter sa haine de la société et du gouvernement allemand. Il réclame le droit de pouvoir lire un texte. Lamentable effet : l'interprète bute sur les mots, à la fois violents et incohérents. Rarement détenu politique aura aussi peu recherché la sympathie de ses juges.

Cette sympathie, Gabor Winter devait pourtant en faire son unique objectif : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris étudiait en effet, sous la présidence de M. Jean Fau, mercredi 29 novembre, une étrange demande d'extradition formulée par le gouvernement de la R.F.A. à l'encontre de ce jeune Allemand. Réfugié en France, où il a purgé cet été une peine de quatre mois de prison pour une tentative de vol de voiture. Gabor Winter, vingt ans, ouvrier typographe, avait été arrêté et écroué — puis relâché après quelques mois, — à Nuremberg en 1976 pour sa complicité dans le vol d'une carte d'identité. Il avait décidé de passer la frontière malgré le contrôle judiciaire auquel il était soumis.

Pour obtenir son extradition, la justice fédérale l'accuse maintenant de *« combattre l'Etat, selon l'exemple de la « R.A.F. avec les moyens de la guérilla urbaine, de promouvoir la révolution, de supprimer par la violence l'ordre établi (...) »* et l'a inculpé d'association de malfaiteurs et de vol.

Sympathisant isolé

Les faits semblent ne pas recouvrir tout à fait cette accusation : selon les mandats d'arrêt allemands, Gabor Winter se serait rendu coupable — outre le vol de la carte d'identité — de la rédaction de manifestes et de « manuels de la guérilla urbaine » comprenant des listes d'armes et des recettes de fabrication d'explosifs. Sympathisant isolé, inconnu des milieux extrémistes allemands, ce garçon, qui n'avait que dix-huit ans au moment de ces écritures plutôt anarchistes, voulait participer à l'entreprise révolutionnaire allemande en créant, comme cela existe dans d'autres villes fédérales, un comité de soutien et d'entraide aux prisonniers.

En vertu de la convention franco-allemande du 29 novembre 1951, la chambre d'accusation ne devait se prononcer que sur le caractère politique de motivations, cause unique d'un éventuel refus d'extradition. Comment imaginer motif plus net ? Le représentant du ministère public, Mlle Nicole Pradain, n'est pas de cet avis : *« Gabor Winter n'est pas un délinquant politique, mais social. Il refuse les contraintes sociales. Un vrai délinquant politique n'a pas de sentiment de rejet devant la société. Il s'attaque aux structures politiques et non, comme Gabor Winter, aux structures sociales. »*

« Délinquant social »

Pour le défenseur de Gabor Winter, Me Jean-Jacques de Félice, ce *« délinquant social »* est, en fait, *« un enfant perdu »*, *« l'illustration du drame que vit une génération de jeunes, pas seulement en Allemagne fédérale, qui se croient victimes des répressions »*. Un sympathisant *« braqué »*, figé dans son refus de la société, un apprenti anarchiste qui n'a commis, pour seul crime, que la rédaction de textes virulents. *« L'extrader, donner raison à l'argumentation sur la différenciation entre crimes politiques et crimes sociaux, c'est vouloir créer un nouvel espace judiciaire européen. Rappelez-vous l'affaire Croissant. »*

L'arrêt sera rendu le 20 décembre.

PHILIPPE BOGGIO.

CATASTROPHES

● *Deux très violents tremblements de terre* ont eu lieu au Mexique le 29 novembre, à 13 h. 55 et à 14 h. 50 (heure locale), soit 20 h. 55 et 21 h. 50 (heure de Paris). Une demi-douzaine de morts et une centaine de blessés ont été dénombrés. Les dégâts matériels sont importants dans plusieurs villes, dont Mexico et Puebla.

Selon le National Earthquaka Information Center du United States Geological Survey de Boulder (Colorado), la magnitude de la première secousse était d'environ 7,8 et l'épicentre aurait été situé à quelque 480 kilomètres au sud de Mexico. — *(A.P., U.P.I.)*

MÉDECINE

Mille deux cents greffes de cornée ont été pratiquées en France en 1977

Huit cents n'ont pu être effectuées, faute de donneurs

Mille deux cents greffes de cornée ont permis, en France, en 1977, à des aveugles potentiels de recouvrer la vue. Deux mille auraient pu être pratiquées si les médecins avaient pu disposer d'un nombre suffisant d'organes à greffer.

C'est sur ce problème que les responsables de la Banque française des yeux (1) — qui célèbre cette année son trentième anniversaire — veulent attirer l'attention. A la suite d'une mauvaise interprétation de la loi Caillavet de 1976, ont déploré M. Robert Pitti-Ferrandi et le docteur Raoul Duval, *« les donneurs potentiels pensent pouvoir s'abstenir d'une démarche volontaire »*. Or les prélèvements de globes oculaires sont toujours régis par un autre texte, beaucoup plus ancien, la loi Lafay de 1949, aux termes de laquelle le défunt doit avoir légué ses yeux de son vivant, par une disposition testamentaire. Cette confusion a provoqué, au cours de l'année qui vient de s'écouler, une baisse du nombre des donneurs, alors que leurs effectifs étaient passés de vingt-huit mille huit cents en 1973 à quelque cinquante mille l'an dernier (ces donneurs étant des femmes dans 70 % des cas).

Les responsables de la Banque française des yeux ont rappelé que la démarche à effectuer dans ce sens était pourtant fort simple : il suffit de demander un formulaire à la Banque — qui conserve dans son fichier les coordonnées de tous les donneurs — de le remplir et de porter toujours sur soi une carte, établie par la Banque et mentionnant les numéros de téléphone à appeler, de jour comme de nuit, pour avertir du décès et permettre un prélèvement sans délai.

Un problème majeur auquel se heurtent en effet les équipes chirurgicales qui pratiquent les greffes de cornée est celui de la conservation des globes oculaires, qui n'excède pas quelques jours, les yeux ayant dû, en outre, être prélevés dans les six heures qui suivent le décès. Seuls des progrès de la recherche, qui nécessiteraient des fonds importants (dont ne dispose pas à l'heure actuelle la Banque française des yeux, organisme non lucratif et non subventionné) pourront permettre de trouver d'autres moyens de conservation.

La cornée est en effet un organe qu'il faut greffer « vivant » à la place d'une cornée rendue opaque par un traumatisme, une maladie virale ou un processus de dégénérescence. Le rejet, dans ce type de greffe, est rarissime, et le succès très généralement spectaculaire.

Les responsables de la Banque française des yeux déplorent d'avoir dû, faute de moyens — les dons, legs et cotisations des membres restant encore insuffisants — différer plusieurs projets. En particulier, l'achat d'un *« microscope à réflexion »* serait nécessaire pour analyser les cellules postérieures de la cornée, et mieux surveiller, de ce fait, la qualité des tissus. Mais l'acquisition de cet appareil représente un investissement de 150 000 francs, somme dont ne dispose pas, pour le moment, la Banque des yeux.

D'autre part, la mise au point d'un liquide de conservation des organes à greffer — qui permettrait de prolonger la survie des cellules — nécessiterait la mise en œuvre d'un laboratoire spécifique dont le budget annuel est évalué à quelque 200 000 francs.

Il existe en France une vingtaine d'équipes qui réalisent des greffes de cornée. La moitié des organes à greffer ont été fournis en 1977, par la Banque française des yeux, qui, en outre, a pu en faire parvenir dans certains pays étrangers, comme le Liban, le Maroc ou le Portugal.

C. B.

(1) 51, avenue Mathurin-Moreau, 75019 Paris, tél. 205-83-57 et 208-87-37.

ÉDUCATION

APRÈS LE LICENCIEMENT DE SEIZE PROFESSEURS

L'Alliance française de Hongkong connaît une grave crise

De notre envoyé spécial

Après une semaine de fermeture due à un conflit entre la direction et les enseignants, l'Alliance française de Honkong a rouvert ses portes le 28 novembre. Seize professeurs sur cinquante ont été démis de leurs fonctions. C'est la première fois que l'Alliance française de Hongkong connaît une crise de cette ampleur.

Hongkong. — Avec plus de cinq mille étudiants, l'Alliance française de Hongkong est l'un des premiers établissements d'enseignement du français à l'étranger. Confrontée à une menace de grève générale de la part de ses enseignants, recrutés localement, la direction de l'Alliance a décrété, le 20 novembre, la fermeture des trois centres et le licenciement de seize professeurs. Les enseignants avaient demandé principalement un réajustement de leurs salaires — inchangés depuis quatre ans, — justifié à leurs yeux par l'inflation à Hongkong.

Au départ, la direction a partiellement répondu à leurs demandes, mais a [illegible] laissé entendre que certains « meneurs » nouvellement arrivés seraient remerciés. Par solidarité, une grève générale a été décidée, à laquelle la direction a coupé court en fermant provisoirement l'Alliance.

Ce n'est pas la première fois que, dans les établissements d'enseignement du français à l'étranger, un conflit éclate. De tels heurts, suivis de licenciements, se sont récemment produits dans les Alliances françaises de Manille et de Singapour.

Une affaire analogue à celle survenue à Hongkong a eu lieu en 1975 à l'Institut français d'Osaka. Demandes non satisfaites de professeurs recrutés localement, grèves à la suite de la mise à pied de quatre d'entre eux, fermeture définitive de l'Institut et procès devant les tribunaux japonais pour licenciement abusif. La France dans cette affaire a été condamnée à payer des indemnités aux grévistes licenciés.

Une telle conclusion n'était pas possible dans ce paradis de la libre entreprise qu'est Hongkong. C'est le plus légalement du monde que l'Alliance française licencie pour fait de grève seize professeurs. Elle n'est, du reste, pas inscrite sur les registres de l'Education Department comme, en principe, tout établissement d'enseignement. C'est une société privée sans but lucratif, dont l'appellation statutaire est Alliance française limited, et qui a cette particularité d'embaucher sans contrat. Les visas de séjour ne sont, en effet, octroyés aux recrutés locaux que dans la mesure ou le directeur de l'Alliance se porte garant auprès des autorités. Licenciés, ces enseignants risquent donc l'expulsion pure et simple de la colonie, où certains vivent depuis des années.

Sur une cinquantaine d'enseignants, l'Alliance française de Hongkong ne compte que huit professeurs détachés (plus trois coopérants militaires). Ce sont donc les recrutés locaux, dont les salaires sont trois ou quatre fois inférieurs à ceux des détachés, qui font « tourner la machine ».

Le comité directeur de l'Alliance française de Hongkong a invoqué pour se justifier la nécessité d'équilibrer le budget. Mais son refus de tout compromis — le Labour Department a offert en vain, sa médiation — contraste avec la campagne d'explication des professeurs recrutés locaux, dont les déclarations ont été abondamment reproduites dans les journaux anglais et chinois de la colonie. Une affaire interne à l'Alliance française est ainsi devenue un événement. Etait-ce bien souhaitable pour l'action culturelle française dans la colonie ?

PHILIPPE PONS.





SCIENCES

La lutte contre la prolifération nucléaire

Un rapport purement technique sera présenté en 1980

Vienne. — La première conférence plénière de l'évaluation internationale du cycle du combustible nucléaire (I.N.F.C.E.) (1), qui étudie les moyens de freiner la prolifération des armes nucléaires à partir de l'utilisation pacifique de l'atome, a terminé ses travaux le 29 novembre à Vienne. Elle a réuni les experts de cinquante-six pays et de cinq organisations internationales (2).

Les délégués qui avaient élu à leur présidence M. Kamal Essat, président de la Commission de l'énergie atomique d'Egypte, ont décidé que la conférence finale de l'I.N.F.C.E. aurait lieu du 25 au 29 février 1980 à Vienne. Les huit groupes de travail qui s'intéressent depuis un an à des sujets techniques, y présenteront chacun un rapport, ces huit rapports devant faire l'objet d'un résumé synthétique qui sera rédigé par le comité de coordination technique. Celui-ci, tout au long de l'année écoulée, a assuré la liaison entre les différents groupes de travail.

En fait, les travaux à huis clos des quelque deux cent cinquante délégués, ainsi que les rencontres bilatérales informelles qui se déroulaient en marge de la conférence, ont confirmé que deux conceptions de la tâche de l'I.N.F.C.E. continuent de s'opposer (« le Monde » du 28 novembre).

L'année 1980 risque en tout cas de marquer une date dans le développement de la lutte contre la prolifération nucléaire : outre la clôture de l'I.N.F.C.E. (et ses éventuels prolongements), elle verra notamment la deuxième conférence de révision du traité de non-prolifération.

Seuls les Etats-Unis, le Canada et l'Australie soutiennent encore, même si ce n'est pas dit aussi clairement, que l'I.N.F.C.E. doit avoir une conclusion proprement politique. C'était d'ailleurs le but assigné à ce travail par le président Carter quand il en avait lancé l'idée au printemps de 1977 : il s'agissait ni plus ni moins que de démontrer d'une façon aussi « objective » que possible que la décision des Américains de suspendre leur programme civil de retraitement des combustibles nucléaires et de ne pas développer les réacteurs surgénérateurs au stade commercial était justifiée du point de vue de la lutte contre la prolifération.

La plupart des autres pays, dont certains, comme la France, la République fédérale d'Allemagne, la Grande-Bretagne et le Japon ont des politiques actives de développement des deux techniques abandonnées pour l'instant par les Etats-Unis, et les pays en voie de développement, de plus en plus opposés à tout essai de limitation des transferts de technologie — soutiennent la version inverse : l'I.N.F.C.E. est seulement un « *exercice technique* ».

Plusieurs délégués l'ont rappelé avec une certaine vigueur : le chef de la délégation pakistanaise a ainsi souligné que le double but de l'I.N.F.C.E. est de « *promouvoir le développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, tout en minimisant les dangers de prolifération des armes atomiques* ».

Ceci explique la manière dont les délégations ont été attentives à la

De notre envoyé spécial

définition de la nature des documents finaux de l'I.N.F.C.E., s'opposant sans le dire aux Américains qui ont eu sur ce point, ces dernières semaines, et au cours de la conférence, une politique de contacts bilatéraux très active, elles ont réaffirmé que les rapports des groupes de travail devraient être des « *constats* ». Ceux-ci devront faire le panorama des techniques utilisables aux divers stades du cycle du combustible nucléaire, depuis la mine d'uranium jusqu'au retraitement, en passant par l'enrichissement, la fabrication des combustibles et, dans une certaine mesure, le type de réacteur. Ils devront, dans cet exposé, indiquer les avantages et les inconvénients inhérents à chaque procédé.

On peut évidemment penser que, sur un certain nombre de points, tel ou tel procédé puisse apparaître clairement comme le plus satisfaisant du point de vue des risques de prolifération (et les Français ont clairement cette arrière-pensée pour ce qui concerne leur procédé d'enrichissement de l'uranium par voie chimique). Mais qu'un rapport affirme ouvertement que tel ou tel procédé est « le meilleur » ou « le pire », aurait trop de conséquences pour que ce soit politiquement imaginable.

De même un certain nombre de pays, dont la France, s'exprimant par la voix de M. Jacomet, chef de la délégation, ont-ils tenu à dire clairement que le rapport de synthèse que rédigera, à partir de novembre 1979, le comité de coordination technique, sera un « résumé » des rapports des huit groupes de travail. Autrement dit, il n'est pas dans la vocation de ce comité, que préside d'ailleurs un Américain, de dire autre chose que ce que diront les huit rapports ; donner à ce comité un autre rôle, par exemple celui de faire des propositions aux pays participants, aurait impliqué des négociations.

D'ici à 1980, il est clair que les Américains continueront, au sein des groupes de travail, de faire pression pour faire avancer leurs thèses. Mais la réunion de Vienne a clairement montré qu'ils ont fort peu de chances d'y parvenir. L'I.N.F.C.E. devrait cependant, selon toute probabilité, déboucher sur des conclusions positives. L'idée d'internationaliser certaines étapes du cycle du combustible (enrichissement, retraitement) semble en particulier avoir des chances sérieuses de pouvoir déboucher au cours des années 80, sur des réalisations concrètes.

XAVIER WEEGER.

(1) International Nuclear Fuel Cycle Evaluation (une erreur de transmission nous avait fait écrire I.N.S.C.E. dans *le Monde* du 28 novembre).

(2) Les travaux de l'I.N.F.C.E. étant ouvert à tous les pays intéressés, le nombre des participants ne cesse d'en varier. Les cinq organisations internationales participant sont la Commission des Communautés européennes, l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'Agence internationale de l'énergie et l'Agence de l'énergie nucléaire de l'O.C.D.E., ainsi que les Nations unies.

UNESCO

LA CLOTURE DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE

M. M'Bow se félicite de l'esprit de coopération de l'ensemble des délégués

Tous les projets adoptés en commission ont été ratifiés en assemblée plénière

La vingtième session de la conférence générale de l'UNESCO s'est achevée, mercredi 28 novembre, à Paris, après cinq semaines de travaux. Une session particulièrement chargée, puisque les 1 837 délégués (représentant aujourd'hui 146 Etats membres), ont participé à 259 séances, dont 19 de nuit ; pas moins de 155 orateurs se sont succédé à la tribune lors du débat de politique générale.

La prochaine conférence générale de l'UNESCO aura lieu à Belgrade en 1980, sur l'invitation du gouvernement yougoslave. Mais la suivante n'aura lieu que trois ans plus tard — en 1983 — « afin d'harmoniser le cycle de programmation de l'UNESCO avec celui des quatre autres institutions du système des Nations unies », a précisé le directeur général, M. Amadou Mahtar M'Bow.

« *L'esprit de coopération et la volonté de censensus, qui s'affirment depuis deux ans, sortent renforcés de la vingtième session de la conférence générale* », a constaté M. M'Bow dans son allocution de clôture. De fait, l'assemblée plénière a finalement ratifié tous les projets et résolutions adoptés en commission, ainsi que le budget (303 millions de dollars) et le programme pour 1979-1980 proposés par M. M'Bow.

Cette volonté de conciliation a même prévalu pour les sujets brûlants de l'ordre du jour. Le projet de déclaration sur la contribution des médias au renforcement de la paix, « *élément central de la vingtième session* », selon M. M'Bow, a été adopté par « acclamations » en commission et ratifié sans difficulté en séance plénière.

Le « projet de déclaration sur la race et les préjugés raciaux » a, lui aussi, été facilement ratifié en assemblée plénière, les pays arabes ayant renoncé à y introduire l'assimilation du sionisme au racisme. « *Pour la première fois dans l'histoire des longs efforts de l'humanité pour extirper le spectre du racisme, la communauté internationale va disposer d'un texte qui représente un engagement moral* », a constaté M. M'Bow.

La conférence générale a adopté à l'unanimité les statuts du « comité intergouvernemental pour la promotion du retour de biens culturels à leurs pays d'origine, ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale ». L'appel de M. M'Bow, en juin dernier, a donc bien été entendu, et il ne s'est trouvé personne, parmi les délégués, pour contester ce « droit au retour » du patrimoine culturel.

Seules les résolutions votées contre Israël n'ont pas fait l'unanimité. La politique culturelle d'Israël dans les territoires occupés a été condamnée lundi 27 novembre par 53 voix contre 6 et 27 abstentions. Les fouilles entreprises à Jérusalem ont été condamnées mardi par 67 voix contre 24 et 3 abstentions.

Même la résolution « pour la réglementation et le contrôle des activités des sociétés transnationales » — présentée par le Mexique — a été adoptée par 85 voix contre 0 et 1 abstention (le Vietnam). Il est vrai qu'il ne s'agit que d'« *étudier les activités des sociétés transnationales dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication* » et non de condamner qui que ce soit.

Mais une grande partie du travail de la conférence générale — moins spectaculaire — a porté sur le programme. « *Aux affrontements politiques et idéologiques, nous avons préféré le travail efficace des grandes commissions* », a précisé dans son allocution de clôture le représentant de la France, M. Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat à l'éducation.

Les programmes scientifiques

L'accent a été mis, cette année, sur les programmes scientifiques (l'homme et la biosphère, corrélation géologique, hydrologie, commission océanographique intergouvernementale), qui ont reçu un appui unanime des délégués, avides de « concret ». La conférence générale envisage de faire porter les efforts de l'UNESCO sur l'énergie (énergies nouvelles et en particulier solaire) (1), sur l'informatique, la lutte contre les catastrophes naturelles et enfin les techniques de développement rural.

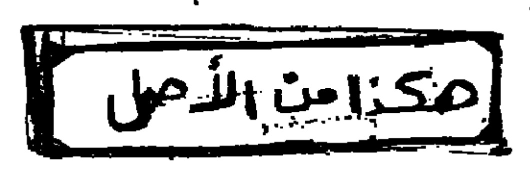
En matière d'éducation au sens strict — dont les programmes sont réduits, — l'accent a été mis sur une meilleure adaptation de l'enseignement au monde du travail.

En ce qui concerne la défense du patrimoine culturel, enfin, la conférence générale a soutenu les projets en cours de réalisation, comme la rédaction d'une *Histoire générale de l'Afrique*. Elle a décidé d'ajouter plusieurs monuments et sites à la liste de « sauvegarde internationale » : le complexe architectural de San-Francisco de Lima (Pérou) ; le palais de Sans-Souci et la citadelle La Ferrière (Haïti) ; les monuments et sites de Malte ; le patrimoine des missions de jésuites des Guaranis (Amérique latine) ; l'île de Gorée (Sénégal) ; les monuments de Hué (Vietnam) ; les monuments et sites du « triangle culturel » de Sri Lanka ; les sites de Chinguitti, Tichitt et Oualata (Mauritanie).

ROGER CANS.

(1) Un centre international de l'énergie solaire est prévu à Perpignan. Quant au Centre international des mathématiques pures et appliquées de Nice, il doit commencer à fonctionner dès la rentrée 1979.

● *M. Chams Eldine El-Walik*, ancien ministre égyptien de l'enseignement supérieur, a été élu, mercredi 29 novembre, président du conseil exécutif de l'UNESCO. Il succède à M. Leonard Martin (Grande-Bretagne), dont le mandat est arrivé à son terme. M. El-Walik a été doyen de la faculté de droit d'Alexandrie et président de l'université arabe de Beyrouth. Depuis deux ans, il présidait la commission du programme et des relations extérieures du conseil exécutif de l'UNESCO.



CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur de Yougoslavie et Mme Radomir Radovic ont offert une réception le mercredi 29 novembre.

— A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur des Emirats arabes unis et Mme Saïd Abdullah Salman ont offert une réception mercredi 29 novembre.

— A l'occasion de la fête nationale albanaise, l'ambassadeur d'Albanie et Mme Dhimiter Lamani ont offert une réception mercredi 29 novembre.

Naissances

— M. Michel POIRIER et Mme, née Dominique Lardon, ont, avec Florent, la joie d'annoncer la naissance de

Fabrice,

le 24 novembre 1978.
24, rue Saint-Denis,
92100 Boulogne-Billancourt.

— Mme Oscar Hirsch,
Mme Georges Léon,
M. et Mme Jacques Robine,
M. et Mme Jean-Pierre Léon,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur arrière-petit-fils et petit-fils,

Nicolas,

chez François et Sylvie ROBINE,
12, square Alain-Fournier, Paris (14e).
Le 28 novembre 1978.

Décès

— M. et Mme François de Noirmont,
Le docteur et Mme Loïc Abbas,
M. et Mme Roger Abbas,
M. et Mme Daniel Hodanger,

et leurs enfants,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme ABBAS,
née Alice Brouard,

survenu le 28 novembre 1978.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale, jeudi 30 novembre 1978, à Noyers-sur-Serein, Yonne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les familles Angot, Dieulefait, Candon, Driquert et Chapon, ses neveux, nièces et petits-neveux et nièce,
Mme Victor Angot, enfants et petits-enfants, sa cousine,
Mme Jeanne Ruaud, sa fidèle gouvernante,
Ses très nombreux amis,
Ses camarades de l'aviation française,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Eugène Edouard ANGOT,

ancien élève de l'Ecole centrale des arts et manufactures de Paris,
lieutenant observateur
à l'escadrille C 11 (1914-1918),
président
et administrateur de sociétés,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 29 novembre 1978, dans sa quatre-vingt-onzième année, muni des sacrements de l'Eglise, en son domicile à Paris.
Le service religieux aura lieu en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, 75017 Paris, le samedi 2 décembre, à 10 h. 30, avant l'inhumation, qui aura lieu dans le caveau de famille et dans l'intimité.

Mia BARDIN

nous a quittés soudainement. Elle avait vingt-huit ans et toutes les espérances de la vie devant elle.
Une cérémonie sera célébrée samedi 2 décembre, à 10 h. 30, dans la chapelle absidiale de Saint-Pierre du Gros-Caillou, 9, rue Pierre-Villey, Paris (7e).
De la part de :
Antoine Georges-Picot,
Geneviève Bardin,
Jean-Marie et Claudette Bardin et leurs enfants,
Laurence Bardin,
Guy et Colette Castelain et leurs enfants,
Alice et François Vidal,
101, rue Saint-Dominique,
75007 Paris.
Chaucaye,
63580 Le Vernet-La Varenne.

— M. et Mme Henri Burgelin,
Etienne, Odile et Pierre Burgelin,
M. et Mme Pierre Burgelin, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Robert Gangloff, ses enfants et petits-enfants,
Mme Louis Cazamian,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Brigitte BURGELIN,

leur fille, sœur, petite-fille, arrière-petite-fille, nièce, cousine et parente, survenu le 24 novembre 1978, à l'âge de vingt et un ans, à Paris.
Un service a été célébré dans la stricte intimité familiale en l'église réformée de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne).
55, rue de Sainte-Geneviève,
91240 Saint-Michel-sur-Orge.

— M. et Mme Jean Oriol, chroniqueurs judiciaires, et toute la famille ont la douleur d'annoncer le décès de leur frère,

M. Henri CASTRIC,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 29 novembre, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Les obsèques seront célébrées le 1er décembre, à 16 heures, en l'église Saint-Martin de Triel-sur-Seine (Yvelines).
L'inhumation aura lieu au cimetière de Triel.
Cet avis tient lieu de faire-part.
23, domaine de Cheverchemont,
78510 Triel-sur-Seine.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Gérard FAURE,
industriel,

survenu le 24 novembre, dans sa soixante-quatrième année.
De la part de :
Mme Gérard Faure et ses filles Sabine et Florence,
M. et Mme Bertrand Faure et leur fils,
Mme Evelyne Faure-Bourgoin,
Mme Bertrand Faure,
Mme Jean Seligmann,
Mme Régine Faure,
Mme Didier Hesse,
Le docteur et Mme Jean-Claude Hesse,
M. et Mme Roland Hesse et leurs filles,
M. et Mme Bernard Cruchon-Dupeyrat,
M. et Mme Pierre Fosse et leurs enfants,
M. et Mme Gilles Fosse et leurs enfants,
M. Jacques Fosse,
M. et Mme Guy Seligmann et leurs enfants,
Ainsi que de toute la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Dijon, Gevrey-Chambertin.
Mme Edmond Gauthier,
Le docteur et Mme Pierre Bouverot et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Edmond GAUTHIER,
expert honoraire
près la cour d'appel de Dijon,

survenue dans sa quatre-vingt-sixième année.
Selon la volonté du défunt, la cérémonie a été célébrée dans la plus stricte intimité à Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or).
Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue de la Courtine,
67000 Strasbourg.

— L'Association des anciens combattants et des anciens du treizième régiment de dragons, fait part avec tristesse du décès de son président,

Jean JALLOT,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 28 novembre 1978, dans sa quatre-vingt-cinquième année,
52, avenue Foch,
75116 Paris.
Les obsèques auront lieu le vendredi 1er décembre 1978, à 10 h. 30, en l'église nouvelle de Saint-Honoré-d'Eylau où l'on se réunira.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Marcel LENNUYEUX-COMNÈNE,
née Germaine Montalègre,

rappelée à Dieu le 23 novembre 1978.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Celles (Ariège), le 25 novembre.
De la part
du général Marcel Lennuyeux-Comnène,
de M. et Mme Michel Lennuyeux-Comnène et leurs enfants,
de Mme Patrick Lennuyeux-Comnène et ses enfants,
de M. et Mme Hubert Lennuyeux-Comnène et leur fille,
de M. et Mme Dominique Dumons,
de Bénédicte, Félicité et Barthélemy Dumons, ses petits-enfants.
Cet avis tient lieu de faire-part.
22, rue Ozenne, 31000 Toulouse.
35 East, 84th Street,
New-York City, NY 10028 (U.S.A.).
112, rue des Entrepreneurs,
75015 Paris.
Université - B.P. 1117,
N'Djamena (Tchad).
Roquefixade, 09300 Lavelanet.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. René MAUS,
avocat honoraire
à la cour de Paris,
ancien membre
du conseil de l'ordre,
maire adjoint de Samois-sur-Seine,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945.

Il était le frère de Marianne Maus, épouse de Claude Lambert, qui, avec son mari et ses trois enfants, ont été déportés en Allemagne, d'où ils ne sont pas revenus. Que leur souvenir reste vivant.
De la part de :
Lucienne Maus, son épouse,
Françoise Danon, Nicole Sabatié,
Jacqueline Molgat, Didier Maus,
ses enfants,
Ses gendres et belle-fille,
Ses petits-enfants.
Les obsèques ont eu lieu le 30 novembre 1978, à Paris, dans l'intimité familiale.
80, avenue de Breteuil, Paris (15e).

— Le docteur et Mme Jacques Metreau,
Les docteurs Jean-Michel et Roseline Metreau et leur fils,
Mlle Catherine Metreau,
Mme Hélène Mourrain,
ont l'immense douleur d'annoncer la mort accidentelle du

docteur Patrik METREAU,

le 28 novembre 1978.
Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
31, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve Albert MITRANI,
née Fortunée Mitrani,

décédée à Nice.
De la part de ses enfants et de toute la famille.
L'inhumation aura lieu le vendredi 1er décembre 1978, à 14 heures, au cimetière de Pantin-Parisien.
33, boulevard Voltaire, 75011 Paris.

— Mme Dimitri Ochanine, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Dimitri OCHANINE,
ancien directeur d'études
à l'Institut de psychologie
de l'Académie
des sciences pédagogiques
de l'U.R.S.S.,

survenu le 28 novembre, dans sa soixante-douzième année.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Bourg-la-Reine, le lundi 4 décembre, à 10 h. 30.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Guy POMIERS,
agrégé de l'Université,
maître-assistant
à l'université de Paris-IV,

survenu à Paris, le 27 novembre 1978, à l'âge de quarante-trois ans.
Les obsèques ont eu lieu le 29 novembre, à Saint-Laurent-de-la-Salanque (Pyrénées-Orientales).
De la part de sa famille et de ses amis.

— On nous prie d'annoncer les obsèques de

Mme Robert RUHLMANN,
née Loïs Ts'Ien,

pieusement décédée le 29 novembre, à l'âge de cinquante-neuf ans, en son domicile, 7, rue Laromiguière, Paris (5e), qui auront lieu le samedi 2 décembre 1978, à 10 h. 30, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, Paris (5e).
De la part de :
M. Robert Ruhlmann, son époux,
M. et Mme Derek Chen et leurs enfants, Derek et Stacie, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Richard Ts'Ien,
M. et Mme Luther Ts'Ien et leurs fils,
M. et Mme John Church et leurs enfants,
M. et Mme Ernest Blackman,
Mme André Ruhlmann et ses enfants,
Mlle Odile Ruhlmann, en religion sœur Paul,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces.

— Mme Max Salvador Haim,
M. et Mme Fernand Haim, leurs enfants et petits-enfants,
le docteur Roger Haim,
Madame et leurs enfants,
M. Claude Bernard Haim,
Mme Nadine Haim et son fils,
M. Jacques Benaderet,
M. et Mme René Lifchitz et leur fille,
M. Vladimir Soskine et leurs dévoués Julien et Jeanine Delfosse,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Max SALVADOR HAIM,

leur époux, père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, parent et allié survenu dans sa soixante-dix-huitième année, le 28 novembre 1978.
Les obsèques auront lieu le vendredi 1er décembre, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse. Rendez-vous à la porte principale.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.

— Le personnel des Tissus Max a la tristesse de faire part du décès de

M. Max SALVADOR HAIM,
fondateur
et président d'honneur
des Tissus Max.

Les obsèques auront lieu le vendredi 1er décembre 1978, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse.
Rendez-vous à la porte principale.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— La famille et les proches amis de

René BONISSEL,

dans l'impossibilité de répondre individuellement aux très nombreux témoignages d'affection qu'ils ont reçus, adressent à tous ceux qui se sont associés à leur peine, et en particulier aux organisations amies, l'expression de leur gratitude très émue.

— Mme Raymond Rosenfeld, ses enfants et toute leur famille, profondément touchés des marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Raymond ROSENFELD,

prient leurs parents et amis de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— A ceux qui ont connu et aimé

Jean-Sébastien CARBONEL,

rappelé à Dieu accidentellement le 2 décembre 1969, une fervente pensée est demandée en union avec sa famille.

— Pour le cinquième anniversaire du rappel à Dieu du

docteur Simon de NABIAS,

une pensée et une prière sont demandées à ceux qui restent fidèles à son souvenir en union à la messe qui sera célébrée à son intention le mercredi 6 décembre, à 12 h. 15, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris (16e).

Services religieux

— Le Consistoire de Paris informe les fidèles qui l'ont connu et les amis de

M. le Grand Rabbin Nathan TRZASKALA,

vice-président du Beth Din de Paris qu'une cérémonie religieuse célébrant le premier anniversaire de la disparition de ce grand rabbin aura lieu dimanche 3 décembre à 17 heures dans la synagogue Beth Israël, 4, rue Saulnier, 75009 Paris.
Le Consistoire de Paris invite les fidèles à participer nombreux à cette cérémonie.

Bienfaisance

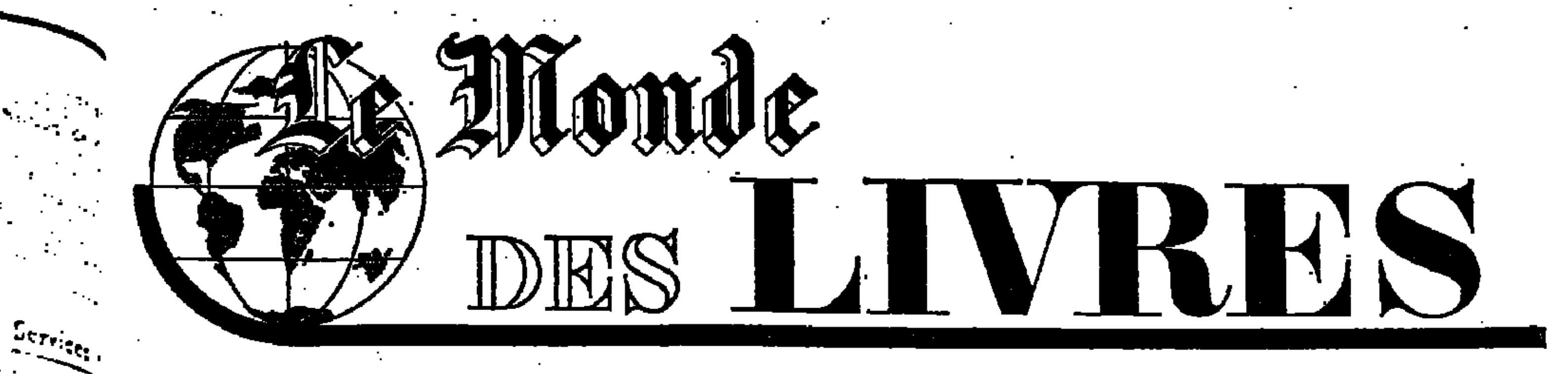
— Une vente de solidarité de France-Amérique latine aura lieu le samedi 2 décembre et dimanche 3 décembre, de 11 heures à 20 heures, 44, rue Henri-Barbusse, à Paris (5e) (artisanat, disques, tissage, céramique, etc.). Le dimanche 3 décembre, animation musicale, chants et danses du Chili.

Visites et conférences

VENDREDI 1er DECEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Puchal : « La manufacture des Gobelins et ses ateliers ».
15 h., 2, rue Louis-Boilly, Mme Collin : « Monet au musée Marmottan ».
15 h., métro Jasmin, Mme Guillier : « Le Corbusier à la villa La Roche ».
15 h., devant la Trinité, Mme Oswald : « L'église de la Trinité et son quartier ».
15 h., 6, place Paul-Painlevé, Mme Saint-Girons : « Hôtel de Cluny » (Caisse nationale des monuments historiques).
14 h. 30, entrée du passage des Deux-Portes, côté gauche, à Versailles : « Le quartier Notre-Dame, vieux marché et les passages ».
15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).
14 h. 45, 17, quai d'Anjou : « Hôtel de Lauzun », Mme Camus).
14 h. 45, 16, rue de Birague : « La place des Vosges et la maison de Victor Hugo » (Marc de La Roche).
18 h., Grand Palais : « Exposition Le Nain » (Visages de Paris).
CONFERENCES. — 19 h. 30, 26, rue Bergère, Shraddhananda Giri : « Le yoga sutra de Patanjali » (L'Homme et la Connaissance).
20 h 15, 11 bis, rue Keppler : « Arguments à l'appui de la réincarnation » (Loge unie des théosophes), entrée libre.





Quand Skvorecky regarde l'histoire d'en bas

● *Dans une farce désabusée, l'écrivain tchèque fait le bilan du « printemps de Prague »*

JOSEF SKVORECKY est sans conteste l'un des meilleurs écrivains tchèques contemporains. Il y a quelques mois, les éditions Gallimard avaient enfin publié son premier roman, *les Lâches*, qui demeure l'un des livres-clés de toute son œuvre (*le Monde* du 21 avril). Dans ce roman apparaissait pour la première fois un personnage qui, d'après l'auteur lui-même, allait devenir un enfant terrible de la littérature tchèque d'après-guerre : Dany Smiricky, un héros peu héroïque, sorte d'auto-stylisation de l'écrivain et qui revivra dans d'autres ouvrages : par exemple, dans *l'Escadron blindé*, où il fait son service militaire. Ou encore dans *Miracle en Bohême*, qui vient de paraître en traduction française.

Dans *les Lâches*, écrits au lendemain de la guerre, Dany Smiricky avait à peine vingt ans ; aussi perspicace qu'irrespectueux, il y commentait les événements qui avaient accompagné la libération d'une ville de province. *Miracle en Bohême*, achevé un quart de siècle plus tard, nous présente Dany à une autre époque charnière : celle du « printemps de Prague » et de son « *processus de libéralisation* », vu cette fois depuis la capitale du pays. Ce n'est plus un adolescent, mais un homme marqué par l'expérience, qui a vécu, notamment, vingt ans de « *socialisme réel* ». Celui-ci, il est vrai, a vieilli lui aussi : les jeunes révolutionnaires qui, à l'époque des *Lâches*, montaient en son nom à l'attaque doivent maintenant eux-mêmes présenter leur bilan, peu conforme aux espoirs qu'ils prétendaient jadis incarner. Quant aux libérateurs de 1945, on le sait, la fin du « printemps » les surprendra dans le rôle des envahisseurs...

Le caractère de Dany, il est vrai, n'a changé que peu. Vis-à-vis des événements historiques dont il est témoin, il a toujours autant de curiosité que de distance, de sa jeunesse ; il est seulement devenu un peu plus sceptique. En même temps, son angle de vision s'est élargi : il observe davantage les autres qu'il ne se raconte lui-même. S'effaçant devant une image panoramique de la société, où il n'est qu'une silhouette parmi d'autres, il se borne à la commenter.

Cette image, en revanche, Skvorecky l'a voulue aussi complète que possible. A la diversité des personnages s'ajoute, dans *Miracle en Bohême*, la complexité de la structure du livre, où se superposent, en fait, plusieurs niveaux narratifs et temporels. Grâce à cette superposition, Skvorecky peut confronter le « dégel » de 1968 aux longues années qui l'ont précédé, y compris l'« époque glaciaire » des pires années staliniennes (1949-1954) où se situe, notamment, l'événement évoqué dans le titre : l'histoire d'un faux miracle mis en scène par la police, dans l'église d'un petit village, et exploité par la suite à des fins de propagande antireligieuse.


★ Dessin de J.-P. CAGNAT.

Un scepticisme généreux

Qu'il se penche sur le passé ou qu'il affronte le présent, Skvorecky, l'écrivain le moins didactique qui soit, n'écrit pourtant pas un traité d'histoire : on rit beaucoup en le lisant, même si ce qu'il raconte n'est pas toujours drôle et si notre rire, parfois, est plustôt amer. Avant de s'intéresser aux idées et aux problèmes, il est passionné par la vie : aussi le bilan qu'il dresse du « *socialisme réel* », s'il montre bien qu'il s'agit d'une duperie monstrueuse, à l'échelle de peuples entiers, ne dissimule-t-il rien non plus de son ambiguïté tragi-comique, si difficile parfois à saisir pour un observateur étranger. En ce sens, le regard du narrateur, malgré son scepticisme, est profondément généreux ; dans cette façon « plébéienne » qu'il a de « *regarder l'histoire d'en bas* » — comme le dit Milan Kundera dans sa belle préface, — il restitue une dimension humaine, concrète, aux aberrations les plus flagrantes du régime, et à ses représentants les plus antipathiques.

Mais, pourtant, *Miracle en Bohême* n'est pas qu'une farce désabusée : c'est aussi une prise de position. Parfois, peut-être, même le « printemps de Prague » exemple, dans les passages où Skvorecky, par l'intermédiaire de son personnage, s'aventure sur un terrain « philosophique » et où il met en cause, au nom de l'« *homme de la rue* », toute activité visant un changement de la société — quitte à confondre même le « printemps de Prague » avec le dernier avatar du stalinisme. Mais la véritable pensée du livre est ailleurs : dans son « anecdote » même, dans les mille histoires et observations quotidiennes dont il est truffé et où le « *regard d'en bas* » est appliqué concrètement. Sans prétendre être une réponse universelle, ce regard apparaît, ici, comme une manière de poser des questions, et comme un correctif « pragmatique » de tout schéma idéologique. Son seul secret, en fait, c'est l'attention à la vie. Mais ne serait-ce pas justement cette attention, la « bonne parole » que tant d'intellectuels occidentaux attendent aujourd'hui de ceux de l'Est ?

PIERRE KRAL.

★ MIRACLE EN BOHEME, de Josef Skvorecky. Traduit du tchèque par Claudia Ancelot. Préface de Milan Kundera. Gallimard, « Du monde entier », 466 pages, 75 F.

Un ethnologue amoureux

● *Célébration d'un monde perdu, la forêt indochinoise*

ICI, pas de grille d'analyse. Pas de rappel à l'ordre signifiant. Le narrateur associe les images, file les rêves, savoure les mythes. Il pratique une sorte d'ethnologie douce, d'ethnologie d'auteur. Une ethnologie habitée par ce qu'elle décrit, enfin !

Forêt Femme Folie tient de la rhapsodie et du rêve. D'ailleurs, la forêt indochinoise, qui est célébrée dans presque chaque chapitre de ce livre, existe-t-elle encore ? Les défoliants et le napalm d'hier, le défrichage intensif d'aujourd'hui, ne l'ont-ils pas définitivement entamée ? Les deux cent mille Jörais, devenus étrangers sur leur propre territoire, n'ont-ils pas été, peu à peu, privés de parole ? Sans terre, pas de tellurisme possible. Pas de mythologie... La mort semble déjà en eux.

Jacques Dournes, coupé de ce monde perdu où il a vécu entre 1955 et 1970, ne tente pas d'en faire la reconstitution, mais il essaie d'en retrouver l'ambiance, la saveur, l'intimité. Et quoi de plus intime, en effet, que les mots dont se nourrit l'imaginaire d'un peuple ?

Un exemple pris entre cent... La chasse et le rêve sont des arts pour les hommes du pays jörai. Ce sont leurs instruments de connaissance. Ils y apprennent à être des guerriers solitaires, des êtres pour-la-mort, et en tirent le principe de leur sagesse. Quand un chasseur raconte sa chasse, il sait que lui-même, un jour, peut devenir la proie des sorciers maléfiques... Les visions et les sensations s'engouffrent dans ce simple événement. Délire logique : tout s'enchaîne, tout correspond. Tout communique. Pendant qu'il fait le guet en forêt, qu'il retient son souffle, sa femme, elle, est enfermée à la maison, mise entre parenthèses... C'est qu'elle est un être pour-la-vie et que, revers complice des fées qui peuvent séduire son mari, elle se veut gardienne de la culture. Etonnants Jörais, pour qui le fictif empiète partout sur le réel et qui font de leur vie une fable !

Monde surdéterminé, magique, où la femme joue un rôle domestique et divin. Car il faut le préciser, tant cela pèse dans l'équilibre culturel et dans son explication du monde : cette société vit au féminin. Elle est matrilinéaire, matronymique et à résidence matrilocale. Les techniciens y voient un « régime harmonique ». Ce qui ne veut pas dire, bien sûr, harmonieux...

La pensée jörai a horreur du discontinu. Elle considère que le visible et l'invisible sont indivis. Les rêves, source de sens, sont cependant quelquefois de faux amis : votre double — *böngat* — qui s'absente pendant le sommeil et va glaner des images, des aventures, peut ne pas revenir... Une brève sortie correspond à un songe ; une trop longue sortie implique la maladie, la folie. Jacques Dournes fait le détail de toutes ces figures. Allant d'aval en amont, en piochant dans le répertoire mythique, il aligne les fragments d'un double discours : celui d'un homme plein des autres hommes et celui, lointain et lumineux, d'un style de vie. C'est pourquoi son livre qui, sans exhibition ni fausse pudeur, réhabilite le regard de l'observateur, nous parle et nous touche bien au-delà d'une simple description.

L'ethnologie est une science : peut-être la plus subjective de toutes les sciences, car elle est aussi faite d'invention et de grâce. Ceux qui, tenants d'une anthropologie misanthrope, continuent de nous assommer de pensums illisibles (le sauvage a l'air d'y être tenu en captivité) devraient bien faire un tour du côté de *Forêt Femme Folie*...

JACQUES MEUNIER.

★ FORET FEMME FOLIE. Une traversée de l'imaginaire jörai. Jacques Dournes, Ed. Aubier, 288 p., 59 F.

Françoise Dolto et l'Évangile

● *La psychanalyse ne menace pas la foi authentique.*

EST-CE parce que le premier livre de François Dolto, *l'Evangile au risque de la psychanalyse* (*le Monde* du 30 novembre 1977), avait, malgré son caractère inchoatif et morcelé, bien amorcé un thème insolite ? Est-ce parce que l'« interpellateur » Gérard Severin a, cette fois-ci, mieux poussé l'auteur dans ses derniers retranchements ? Est-ce parce que le lecteur s'est accoutumé à une pensée neuve mais séduisante pour un esprit moderne ? Toujours est-il que le deuxième tome qui vient de paraître, mieux charpenté, plus pédagogique, se lit d'une traite et permet d'avancer dans la connaissance d'un sujet dont la vulgarisation n'est pas si fréquente.

Au risque d'être mal comprise, Françoise Dolto aime expliquer. Elle joue occasionnellement, on le sait, le jeu des mass media. A la manière de Socrate, elle a besoin d'un vis-à-vis, d'où la forme dialogante de cet ouvrage, où elle consent à déplier sa pensée, à la reprendre, à la raccorder. Grâce à cette maïeutique, on comprend mieux la méthode analytique qui bouscule la logique classique, débusque les illusions et apprend à ne jamais se satisfaire de synthèses provisoires. Comme dans le jeu dit du « pousse-pousse », il y a toujours un vide à combler dans les casiers, et c'est grâce à lui que l'on peut déplacer les lettres de l'alphabet et rechercher sans cesse de nouvelles combinaisons.

Voici le personnage Jésus rendu à son énigme fondamentale, à la prise de conscience progressive de sa mission, aux contradictions qu'il a surmontées et à celles qu'il a suscitées ; à l'extraordinaire retournement qu'il opère dans les consciences et dans la hiérarchie des valeurs. Arrivé au terme de sa course terrestre, lorsque tout semble fini, Jésus fait en sorte que tout recommence. Ce mort-vivant, cet absent-présent émeut à nouveau les cœurs et galvanise les volontés. L'Eglise est née de cette aventure à nulle autre pareille qui dure depuis vingt siècles...

Le bon grain et l'ivraie

Peut-être parce que le fondateur de la psychanalyse était athée et qu'il avait des idées réductrices sur le phénomène religieux tel qu'il l'a perçu à son époque, peut-être parce que l'analyse met à jour impitoyablement les multiples malfaçons de la foi, nombre de nos contemporains s'imaginent que la psychologie des profondeurs est une machine à détruire radicalement la foi. Il n'en est rien, ni en théorie ni en pratique. Pulvériser les croyances superstitieuses ou infantiles conduit à des révisions déchirantes, mais c'est en définitive plutôt au bénéfice de la foi. La psychanalyse peut faire « perdre la foi » à ceux qui n'étaient pas au clair et qui trichaient avec elle ou avec eux-mêmes sans s'en rendre compte. En clarifiant, elle aide à trier le bon grain et l'ivraie. La foi authentique a peu à craindre de l'analyse, sinon le processus de vérification qu'elle provoque par ses remises en cause.

L'extraordinaire aisance avec laquelle Françoise Dolto se meut dans l'univers évangélique tend à prouver une secrète harmonie entre les découvertes freudiennes sur l'inconscient et l'essentiel du message chrétien. C'est du moins ce qu'elle affirme catégoriquement. Il ne s'agit pas d'un accord artificiel, mais d'une perception cohérente des ressorts profonds de l'homme.

HENRI FESQUET.

(Lire la suite page 24.)

« BRECHT : UNE BIOGRAPHIE », DE K. VOLKER

L'eau et l'huile

DEUX « B. B. » ont symbolisé la guerre froide que les gens du spectacle se livraient, eux aussi, vers 1960. Du côté du « Boulevard », les décolletés pigeonnants et les moues poupines de Brigitte Bardot servaient de ralliement aux partisans du divertissement sans conséquence, du *star system*, et d'une libération gentillette des mœurs. Côté banlieues, les lunettes cerclées et la casquette en cuir de Bertolt Brecht fascinaient tous les animateurs désireux de donner au théâtre « populaire » une signification sociale et politique. Ici, le chignon laqué et l'amour-caprice en vichy à carreau ; là, les visages blancs de craie et la lutte des classes en toile à sac sépia.

Critique et public allaient épouser la querelle, dix années durant. A droite (pour simplifier), l'opposition idéologique aux opinions de Brecht prendrait la forme d'une allergie à sa « violence » et à sa « lourdeur toutes germaniques ». A gauche, les centres dramatiques alimenteraient ces préventions en ne jurant plus que par le répertoire et les préceptes du Berliner Ensemble. Il faudrait attendre 1968 pour que Chéreau, Garran, Planchon, Sobel, Vincent et autres héritiers du « brechtisme » prennent des libertés avec ce que l'esprit religieux propre aux marxistes de l'époque avait indûment changé en dogme.

Sur ce qui se voulait une pédagogie plus qu'un didactisme, tout a été dit depuis l'essai de Bernard Dort, sorte de Vadim, pour la France, du « B. B. » allemand. S'agissant d'un homme qui s'était mis tout entier dans sa théorie et sa pratique du théâtre, on ne voyait pas *a priori* l'intérêt d'une de ces biographies dont Freud dit sagement que la vérité y est inaccessible ou inutile (*Lettre à Arnold Zweig*, mai 1936). A moins que l'évocation de son existence ne se révèle la seule manière de ruiner l'image tenace d'un Brecht doctrinaire et insensible. Ce à quoi parvient précisément le récit minutieux de Klaüs Völker.

DÈS l'enfance, le futur théoricien du théâtre « épique » et de la « distanciation » ne retient de ses lectures que ce qu'il peut vérifier par lui-même, et d'expérience. C'est la foire de son Augsbourg natal qui lui inspire le cadre forain de ses spectacles, et le clown Valentin leurs échafaudages dialectiques. C'est comme écolier qu'il apprend la méfiance et la ruse à l'égard des maîtres ; en menuisier fils de la Forêt Noire qu'il éprouve la fragilité comique des constructions idéologiques de la petite-bourgeoisie.

Chaque péripétie de sa vie et de sa création constitue un démenti à la fable du théoricien sectaire étouffant le bon vivant et l'artiste. A ceux qui le croient exclusivement nourri de textes politiques, ses premières pièces apportent la preuve d'un rare éclectisme. Comme *Tête d'or*, de Claudel, avec qui Brecht dominera le renouveau théâtral des années 60, *Dans la jungle des villes* reflète des rêves rimbaldiens de conquête individuelle.

par Bertrand Poirot-Delpech

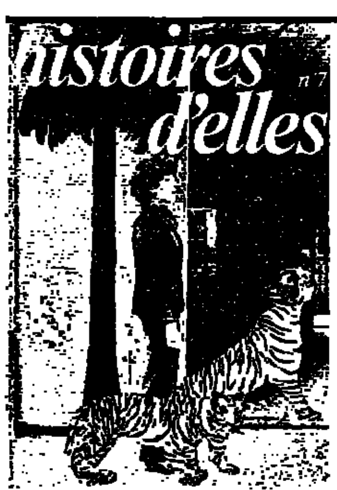
C'est son instinct d'homme de spectacle, plus que ses sympathies à l'extrême gauche, qui l'a alerté contre le danger nazi. Dès 1923, voyant Hitler au cirque Krone de Munich, il lui accorde l'avantage terrifiant de qui « ne connaît le théâtre que du poulailler ». Par la suite, il évitera le piège de voir dans le Führer un cas pathologique de cruauté. Comme César, l'homme Hitler devient brutal parce que les affaires l'exigent, et d'autres monstres surgiront si le business le veut : c'est le sens d'*Arturo Ui*.

EN tout cas, Brecht fait partie des intellectuels allemands qui s'expatrient sitôt l'incendie du Reichstag, condamné à errer de Prague au Danemark et en Norvège. Aux Etats-Unis, qu'il rejoint en 1941, il se montre moins disposé que Grosz, Lang et Kurt Weill à pactiser avec le « racket émotionnel » de Hollywood. Toujours par défiance instinctive du conditionnement par l'argent, plus que par rigidité théorique. C'est encore cette méfiance qui le fait taxer de communisme lors de la « chasse aux sorcières » de 1947, alors qu'il n'a pas donné plus de gages que Chaplin, également soupçonné.

En 1948, Brecht choisit clairement de rentrer en Allemagne de l'Est, parce qu'il compte plus sur l'U.R.S.S. que sur l'Amérique pour extirper les racines du nazisme. Mais il ne cache pas ses divergences avec les Russes sur le réalisme socialiste, divergences qui l'ont déjà retenu de rester avec Piscator à Moscou en 1935. Dès l'ouverture du Berliner, en 1949, il reproche aux autorités de la République démocratique d'Allemagne, qui lui refusent la création des *Jours de la Commune*, de faire passer les intérêts du parti avant la démonstration que « le monde est transformable ». Il approuve les soulèvements ouvriers de juin 1953 et demande à Ulbricht, le secrétaire général du parti (dont il n'a jamais été membre), d'ouvrir des pourparlers avec les émeutiers. Contrairement à ce qu'écrira Hannah Arendt, il n'est jamais tombé dans le culte de Staline et souhaite, dès la mort de ce dernier, que soient créées de « nouvelles armes » socialistes.

DE toute façon, les jugements moraux ne sont pas son fort, ni les allégeances affectives. Le marxisme constitue pour lui le contraire de ce qu'il est devenu pour la plupart, et c'est en quoi son exemple mérite de survivre aux faillites actuelles. Il n'y cherche pas une vulgate, mais un moyen de penser par soi-même et une méthode de travail pour échapper précisément aux systèmes globaux d'interprétation quels qu'ils soient.

(Lire la suite page 20.)







la vie littéraire

Rêveries sur un quai

Les quais de gare sont propices à la méditation, à l'effroi, à la nostalgie. L'espoir et le désespoir s'y dévisagent étrangement. Christian Louis s'est promené dans les gares. Il a photographié les silhouettes, les pensées de ceux qui attendent, de ceux qui partent, de ceux qui restent. Ses images font apparaître le flou mélancolique de nos rêveries. Jamais sans doute, on ne ressent comme sur un quai le désarroi qu'inspire la fuite du temps. Les photos sont accompagnées de courts poèmes d'André Laude, qui donnent au recueil une vibration lyrique. Ce sont des télégrammes sur l'émotion de vivre.

Enfants dans le petit train
[de Palavas-les-Flots
j'ai aimé follement la belle étrangère.
Aujourd'hui, dans un minable train
[de banlieue
je regarde mes mains
qui bougent.
Effrayé,
je suis le Petit Homme Gris.

Un de ces télégrammes nous annonce qu'André Laude, ayant pris un train pour les années 20, s'y promène clandestinement avec Louise Brooks. — F. B.

★ **TICKET DE QUAI, de Christian Louis et André Laude, 44 F. Le livre est distribué par les librairies de la FNAC.**

Record, quand tu nous tiens !

● Le romancier le plus rapide du monde était Erle Stanley Gardner (1889-1970). Le créateur de Perry Mason dictait jusqu'à dix mille mots par jour et écrivait, avec ses « collaborateurs », jusqu'à sept romans à la fois.

● L'auteur « le plus vendu » fut Staline (1879-1953) : en mars 1953, six cent soixante-douze millions cinquante-huit mille exemplaires de ses ouvrages avaient été vendus — ou distribués — en cent une langues.

● Le plus jeune auteur édité est Dorothy Straight, née en 1958, qui écrivit *How the World began* à l'âge de quatre ans.

Voilà ce qu'on apprend à la lecture de l'édition 1979 du *Livre des records, de l'infiniment petit à l'infiniment grand...* (Denoël, 412 p., 62 F) et il ne s'agit que d'une petite partie des exploits paralittéraires. En effet, l'ouvrage recense plus de cinq mille records tous azimuts. Il s'est vendu — bel exploit — à quarante millions d'exemplaires dans ses différentes éditions.

L'amitié Flaubert-Sand

Elle a soixante ans presque lorsqu'ils font connaissance ; lui, douze de moins. C'est un chartreux qui refuse la vie. Elle, la boit à grandes goulées, en gourmande. Elle aime l'action. C'est un passif. Elle croit aux hommes et à leur perfectibilité, qu'elle exalte dans ses livres ; il les méprise et, contre eux, se réfugie dans l'art. On pourrait continuer ce jeu : tout les sépare — et pourtant une longue amitié sans faille existera, entre eux, enrichissante pour l'un et l'autre.

L'histoire d'un sentiment si rare entre deux écrivains que tout oppose nous est ici racontée sans ajouts de fantaisie, à travers leurs correspondances respectives, celles qu'ils adressaient à d'autres personnes, grâce, aussi, à des témoins, comme les Goncourt en leur *Journal*. La chaleur du vécu irradie ces pages, qui ont le rythme d'un roman bien qu'il s'agisse d'une œuvre savante. — G. G.-A.

★ **COMME DEUX TROUBADOURS. HISTOIRE DE L'AMITIE FLAUBERT-SAND, de Claude Tricotel, Société d'édition d'enseignement supérieur, 88, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris, 252 pages, 47,50 F.**

La culture yiddish à Beaubourg.

Heureuse initiative que ces journées de la culture yiddish (15-30 novembre) dans un cadre ouvert à tous. Et affluence inespérée d'un public très nombreux, vieux et jeunes — venus là écouter, voir, apprendre, mais aussi raconter, dire, communiquer.

Le yiddish existe depuis mille ans. Des millions d'êtres humains le parlaient, des Balkans à la Baltique, du Dniepr aux Carpates, et jusqu'au seuil des chambres à gaz et au fin fond des goulags. Plus qu'une langue, c'est tout un mode de vie — ensemble — et de survie — envers et contre, la persécution, la haine et la misère. Car ces gens-là étaient *différents*, donc mal vus : des apatrides, de sales étrangers, des personnes partout déplacées dans un univers d'Etats et d'Appartenances. De doux rêveurs, des fous hors des « normes » de ce monde, bref, des juifs. Ils n'avaient ni armée ni police, ils avaient une culture : poètes, conteurs, théâtre, une riche littérature (pour n'en citer que les plus célèbres : Cholem, Aleichem, Peretz, et le dernier prix Nobel I.-B. Singer), et une seule arme : l'humour, dit juif. C'est de cette culture — son passé, son présent, son avenir — que l'on a parlé à Beaubourg.

Le débat central portait sur la question : « Qu'est-ce être juif aujourd'hui ? » Les réponses furent multiples et contradictoires. La question reste ouverte. Et pourquoi pas ? Comme l'a admirablement dit Lilly Scherr, parlant le langage du cœur être juif n'est-ce pas justement être ensemble et pourtant pas d'accord ? Rire, vivre avec passion, et ne pas arrêter de poser des questions.

Le grand moment illuminé de ces journées fut la causerie-réflexion du merveilleux Daniel Emilfork. Proclamant la primauté de l'individu sur le groupe, de la personne humaine sur toute idéologie, de la vraie vie sur la laborieuse existence, il a revendiqué le droit de *ne pas appartenir*, de se choisir soi-même, de refuser le choix imposé — et de ne point imposer son choix à autrui — le droit de s'inventer, de rester *en dehors*. Il a touché au cœur la question. Car dans ce monde de frontières barbelées, d'« ismes » qui tuent, de pouvoir-mass-media-je-pense-pour-vous, le sens profond d'être juif dépasse le problème de race ou de foi : c'est une vision du monde, un état d'esprit, et *la* question, essentielle et fondamentale, est comment être un *Mensch* (ce mot-clé du yiddish) : comment être humain et vivre son humanité, pour que l'humanité vive enfin. La question est posée.

RACHEL MIZRAHI.

vient de paraître

Romans

RENE EHNI et LOUIS CHITTLY : *La raison lunatique.* — C'est, sous couvert d'un « roman du pays » qui est un chant d'amour pour l'Alsace, la réapparition de René Ehni en littérature. (Les Presses d'aujourd'hui, 240 p., 52 F.)

Récits

MARIE MAURON : *Un Noël solitaire et peuplé.* — La romancière provençale convoque à la fête de la Nativité les personnages de ses livres. (Plon, 126 p., 32 F.)

PASCAL BRUCKNER : *Nostalgie Express.* — Au cours d'un voyage par le célèbre Transsibérien, l'auteur confronte le mythe à la réalité et définit un nouvel art de la fuite. (Ed. des Autres, 120 p., 20 illustrations, 29 F.)

Lettres étrangères

LE KALEVALA. — Réunie par Elias Lönnrot au début du XIXe siècle, l'épopée nationale finlandaise traduite en français et présentée par J.-L. Perret avait paru en 1931 chez Stock. (Stock + plus, 688 p., 25 F.)

HENRI PARISOT : *Soixante-treize Comptines et Chansons.* — Traduit par Henri Parisot et présenté par Jean-Jacques Mayoux, cet ouvrage a le charme des nursery-rythmes qu'il réunit. (Ed. Aubier Montaigne, 176 p., 50 F.)

Poésie

FRANÇOIS - MARIE O'SAUGHNESSY : *Voyages et bordées.* — Un recueil de courts poèmes inspirés par les amours particulières. (Flammarion, 77 p., 35 F.)

PIERRE EMMANUEL : *Una ou la mort la vie.* — Cent soixante douzains qu'on peut lire comme un unique poème et entendre comme une « nouvelle naissance ». (Seuil, 161 p., 42 F.)

Critique littéraire

PAULE LEJEUNE : *Germinal, un roman antipeuple.* — A travers le roman de Zola, le rôle de l'écrivain dans la société. (A.-G. Nizet, 222 p., 64,20 F.)

JOSE CABANIS : *Michelet, le prêtre et la femme.* — Derrière Michelet, homme public, l'amoureux de la femme, des fleurs, des oiseaux et de la mer. Par l'auteur de *Saint-Simon l'admirable.* (Gallimard, 245 p., 44 F.)

Documents

MENAHEM BEGIN : *les Nuits blanches.* — Le premier ministre israélien raconte comment il a quitté l'U.R.S.S. (Traduit de l'anglais par J. Hermone et P. Lerand. (Ed. Albatros, 277 p., 48 F.)

Essais

JACQUES HILLAIRET : *le Village d'Auteuil.* — L'histoire des monuments, le passé littéraire d'Auteuil, retracés par l'auteur de *la Colline de Chaillot.* (Ed. de Minuit, 183 p., 65 F.)

Voyages

COLLECTIF : *Terre catalane.* — Une véritable « encyclopédie » sur les pays catalans. (Ed. Eole, 488 p., 237, photos, 20 cartes, 46 F.)

Histoire

GEORGES DUBY : *les Trois Ordres ou l'imaginaire du féodalisme.* — Ceux qui prient, ceux qui combattent, ceux qui travaillent. Aux XIe et XIIe siècles, naissance d'une « fausse conscience » sociale. (Gallimard, 425 p., 80 F.)

GEORGES GUSDORF : *la Conscience révolutionnaire, les idéologues.* — A la veille de la Révolution, une génération perdue de la pensée française, empiriste et libérale : Destutt de Tracy, Lamarck, Condorcet, Cabanis, Volney, Pinel, Bichat. (Payot, 551 p., 130 F.)

OLIVIER LUTAUD présente *les Deux Révolutions d'Angleterre.* — Un choix de documents politiques, sociaux et religieux. Bilingue. (Aubier, 399 p., 72 F.)

FRANÇOIS CALI : *la Maison neuve sur la place.* — Du XVIIIe au XXe siècle, la mémoire d'une demeure provençale. (Hachette, 276 p., 48 F.)

Anthropologie

ARTHUR - MAURICE HOCART : *Rois et courtisans.* — L'une des œuvres principales d'un marginal de l'ethnologie, présentée par Rodney Needham, l'un des chefs de file actuels de « l'anthropologie sociale » britannique. La première édition date de 1936. (Seuil, 380 p., 95 F.)

Psychiatrie

ANGELE KREMER - MARIETTI : *Lacan ou la rhétorique de l'inconscient.* — Une mise en perspective du contexte philosophique de la théorie lacanienne. (Ed. Aubier-Montaigne, 224 p., 63 F.)

WILHELM REICH : *les Hommes dans l'Etat.* — La pensée sociologique et les expériences politiques de W. Reich. Trad. de l'allemand par D. Deisen (Ed. Payot, 284 p., 49 F.)

en poche

Un Don Juan de la connaissance

NOUS attribuons souvent la responsabilité de notre faiblesse à quelque puissance funeste. Mais notre abdication, nos démissions, nous les approuvons dans l'intimité de notre existence. Notre servitude, il faut bien que nous paraissions la refuser, pour éviter de nous haïr, de nous sentir trop indignes, mais nous y tenons autant qu'elle nous tient. Nous désirons secrètement notre lâcheté. Nous l'aimons autant que nous-mêmes. C'est pourquoi Nietzsche s'est détesté. Il s'est battu farouchement contre cet abandon funèbre, cette morne complaisance, qui sont coupables de toutes nos défaites.

Nietzsche n'a pas trouvé d'adversaire à sa mesure, comme le fait remarquer Stefan Zweig dans la peinture flamboyante et passionnée qu'on nous donne l'occasion de redécouvrir. Le seul ennemi que connût ce philosophe, et qui rassemblait tous les autres, c'était lui. « La plus puissante volonté de pensée, dit Stephan Zweig, *renfermée en elle-même et se creusant elle-même*, est obligée de chercher une réponse et une résistance dans sa propre poitrine, dans sa propre âme tragique. » Nietzsche donne « cette impression émouvante d'un esprit saisi par ses pensées comme par un vampire. »

Ses contemporains, inquiets de son intempérance, « effrayés » par son impatience avide et son « ardeur douloureuse », ont fui la compagnie de cet homme, qui a mené dans la pire solitude l'aventure la plus intègre. Car il n'a jamais consenti à ces compromis entre le mensonge et la vérité, qui nous procurent la paix intérieure. Considérant toute vérité comme passagère, et l'éprouvant comme une imposture, dès lors qu'on s'employait à la conserver, il a brûlé ce qu'il était parvenu à établir. Stefan Zweig le regarde comme un Don Juan de la connaissance. Aucune de ses conquêtes ne pouvait le satisfaire, car il n'aimait que la chasse. Il avouait que l'incertitude et la « multiplicité de l'existence » le conduisaient à « trembler de curiosité ».

FRANÇOIS BOTT.

★ **NIETZSCHE, de Stefan Zweig. Stock, coll. « Plus », 197 p., 29 F.**

● Parmi les rééditions : *les Nouvelles Orientales*, de Marguerite Youcenar (« l'Imaginaire », Gallimard) ; *l'Europe buissonnière*, d'Antoine Blondin (Folio) ; *Feu*, de Rezvani (le Livre de poche) ; *Absalon ! Absalon !*, de William Faulkner (« l'Imaginaire », Gallimard) ; *Mystères*, de Knut Hamsun (le Livre de poche) et *la Nostalgie des origines*, essai de Mircea Eliade (Idées).

en bref

● **LE VINGT-HUITIEME PRIX DES AMBASSADEURS a été attribué à Jean Favier, directeur des Archives de France, pour son livre sur Philippe le Bel, publié chez Fayard.**

● **LE COMITE MARCEL BATAILLON vient de publier l'hommage rendu au savant hispanisant, le 17 février dernier, au Collège de France : des professeurs français, espagnols, portugais, belges ; MM. Etienne Wolf, de l'Académie française ; Jean Filliozat, de l'Institut ; Alain Moreau, du Collège de France, avaient rappelé les qualités de l'homme et de l'historien. La plaquette est éditée par la fondation Singer Polignac (45, av. Georges-Mandel, Paris-16e), qui annonce en souscription la publication d'un recueil d'essais de plusieurs spécialistes sur « les Cultures ibériques en devenir ». C'est un autre hommage rendu à Marcel Bataillon.**

● **PARMI LES REVUES : « les Cahiers du double » consacrent leur deuxième numéro au thème de l'amour, de la beauté et de la monstruosité (12, rue Ganneron, 75018 Paris, 38 F). « Textuerre » publie, dans son numéro 13-14, un texte, un autoportrait de Maurice Roche et des études sur celui-ci (1, impasse du Merle-Blanc, 34000 Montpellier). « Incendie de forêt » présente, dans son numéro 24, un choix de poèmes de Laurent Tailhade, anarchiste, qui se battit en duel avec Barrès, en 1899 (Le Melog, B.P. 20, 75860 Paris Cedex 18). « Libre » revient, dans son dernier numéro, sur les travaux et la pensée de Pierre Clastres, tandis que Castoriadis analyse « les Crises d'Althusser » (édit. Payot). « Subjectif » propose un numéro spécial sur la littérature américaine. On y retrouve E. E. Cummings, Raymond Chandler, William Carlos Williams, Jack Kerouac et Richard Brautigan (51, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris, 12 F). « Obsidiane » ouvre son numéro d'octobre par un texte inédit d'Armand Robin (50, rue des Abbesses, 75018 Paris, 8 F). « L'Originel », dans son numéro spécial sur « le Grand Jeu », rassemble d'intéressantes photos de Roger Gilbert-Lecomte, René Daumal et Roger Vailland (42, rue Monge, 75005 Paris, 9 F). « Solaire » réunit, dans son numéro d'automne, Armel Guerne, Andrée Chedid, Jacques Lacarrière et René Nelli (Issirac, 30130 Pont-Saint-Esprit).**

● **LA TRENTIEME VENTE DE LIVRES dédicacés par leurs auteurs, organisée sous l'égide du PEN Club, aura lieu le samedi 2 décembre, de 14 heures à 20 heures, dans l'enceinte du palais de Chaillot, place du Trocadéro, à Paris, au Musée des monuments français.**

● **JEROME LINDON, le directeur des Editions de Minuit, expose, dans une plaquette intitulée « la FNAC et les livres » (Ed. de Minuit, 15 p., 2 F), les conséquences, néfastes selon lui, quant à l'avenir du livre, de la pratique intensive du « discount ».**

romans

La petite fille épouvantée

● *L'autobiographie de Geneviève Gennari.*

DES deux côtés de son ascendance, Geneviève Gennari appartient à la bonne bourgeoisie, italienne par son père, limousine par sa mère et des deux côtés nantie ; grande aisance que symbolisaient une belle maison à l'orée du Bois de Vincennes, une autre, appartenant à la « gens » paternelle, aux environs de Domodossola, ainsi que de lointains voyages comme les Français avaient peu accoutumé d'en faire dans l'entre-deux-guerres. Deux frères et une sœur, une vaste et agréable parentèle, des parents qui s'aiment : une enfance à faire rêver.

Pourtant, dans cette autobiographie baptisée « roman » par on ne sait quelle fantaisie d'éditeur, l'auteur ne cesse de répéter et d'interroger cette évidence : « *J'ai été une petite fille épouvantée* » — ce qui est un aveu tragique. Mais d'où peut bien venir l'angoisse omniprésente, oppressante, presque mutilante, et qui se traduit par des manifestations névrotiques comme le lavage des mains réitéré sans raison ou les crises d'anorexie ? Cette « invisible chaîne » qui lui « interdisait » de se « jeter à corps ou à cœur perdu dans quoi que ce fût : l'amour, l'amitié, une idée, Dieu », Geneviève Gennari ne s'en explique pas l'origine, et il semble bien que la psychanalyse subie, par elle, aux alentours de la trentaine, se soit refusée à en rechercher les racines au niveau des jeunes années.

Quand tant de jeunes êtres sont malmenés par la désunion de leurs parents, la petite fille qui nous intéresse a souffert au contraire de ce que sa mère appartenait d'abord à l'homme avant de se donner à ses enfants. On devine la déduction inconsciente d'où va sans doute naître la frustration qui déterminera la révolte : ce père, éclatant de vitalité quand la mère, assez rapidement, se fatigue, représente la force enviée et écrasante, le triomphateur admiré et inconsciemment refusé, le trop envahissant mâle.

La jeune fille va s'édifier sur l'intime détresse d'appartenir au « mauvais sexe », celui qui interdit la réalisation des dons qu'elle possède, des dons autres que spécifiquement « féminins », selon l'optique de la société où elle évolue, ses dons d'écrivain.

C'est là où le bât blesse, où il semble que Geneviève Gennari, si honnête, si informée des questions (1) qu'elle aborde, se soit laissée aller à reprendre une antienne dont on nous rebat les oreilles, et dont nous aurions cent exemples à fournir pour simplement prouver qu'il s'agit là d'une systématisation abusive.

Personne, dans son entourage, ne l'a empêchée d'entreprendre, comme des milliers de femmes de sa génération, des études supérieures qu'elle a d'ailleurs brillamment réussies. Il apparaît, au contraire, à la lire, que sa famille l'encouragea dans cette voie. La difficulté d'être femme qu'elle éprouve, et dont elle donne le saisissant témoignage, ne venait-elle pas de son tempérament même, de cette hyperémotivité congénitale qui rend frileux devant la vie ? Ou encore de ce goût de l'absolu qui l'habite avec force et, parfois, paralyse ?

A chercher le coupable dans les rangs d'en face, ou dans une forme de civilisation dont on ne retient que les excès, sans les replacer dans leurs limites temporelles, sans les corriger, comme il convient, d'après leur contexte. n'oublie-t-on pas qu'il n'a jamais non plus été facile d'être un homme et, moins encore, de se réaliser à la fois comme homme et comme écrivain ? Que nos échecs, nos ratés, nos réussites, nous les portons d'abord en nous, et de même l'aptitude au bonheur ou les penchants suicidaires ? Que les deux sexes sont égaux, dans l'atroce, dans la merveilleuse « difficulté d'être » ?

Tout le reste du livre est le mélancolique récit d'une solitude mal acceptée, de l'inadaptation à exister « dans l'espace non protégé » de ce que Claudel appelait « la liberté épouvantable des femmes libres ». Jusqu'au jour « du miracle », où sonne « l'heure heureuse » du couple, qui réalise ainsi l'aspiration la plus fervente et la plus secrète. Dans cette plénitude, Geneviève Gennari rejoint sa mère mais, curieusement, elle ne fait pas le rapprochement.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ LA ROBE ROUGE, de Geneviève Gennari. Tchou. Collection « La Fontaine des quatre saisons », 263 pages, 39 F.

(1) Elle est, en particulier, l'auteur d'un *Dossier de la femme*, où elle étudie l'évolution du féminisme de 1889 à 1965.

Claire Gallois : un livre, un portrait

● *Un rude sujet : le grand âge mis à nu.*

CLAIRE GALLOIS en est à son cinquième roman. Tous traitent de sujets qui touchent les femmes : l'avortement *(A mon seul désir)* ; une femme âgée qui se souvient *(Des roses plein les bras)* ; un suicide de jeune fille *(Une fille cousue de fil blanc)* ; un enfant resté infirme à la suite d'un accident *(Jérémie la nuit)*.

Avec *La vie n'est pas un roman*, un autre thème apparaît, celui du couple où l'âge des conjoints n'est pas en harmonie.

La jeune Odile, enterrée vivante dans l'épicerie familiale, se fait aide-soignante en Inde. Elle y rencontrera un médecin très âgé, qui la rapatriera et l'épousera. Sa vie va reprendre, dans une grande maison, avec les deux filles de « Vieux Monsieur » qui n'en finit pas de vieillir. Il a fait la guerre de 14, celle de 40. Sa canne fait « clap-clap » et lui « poupp-poupp ». Les filles poussent. Odile grisonne. En fin de course, Vieux Monsieur confondra Odile avec sa défunte épouse, Irène. Voilà pour l'anecdote.

Et pour notre faim ? Le stage en Inde ? Correct : manque pas un vautour. Odile ? Comment ne pas comprendre sa fuite loin du tiroir-caisse natal ? On admet aussi qu'elle se jette dans les bras de Vieux Monsieur. Elle n'a guère d'autre issue. Mais ensuite, cette vie contre un vieillard, « *cette faim d'être belle, cette soif d'être aimée* », avec, pour tout potage, un Mathusalem goguenard, qu'en est-il ? Franchement, on ne sait trop.

Claire Gallois bat les cartes : les filles par-ci, la maison par-là, les domestiques, le temps qui passe... Oui. Mais comment *ça se passe*, avec Vieux Monsieur ? Mystère. Quelques apparences, c'est tout. Nous découvrirons que, dans cette vie enlisée, Odile n'est ni femme, ni amante, ni mère. Elle n'est que le substitut d'une morte, un zombie.

Claire Gallois a-t-elle souhaité nous épargner ? C'est que c'est un sacré choc, le grand âge mis à nu... Et un rude sujet. Le poser, c'est une chose, mais le traiter... Claire Gallois l'a étudié. L'histoire progresse en s'émiettant, Odile le constate : « *La vie, simplement, est contenue dans des moments très petits, très gentils.* » Pourquoi pas ? On peut tout dire sur la vie. On peut dire que la vie n'est pas un roman. Mais ce roman n'est pas la vie qu'il promettait.

C. C.

★ LA VIE N'EST PAS UN ROMAN, de Claire Gallois. Grasset, 256 p., 39 F.



★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

FRAGILE COMME DU SÈVRES

ELLE n'est plus, bien sûr, l'adolescente priée de rentrer avant minuit ; elle n'est pas encore (le sera-t-elle un jour ?) la femme que l'on dit rangée, destination télé, week-end chez les amis. Elle vit hors de Paris, à cause du bruit, entre son mari et son petit garçon baptisé Swan, ce qui est plus mignon que Marcel.

On la croit exubérante, un peu « fofolle », très journaux féminins, mais un rien l'effraie. Elle est l'oiseau qui a peur des chats. Il y a sa voix qui porte, comme on dit au théâtre d'une débutante assurée, mais sa voix demeure une défense. Claire Gallois est la fragilité même, pas seulement timide. Fragile comme du Sèvres. Sa minceur la rend forcément plus petite qu'elle n'est. Reste son visage, très enfantin, que ses yeux vert-de-gris viennent apaiser de leur juste lumière. Claire Gallois nous paraît très proche, pas très « écrivain ». Un regard suffit. Il signifie : « Je vous aime bien, quoi qu'il arrive... » C'est un regard amical, les yeux dans les yeux, sans la moindre ambiguïté.

Et pourtant Claire Gallois n'est pas quelqu'un de simple. Quand, après le succès d'*Une fille cousue de fil blanc* et la naissance de Swan, elle détruit deux manuscrits jugés insuffisants, elle pense : « La Terre tournera bien sans moi ». Elle se consacre alors exclusivement à son fils et à son mari. Parce que ça ne ressemble pas trop à une famille. Parce qu'écrire est un besoin pas une obligation.

Cela ne durera pas trop longtemps. Elle ne tarde pas, en effet, à retrouver la chambre de vingt-cinq mètres carrés qu'elle loue à un kilomètre de chez elle pour travailler avec les mots. Raconter une histoire, seulement une histoire, ne l'intéresse pas. « Les garçons de café font ça très bien », s'amuse-t-elle. Une vague idée lui passera par la tête pour ne plus la quitter. Quand l'idée en question la dévore, elle ne reviendra plus sur ses pas. Elle s'attache au rythme de chaque phrase, se sert de ciseaux, « serre les écrous ». Fait du montage. Ce qu'elle espère : en savoir plus. Sur elle et sur les gens. Claire Gallois passe volontiers à l'ombre. Il est des rames de papier qui tiennent lieu de cachette.

JEAN-MARC ROBERTS.

Des femmes en trop

● *Deux peintures de la solitude, par Marianne Viviez et France Nespo.*

LA condition féminine continue d'inspirer différents témoignages romancés. Dans celui de Marianne Viviez, *la Fête des mères*, il s'agit d'une veuve. Elle est là, installée dans l'attente, entre les séances de pointage au chômage et les passages du facteur. Elle espère, sans trop d'illusions, des nouvelles de ses fils partis. Pourtant, son Daniel est gentil, lui, il devrait donner signe de vie. Elle se sent lourde, grise, comme coulée dans un bloc de béton. Elle a lu quelque part qu'ils font « ça » à des gens, en Argentine. Elle, c'est la vie qui s'en est chargée.

Oh, elle ne demande pas grand-chose : elle est de cette race terriblement facile à satisfaire. Invitée par Daniel enfin, sa docilité irritera Sylvie, sa nouvelle bru. Elle est agaçante, cette vieille qui ne sait que répéter : « *Je ne veux pas vous déranger.* » C'est précisément ça qui la dérange, Sylvie. Elle a mieux à faire, elle attend un bébé.

Cette visite dont la pauvre mère se faisait une telle joie ne durera que le temps d'un malentendu. Elle les croit gentils. Ils la croient heureuse. A vrai dire, ils s'en moquent un peu.

Elle reprendra donc le fil de son existence vacante, rongée par l'obsession du ménage, de la propreté à tout crin, la grande aventure de cette vie sans histoire, qui se referme sur de petits riens. Quand Daniel, plus tard, passera la voir, il la trouvera morte. Sylvie, elle, est en train d'accoucher d'une fille. Pensant à son enfant, elle se dit que « *le premier venu lui enfoncerait dans le ventre de pleins tombereaux d'imbécillités, et il y aurait des douzaines de petits imbéciles qui viendraient occuper la maison* ».

Décidément, elle n'est pas très gaie, cette *Fête des mères*. Un constat réaliste, sans complaisances

Chez France Nespo non plus, ce n'est pas la joie.

Mura, sa « veuve de paille », n'est pas veuve. Elle est en puissance de mari et d'enfants qui aiment bien jouer avec leur papa. Germain, lui, veut s'en sortir. Il compte louer un atelier pour en faire un labo. Mura compte pour du beurre.

En attendant, elle reste coincée dans sa cité-dortoir. Elle passe son temps à vérifier biberons et couches. Elle rêve. Elle vit ce décalage quotidien entre la femme idéale des magazines et ce qu'elle est devenue, cette épouse aux mains sèches qui déplaisent à son mari.

Un délicat, ce Germain. Il n'hésite pas à lui passer des articles : « *Regarde, ma chérie. Si ça lolotte, hein, faudrait voir à arranger les choses. Je ne veux pas d'une nénette qui ramasse ses seins par terre. Fais le test du crayon, s'il te plaît.* »

Alors, Mura se sent en trop dans sa vie. A quoi ça rime, de percher dans des tours ? De se retrouver usée à trente ans ? Son centaure à moto l'a plantée là, et elle n'est plus que ce témoin borné, une mère.

C'est l'été. Germain et les petits vont prendre l'air. Elle prendra le large, dans sa tête. Elle prend aussi quelques cachets de trop, parce qu'elle en a assez de ce rôle d'éteignoir. De ce type qui sous-entend sans cesse : « *Si je ne t'aimais pas, quelle vie j'aurais pu avoir... Quel type merveilleux j'aurais été. Un conquérant, peut-être ? Une sorte de « Che », si ça se trouve... Mais avec toi, tout reste toujours désespérément petit...* »

Les seules vacances de Mura seront quelques pas dans la folie, avant de reprendre le collier de la banalité. Comme elle l'écrira à une amie : « *Il est trop tard, n'est-ce pas, dans le siècle comme dans ma propre vie, pour être missionnaire chez les Zoulous, infirmière à Lambaréné, pute dans le port d'Amsterdam ou sourcière dans le Sahel... Il est même trop tard pour croire que la vie ne vaut pas d'être vécue différemment.* »

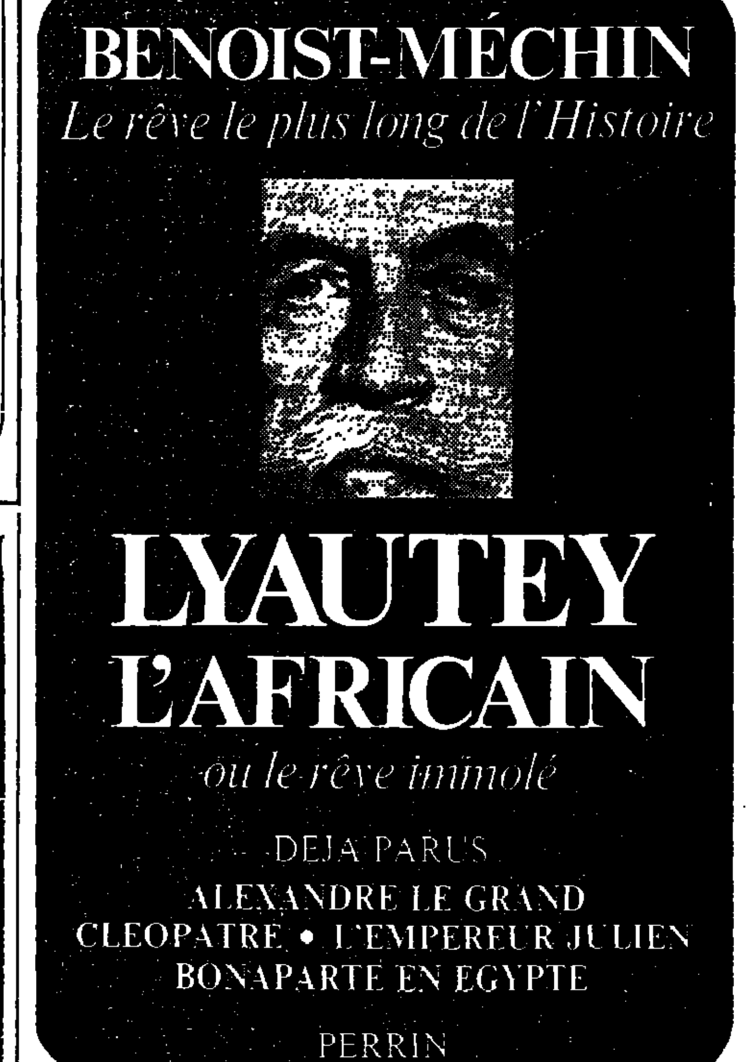
Aucun doute, ce n'est plus l'année de la femme. Encore heureux qu'il reste l'écriture...

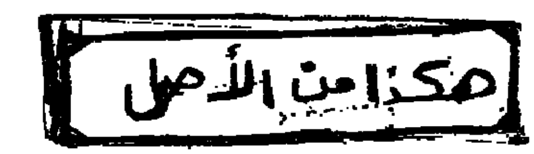
CLAUDE COURCHAY.

★ LA FETE DES MERES, de Marianne Viviez. Le Seuil, 192 p., 39 F.

★ LA VEUVE DE PAILLE, de France Nespo. Le Seuil, 256 p., 45 F.







L'eau et l'huile

(Suite de la page 17.)

S'il se tourne très tôt vers l'économie politique et *le Capital*, ce n'est pas pour se donner un maître infaillible, mais un « spectateur idéal », ainsi qu'il appelle Marx. Il ne se veut pas un « *ingénieur des âmes* », comme disait Staline, mais un « léniniste de la scène ». S'il met tant en évidence les mécanismes d'argent et leur influence sur les comportements, y compris artistiques, c'est surtout par défiance instinctive, toujours elle, des créations qui les masquent au nom d'on ne sait quelle élégance. D'*Homme pour homme* à *Maître Puntila*, cette même hantise court : ne pas être dupe du bon cœur dont se pare le profit, débusquer partout le propriétaire et l'exploiteur sous la cordialité qu'autorisent la peine commune ou l'ivresse.

Si Brecht obéit à un credo, c'est à celui-là seul, et que l'expérience contredit rarement. Même s'il est vrai que le communisme n'a fait nulle part ses preuves, le système d'exploitation capitaliste rend les rapports humains pour le

par Bertrand Poirot-Delpech

moins féroces et fourbes. Il est avéré que toute morale de *la bonté y devient, malgré elle, instrument de domination.* Corollaire éprouvé lors des fusillades de Berlin le 1er mai 1929, et vérifié lors des coalitions de front populaire : la social-démocratie ne peut que trahir le prolétariat, et le fascisme ne saurait être combattu indépendamment du capitalisme qui le produit.

HORMIS cette certitude, Brecht ne demande qu'à changer de convictions, au vu de ce qu'elles font concrètement des hommes. Rien ne lui ressemble moins que l'esprit de catéchisme reproché par ses adversaires. Son obsession serait plutôt de n'être tenu par aucune logique ni dévotion. Dans la vie comme dans ses pièces, les relations d'homme à homme lui paraissent moins aliénantes que les rapports amoureux. Ce qu'il apprécie par-dessus tout, chez Helen Weigel, c'est sa « lucidité animale », et la femme l'intéresse moins que la mère, à cause de l'ambivalence de son instinct, aussi capable de nuire aux siens — *Mère Courage* — que de pressentir leur intérêt — *la Mère*, d'après Gorki.

En art, une règle résume toutes les autres : au lieu d'investir dans des formes plaisantes et sans pensée, travailler à représenter la nature « dialectique, donc évolutive, maîtrisable et transformable » de la société dont dépendent nos sorts individuels. Tout en sachant que cet éveil de la raison ne suffit pas : on ne remplit pas les estomacs avec des pièces sur la faim, les gens ne vont au théâtre que quand ils savent de quoi ils manquent et comment se le procurer.

Tout en sachant aussi qu'un malentendu n'est jamais exclu. Le triomphe de *l'Opéra de quat'sous* l'a montré. Les efforts de Brecht pour en renforcer la critique sociale n'ont fait qu'accroître sa séduction sur les publics aisés qu'il espérait déranger. A cause du charme irrésistible de la pièce et des *songs* ? Peut-être aussi parce qu'en insinuant que « la bouffe vient d'abord, ensuite la morale », l'auteur, loin de heurter les bourgeois, prêchait des convaincus...

RESTER maître du sens qu'on donne à ses œuvres et à ses actes : ce souci constant va exactement contre l'esprit de docilité partisane dont on a soupçonné Brecht.

A ses yeux, ce sont les libéraux qui laissent dévoyer leur opposition aux dictatures. Il ne prône pas la violence pour la violence. Il lui semble seulement que le fascisme ne peut pas être vaincu à l'écart du peuple, poliment, sans passage au crible de l'héritage culturel. Il admet qu'on puisse écrire des chefs-d'œuvre sur des philosophies selon lui erronées (Balzac, Tolstoï) ; il défend Ezra Pound au nom de sa « dignité féodale » ; mais il conteste l'antifascisme apolitique de Thomas Mann et de l'Ecole de Francfort, ou le réalisme trop formel de Benjamin et de Lukacs. Quitte à sembler vulgaire, têtu, « tumultueux et éprouvant », selon le mot de Mann qui ne devait pas tellement lui déplaire, Brecht en tient pour un art qui modifie l'existence. A quoi bon rendre les richesses de la vie, si elles sont réparties de façon révoltante ?

A suivre son itinéraire scrupuleusement retracé par Klaus Völker, on en vient à se demander si l'exemple de Brecht, quelque peu délaissé en matière de théâtre, ne garde pas sa force concernant l'attitude des intellectuels dans la cité : n'être ni idéaliste ni partisan, sous peine de se prostituer, rester aussi rebelle à tous les pouvoirs que l'huile l'est à l'eau.

★ **BRECHT : UNE BIOGRAPHIE, de Klaus Volker, traduit de l'allemand par Catherine Cassin, Stock, 436 pages, 70 F.**

politique

Une réhabilitation de la social-démocratie allemande

● ***A travers cent trente ans d'histoire, retracés par Joseph Rovan.***

LE terme « social-démocrate » est aujourd'hui employé, à l'intérieur de la gauche française, comme une véritable insulte. Il y évoque la trahison, la récupération, l'acceptation du capitalisme. L'*Histoire de la social-démocratie allemande*, de Joseph Rovan, livre dense, vivant, équilibré, qui étudie le développement de la plus importante des social-démocraties entre 1848 et 1978, permet un changement de perspective, une compréhension nouvelle du mouvement ouvrier et de l'Allemagne en général.

Depuis sa fondation, la social-démocratie allemande est tiraillée entre deux objectifs, l'un de classe, l'émancipation du prolétariat, l'autre universel, la réalisation des espoirs démocratiques et libéraux de 1848, abandonnés au moment de l'unité allemande par une bourgeoisie ralliée à Bismarck. Le mouvement ouvrier britannique eut la chance d'hériter d'une puissante tradition libérale et parlementaire d'origine aristocratique et son homologue français de se développer dans le cadre d'une république bourgeoise. Le socialisme allemand devra lui-même définir et défendre une tradition libérale et républicaine. C'est cette difficile et progressive adhésion au libéralisme militant que retrace le livre de Joseph Rovan.

Pour l'atteindre, la social-démocratie allemande a dû lutter contre certains de ses propres penchants : en particulier contre une tendance naturelle au centralisme et à la bureaucratisation, au respect de l'organisation pour l'organisation, et au culte de l'Etat. Officiellement marxiste à la veille de 1914 (malgré ses fortes traditions lassalléennes), refermée sur elle-même, ni réformiste ni révolutionnaire, « ghetto militant » et « contre-société », elle a du mal à accepter son rôle de défenseur des droits de l'homme en général plutôt que du prolétaire en particulier, mission historique qu'elle n'a pas choisie et qu'elle ne put toujours mener à bien.

Un jeu d'équilibre

Entre 1918 et 1945, dans une Allemagne devenue folle, la social-démocratie incarne la raison et la mesure. Cofondatrice de la République de Weimar, mais rarement au pouvoir, elle fait pourtant de l'Allemagne l'un des pays d'Europe les plus avancés sur le plan social. Elle soutient avec constance les tentatives pacifistes de Stresemann en politique extérieure. Mais elle ne purge ni l'Etat ni l'armée de ses éléments d'extrême droite. Dans l'Europe détraquée de la première moitié du vingtième siècle, elle reste de tempérament un produit de la civilisation du dix-neuvième. Ses dirigeants n'arrivent pas à contrer les partis totalitaires parce qu'ils sont incapables *de concevoir, d'éprouver*, les sentiments et les pulsions totalitaires.

Entre 1918 et 1920 pourtant, les sociaux-démocrates réussissent à contenir les pressions extrémistes de gauche et de droite. Ils répriment avec l'aide de l'armée l'insurrection spartakiste de Berlin. Ils contrent efficacement le putsch militaire de Kapp. Au début des années 30, la social-démocratie ne peut rééditer cette opération d'équilibre et succombe à la pression d'une droite et d'une extrême gauche décidées à en finir avec le régime représentatif et parlementaire.

Le 23 mars 1933, encerclés par la meute des sections d'assaut hitlériennes, les sociaux-démocrates refusent, au vote public et nominatif, les pleins pouvoirs à Hitler. Otto Wels, président du parti social-démocrate, exprime alors dans un dernier discours son choix fondamental :

« *La Constitution de Weimar n'est pas une Constitution socialiste, mais nous restons fidèles aux principes de l'Etat de droit, de l'égalité des droits, du droit social qui y sont inscrits. En cette heure historique, nous autres sociaux-démocrates allemands confessons solennellement notre attachement aux principes de l'humanité et de la justice, de la liberté et du socialisme. Aucune loi des pleins pouvoirs ne vous donne la puissance d'anéantir des idées qui sont éternelles et indestructibles.* »

La social-démocratie allemande d'aujourd'hui est le produit de cette expérience traumatisante. Elle place clairement la défense de la liberté au-dessus des dogmes socialistes, en particulier au-dessus du marxisme, qu'elle a officiellement abandonné en 1959 au congrès de Bad-Godesberg.

La mise en perspective historique de Joseph Rovan nous permet également de comprendre la signification de la nouvelle gauche allemande, apparue à la fin des années 60 et représentée à l'intérieur même de la social-démocratie par les Jusos, jeunesses socialistes, où la limite d'âge est de trente-cinq ans. Dans un contexte allemand, l'adhésion au marxisme n'est pas une innovation mais une resurgence, non une percée mais un retour de balancier.

Si l'on considère l'histoire allemande dans son ensemble, c'est Helmut Schmidt, bête noire de la gauche française, libéral pur et dur, qui est original, en rupture avec le passé. Les Jusos, partisans de la rupture avec le capitalisme, sont, au contraire, solidement accrochés aux vieux dogmes de la social-démocratie d'avant 1914, ou même de 1950. Dans l'immédiat après-guerre, le S.P.D. reconstitué sous la direction de Kurt Schumacher était encore, malgré son opposition fondamentale au communisme, fermement attaché à la planification économique.

Peu de livres d'histoire réussissent vraiment à « éclairer le présent ». Celui de Joseph Rovan y arrive pleinement. En 1978, au terme de quatre ans de crise économique et de chômage, il est important de savoir l'Allemagne gouvernée par le plus raisonnable et le plus attaché à la démocratie de ses partis « historiques ».

EMMANUEL TODD.

★ **HISTOIRE DE LA SOCIAL-DEMOCRATIE ALLEMANDE, de Joseph Rovan. Le Seuil, 524 p., 95 F.**

CORRESPONDANCE

Drieu, Berl et Jouvenel

Bertrand Poirot-Delpech a reçu la lettre suivante :

Dans l'article que vous avez consacré à la biographie de Pierre Drieu La Rochelle par Dominique Desanti (1), vous reprochez à mon frère d'avoir osé écrire en 1943 de ses vieux amis Berl et Jouvenel : « Ces deux juifs médiocres ! »

Je tiens à vous faire observer que ces deux noms ne sont pas mentionnés dans le texte auquel se réfère D. Desanti. C'est sous sa seule responsabilité et sans expliquer ses sources qu'elle a cru pouvoir les identifier.

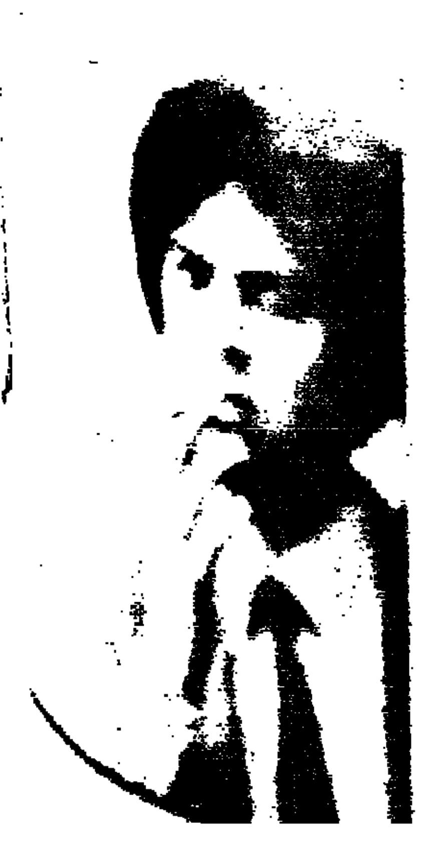
La manière dont vous présentez vous-même cette citation, comme s'il s'agissait des propres termes de mon frère, lui donne un caractère d'autant plus déplaisant que vous laissez penser à vos lecteurs qu'il s'agit d'un texte publié sous l'occupation allemande.

Permettez-moi de vous préciser que la phrase en question est tirée d'un journal intime resté inédit, et qu'elle a été publiée sans mon accord.

J. DRIEU LA ROCHELLE.

P.S. — Je laisse à Mme Desanti l'entière responsabilité des faits et appréciations rapportés dans son livre, que je ne veux pas cautionner ni censurer.

(1) « Le Monde des livres » du 17 novembre 1978.



histoire

UN PORTRAIT DE DORIOT

● *Par Victor Barthélémy, qui fut son lieutenant.*

« *C'EST un fait qu'au fond du malheur, ceux des Français qui, en petit nombre, choisirent le chemin de la boue, n'y renièrent pas la patrie* », assure le général de Gaulle dans ses *Mémoires de guerre*, à propos des partisans de la collaboration avec l'Allemagne. Sur ce sujet scabreux, nul n'affichera jamais sans indécence une sévérité supérieure à la sienne. Il faut garder cette mesure pour lire d'un œil serein les remarquables souvenirs de Victor Barthélémy, lieutenant de Jacques Doriot pendant les huit années tragiques où l'ancien secrétaire général des Jeunesses communistes quitta l'extrême gauche, fonda le parti populaire français (P.P.F.), puis passa tout simplement au nazisme.

A l'inverse des ministres vichyssois, Doriot ne pratiqua pas un double jeu équivoque, réticent, inspiré par l'attentisme. La défaite acquise, il épousa la cause hitlérienne jusqu'à revêtir l'uniforme de la Wehrmacht et partir combattre devant Moscou, où il s'était rendu quelques années plus tôt, comme député communiste de Saint-Denis, auprès de la IIIe Internationale. Lui-même ancien militant clandestin du Komintern, Victor Barthélémy ne dissimule pas l'admirative affection qu'il éprouve encore pour ce personnage hors série, mitraillé par des avions anglais ou américains, sur une route allemande, en février 1945.

Ouvrier métallurgiste

Ancien ouvrier métallurgiste, robuste, éloquent, infatigable, entré très vite aux Jeunesses socialistes, qu'il abandonna pour soutenir la révolution russe, Jacques Doriot réunissait assurément les qualités d'un meneur d'hommes. Sinon, il n'en aurait pas tant séduit au début du P.P.F., de Bertrand de Jouvenel à Drieu La Rochelle, d'Alfred Fabre-Luce à Robert Kemp, pendant le radieux mois de mai 1937.

En 1940, il émerveillait encore Victor Barthélémy par une étonnante érudition, parlait savamment des sculptures de la cathédrale de Senlis, de Bossuet, de Marx, de Lénine, de Dante.

Un mois après la défaite, son fidèle second retrouve à Vichy celui que, avec ses camarades, il appelait dévotement le « *chef* ». Doriot expose immédiatement un ambitieux programme : « *Il faut que la France passe du camp des vaincus dans le camp des vainqueurs* », c'est-à-dire qu'elle renverse complètement ses alliances, entre en guerre contre la Grande-Bretagne aux côtés du Reich. Exactement le contraire du projet proclamé par de Gaulle, à Londres, à la même époque.

L'histoire a vu et verra des retournements plus paradoxaux. Celui-là pouvait séduire une intelligence hâtive, mais il impliquait deux conditions élémentaires et essentielles : l'accord de la nation et le concours du Führer. Or, très vite, le gros du peuple français souhaita sourdement la victoire anglaise, même si la Résistance ne mobilisa que de médiocres effectifs. Hitler d'ailleurs ne s'y trompa pas. Tous les témoignages sérieux attestent qu'il n'éprouvait ni considération ni confiance envers l'ennemi abattu, et qu'il ne songeait qu'à l'affaiblir davantage. Dès lors, dépourvue de toute base concrète, l'action de Doriot dévoya de bons citoyens, égara des naïfs, avant de sombrer dans la dérision puis le drame.

Un abîme sépare évidemment le P.P.F. de 1937 des fuyards en route vers le Reich sept années après, dans les camions allemands. Il s'agit souvent des mêmes hommes. Mais tellement changés ! Victor Barthélémy ne passa pas par toutes les étapes de la métamorphose sans troubles de conscience. Petit-fils d'un républicain quarante-huitard déporté par le coup d'Etat bonapartiste du 2 décembre 1852, il apprit presque à lire dans *l'Humanité* de Jaurès et entendit son père hurler de joie en octobre 1917, après la victoire de Lénine. Rien ne le préparait apparemment à son étrange évolution, sauf peut-être la logomachie, toujours si dangereuse pour l'intelligence. Il vit dans le fascisme « *un socialisme qui se réalisait* », avant même d'avoir entendu le « *chef* » dire : « *Le fascisme, c'est d'abord une révolution.* »

Si l'auteur explique très honnêtement ses propres choix, ses raisonnements n'emportent jamais la conviction. Sur Doriot lui-même, sur ses intrigues lamentables d'aventurier aux abois dans les dernières semaines de son existence, sur Laval à Vichy, la nature exacte des rapports entre l'occupant et les collaborateurs, les illusions de ces derniers et leur isolement au milieu des Français, son livre apporte un témoignage important. Sans faux repentirs ni vains plaidoyers, il montre pourquoi et comment, avec la droite, la gauche, elle aussi, eut ses collaborateurs. Sans que Barthélémy le veuille, le de Gaulle solitaire de Londres en 1940 sort grandi de ce long récit où il n'apparaît presque pas.

GILBERT COMTE.

★ DU COMMUNISME AU FASCISME, L'HISTOIRE D'UN ENGAGEMENT POLITIQUE, de Victor Barthélémy, Albin-Michel, 568 p., 65 F.

Les femmes qui ont résisté

EN 1939, l'année de la guerre, les personnages de ce livre ignoraient que l'Histoire allait fondre sur eux, et *leur* chroniqueuse venait au monde. D'où la vivacité, la fraîcheur contemporaine et neuve de ces histoires. Tragiques ? Oui, au-delà du dicible, mais avec la teinte et la forme du vêtement, le ton des rêveries et des chansons qui font de vous, juste avant que la tempête vous emporte, une femme comme les autres.

A chaque détour, Ania Francos tire ce passé vers notre présent. Elle a combattu dans des luttes qui la déchiraient : Française, elle prend parti pour les Algériens ; Blanche, contre les Blancs d'Afrique du Sud ; juive, pour les Palestiniens musulmans. Cette fois, elle s'identifie totalement aux contemporaines de sa mère. Sans effort : son père n'est pas revenu de déportation et elle a passé l'occupation cachée sous un faux nom.

Ces femmes dans la Résistance nous introduisent vraiment dans tous les milieux. Il y a des ouvrières communistes et même, pour certaines, militantes de l'Internationale : très tôt celles-ci renouent les fils du P.C. interdit. L'une d'elles laisse échapper : « *Les femmes communistes étaient de drôles d'agents de liaison, on en faisait autant sinon plus que les hommes, mais eux avaient les beaux rôles* » (c'est surtout à la libération qu'ils les ont assumés). Il y a une comtesse, juive et anticommuniste, qui devient agent anglais. Il y a des filles de la meilleure bourgeoisie catholique comme Geneviève Antonioz, nièce du général de Gaulle, ou son aînée Lise Lesèvre, mère de famille, ou bien juives comme Denise Jacob, déportée pour résistance à Ravensbruck tandis que sa famille entière était envoyée à Auschwitz. D'où reviendra sa sœur cadette, actuellement ministre : Simone Veil. Il y a des lycéennes de province, à Tréguier, qui se disent comme Marie-Jo (aujourd'hui psycho-sociologue : M.-J. Chombart de Lauwe) : « *Il faut faire quelque chose.* »

Certaines sont de jeunes intellectuelles, Germaine Tillion ou Marie-Elisa Nordmann, qui reviendront de la torture, des prisons, des camps. D'autres, qui tomberont sous la hache : Bertie Albrecht, France Bloch-Serazin, d'autres que le camp tuera, comme Yvonne Picart. Il y a Lise Ricol, fille de militants ouvriers espagnols, déjà liée à Artur London, que les tortionnaires harcèleront jusque dans les douleurs de l'accouchement. Ou encore l'historienne Lucie Aubrac, qui délivra son homme à la tête de partisans, fonda un mouvement de résistance et « passa au travers », candide et rouée, capable de tous les mensonges au service de sa vérité.

Une mémoire qu'il faut maintenir

Romans d'aventures tragiques et vraies, aux personnages, aux épisodes sans cesse croisés, rebondissants. Des femmes comme nous, prédestinées par rien, prises en écharpe par l'époque, plongées dans les longues et lassantes patiences de la clandestinité, les privations traversées d'angoisse puis, soudain, prises dans le hasard d'une rafle ou l'horreur d'une délation.

Ni reliquaire, ni *Who's who* de l'héroïsme féminin, ni apologie des résistantes. L'originalité d'Ania Francos, c'est de s'identifier à ces aînées, parce que, à sept ans, elle s'était promis de « *mourir un jour dans un maquis* ». Elle nous montre comment des Françaises — celles-là, si vivantes, et tant d'autres qui n'y sont plus — ont simplement refusé d'accepter le sort, ont simplement voulu rester dignes. Aucune ne se « rêvait » héroïque : les événements les ont hissées à leur hauteur. Amoureuses, mères joyeuses, passionnées d'un métier, d'une science, d'un art, ou seulement avides de vivre, nous comprenons très bien comment, un jour, en toute simplicité, elles ont dû devenir, accomplir « autre chose ».

Ces femmes, mes contemporaines, et parfois mes camarades de lutte, je sais combien leur retour fut atroce. Ne pas retrouver les êtres aimés, devoir reconquérir sa place dans une société immuable et vite indifférente, ce fut l'écroulement de l'espoir qui les avait préservées. « *Morte, j'aurais fait une belle héroïne* », dit l'une d'elles. Certaines n'ont pu trouver, après le courage de l'exceptionnel, l'énergie — pire — d'accepter le quotidien. Elles se sont tuées.

Ania Francos, à moins de sept ans, était sans cesse conduite par sa mère à l'Hôtel Lutetia où arrivaient les squelettes en costumes de bagnards : elles attendaient ce père qui n'est pas revenu.

Le regard de la chroniqueuse est tourné vers l'avenir. Il fait de ce gros « roman vrai » un livre tonique et fort, nullement désespéré. Ces pages rendent ou donnent une mémoire qu'il faut maintenir pour que le temps de la haine ne puisse pas renaître... juste comme ça, par inadvertance.

DOMINIQUE DESANTI.

★ IL ETAIT DES FEMMES DANS LA RESISTANCE, d'Ania Francos. Stock, 285 pages, 45 F.



Malaise et résurrection

Ce qui change aujourd'hui

PAYS de marche, c'est-à-dire terre de brassage et de mélange, telle a été la Belgique traditionnelle : une façon de creuset linguistique et intellectuel qui enrichit à diverses reprises l'aire de la langue française et le domaine des lettres. Bien avant la constitution de la Belgique en Etat souverain, ce processus s'était manifesté : les chroniqueurs de la cour des ducs de Bourgogne étaient des Flamands qui s'exprimaient, pour des raisons de politique, en français. C'est dire qu'ils pensaient dans une langue et écrivaient dans une autre, ce qui eut pour effet d'enrichir la seconde.

Qu'on évoque ensuite la grande génération des symbolistes belges, et l'on constate un phénomène semblable. Un nombre important de symbolistes — Maeterlinck, Verharen, Le Roy, Van Lerberghe — étaient de souche flamande. Plusieurs d'entre eux fréquentèrent, enfants et adolescents, le fameux collège Sainte-Barbe de Gand. Il était interdit aux élèves de cet établissement célèbre de parler flamand dans l'enceinte du collège ; seule la langue française était permise. Mais dans les rues de la ville, parmi la domesticité et le petit peuple, c'est au flamand qu'ils revenaient, et c'est peut-être en Flamands qu'ils éprouvaient le poids et la présence du monde. Plus tard, lorsqu'ils vinrent à l'écriture, eux aussi exprimèrent dans le langage français des sensations et des sentiments qui appartenaient à un autre domaine.

Il convient d'ajouter que les francophones de Belgique ne furent pas absents de cette grande période du symbolisme. Albert Mockel se fit le théoricien du mouvement. Il dirigeait une revue, *la Wallonie*, où les écrivains français du temps venaient chercher une consécration...

Au temps du surréalisme, on sait que les Belges et les Français qui s'en réclamaient ne s'accordèrent jamais.

L'entreprise de Théodore Koenig et de ses amis, *Phantomas*, qui continue de paraître, s'inscrit dans le droit fil de cette divergence. Il est certain que Marcel Lecomte, Paul Nougé, René Magritte pensaient autrement que ne pensaient, à Paris, les partisans d'André Breton. Cependant, cela ne suffit pas à fonder une spécificité, ni à prouver que la littérature belge de langue française est foncièrement différente de la littérature française de France.

D'abord une terre d'accueil

Pour mieux comprendre ce qui fut un malaise des intellectuels belges dans la première moitié de ce siècle, il faut en venir à l'évocation de quelques phénomènes qui, pour divers qu'ils soient, ont joué leur rôle dans cette étrange histoire. Premièrement, il y a les rapports entre la France, le puissant voisin politique et linguistique, et la Belgique francophone.

Au dix-neuvième siècle, et plus précisément durant le Second Empire, la Belgique fut une terre d'accueil. J'entends que des éditeurs français contraints à l'exil comme Poulet-Malassis (ou, après la Commune, Rozez), ou des éditeurs belges spécialisés dans la fronde (morale et politique) du genre Verboekhoven, Lacroix, Kistemakers et autres firent de Bruxelles, principalement, un foyer de publications interdites sur le territoire français. C'est de Bruxelles que la censure française est tournée. Bruxelles devient ainsi la capitale du « second rayon », certes, mais également des ouvrages que le Paris de l'ordre moral ne tolérait pas : *Marthe*, de Huysmans et tant d'autres.

Puis, non pas brutalement, mais petit à petit, il se fit un retournement complet dont les effets se firent sentir à la fin des années 30 et qui connut son apogée au lendemain de la seconde guerre mondiale : la littérature, obligatoirement, passait par Paris !

Le vent de l'exode

Un premier exode d'écrivains belges a lieu pour des raisons pratiques : c'est le cas de Charles Plisnier, de Georges Simenon. Ils se rapprochent des lieux de l'édition et des grands médias français. La vie intellectuelle en Belgique s'amenuise. Les maisons d'édition disparaissent. Les revues peinent à poursuivre leurs efforts. L'occupation allemande a, sur l'édition belge et les intellectuels de la collaboration, un effet semblable à celui qu'il aura en France : d'une part, des firmes et des revues spécialement créées pour soutenir la propagande ennemie ; d'autre part, une littérature clandestine.

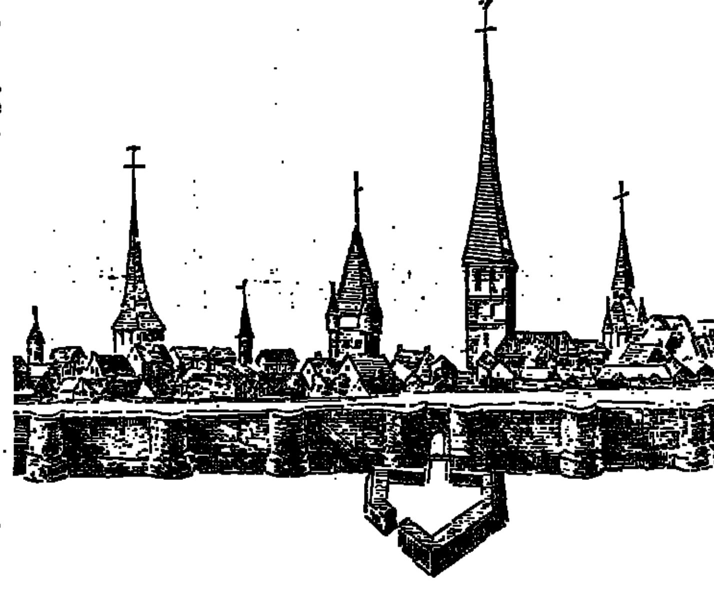
L'immédiat après-guerre, paradoxalement, redonne à l'activité intellectuelle belge une nouvelle vigueur, laquelle sera, hélas ! sans lendemain. En effet, à la Libération, la libre circulation des livres, brochures, journaux, revues, entre la France et la Belgique ne fut pas aussitôt rétablie. Des maisons d'édition — Editions la Boétie, Editions des Artistes, etc. — entreprirent, vaille que vaille, de satisfaire aux besoins culturels du pays. Des revues, plus ou moins éphémères, virent le jour : *Le Ciel bleu*, *Les Deux Sœurs*, *La Terre est une vallée de larmes*, *Réponse*, *Solstice*... Lorsque la frontière fut ouverte à nouveau, ce bel effort prit fin, et l'exode des intellectuels recommença. Mais il n'avait pas le même sens qu'auparavant : l'engagement politique de la Belgique d'alors n'y fut pas étranger.

Le départ pour la France des écrivains belges les moins conformistes et les plus célèbres dès les années 30 avait eu pour effet de valoriser, à l'intérieur, l'« établissement » (au sens anglais du terme), c'est-à-dire la caste des intellectuels et écrivains officiels, qui devinrent progressivement des façons de fonctionnaires des lettres. Ce qui fut dommageable. Le mouvement s'accrut avec les vagues successives de l'exil. Du même coup, l'idée se fit qu'il existait bel et bien une spécificité belge, et, déjà, — pourquoi pas ? — une « belgitude », c'est-à-dire un *conformisme* belge, ni plus ni moins. Le malaise était né, et les générations d'entre les deux guerres commencèrent à en souffrir.

Le cas le plus notoire fut celui d'Henri Michaux, qui quitta la Belgique non plus pour des raisons pratiques, mais pour des raisons intellectuelles (et, à la limite, idéologiques). Ce mouvement fut très sensible dans les années 50 à 60.

Le poids de Paris se faisait de plus en plus lourd. Comment être lu, être reconnu, en Belgique, sinon en passant par Paris ? Le piège se refermait. D'un côté, il était impossible de « parler sa propre parole » en Belgique, dès lors que cette parole contrariait le pouvoir littéralement bureaucratique ; et, d'autre part, même si cette parole avait été *parlée*, il est évident que Paris, fasciné par lui-même, ne l'aurait ni reconnue, ni authentifiée, ni agréée. Je ne suis pas sûr que les choses, sur ce dernier point, aient beaucoup changé...

Ce qui a changé, c'est la génération qui fait actuellement — en Belgique — la littérature. Cette génération a fait une entrée en force, bousculant comme jamais le discours de l'officialité. Jamais les revues n'ont été aussi nombreuses et aussi diverses. Ni plus riches et multiples les propositions. Bien entendu, dans ce renouveau d'après 1968, la séparation est radicale entre les deux communautés, la flamande et la française — l'interminable querelle linguistique aboutissant à ce divorce complet (je m'en tiens au plan des lettres). Rien de ce que j'indiquais plus haut n'est possible : cette contamination d'une langue par un sentiment.



Les francophones de Belgique se trouvent, semble-t-il, dans une situation ambiguë. Pour les uns, il est essentiel de parler au niveau d'un peuple qui traverse aujourd'hui une crise grave tant sur le plan de l'économie que sur le plan de l'identité.

Pour les autres, ainsi Marc Dachy et les auteurs qu'il publie à Transédition ou dans sa revue *Luna-Park* (revue qui a reçu, en 1977, le Prix des créateurs), le problème ne se pose pas : parler de « belgitude » ou d'un rapport avec la Belgique, c'est désigner un ghetto où les écrivains, les peintres et les intellectuels « de Belgique » seraient indéfiniment rejetés. Paris n'a plus à juger les seules productions de Paris, mais celles de Bruxelles ou de Londres aussi bien. La modernité est une. « *Lou Reed est bruxellois et James Ensor new-yorkais* », proclame Jean-Pierre Verheggen. Et, avec Anne Magermans et Marc Rombaut, il le prouve périodiquement en animant, depuis Namur, sur la première chaîne de la R.T.B.F., l'étonnante émission qu'est « Idem ».

La fin de la honte

Ce qui a changé, c'est qu'aujourd'hui il n'est plus nécessaire pour parler de quitter la Belgique. A juger de loin, et à lire les multiples revues qui paraissent, les émissions radiophoniques qui s'élaborent, le travail de construction et de dé-construction qui s'effectue, les manifestations (le Minuit de la Poésie, à Namur ; le Théâtre-Poème, de Monique Dorsel, à Bruxelles...) qui ont lieu, on en vient à se demander si ce qui se passe actuellement en Belgique n'est pas, en réalité, plus important et plus vivant que ce qui se passe en France. Ce qui a changé, c'est que dans le même temps le discours de l'officialité a dû céder le pas à ce nouveau discours qui, parti de la marginalité, occupe maintenant le devant de la scène. Et ce qui enfin a changé, c'est que cette honte à être belge ressentie par certains intellectuels, hier, légitimement ou non, a complètement disparu. Pour être belge aujourd'hui, il n'est plus nécessaire de vivre et d'écrire à Paris : voici le vrai !

Ce qui n'empêche nullement le malaise (car le terme de « belgitude » désigne et souligne *aussi* un certain malaise) d'être éprouvé par beaucoup. On en jugera par les propos rassemblés dans l'autre page.

HUBERT JUIN.

Jeunes revues, jeunes éditions

IL est de fait que si la région de Bruxelles souffre d'un malaise politique certain, conséquence de la querelle linguistique, la Wallonie, elle, connaît une crise économique des plus sérieuses et qui atteint tous les secteurs : charbonnage, sidérurgie, production textile, agriculture... Toutes ces activités sont sinon démantelées, du moins menacées. Sur ce fond d'incertitude et d'inquiétude se crée néanmoins une jeune littérature très peu conformiste. On en trouvera les traces dans des revues comme *25*, que publie Robert Varlez ; *Amère Tune*, qu'anime J.-P. Lefèvre ; *Instant P.*, dont s'occupe Michel Galland ; *Varech*, publication liée aux éidtions Les ateliers de la soif étanche ; *Filigranes*, d'Erwin Andersen ; Stardust, qui paraît à Bruxelles. Il faut joindre à cette brève énumération, quelques revues « folk », comme la très contestatrice publication de Joseph Collignon : *le Gletton*, ou *le Déraciné*, que publie Henry Lejeune, ou *Nords*. Dans cette perspective, il faut signaler les efforts des Editions Nords-Textes, qui donnent à connaître des textes « autres », qui ont trait à la Wallonie. D'ailleurs, la revue *la Fenêtre ardente*, parallèlement à sa collection *l'Ardoisière*, prépare un important numéro titré *Désécrytures délirantes* où l'on trouvera un panorama de l'écriture sauvage en Wallonie...

Aux côtés de jeunes maisons d'éditions comme Transédition, de Marc Dachy, ou *l'Ardoisière*, existent d'autres tentatives, et celle particulièrement de Robert Varlez à Herstal : L'Atelier de l'agneau, qui a publié des textes d'auteurs belges et français. A son catalogue voisinent Eugène Savitzkaya, Jean-Pierre Otte, Jacques Izoard, Christian Hubin, Matthieu Messagier, James Sacré, Pierre Dhainaut, Gabriel Deblander, Jean-Claude Renard, Jean Ricardou, Gaspard Hons, etc.

C'est à Liège que Jacques Izoard élabore les beaux numéros de la revue *Odradek*. Les surréalistes continuent de publier dans *Phantômas*. Des publications plus anciennes (*le Journal des poètes*, *Daily Bull*, *Temps mêlés*, *Marginales*) poursuivent leur carrière. Ce qu'il importe de souligner, c'est que les revues qui paraissent en Belgique accueillent aussi volontiers les écrivains étrangers que les écrivains belges. — H. J.

Des propositions nouvelles

CETTE année, la Commission de la culture de l'agglomération de Bruxelles a organisé une journée d'études sous le titre : *Quelle culture à Bruxelles, avec quels moyens ?* Deux rapports y ont été présentés. Le premier avait été élaboré par Carlos de Radzitzky, président du Pen Club, le second, par Marc Dachy, animateur de la revue *Luna-Park* et des éditions Transéditions. C'est ce second rapport qui est le plus requérant et le plus important.

Marc Dachy pose clairement la question de la possibilité d'existence de milieux littéraires en Belgique. Il écrit : « *Aussitôt révélés par un éditeur courageux d'ici, ceux de nos auteurs qui ont publié d'abord en Belgique sont sélectionnés, et les plus intéressants récupérés par la France... Ainsi les petites maisons d'édition d'ici finissent-elles en fait par servir de comité de lecture, en quelque sorte, de premier test sur la presse et le public pour les éditeurs de France. Il faut donc doter ces maisons d'une assise qui leur permette de solidifier leur position, leur diffusion, leur capacité, de manière à ce qu'elles soient aussi intéressantes pour l'auteur qu'une maison parisienne.* »

De là les propositions nouvelles qu'il formule : « *Le Belge attend, pour se pencher sur ses écrivains, le consensus parisien, un article dans les journaux littéraires français. Il s'agit donc de favoriser ICI un espace culturel. (...) de faire en sorte que se développe ICI un milieu crédible à Paris* » (...). « *La crédibilité à Paris ne sera viable que par une internationalisation du milieu, c'est-à-dire par la publication en Belgique d'auteurs français et étrangers au milieu d'auteurs belges. Il nous faut une politique éditoriale ouverte, car notre crédibilité à Paris est nulle quand nos éditeurs ne publient que des Belges* » (...). « *Aimer la littérature signifie publier des textes en fonction de leur qualité littéraire uniquement, sans souci de leur nationalité.* »

des lettres françaises en Belgique

Des écrivains s'interrogent

CONRAD DETREZ

«Paris est la chance de la belgitude»

Quarante et un ans. Journaliste à Paris. A publié des essais politiques, des traductions d'auteurs brésiliens et trois romans, tous parus chez Calmann-Lévy : « Ludo » (1974), « les Plumes du coq » (1975) et « l'Herbe à brûler », qui vient de lui valoir le prix Renaudot.

« NOUS avons un roi catholique, des régionalistes pointus, un clergé payé par l'Etat. Naguère notre cardinal-primat jetait l'anathème sur nos maigres républicains, l'enseignement laïc, nos grévistes. Il trouvait pernicieuse la lecture des romans français. C'était un Espagnol du Nord. Nous avons aussi, en Belgique, des maisons d'allure castillane. Dans leurs salles à manger fleurissent des tulipes en plastique. Et on y mange beaucoup, comme partout dans le pays. La bouche est notre sexe de prédilection. Nos grands et nos petits chefs ont le verbe bouffon...

» Car nous n'avons pas le sens de la mesure. Nous sommes faits comme nous croquent nos peintres. D'ailleurs, comment conserver l'élégance quand il pleut tous les jours, que le sol mollit, que les prêtres, à l'époque des rogations, s'enfoncent jusqu'à ras de surplis dans la gadoue des ornières ? Nous sommes condamnés au baroque, mais pas n'importe lequel : nos pantalonnades se jouent dans le brouillard. Cela donne des images uniques. Mises en mots, elles disent mieux que toute théorie notre « belgitude ». Mises en mots parlés à Liège ou à Bruxelles, elles adjoignent à l'espace de la littérature française un territoire nouveau.

» Cette « belgitude-là » n'est pas une malédiction. Elle serait plutôt notre chance. La malédiction vient des chanoines de la littérature officielle. Eux n'aiment pas l'écrit à la Brel. Ils l'ignorent et, huit fois sur dix, préfèrent accorder palmes académiques et prix littéraires à des livres inodores, insipides, incolores, à l'image de leurs œuvrettes.

» Heureusement, il y a Paris. Tout Belge qui possède du talent sait s'y faire apprécier. Il y trouve la consécration. Sans Paris la parole audacieuse ou neuve d'un jeune écrivain venu du Brabant ou de Namur périrait étouffée. Comme du temps où Michaux l'a fui, le Bruxelles des fonctionnaires des lettres demeure largement, comme l'a écrit Yourcenar, « la capitale de l'épaisseur ». Après la « belgitude », Paris est notre seconde chance. Nos cinq ou six écrivains qui restent en Belgique le savent. Ils y courent toutes les semaines. Paris est la chance de la « belgitude ».

PIERRE MERTENS

« Tout va bien, quoi ! »

Trente-neuf ans. Maître de recherche en droit international à Bruxelles. A publié au Seuil « l'Inde ou l'Amérique » (prix Rossel 1970), « la Fête des anciens » (bourse Del Duca), « les Bons Offices » (Prix belgo-canadien 1975) ; à L'âge d'homme, « le Niveau de la mer » ; chez Jacques Antoine, éditeur belge, « Nécrologie » ; et, cet automne, chez Grasset, « Terre d'asile ».

« IL fut un temps où les écrivains belges reniaient volontiers leurs modestes origines. Le sacrifice était mince : on ne s'exile guère lorsqu'on quitte un no man's land. Tout au plus court-on le risque de s'enraciner ailleurs, de trouver autre part une patrie.

» Beaucoup partirent. Ce fut une belle saignée. Où s'arrêterait l'exode des talents ? Certains refirent surface. Ce n'étaient pas des Belges honteux. Simplement, ils avaient mesuré que, chez eux, la parole ne rendait point d'écho. Que le langage ne « fonctionnait » pas.

» D'autres restèrent. Mais ils n'en cessèrent pas moins d'attendre de l'édition parisienne leur salut. A peine, en effet, d'être publiés à Paris, les écrivains belges se trouvaient dépourvus de toute existence intellectuelle. Et lorsqu'ils trouvaient le succès en France, ils le trouvaient aussi chez nous, par un simple effet de réverbération. Paris nous imposait nos propres valeurs.

» Il apparait significatif que beaucoup d'œuvres contournaient la spécificité belge. Fictions que leurs auteurs ne localisaient pas, à moins qu'ils ne les exportassent : en avons-nous connu, de ces « Madame Bovary » belges qui, plutôt que de se languir à Gembloux, de se consumer à Charleroi, s'égaraient du côté de Villacoublay ou de Châlons-sur-Marne ! Bref, on donnait dans l'Universel.

» La situation a passablement changé. Les luttes sociales de 1960, la décolonisation et même la guerre scolaire et nos ubuesques querelles linguistiques nous ont, bon an mal an, formés. Ceux qui ont aujourd'hui entre vingt-cinq et quarante-cinq ans redécouvrent, sans émerveillement mais avec acuité, leur histoire.

» Plus besoin de partir. A quoi bon ? On est à un jet de pierre de Paris. On renoue avec sa « belgitude ». Comme on ne redoute plus d'être singulier, la parole — longtemps gelée — circule, redevient « opérationnelle ». Et il arrive même qu'en France on trouve à nos livres un charme exotique... Tout va bien, quoi ! »

GUY DENIS

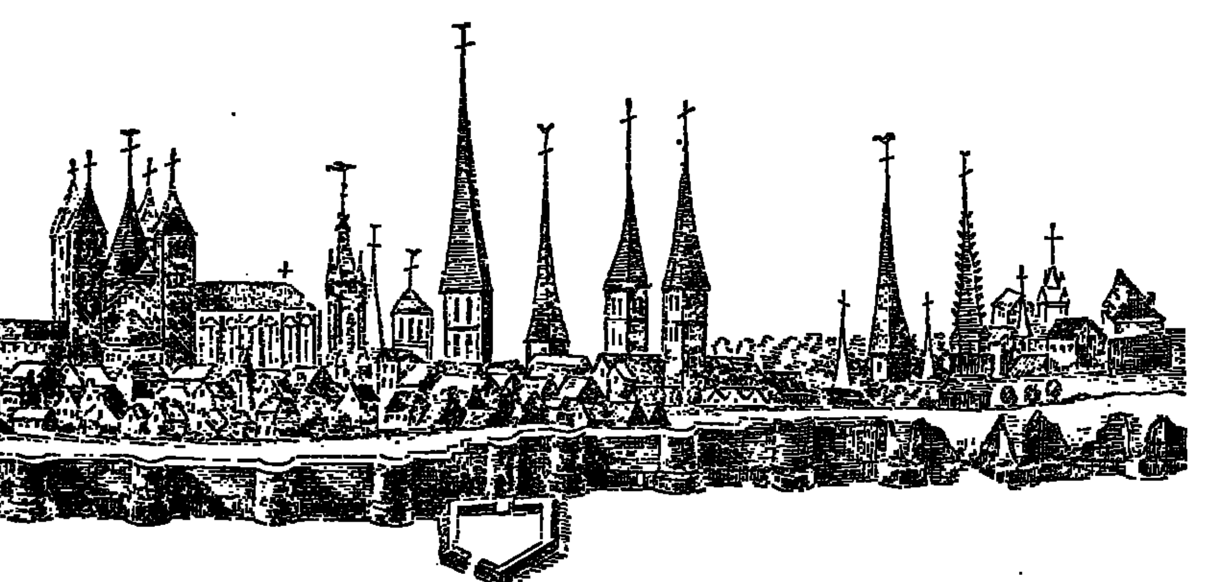
« Il faut prendre le maquis »

Trente-six ans. Vit dans les Ardennes belges. S'occupe du Capiche Arden Théâtre, une troupe qui parcourt le sud du pays, allant de village en village. A donné deux « textes » à cette compagnie : « Mots Capiches », et « Capiche prend le maquis ». Il a publié aussi cinq recueils de poèmes, un recueil de contes : « Raconte-moi l'Ardenne », chez Duculot, et, chez De Méyère, un roman : « l'Homme noir ».

« CETTE expérience d'un théâtre populaire et patoisant qui ne soit ni populiste ni dialectal, qui demeure français sans être parisien, je l'ai conduite aussi dans mes poèmes et mes contes, en éprouvant la détresse de l'écrivain wallon resté assis sur son fumier : l'incognito, la solitude, l'humiliation des arrivistes ou gardes adventistes, tous zozoteurs, menhirs du mentir, dolmens de l'amen. La Wallonie est un passif littéraire, un trou artistique, en dépit de grands noms d'artistes. Pas d'éditeurs, pas de diffusion des livres... Aussi, dans une région qui meurt, charbonnages fermés, sidérurgie démantelée, agriculture vendue à l'encan, il y a mieux à faire que de rire « à la belge », car mon pays païen, lui, rit jaune. Il faut prendre le maquis.

» Heureusement, les revues se multiplient, les poètes aussi ; la mémoire se raconte, les dialectes débusquent tous les dialectes, l'académisme et le régionalisme naïf battent en retraite, la Wallonie se démaquille peu à peu, l'auteur wallon n'est plus condamné au mimétisme, au folklore, ce n'est pas un apatride... Un combat est à mener : prendre en charge sa langue, nommer la Wallonie déguisée en Belgique, en Lotharingie, en « pays d'entre-deux », trouve. des lieux de parole et d'écriture chez nous. Longtemps précédé par les vues hardies et fédéralistes de Mockel, Thiry ou Plisnier, le politique aujourd'hui dépasse les littéraires qui réchauffent le concept de « belgitude », issu du dix-neuvième siècle. Le politique reconnait les deux peuples, flamand et wallon. Parler de « belgitude » est au sens strict parler des relations entre ces deux peuples.

» Creuser la différence wallonne, conjuguer la mémoire au futur, inventer un rêve wallon : ce serait un pays de grisailles, un jardin, des poules, le travail, le quotidien, parfois un poing levé, le brouillard sur le Pays noir, la brume qui fume au-dessus des forêts d'Ardenne, la tristesse retenue de la Meuse, et enfin, secouant le ventre mou de ce pays carrier, le rire, un grand éclat de rires. »



Tournier au XIIIe siècle
Gravure extraite des Sept merveilles de la Belgique (Elzévir).

JACQUES SOJCHER

La recherche d'un lieu

Trente-neuf ans. Professeur à Bruxelles. A publié un essai sur l'« Esthétique de Nietzsche » (Aubier-Montaigne) : « la Question et le Sens » ; « la Démarche poétique » dans la collection « 10/18 » ; « le Professeur de philosophie » chez Fata Morgana ; un recueil de poèmes, également chez Fata Morgana : « la Mise en quarantaine » ; et, cette année, dans la collection « Textes » chez Flammarion : « Un roman ».

« ETRE belge, écrivain belge, vivant ici qui n'est pas ici, qui désigne pour moi toujours ailleurs, au travers des paysages, des visages aimés, pas retenu à cette terre, pas dans la matrice de ses signes, heureux de partir, heureux de revenir, écrivant dans ce déplacement. Pas dans les lieux littéraires belges en retard de pensée et de langue, dans la marge, le baroque d'ici, la truculence d'une langue qui fait sauter le conformisme poétique, le Panthéon des « gloires nationales », où quelque chose de l'excès et de la retenue arrive, où je me reconnais sans pouvoir dire en quoi ni comment, qui me fait dire belge, écrivain belge.

» Peut-être suis-je un faux Belge et un non-écrivain dans ce pays des Biennales de la poésie, de l'Académie, de la Maison des écrivains, des Midis de la poésie ? Peut-être sommes-nous tous étrangers à la patrie, à la langue qui est notre sol et notre parole, des écrivains belges ? Peut-être, comme juif, ai-je trouvé en la Belgique natale une véritable diaspora d'accueil, dedans-dehors, matrice et rejet ? Peut-être écrire ici est vraimenit être seul, différemment seul, avec un peu d'accent et quelques mots spécifiques ? Peut-être est-ce que j'invente la Belgique comme le reste pour justifier ici ma place ? »

PIERRE VERHEGGEN

Une contestation virulente

Trente-cinq ans. Professeur à Namur. Co-animateur de l'émission Idem. Appartient au collectif de la revue « TXT » depuis 1969. A publié « la Grande Mitraque » aux Editions Fagne, « le Grand Cacaphone » chez Chambelland, « le Degré Zorro de l'écriture » chez Christian Bourgois. Christian Bourgois publiera de lui, à la fin de cette année, un nouvel ouvrage : « Divan le Terrible ou les Aventures de Freud Astaire ».

« CERTAINS Belges savent où est la nouveauté, d'autres ignorent jusqu'à son existence. Non qu'il s'agisse de l'élite et du peuple : au contraire ! Le jeune Belge d'aujourd'hui — quelle que soit son origine de classe — est au fait de l'actualité musicale, cinématographique, artistique... Par contre, le haut fonctionnaire précieux, logé dans sa tour administrative, n'est même pas au courant que quelque chose, d'étranger à sa pensée, puisse se produire. Or c'est ce dernier qui détient la commande sociale culturelle. On l'aura compris, c'est un désastre ! Aussi, la « belgitude » du premier commence-t-elle là où la réalité fermée du second continue de lui imposer sa seule normalisation officielle, classique, académique, périmée. Sa « belgitude », c'est-à-dire : sa solitude.

» La modernité n'a d'écho que dans quelques rares lieux, gagnés au terme d'une lutte difficile, pénible, écœurante de tracasserie. Pour s'exprimer à un niveau valable, l'intelligentsia belge doit recourir à la presse française où elle est reconnue. Ici elle n'a ni place ni nom. On assiste même de plus en plus à une véritable confiscation politicienne de sa parole critique. Qu'on songe, par exemple, que dans un pays à querelles linguistiques, pas un seul romancier, poète ou autre spécialiste de la langue, n'a la moindre colonne, dans l'éditorial quotidien de nos journaux, pour se prononcer sur un sujet qu'il connait mieux que quiconque.

» Si la génération de Michaux et la suivante ont choisi l'exil, c'est parce que le discours qu'elles voulaient tenir ne passait pas. La jeune génération, tout en entérinant ces radicalismes, a, semble-t-il, décidé de faire, sinon connaître, du moins entendre le sien, d'ici. *J'en citerai — pour me limiter à la seule jeune poésie — deux ou trois points forts. D'un côté, ceux qui — de Fano à Rombaut et les revues* Stardust *et* Luna Park, *— affirmant leur perte d'identité, revendiquent leur appartenance à toutes les cultures de la planète. De l'autre, ceux qui, dans un pseudo-enracinement, férocement caustique, reprennent à leur compte, pour les accentuer, les travers caricaturaux belges — les belgicismes de la langue, la « belgitude » raillée de l'esprit : c'est la désinvolture, grotesque, tendre et désespérée, d'un Cliff ou le Wallon sauvage et baroque d'un Guy Denis. Ajoutons-y, autour de Jacques Izoard et d'Eugène Savitzkaya, la revue 25, de Robert Varlez, plantant, dans un récent numéro anthologique, un arbre d'ironie à Liège. On aura ainsi — rien que pour ce domaine — une idée de notre sens de l'autodérision, du rire, et de la mort rejouée. »*

JEAN TORDEUR

Défense d'une académie

Cinquante-huit ans. Responsable des pages culturelles du « Soir » de Bruxelles. Membre de l'Académie royale de langue et de littérature française de Belgique. A publié divers recueils de poèmes : « Prière de l'attente », « Lazare », « Europe qui t'appelles mémoire », « Conservateur des charges ».

« IL est de bon ton de médire des académies. Il est malséant pour elles de répondre à cette médisance. L'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique n'échappe pas à cette double constante. C'est dommage, car son statut présente quelques originalités qui gagnent à être connues.

» C'est peut-être parce qu'elle ne fut créée qu'en 1920 qu'elle a su se donner des règles de composition et de recrutement extrêmement libérales qui manifestent un souci d'ouverture et de pragmatisme.

» Tout d'abord, elle n'est pas constituée uniquement d'écrivains au titre de la littérature, mais aussi de philologues et de linguistes. Elle répond ainsi au vœu de son fondateur, Jules Destrée, ministre des sciences et des arts, qui voulut étroitement associer, dans son pays, les vertus de l'imagination créatrice et l'attention donnée à la langue qui les exprime, jusque dans ses dialectes.

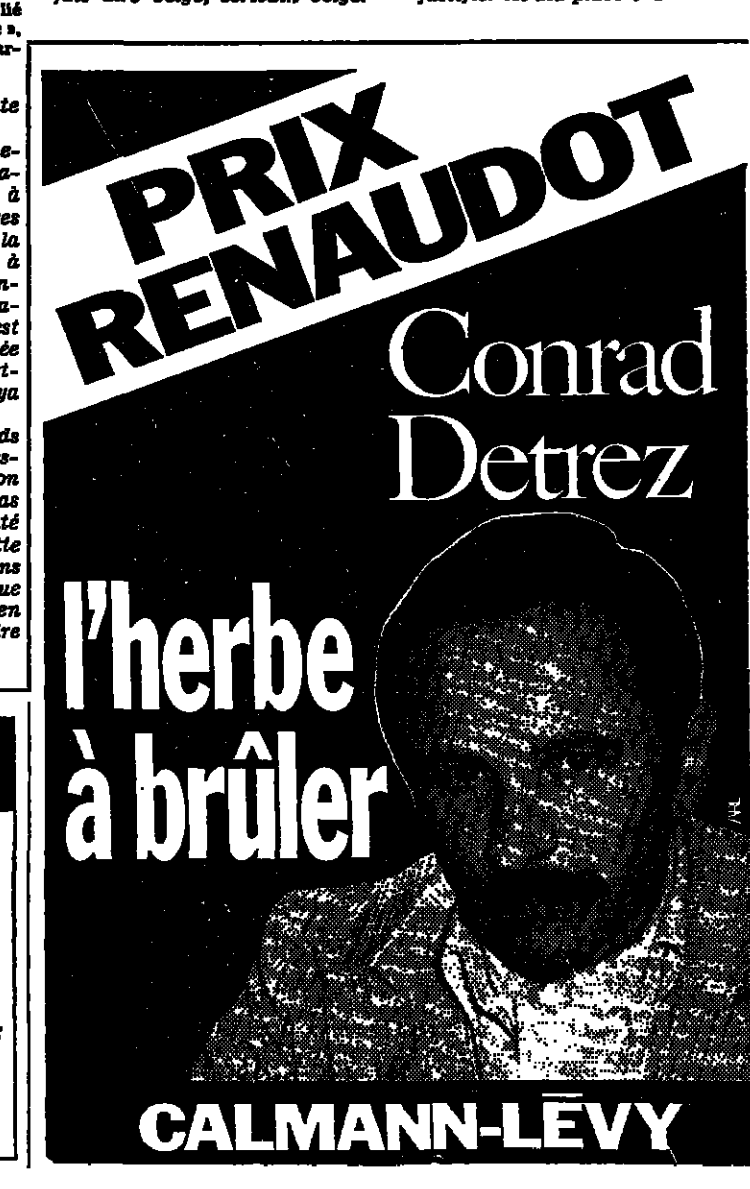
» Ensuite, elle est ouverte, dans ces deux disciplines, tant aux femmes qu'aux étrangers (ceux-ci au nombre de dix sur un effectif total de quarante ; les Belges se répartissent en vingt « littéraires » et dix « philologues »).

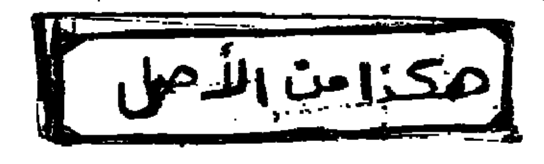
» Admettre des femmes à l'Académie constituait, en 1920, un vrai pari sur l'avenir : car ni Marie Gevers ni Suzanne Lilar n'avaient encore brillé au ciel des lettres françaises de Belgique.

» Enfin, cette Académie ne connait ni la brigue, ni la candidature, ni l'uniforme. A l'écart de toute pression, elle recrute librement.

» Plus de vingt prix annuellement décernés lui font obligation d'être constamment à l'écoute de l'ensemble des lettres françaises de Belgique, de la poésie au théâtre, du roman à l'essai. Elle décerne le plus important « grand prix de littérature hors de France ». Elle est seule à couronner chaque année un poète âgé de moins de vingt-cinq ans : Eugène Savitzkaya l'a été il y a deux ans.

» Enfin, elle gère le Fonds national de la littérature, destiné à aider à la publication d'œuvres inédites. Et il n'est pas rare qu'ici aussi la nouveauté l'emporte sur la tradition. Cette académie se croit, non sans raison, à l'encontre de ce que professent ses détracteurs, en prise directe sur la vie littéraire de la communauté. »





هكذا من الأصل

religion

Un projet avorté

● *L'élaboration entre 1952 et 1957 d'une convention entre la France et le Saint-Siège.*

MGR L. A. ELCHINGER, évêque de Strasbourg, en avait déjà touché un mot dans son livre *la Liberté d'un évêque* (*le Monde* du 12 février 1977). Voici aujourd'hui le témoignage particulièrement autorisé de M. Robert Lecourt — devenu garde des sceaux en 1948, — qui, sous le gouvernement de Guy Mollet, fut mêlé de très près à l'élaboration d'un accord non concordataire entre la France et le Saint-Siège. Cette convention se proposait de mettre fin à un long cycle de discordes concernant l'école, la laïcité, le régime des cultes, les congrégations religieuses.

La chute du gouvernement Guy Mollet en mai 1957 a fait échouer ce projet — jamais repris — mais dont l'élaboration a permis de clarifier un certain nombre de données.

M. Robert Lecourt consacre de longs développements subtils et détaillés à la préparation de cet accord, aux nombreux obstacles qu'il a rencontrés en cours de route (pendant quatre ans) et aux raisons qui en ont retardé sa mise au point en dépit des efforts déployés. L'auteur excelle à ressusciter l'atmosphère feutrée de ces pourparlers. Il cite les noms de leurs principaux artisans, tout en gardant une prudente réserve.

A la convention proprement dite d'une quinzaine de clauses, s'ajoutait un document de soixante-dix articles : dix-neuf clauses pour le régime des cultes, huit sur le statut des congrégations, quarante sur le problème scolaire, de beaucoup le plus important. Une dizaine d'entre eux ont fait jusqu'au bout des difficultés ; près de la moitié concernaient les départements concordataires de l'Est. Les négociateurs se sont heurtés sur ce dernier point à des barrages considérables. Les départements du Rhin et de la Moselle n'étaient, semble-t-il, pas mûrs pour accepter des modifications de cette ampleur à leur statut.

En conclusion, M. Robert Lecourt constate avec une certaine mélancolie que la IVe République n'a pas réussi à mettre fin à la dispute scolaire qui a « *miné sourdement* » ce régime.

Voici vingt ans que ce dossier est refermé, mais, depuis, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts du Tibre et de la Seine... — H. F.

★ **ENTRE L'EGLISE ET L'ETAT. CONCORDE SANS CONCORDAT (1952-1957), de Robert Lecourt. Editions Hachette. 188 pages, 35 F.**

Mort, où est ta défaite ?

● *Les interrogations de Bruno Lagrange, et le plaidoyer de Jean-Marie Aubert.*

FAUT-IL être téméraire pour écrire sur la mort ? Non pas sur la mort clinique ou sur ses conditionnements sociologiques ni même sur sa mythologie religieuse, à peine différente — en dépit des apparences — des constructions philosophiques, mais sur cet indéfinissable métaphysique qui hante tout être humain, nourrit sa peur et parfois provoque son vertige.

Bruno Lagrange s'est colleté avec cette méditation impossible en raccrochant sa pensée à deux êtres disparus qui labourent sa mémoire. Si on ne peut pas parler de l'absence, on peut prendre acte de l'infini de notre ignorance. L'auteur le sait, qui n'esquive pas ce « trou » et se refuse à nous emmener en bateau, persuadé qu'il est de la vanité des illusions consolatrices. « *Aux consolations de la religion et de la vie*, écrit-il, *nous avons préféré les consolations de la nuit.* »

« *Ni la mort ni le soleil ne peuvent être regardés en face.* » « *Le berceau est non moins profond que la tombe.* » « *La naissance est le miroir de la mort.* » « *Seules les madones et les pietàs se comprennent.* » Cet essai, dont les chapitres ultra-courts se succèdent au pas de charge, contient quantité de formules de cet ordre qui jettent quelques lueurs éphémères, poétiques, finalement plus éclairantes que de savantes dissertations.

Il faut savoir gré à Bruno Lagrange d'avoir multiplié les points d'interrogation. « *On peut faire*, dit-il, *de la science-fiction. Imagine-t-on de l'amour-fiction ?* » Longtemps, la religion aura servi de drogue contre la mort. Réplique de la sage-femme, le prêtre était un sage-homme qui présidait aux derniers instants.

Contrairement à ce que l'on croit, il n'y a pas à proprement parler de réponse doctrinale à la question : « *Où vont les morts ?* » Mais seulement la proposition d'une expérience communautaire. Selon André Chouraqui, la mort, dans la Bible, est réduite à sa plus simple expression. Aucune place, en effet, n'est laissée aux déferlements de l'imagination. La Bible est muette sur l'au-delà. La résurrection des morts n'est pas une doctrine, mais seulement une espérance. Les disciples de Jésus ne cherchent pas à démontrer quoi que ce soit ; ils n'ont pas de savoir à transmettre mais une expérience et un amour à communiquer. Le dualisme âme-corps est une notion grecque que, dans le sillage du christianisme, la biologie moderne contribue à ruiner.

Jusqu'au onzième siècle, le jugement dernier n'était guère évoqué dans les textes catholiques. Le purgatoire, qui connut son apogée au dix-neuvième siècle, est une représentation pratiquement abandonnée de nos jours, notamment parce que cette sorte de comptabilité individuelle, apparentée au code pénal, fait fi de l'imbrication du bien et du mal à l'intérieur de la même personne. C'est moins d'un châtiment religieux dont l'homme a peur que de ses frères vivants.

Une conviction demeure : les morts que nous aimons sont vivants sans que nous puissions savoir comment. Il suffit, écrit Bruno Lagrange, d'être « *en face de la boîte* » où gît un être cher pour que commence à se dire tout ce qui n'avait pas été dit avant. Croisement indissoluble des êtres. « *Il n'y a pas un mystère de la mort, il n'existe que des amours.* » La mort est révélation.

Balbutiants devant la mort, les hommes s'en sont pourtant servi comme d'un épouvantail social. Ils aiment tuer, voilà le vrai. Sinon comment expliquer les boucheries guerrières qui jalonnent l'histoire, les apocalypses nucléaires, les génocides nazis ?

La peine capitale réservée aux criminels n'est pas dénuée de perversité, quels que soient les prétextes invoqués pour la justifier, et l'appareillage dont on l'affuble. Le désir de vengeance ou de sécurité n'explique pas tout. C'est du même mouvement que la mort est redoutée et convoitée. Elle est jetée en pâture par les justiciers pour équilibrer une société qui se repait de bonne conscience et de beau langage.

Pour rompre un cercle de vertueuses intentions et de mauvais comportements, l'Eglise romaine en France s'est décidée, enfin !, en 1977, à rejeter la peine de mort (*le Monde du 21* janvier 1978). Ce ne fut pas du goût de tout le monde, à commencer par les chrétiens de droite, qui ont trouvé scandaleux que la hiérarchie contredise une longue tradition. Jean-Marie Aubert, président de l'Association des théologiens moralistes, a tenu à relever le gant. Dans son livre, il démontre sans mal que les évêques n'ont pas trahi les idées-forces évangéliques à l'œuvre dans l'histoire. Il rappelle le contexte du passé permettant de mieux saisir l'ampleur de la mutation culturelle de notre temps qui rend désormais la peine de mort « *irrationnelle et barbare* ».

Aujourd'hui, si coupable qu'il soit, l'homme devrait être admis à vivre dans une société à la recherche d'une non-violence dont la logique est de rompre avec la loi du talion dépassée par le Christ.

H. F.

★ **LE MYSTERE HUMAIN DE LA MORT, de Bruno Lagrange avec Marc Oraison. Editions Tchou, 150 p., 39 F.**

★ **CHRETIENS ET PEINE DE MORT, de Jean-Marie Aubert. Editions Desclée, collection « Relais », 144 p., 32 F.**

LE CHRIST EST MORT AUSSI POUR LES CHIENS

UN livre sobre et pénétrant sur un thème trop souvent traité avec une sensiblerie débridée et superficielle. Il arrive que l'on écrive sur l'animal pour le situer par rapport à l'homme, mais il est assez rare que les chrétiens dépassent le stade de la poésie franciscaine pour atteindre à une sorte de théologie de la nature animée.

Laissons de côté les efforts menés actuellement par une ligue internationale pour aboutir à l'élaboration d'une charte des droits de l'animal : l'ouvrage de Michel Damien déborde de toutes parts cette tentative. Il se situe sur un plan spécifiquement religieux et c'est ce qui fait son originalité.

La solidarité de l'homme avec l'animal n'est pas seulement biologique, naturelle, elle est ontologique, transcendantale, évangélique. Le Christ est mort aussi pour les chiens. L'Eglise catholique est malheureusement absente de ce débat. Les animaux n'ont reçu aucun statut de sa part. Et pourtant, si l'animal n'a pas la notion de Dieu, il a en revanche celle de l'homme qui est à l'image de Dieu. A travers l'homme, il prie Dieu. D'ailleurs, les animaux nous ont précédés sur la Terre et nous en sommes, d'une manière ou de l'autre, tributaires. « *Ils nous attendent sur le chemin du Christ* ». Ils sont notre prochain. Leur souffrance mystérieuse est une « *participation aux Béatitudes* ». « *Il y a un Evangile de l'animal, qui lui aussi meurt dans les bras de Dieu.* » L'animal a ceci de commun avec le Christ qu'il meurt pour le monde et que son sacrifice est indispensable à l'équilibre de ce monde

L'auteur n'a pas la naïveté de certains végétariens. Le sort de l'animal est attaché à un immense et nécessaire holocauste. La Bible affirme que les animaux seront livrés entre les mains de l'homme, qui les tuera, comme il l'a fait pour le Christ. L'Arche de Noé est l'image du navire (l'Eglise) où nous sommes tous embarqués.

Bref, l'animal est inséré dans un mouvement religieux universel qui est une montée vers Dieu. Un manuscrit biblique copte — apocryphe — relate que le Christ a pris la défense d'un animal de trait frappé jusqu'au sang et qu'il a maudit ceux qui le frappaient.

Michel Damien conclut : « *Le temps de l'excommunication de la nature est passé. Nous sommes dans une ère où l'œcuménisme devient planétaire. L'unité des vivants se réalise avec le Christ.* » — H. F.

★ **L'ANIMAL, L'HOMME ET DIEU, de Michel Damien. Editions du Cerf, 216 p., 45 F.**

Françoise Dolto et l'Évangile

(Suite de la page 17.)

Après tout, qu'un maître en humanité comme Jésus rejoigne les lois de l'inconscient telles que Freud les a découvertes n'est pas tellement surprenant ! Françoise Dolto s'enchante de ce constat. Elle nous en fait part et nous plonge au cœur de situations concrètes qui constituent le terrain privilégié des psychologues. Merveilleux « cas », entre autres, que la Samaritaine, que les acteurs de la parabole familiale dans l'enfant prodigue. Enracinement privilégié dans l'expérience quotidienne qui provoque des réactions en chaîne dont Françoise Dolto dévoile le sens caché avec gourmandise.

Au risque du désir

Le message de Jésus s'ordonne autour du désir : voilà l'axe ou, si l'on veut, la clef de l'Evangile. Jésus enseigne le désir et exhorte l'homme à le suivre. A la Samaritaine, il révèle qu'au-delà du plaisir toujours confondu avec un besoin son désir reste insatisfait parce qu'elle ne mise pas sur l'amour. Il ne la réprimande pas mais cherche à l'entraîner loin. Il l'invite à passer du monde de la consommation à celui de la communication et de la communion. L'eau qu'il veut donner à cette femme empêtrée dans ses « leurres » est jaillissement vers autrui ; c'est « *l'eau vive du désir qui coupe la soif de l'eau du besoin* ».

Quant à l'enfant prodigue, il n'a péché ni contre son père, ni contre son désir, ni contre Dieu en quittant le foyer paternel. S'il est devenu pécheur par la suite, c'est que, « *s'essayant à son désir, il a succombé aux tentations rencontrées et a récolté l'échec et la détresse* ». Son père ne l'en aime pas moins, au contraire, et c'est le fils « vertueux » qui est jaloux, lui qui n'a rien risqué.

Pour Françoise Dolto, « *le seul péché est de ne pas se risquer pour vivre son désir* ». Le récit de la femme adultère inspire particulièrement l'auteur. Vu de l'extérieur, dit-elle, qu'en savons-nous ? Que savons-nous de la rencontre, dans une chambre close, de deux êtres ? Peut-être qu'elle avait soif d'une tendresse qu'elle ne trouvait plus chez elle. Cette meute d'hommes prêts à la lapider et qui craignent pour la fidélité de leur propre épouse s'abritent derrière la loi de Moïse. Mais la loi n'est jamais un miroir ; elle est dans le cœur, non dans les textes.

A l'exemple de Jésus, Françoise Dolto n'est pas contre la loi. L'interdiction légale sert de stimulant. Le cœur humain naît à l'amour quand le désir est contrarié dans son accomplissement.

« *Jamais une loi ne peut viser à prohiber le désir. En interdisant les modalités mortifères du désir, elle assure et fortifie l'évolution des désirants vers l'humanisation de leur désir : la responsabilité.* » Les lois structurent les peuples et les individus. Dans certains cas, il faut pourtant avoir le courage de transgresser la loi pour la faire évoluer. En l'occurrence, Jésus devait penser que les juifs qui mariaient leurs filles avec des partenaires désaccordés étaient eux aussi infidèles à la loi. Par son silence prolongé, il a voulu faire réfléchir les imprécateurs à ce péché-là et à d'autres qu'ils avaient eu, jusqu'ici, la chance de camoufler.

L'éveil à une autre vie

Jésus n'oblitère pas le péché de la femme surprise. Mais il lui pardonne. Françoise Dolto va jusqu'à dire : « *Qui peut savoir si ceux que Dieu unit sont toujours les conjoints qu'unit aux yeux des hommes la loi du mariage ? La procréation elle-même, preuve de consommation du mariage, n'est aucunement preuve de mariage, mais seulement d'accouplement fécond.* »

Au terme de ce commentaire, on comprend mieux la signification du désir. Le désir profond d'un être, celui qui va dans le sens de sa structure, n'a rien à voir avec le caprice ou le plaisir momentané. Pour le découvrir et pour le vivre, il faut du silence, de la réflexion, un long temps et de multiples tâtonnements. Jésus transcende les lois, il enseigne l'amour comme on enseigne la liberté. Bien compris, l'adage de saint Augustin — « *Aime et fais ce que tu veux* » — demeure la norme suprême. L'amour permet au besoin de se muer en désir et d'accéder ainsi à la vie spirituelle. C'est le désir qui incite au dépassement, car il est toujours au-devant de nous.

L'auteur commente enfin le récit de la résurrection, éveil à une autre vie, mutation inimaginable. « *Le corps du Christ ressuscité*, écrit-elle, *est le désir pur de Dieu lui-même, qui, par charité pour les humains, devient dense, consistant. Jésus est ressuscité aussi dans l'animalité de l'homme.* » Les apôtres ne se sont pas trompés, ils n'ont pas eu d'hallucinations, « *car de tels accidents psychiques ne produisent pas de fruits* ».

Le mystère demeure : la psychanalyse n'explique pas tout. Ce disant, Françoise Dolto se situe dans la pure lignée des croyants et de la tradition chrétienne. Témoin d'une réalité de foi qui dépasse tout homme ayant trouvé dans les textes de l'Evangile « *un torrent fantastique de sublimation des pulsions* », elle ouvre un champ nouveau à l'exégèse.

On aimerait qu'elle suscite des émules.

HENRI FESQUET.

★ **L'EVANGILE AU RISQUE DE LA PSYCHANALYSE, Françoise Dolto interrogée par Gérard Severin, tome II. Editions J.-P. Delarge, 40 F.**



Une foule immense de témoins

● *L'histoire de l'Eglise, racontée par elle-même.*

« *UNE foule immense de témoins est là, qui nous entoure* » : cette phrase de l'Epître aux Hébreux (12, 1) convient à l'Eglise catholique, qui, après vingt siècles de fortunes diverses, est parvenue, avec l'élection de Jean Paul II, à se renouveler de si surprenante façon. Cette « foule immense » qui témoigne de la catholicité est éparse, multiforme et parfois contradictoire : les pêcheurs de Bethsaïde, disciples du Baptiste, qui se disaient l'un à l'autre : « *Nous avons trouvé le Messie* », les brillantes assemblées conciliaires de Chalcédoine ou de Constantinople, les moines d'Occident, les ermites d'Orient, les foules des croisades et des pèlerinages, Ignace et ses compagnons, des rois, des savants, des pauvres, des illettrés...

Toute histoire de l'Eglise s'expose à ne pas pouvoir concilier les différentes lectures : histoire des institutions, histoire des dévotions, histoire de la spiritualité. Entre la succession chronologique des papes et les lents et profonds mouvements de la foi populaire, entre le temps de l'événement et la structure de longue durée, comment choisir, en restant clair et cohérent ? Toute histoire générale se heurte à cette impasse.

Jacques Loew et Michel Meslin, dans *l'Histoire de l'Eglise par elle-même*, ont tenté de la contourner : c'est un « *journal à plusieurs voix* », où toutes les réalités d'Eglise qui ont laissé des traces livrent leurs documents. On y trouve les Pères de l'Eglise, mais aussi Avvakum et les Vieux-Croyants ; l'abbé Lemire, mais aussi les Indiens Guaranis demandant le maintien des bons Pères au Paraguay. Chaque grande période est marquée de son originalité, mais regroupe des textes variés sous les mêmes rubriques : l'Eglise-communauté et le développement dogmatique, mais aussi le culte et les dévotions, la mission et le rapport avec le politique.

La partie ancienne, rassemblée par Michel Meslin, est plus nettement doctrinale. Dans les neuf premiers siècles, l'Eglise a réfléchi pour rendre raison de son Dieu au monde païen qui l'interpelle et aux subtiles idéologies qu'il sécrète. Mais la prière des premières Eglises n'en est pas absente, non plus que leur rayonnement au service des pauvres.

Les textes médiévaux parlent plus volontiers de l'Eglise que du chrétien, et Nicole Bériou a réussi à trouver des textes peu connus pour faire apparaître la piété personnelle d'une Elisabeth de Thuringe ou le souci de la pauvreté (souvent excessive et inapplicable dans sa rigueur) dans la Règle de Grandmont.



Illustration de la couverture du livre.

Guy Bedouelle se trouvait, au contraire, affronté à une surabondance de textes dont il est parvenu à tirer le maximum de densité. En parcourant la table des matières, je me suis livré au petit jeu de chercher, sur ces seizième et dix-septième siècles que je connais bien, quels extraits d'Ignace de Loyola ou de Fénelon, du concile de Trente ou de Vitoria, j'aurais retenus dans ces pages encore trop brèves. Et bien des fois mon choix imaginaire s'est trouvé être le même que celui de Guy Bedouelle, qui a su, de surcroît, ne pas oublier Joseph Haydn et la musique liturgique, ni Descartes et l'éducation chez les Jésuites.

Pierre Pierrard a donné un aperçu de la période contemporaine, tandis qu'un florilège de textes de Vatican II, choisis par Jacques Loew, clôt le volume.

Tout choix suppose des risques ; les auteurs les ont acceptés. L'Eglise qui se présente au fil des textes reste bien occidentale — voire gallicane — et bien cléricale. Le recours exclusif aux textes a privilégié cet aspect, aux dépens de l'aspect laïc et populaire qui n'aurait pu apparaître que par l'iconographie et l'histoire sérielle. Mais le prix de l'ouvrage dans un cas, la difficulté de la lecture dans l'autre, ont conduit les auteurs à y renoncer. C'est sans doute dommage. Il reste que l'effort valait la peine d'être tenté.

Avec les livre de Michel Meslin et Jacques Loew, les chrétiens d'hier ont aujourd'hui pris la parole pour dire eux-mêmes leur histoire : les chrétiens d'aujourd'hui, découvrant grâce à eux leur Eglise dans l'histoire, pourront eux-mêmes demain faire l'histoire dans leur Eglise.

JEAN ARMOGATHE.

maître-assistant à l'Ecole des hautes études (histoire du catholicisme moderne et contemporain).

★ HISTOIRE DE L'EGLISE PAR ELLE-MÊME, ouvrage collectif. Fayard. 89 F broché, 109 F relié.

Au temps des Hébreux

C'EST un ouvrage de dilection, écrit d'une encre *châtiée et limpide. Ce qui* n'étonnera pas les familiers d'André Chouraqui, qui nourrit pour sa terre, son peuple et sa religion un attachement sans borne. Faire un livre sur la vie quotidienne des hommes de la Bible n'est pas seulement, pour lui, écrire une œuvre d'érudition et camper des acteurs hauts en couleur, qui ont si fortement influé sur l'évolution de notre monde ; c'est une occasion choyée de faire revivre les étapes des épousailles entre Dieu et les siens.

Le personnage le plus essentiel de la Bible n'est autre que Yhwh, vocable volontairement imprononçable, six mille huit cent vingt-trois fois nommé, Dieu *biologique, créateur de toute* réalité, « matrice » de toute vie et dont la puissance est irrésistible. Abraham et Moïse sont « les fous de Dieu », l'un, le chevalier de la foi, l'autre, le prophète des accomplissements historiques.

Les sources de notre civilisation

Depuis 1863, des centaines de squelettes ont été découverts à Meguido, à Ta'anakh, à Guézer. Leur taille : de 1,62 m. à 1,74 m. Moins grands que leurs voisins, les Hébreux, d'un brun corbeau, aimaient les femmes au teint clair. Tous portaient les cheveux longs. Ils étaient élancés, de musculature puissante, souvent des montagnards, aptes aux jeux guerriers. Le saviez-vous ?

Pour un Hébreu, la vie de tous les jours baigne dans le sacré ; l'histoire est « *un rite dont la science est l'univers et l'enjeu la libération de l'homme* ». A ceux qui sont rebutés par la longueur, l'hétérogénéité et la complexité des quelque quarante livres de la Bible hébraïque, l'ouvrage d'André Chouraqui, synthétique, chaleureux et précis, reconstitue ce que pouvait être l'existence d'un Hébreu d'alors : il n'y eut guère de peuple plus religieux, plus turbulent, plus poétique. Plus concret aussi. Quel plaisir *pour un Occidental du vingtième* siècle de se replonger dans les sources de sa civilisation !

H. F.

★ LA VIE QUOTIDIENNE DES HOMMES DE LA BIBLE. Editions Hachette, 412 p., 49 F.

De Martin Luther à Charles Maurras

● *Deux portraits en profondeur.*

DANIEL OLIVIER, religieux catholique, en est, depuis sept ans, à son cinquième livre sur Luther, dont on célébrera en 1983 le cinq centième anniversaire de la naissance. Ce prêtre enfonce périodiquement le même clou avec vigueur et rigueur. Il ne s'agit pas pour lui de prouver ou d'infirmer le slogan à la mode comme quoi l'Eglise de Rome s'est « protestantisée ». Mais il se bat résolument contre ceux qui jadis ont construit un catholicisme antiprotestant et contre les chrétiens traditionalistes d'aujourd'hui qui, dans le sillage de Mgr Lefebvre, s'entêtent à justifier une attitude aussi nocive.

Il est flagrant que, depuis Vatican II, l'épiscopat mondial a préconisé, en matière de culte, par exemple, des transformations réclamées en vain quatre siècles plus tôt par les réformateurs. Luther est, aux yeux de l'auteur, un des quelques grands théologiens de la foi. Il se situe au départ de l'histoire moderne du christianisme. Au lieu de le condamner en bloc comme on l'a fait, mieux vaudrait écouter et reconnaître ce que Luther a apporté au christianisme. Est-il si difficile, par-delà les critiques injustes, les polémiques, les innovations arbitraires, de discerner l'exactitude du diagnostic global porté par Luther ? Le rejet hargneux de la Réforme a contribué à déformer et à appauvrir l'Eglise de Rome.

Il reste encore au catholicisme à découvrir clairement que la lutte pour l'évangile est prioritaire par rapport à tous les objectifs de la réforme conciliaire. Daniel Olivier ne se fera pas que des amis quand il affirme : « *C'est toujours l'attachement au Christ qui fait le plus défaut dans l'Eglise romaine.* »

Son ouvrage — théologique — aidera les lecteurs avertis à mieux saisir les intuitions fondamentales de Luther et ce qu'elles conservent de moderne, au-delà des bavures de son époque.

∴

Luther n'eut pas de pire ennemi que... Charles Maurras. Pour le théoricien talentueux de la monarchie française, l'auteur des thèses de Wittenberg représentait tout ce qu'il haïssait dans l'Allemagne rebelle et fumeuse, hostile au génie gréco-latin dont la papauté avait hérité.

« *Je suis Romain*, écrivait-il, *parce que, si nos pères ne l'avaient pas été, la première invasion barbare entre le cinquième et le dixième siècle aurait fait de moi une espèce d'Allemand ou de Norvégien. Je suis Romain parce que, n'était ma romanité tutélaire, la seconde invasion barbare, qui eut lieu au seizième siècle, invasion protestante, aurait tiré de moi une espèce de Suisse.* »

On trouvera, parmi beaucoup d'autres, des citations de cet ordre dans le livre d'Eric Vatré sur l'itinéraire spirituel du fondateur de l'*Action française*, qui est allé jusqu'à dire par personne interposée : « *Non seulement Dieu ne lui manquait pas, mais il sentait le besoin rigoureux de manquer de Dieu.* »

Le but de Vatré est de montrer comment Maurras, agnostique affiché, a pu mourir, en liberté surveillée à Tours en 1952, après avoir déclaré : « *Pour la première fois, j'entends quelqu'un venir.* » Cri d'autant plus émouvant que l'écrivain était atteint depuis sa jeunesse d'une surdité quasi totale.

Au même titre que Rousseau et Tolstoï, Luther était pour Maurras un « iconoclaste » et un « diviseur ». Ce qui l'intéressait dans Rome, ce n'était pas la foi en Jésus-Christ, mais son empirisme organisateur et son idéologie contre-révolutionnaire, la cohésion de sa morale, son amour pour l'ordre.

Ce pourquoi Maurras a si fréquemment défendu les positions socio-politiques de Rome et drainé un nombre considérable de catholiques conservateurs, clercs ou non. Pourtant, en 1926, Pie XI condamna *l'Action française*, qui ne fut réhabilitée que sous le pape suivant, moyennant une tardive déclaration des comités directeurs de ce journal (1939) réprouvant tout ce qu'ils auraient pu écrire d'erroné sur la doctrine catholique.

Amitié et brouille avec Bernanos ou Brasillach, contacts répétés avec le carmel de Lisieux, débats idéologiques, l'ouvrage de Vatré nous fait entrer dans l'intimité du redoutable polémiste condamné en 1935 pour avoir menacé de mort les parlementaires.

Peu à peu, à la faveur de son emprisonnement à Riom et à Clairvaux, il s'éveilla à une certaine spiritualité, au mystère de la mort. A sa demande, François Daudet déposa un chapelet sur la poitrine du mourant. Il est loisible — et l'auteur ne s'en prive pas — de scruter certaines poésies de Maurras pour y trouver des prolégomènes de cette conversion *in extremis* qui peut laisser certains hésitants.

H. F.

★ DANIEL OLIVIER : « la Foi de Luther ». Editions Beauchesne. 256 pages, 48 F.

★ ERIC VATRE : « Charles Maurras, un itinéraire spirituel ». Préface de Gustave Thibon. Nouvelles éditions latines. 236 pages, 39 F.

OUVRAGES PARUS

LUCIEN BARNIER : « J'ai quitté le parti pour Dieu ». Editions Fayard. 286 pages. 42 F.

ANTOINE VERGOTE : « Dette et désir ». Editions du Seuil. 312 pages. 60 F.

LOUIS-HENRI PARIAS : « Trois entretiens avec Pierre Bellégo ». Editions du Seuil. 266 pages. 45 F.

SAINTE THERESE DE L'ENFANT-JESUS, Lettres. Editions du Cerf-D.D.B., 489 pages. 65 F.

RENE LAURENTIN : « Vie de Bernadette ». Editions Desclée de Brouwer. 234 pages, 16 F (Poche). Relié : 110 F.

Le Monde

culture

Théâtre

SHAKESPEARE, UNE LUMIÈRE BLANCHE

Le T.N.P. présente, à la Maison de la culture de Nanterre-Théâtre des Amandiers, deux mises en scène de Roger Planchon en alternance : « Antoine et Cléopâtre » et « Périclès ». Créées la saison dernière à Villeurbanne (« le Monde » du 24 mai), ces deux œuvres de Shakespeare ont tourné en France et dans les pays de l'Est. Si « Périclès » reste l'enchantement du jeu et du rêve, « Antoine et Cléopâtre » s'est modifié dans le sens de la netteté : deux tyrans, vieux lion et jeune tigre, tout aussi redoutables, s'affrontent. Le spectacle pourrait s'appeler « Antoine et César ». Roger Planchon explique ici sa vision des deux pièces.

par ROGER PLANCHON

Depuis quelque trois cents ans déjà, le théâtre le plus profond se ressource en Shakespeare. Et, en cette fin de siècle « scientifique », nous regardons encore, éberlués, ces enchaînements de répliques comme des exemples de modernité. Sous ces mots d'un autre siècle, nous croyons voir le réel palpiter : le Réel vient à nous, stupéfiant dans la transparence.

J'aurai bientôt présenté dix pièces de Shakespeare avec toujours le même double but : apprendre le métier que j'exerce et réfléchir tranquillement, sous une bonne lumière, aux problèmes urgents qui nous glacent : le pouvoir, la morale et le meurtre politiques, les rapports de force entre Etats, entre partis... Et aux questions qui nous sollicitent de l'adolescence à la tombe, les rapports passionnels des êtres, par exemple, et d'autres questions fort embarrassantes que nous déblayons si difficilement de nos vies, si nous en croyons le vers mélancolique et désespérant d'Aragon : « *Le temps d'apprendre à vivre, il est déjà trop tard...* » Dans Shakespeare, loin de la mélancolie et de la désespérance, toutes les questions, tous les débats qui nous agitent semblent repris sous une lumière plus blanche, et nos petites et grandes peurs surtout, semblent comprises. Pour les rendre si légères, les a-t-il vécues plus intensément que nous ?

Le propre d'une société militaire — et ce sont bien les mécanismes d'une telle société que Shakespeare présente dans *Antoine et Cléopâtre* — est de maquiller, d'éloigner les problèmes sociaux. Le peuple paraît, mais dans les stades, les réunions sportives où le fait de brailler ensemble se substitue à l'unité profonde. Dans ces sociétés, rien ne sépare les Césars des Antoines. Ils partagent la même idéologie, la même avidité du pouvoir. Aussi les rivalités deviennent-elles plus évidentes. Un exemple : en suivant le texte, il est impossible de déterminer précisément qui de César ou d'Antoine déclenche la guerre, qui en porte la responsabilité devant l'histoire. Car tout l'art de Shakespeare a consisté à échapper au mélodrame — à la vision mélodramatique du monde, « *Où est le bon où est le méchant* », qui serait la voie royale pour comprendre le « sens de l'histoire » — et au jugement moral primaire, en faisant en sorte — ce n'est pas là tâche facile — qu'il n'y ait pas un responsable, mais deux, sans pour autant renvoyer à la vision Café du Commerce « *Tous les mêmes* » débouchant sur l'anarchisme de droite, l'apolitisme, etc.

Shakespeare n'a pas réfléchi en moralisé mais en auteur sur l'ordonnance et le déroulement de ces intrigues. D'où la prodigieuse fusion des événements opérée dans *Antoine et Cléopâtre*. Le temps semble happé, dévoré de l'intérieur.

Au début de *Périclès*, un poète mort depuis longtemps vient proposer à des spectateurs désillusionnés — et qui ne le serait dans ce monde cynique — une histoire venue du fond des âges. Dans notre spectacle, il porte un costume d'il y a cent ou deux cents ans, car notre pari consiste à savoir si, en 1978, on peut encore entendre un conte de fée.

Entendre le personnage de Périclès, toujours entre la terreur et l'émerveillement, entre l'extase et l'angoisse, héros démuni dans une aventure qui le dépasse, et qui semble avoir à désapprendre pour affronter l'abîme. Et Marina, sa fille — née des vagues, — avance, elle aussi, en cette vie aventureuse, insouciante malgré les apparences des problèmes de la vieille morale, mais des poèmes aux lèvres.

C'est la folie divine. Un espace où, à chaque épisode, la furieuse mer revient ; et la mort est et n'est pas menaçante. Car la mer par sa magie crée et éloigne l'épouvante. C'est un discours d'enfant dont le cœur dit l'enchantement du monde. Mais Shakespeare ne trahit jamais la réalité. Son principe d'invraisemblance consiste à mettre ses personnages en position périlleuse au cœur même du réel. Il s'agit que, à chaque instant, ceux-ci soient persuadés que le ciel peut leur tomber sur la tête. Et qui s'approche du réel, démuni, est convaincu que cela effectivement se produit.

Un conte de fées est-il autre chose qu'un rêve ? Par le rêve, nous avons tenté de pénétrer cette réalité étrange où les personnages sont des fantômes émerveillés, égarés dans un autre espace, à la recherche d'une aube magique dans laquelle ils veulent se confondre et se perdre : le rêve de la jeunesse.

LES GRANDS PRIX DE L'ACADÉMIE DU DISQUE

L'Académie du disque français, qui avait élargi cette année ses compétences à l'audiovisuel, a décerné pour la première fois le Grand Prix du ministère de la culture à un film musical de François Reichenbach, *la Leçon de Slava*, avec le violoncelliste Rostropovitch.

Le Grand Prix du président de la République a été attribué à un enregistrement du *Requiem* de Maurice Duruflé, dirigé par le Britannique Andrew Davis (disques C.B.S.) et le Grand Prix de la Ville de Paris, doté d'une récompense de 10 000 francs, à un enregistrement d'œuvres de Betsy Jolas dirigées par Marius Constant (disques ADES). Dix-neuf autres réalisations discographiques et un autre film musical ont été primés.

La remise des prix, placée sous la présidence de Mme Jacques Chirac, s'est effectuée en présence de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication.

LE FESTIVAL DU LIVRE ET DU DISQUE DES COMMUNISTES DU VAL-DE-MARNE

Le Festival du livre et du disque, organisé par la fédération du Val-de-Marne du parti communiste, se tiendra cette année, du 1er au 3 décembre, à l'hôtel de ville de Créteil.

Inauguré le 1er décembre à 15 heures par M. Roland Leroy, secrétaire du comité central du parti communiste, en présence d'Aragon, le Festival prévoit une série de débats et de manifestations culturelles, à côté de la vente traditionnelle de livres et de disques.

● *Le vendredi 1er décembre.* — 20 h. 30 : une projection de films illustrera une soirée consacrée à la « Défense du cinéma français » et à laquelle participeront des professionnels.

● *Le samedi 2 décembre.* — 10 h. 30, projection-débat sur « l'immigration en question » ; 14 h. : « Les enfants naissent-ils inégaux ? » sera le thème d'un débat ; 14 h. 45 : Entretiens avec des « femmes - écrivains » ; 15 h. 30 : Dialogue avec Tony Lainé, coauteur de *la Mal Vie* ; 16 h. 15 : Débat sur « le P.C.F. et les droits de l'homme » ; 17 h. 30 : Débat sur la médecine du travail ; 20 h. 30 : Une veillée avec lecture de poèmes et interprétation d'œuvres musicales.

● *Le dimanche 3 décembre.* — 10 h. 30 : Théâtre pour enfants ; 16 h. 30 : Débat sur « Musique and Musiques » ; 14 h. : Rencontre avec des dessinateurs humoristiques ; 15 h. : Dialogue avec Hervé Bazin et Max-Pol Fouchet ; 15 h. 45 : Entretien avec Jean-Pierre Chabrol ; 17 h. 30 : Débat sur le thème « l'U.R.S.S. et nous ».

Rock

Peter Tosh au Stadium

Avant d'entamer une carrière solo en 1975, Peter Tosch a été l'un des membres fondateurs des Wailers avec Bob Marley et Bunny Livingstone. En Jamaïque, ces trois musiciens sont considérés comme les messagers, et c'est un rôle, sinon un devoir, que tout le monde prend très au sérieux ; ils forment une trilogie légendaire faite pour propager la bonne parole. Peter Tosh est en train de prendre le pas sur Bob Marley, qui semble aujourd'hui contesté par une partie de la population. Marley est une star, bien sûr, mais il n'habite plus dans l'île, et certains ne voient pas d'un très bon œil ses récentes démarches politiques, jugées « démagogiques », comme celle de réunir à Kingston, lors d'un concert en faveur de la paix, MM. Manley et Seaga, les deux leaders des partis opposants.

Peter Tosh, qui passait en première partie, s'est lancé dans un discours virulent avant de chanter Equal Rights, *le titre de son second album :* « Je ne veux pas la paix, je veux l'égalité des droits ». *Et les cœurs des rastas et des garçons du ghetto se sont mis à vibrer pour cet homme qui les comprend, les soutient, chante leurs revendications et paraît ne craindre personne, pas même les dirigeants de Babylone.* « On n'a pas besoin d'expliquer ce que l'on entend par égalité des droits, *dit-il,* c'est quelque chose d'évident en soi, et, si ça n'existe pas, on doit l'exiger. » *Tous les jeunes s'habillent comme ce militant rebelle, tout le monde reprend ses paroles. Le gouvernement a pris conscience de l'influence de ce musicien qui ne travaille pour aucun parti politique — le rastaman ne fait pas de politique, — la légalisation de la ganja (sur la pochette de son premier disque,* Legalise it, *on le voit assis au milieu d'un champ de marijuana), et s'impose comme la voix du peuple.*

Du coup Tosh est traqué par la police, qui profite de la moindre occasion pour le mettre en prison. Récemment, sa tournée européenne a été retardée parce qu'arrêté pour possession de ganja il a été victime de sévices, fracture du bras et chevelure arrachée. « Ils tentent de me faire taire, *explique-t-il,* par des biais dérivés comme la ganja. Comment peut-on parler de paix alors que c'est un mot qui n'existe que dans les cimetières ? Personne n'essaie de l'en faire sortir. Depuis des générations, les gens meurent parce qu'on leur promet la paix et cette promesse n'aboutit que lorsqu'on les a tués. »

Peter Tosh vient de signer un contrat avec les Rolling Stones pour leur propre label, et le prestige de ces derniers doit lui permettre de toucher une plus large audience occidentale. Bush Doctor, son nouvel album, sur lequel il chante un morceau, Don't look back, *en duo avec Mick Jagger, propose un reggae de très haute facture qui s'ouvre aux résonnances comme le rhythm'n blues. Compositeur inspiré d'une sensibilité écorchée, Peter Tosh manie aussi l'instrumentation avec précision. Mercredi soir 29 novembre, au Stadium, après l'excellente prestation de Matumbie en première partie, en jouant des compositions pleines de rebondissements, Peter Tosh a prouvé qu'il est une grande figure de la musique actuelle.*

ALAIN WAIS.

★ Dernière représentation ce jeudi 30 novembre, à 20 heures, au Stadium. Discographie : Peter Tosh chez Pathé-Marconi et C.B.S. Matumbi chez Sonopresse.

Musique

LE JAZZ EN U.R.S.S.

Comment le jazz américain a-t-il pénétré en U.R.S.S. ? Alexandre Dimov raconte, dans le numéro de décembre du Monde de la musique, *des témoignages vécus des années 60, qui restituent l'atmosphère passionnante et dangereuse dans laquelle vivaient les aficionados de la nouvelle musique.*

« Il y a un nouveau Bill Evans chez Petrov... » *Dans le Moscou souterrain des années 60, la nouvelle se répandait plus vite que celle d'un arrivage de savonnettes. Pour quelques cinglés de jazz ou de rock, c'était une question de vie ou de mort : il fallait se le procurer. Sans lésiner sur les roubles. En évitant les flics et les entourloupes. Et tant pis si le lourd bras des pick-up soviétiques creusait le tendre disque occidental : on aurait le temps d'en graver dix autres, clandestinement, sur des plaques radiographiques. Trafics, combines, rendez-vous secrets... Un histoire peu connue de conspirateurs du rêve.*

Mort de l'architecte italien Carlo Scarpa

Nous apprenons la mort, survenue accidentellement à Tokyo mardi 28 novembre, de l'architecte italien Carlo Scarpa. Il était âgé de soixante-douze ans.

Carlo Scarpa était Vénitien. Sa culture artistique, sa sensibilité et son invention architecturale le disent. Il avait étudié à l'Ecole des beaux-arts de Venise avant d'y enseigner l'architecture. Mais on peut dire qu'il s'est formé en regardant autour de lui, la ville où il est né en 1906. Il a assimilé l'esprit d'architecture des anciens et s'est donné un maître contemporain : Frank Lloyd Wright, pour l'œuvre duquel il s'était pris de passion lors du voyage européen de l'architecte américain en 1951.

La créativité ardente de Carlo Scarpa l'a éloigné des grands chantiers et rapproché des petites opérations où l'invention est tout et parfois l'architecture éphémère. Les musées, les pavillons, les lieux d'expositions conviennent à son imagination. Il en a renouvelé l'approche architecturale et ajouté, à la rigueur muséographique, le sens des lieux où joue la qualité sensible des matériaux et celle des espaces. Carlo Scarpa est l'architecte de pavillons à la Biennale de Venise, au début des années 50, de travaux de réaménagements de musées à Florence, Venise, Palerme, Vérone...

C'est en 1959 qu'il réalise les splendides magasins Olivetti, sur la place Saint-Marc, à Venise, qui ont précédé ceux de Gavina, à Bologne. Il est l'architecte du brillant pavillon de la Vénétie, en polyèdres de verre soufflé, à l'exposition Italia de Turin, en 1961.

Une exposition organisée il y a quelques années à l'Institut de l'environnement par Mme Miotto-Muret et ses élèves de Vincennes avait fait connaître le travail de cet artiste-architecte aux talents multiples. Il est en effet le dessinateur de meubles contemporains, qui ont tous un caractère de création absolu. La texture des matériaux assemblés avec la sûreté d'un grand sensualiste, les formes parfois en ronde-bosse de baroque moderne leur apporte un surcroît d'art et d'artisanat où le travail de la main et la création de l'esprit ne se perdent jamais dans l'anonymat de la production industrielle. — J. M.

« Le Barbier de Séville » à Lille

L'Opéra de Lille, s'il s'inscrit avec ses deux salles parmi les plus fréquentés de France, ne passe pas pour l'un des plus audacieux et modernes, à juste titre. Le maire, M. Pierre Mauroy, souhaite que l'écart avec les autres scènes françaises se réduise et que son Opéra soit rénové, sans toutefois qu'une action trop brutale éloigne un vaste public d'autant plus traditionaliste qu'on ne lui a guère présenté jusqu'ici de réalisations très originales.

*Après avoir confié une enquête à Jean-Claude Casadesus sur une réforme de fond, il a voulu tenter une première expérience à l'intérieur du cadre exceptionnel du Festival de Lille qui a conquis en peu d'années la confiance de ses administrés, notamment des jeunes. D'où l'invitation par Maurice Fleuret, directeur artistique du Festival, d'un spectacle qui avait fait ses preuves au Théâtre de Nancy (*le Monde *du 11 novembre 1976),* le Barbier de Séville, *de Rossini (en italien), mis en scène par Jean-Marie Simon dans des décors de Giovanni Agostinucci et des costumes de Patrice Cauchetier.*

Le danger était certes de paraître donner des leçons à l'équipe locale, qui a, semble-t-il, réagi de manière sympathique et coopérante ; du moins a-t-on bien vu combien des conceptions nouvelles pouvaient déranger le public. Les habitués de l'Opéra de Lille n'ont pas aimé le très beau décor, où la chambre de Rosine est figurée par une cage (assez confortable) au milieu d'un patio classique très harmonieux, et l'un de nos confrères lillois a parlé de « marcarade kafkaïenne, de chef-d'œuvre défiguré », accusant Jean-Marie Simon de « créer un climat d'oppression, d'étouffement », et de faire « un tortionnaire du barbon berné. »

C'est l'inconvénient d'un théâtre toujours interprété au premier degré que d'incliner à soupçonner des intentions absurdes chez ceux qui s'en écartent. La cage n'est évidemment qu'un symbole, de même que la laisse par laquelle on mène Rosine, symboles légers et amusants, qui font tout de même prendre conscience du côté odieux, significatif, de l'intrigue derrière sa bouffonnerie.

Dans l'ensemble, les Lillois ont trouvé triste cette mise en scène, parce qu'elle évite la farce grosse et grasse. Mais la comédie reste aussi pétillante, et infiniment plus vraie, pour se dérouler sur un arrière-plan sérieux comme l'est la comédie de la vie. Et le Barbier *retrouve ainsi une humanité et une dignité musicale dont on ne le croyait pas capable, comme naguère la* Cendrillon *du même Rossini, par le même Jean-Marie Simon (*le Monde *du 21 octobre 1977).*

Ainsi de l'orage, plaisant à-côté destiné à réjouir le public de l'époque, que le metteur en scène a très subtilement interprété comme le désespoir même de Rosine abandonnée et trahie. Ses gestes affolés de petite fille se blottissant sous ses draps, se relevant avec des gestes égarés, s'abritant dangereusement sous le petit arbre de sa cage ouverte à tous les vents, forment une scène merveilleuse et subtile.

Ainsi également de la transposition de l'action (par les costumes) au dix-neuvième siècle, non pour l'harmoniser avec l'époque de la composition, mais pour l'incarner davantage dans un petit monde de caricatures plus acérées à la Daumier et accentuer la tendre image d'une Rosine romantique, qui n'en est pas moins ardente et même combattante.

Le choix de la distribution ne se révèle pas moins excellent, avec un Almaviva jeune, dandy à haut-de-forme, grand et distingué, ténor verdien capable de chanter en délicieuses demi-teintes (John Stewart), un Figaro tonnant d'un excellent abattage (Manuel Gonzalez), un Bartolo en redingote plus acide et moins ridicule que d'habitude (Gianni Socci), un Basile très inattendu, à la tête de compositeur meyerbeerien, avec une voix savoureuse de cromorne (Mario Chiappi), sans oublier la Marcelline de Sonia Nigoghossian, dont chaque geste est d'une fantaisie charmante et qui chante magnifiquement son air unique. Mais c'est l'exquise Colette Alliot-Lugaz qui règne sur la représentation (donnée dans la version originale, pour mezzo) avec cette voix pleinement épanouie qui vocalise sans effort, épousant toutes les malices et les ombres du texte, et ce jeu d'une grande maturité qui porte brillamment les couleurs de l'Opéra-Studio.

Michel Tabachnik enfin dirige la représentation avec souplesse, sensibilité et brio, à la tête d'un orchestre (riche en supplémentaires) qui manque un peu de cohésion et de qualité sonore.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Dernière représentation le 30 novembre.

Retour d'une collection royale

La collection Philidor, ensemble de trois cents volumes manuscrits de partitions musicales commandés à André Danican, dit Philidor, par le comte de Toulouse, fils de Louis XIV, a été rachetée récemment à Londres par la Bibliothèque nationale. François Lesure, conservateur en chef du département de la musique, présente ici cette collection.

La IIe République avait laissé sortir de France la collection Philidor. La Ve l'a fait revenir. Moins spectaculaire pour le public que le retour au bercail de grands tableaux de maîtres, c'est un événement cependant important qui confirme la politique menée depuis quelques années par la Bibliothèque nationale, qui a pu également acquérir en quelques mois l'autographe de canons inédits de J.S. Bach (convoités par des bibliothèques allemandes), et celui du Faust de Gounod, un moment « exilé » aux U.S.A.

La collection Philidor représente environ trois cents volumes issus de la bibliothèque musicale de Louis XIV. Elle porte le nom du chef de l'atelier de copie qui, jusqu'à quatre-vingts ans, accomplit à Versailles un labeur obscur et considérable pour les fêtes et spectacles de la cour : André Danican, dit Philidor, le père du fameux musicien-joueur d'échecs.

De tout ce matériel une partie seulement entra dans les collections nationales à l'époque de la Révolution. En effet, l'ensemble des manuscrits copiés pour le comte de Toulouse, fils de Louis XIV et de Mme de Montespan, resta la propriété de ses descendants et, à la mort de Louis-Philippe, fut offert en vente publique à Paris. Acheté par un Anglais, la collection fut recueillie par un petit collège anglais, aux confins du comté de Worcester, le collège Saint-Michel, à Tenbury.

C'est ainsi que, pendant plus d'un siècle, des motets inédits de Couperin, de Campra et de Lalande, tout un matériel vocal et instrumental d'œuvres lyriques de Lully, Desmarets, Campra, etc., reposèrent dans cet endroit, certes plaisant, mais pratiquement inaccessible aux musiciens et aux chercheurs.

Pour subvenir à des difficultés financières, le collège de Tenbury mit, en juin dernier, chez Sotheby à Londres, la collection en vente publique. Un mécène français acquit le tout pour une somme de 120 000 livres, afin de donner à la Bibliothèque nationale la possibilité d'acheter les volumes qui manquaient à ses fonds : enrichissement qui a permis l'entrée dans le patrimoine national d'œuvres profanes et religieuses d'un intérêt capital. Le reste — quatre-vingt-cinq lots, pour la plupart dans des reliures aux armes — est vendu à l'hôtel Drouot, ce jeudi 30 novembre.

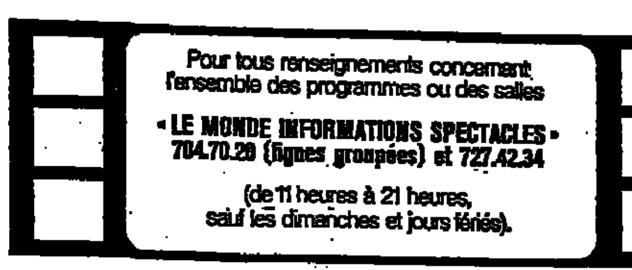
Ce qui fait le prix de cet ensemble — outre son origine princière, — c'est qu'il nous présente cette musique sous sa forme musicale la plus précise, avec les parties séparées correspondant au pupitre de chaque instrumentiste et à chaque chanteur. On peut d'ailleurs espérer que le mouvement d'intérêt que l'on observe actuellement vers la musique « baroque » française débouchera enfin vers la publication de bonnes éditions, permettant sa diffusion par le concert et par le disque. Ce que les éditeurs n'ont pas su réaliser depuis longtemps devrait être considérer par les pouvoirs publics comme un devoir national.

FRANÇOIS LESURE.

■ Le conseil d'administration de l'ATAC (Association technique pour l'action culturelle) a donné sa démission après avoir appris que sa subvention pour 1979 était fixée au même niveau qu'en 1978. « Cette décision, estime le conseil d'administration, place l'ATAC dans une situation financière extrêmement grave ». Une assemblée générale de l'association est convoquée pour le 18 décembre.

■ M. Pierre Dux, administrateur général de la Comédie-Française, a été reçu, mercredi 29 novembre, à l'Académie des beaux-arts. Après avoir fait l'éloge de son prédécesseur Charles Kunstler, il s'est félicité de la « consécration » accordée, du fait de son élection, à l'art du comédien.

SPECTACLES



Jeudi 30 novembre

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Ballets Kenneth Mac Millan (les Quatre Saisons, Métaboles, Das Lied von der Erde).
Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 30 : le Cercle de craie caucasien. — Gémier, 20 h. 30 : Bernard Haller.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Fugue en mineur.
TEP, 20 h. : Un enfant dans la foule; l'Enfant au faucon (films).
Centre Pompidou, de 15 h. à 22 h. : la Culture yiddish ; 18 h. 30 : les Pratiques de l'audiovisuel par les jeunes.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Sol ; 20 h. 30 : la Maison des cœurs brisés.
Carré Silvia Monfort, 18 h. 30 : Cirque à l'ancienne (Jardin d'acclimatation).

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Sidi-Ciné (dernière).
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Mon père avait raison.
Atelier, 18 h. 30 : Un homme à la rencontre d'A. Artaud ; 21 h. : la Culotte.
Athénée, 21 h. : Olaf et Albert.
Biothéâtre, 20 h. 30 : la Crique.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare. — Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Madras.
Cathédrale américaine, 20 h. 30 : The Happy Journey; The Apollo of Bellac.
Centre d'art rive gauche, 22 h. : la Femme au bout des doigts.
Cité internationale, 21 h. : Latin American Trip.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Il fait beau jour et nuit.
Essaïon, 18 h. 30 : Œuvre ; 20 h. 30 : Pif-Paf ; 22 h. : Abraham et Samuel. — II, 20 h. 30 : le Chant général.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie...
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : la Surface de réparation ; 22 h. : J. Villeret.
Galerie 55, 20 h. 30 : B. Dimey ; 22 h. : M.-T. Orain.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Théâtre sicilien : 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Molly Bloom ; 20 h. 30 : la Shaga ; 22 h. : Carmen City. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec R. M. Rilke ; 20 h. 30 : Fragments ; 22 h. 15 : Acteurs en détresse.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Mathurins, 20 h. 45 : Changement à vue.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Les papas naissent dans les armoires.
Mogador, 20 h. 30 : le Pays du sourire.
Montparnasse, 21 h. : les Peines de cœur d'un chatte anglaise.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Crénom. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.

> **FESTIVAL D'AUTOMNE**
> (278-10-00)
>
> EXPOSITIONS
>
> **Musée des arts décoratifs**, de 12 h. à 19 h. : Ma, espace-temps au Japon.
>
> THEATRE
>
> **Espace Cardin**, 20 h. 30 : Faust.
> **Bouffes-du-Nord**, 20 h. 30 : Mesure pour mesure.
>
> DANSE
>
> **Théâtre des Champs-Elysées**, 20 h. 30 : R. Noureev et ses amis (Pierrot lunaire, le Corsaire, Auréole, la Leçon).
>
> MUSIQUE
>
> **Musée des arts décoratifs**, 17 h. : Tomiyama Seikin.

Palais des sports, 20 h. 30 : Notre-Dame de Paris.
La Péniche, 20 h. 30 : Petites et grandes violences.
Plaine, 20 h. 30 : la Vie privée de la race supérieure.
Plaisance, 20 h. 30 : Tête de méduse.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : M. Marceau, mime.
Présent, 20 h. 30 : Eve des Amériques.
Ranelagh, 20 h. 15 : Aide-toi, le ciel t'aidera pas !
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Salle Valhubert, 21 h. : Est-il bon, est-il méchant ?
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Festival international du mime.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre-en-Rond, 20 h. 45 : Si tout le monde en faisait autant.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : l'Echange ; 22 h. 30 : la Chasse au snark.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30.
Tristan-Bernard, 21 h. : Crime à la clef.
Troglodyte, 20 h. : 1848, la République de M. Dupont.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 15 : la Tour Vandenesle ; 22 h. 30 : A force d'attendre l'autobus. — II, 20 h. 15 : Du dac au dac ; 21 h. 30 : la Nouvelle Star ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 23 h. : Gervaise. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. : le Bonbon magique ; 22 h. : la Dame au slip rouge.
Campagne-Première, 22 h. 15 : Starlife.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : M. Bernard ; 21 h. 45 : le Gros Oiseau.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Roméo et Georgette.
Fanal, 20 h. : Béatrice Arnac ; 21 h. 15 : le Président.
Le Manuscrit, 21 h. : Paris-Munich.
L'Odéon, 22 h. : Lorca, Cervantes, Neruda.
Point-Virgule, 20 h. 15 : les Confidences d'un parasol ; 21 h. 30 : Ballade de saisons ; 23 h. : Alors, heureuse ?
La Soupap, 19 h. 30 : Chansons de femmes ; 21 h. 30 : Voyage vers les ombres vertes ; 23 h. : J.-L. Janny.
Le Splendid, 20 h. 30 : Bunny's Bar ; 22 h. : Amours, coquillages et crustacés.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Le fromage blanc s'est évanoui ; 21 h. 30 : Bye Bye Baby ; 22 h. 30 : Poubelle.

La danse

Théâtre Oblique, 21 h. : Théâtre d'images.
Campagne-Première, 18 h. 30 : Kuhara, danse buto.
Musée Guimet, 20 h. 30 : Vyj Ayanthimala et sa troupe.
La Tanière, 20 h. 45 : Danses de l'Inde du Sud.

Les théâtres de banlieue

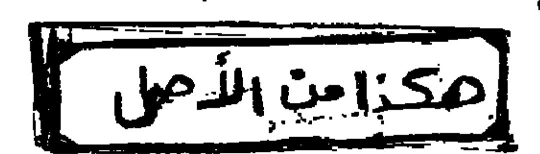
Antony, Théâtre F.-Gémier, 21 h. : Le petit maître corrigé.
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Caligula.
Bures-sur-Yvette, M.J.C., 21 h. : Tempête pluriel.
Champigny, Salle Gérard-Philipe, les Pauvres Gens.
Issy-les-Moulineaux, M.J.C., 20 h. 30 : J.-P. Farre.
Malakoff, Théâtre 71, 21 h. : Dom Juan.
Marly-le-Roi, Salle J.-Vilar, 21 h. : Orchestre de Marly, dir. J. Auger (Telemann, Debussy, Haendel).
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 15 : Périclès, prince de Tyr.
Neuilly, M.J.C., 21 h. 30 : Tu brodes ?... Ouais.
Saint-Germain-en-Laye, château, 21 h. : M. Vento, A. Gorog (Poulenc, Ravel, Saint-Saëns, Chabrier, Debussy).
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Bach).
Vitry, Théâtre J.-Vilar, 21 h. : Remagen.

Les concerts

Café d'Edgar, 18 h. 30 : A. Perchat, C. Dessmann, piano quatre mains (Diabelli, Satie, Brahms, Schubert).
Lucernaire, 19 h. : Groupe Syrinx, improvisations ; 21 h. : A. Kiss, soprano ; D. Cade, piano ; R. Andreani, baryton (Schumann, Schubert).
Planétarium, 21 h. : J.-C. Michel.
Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France (Bach). — Studio 105, 20 h. 30 : les Jeux musicaux et ses prolongements électro-acoustiques, dir. G. Reibel.
Cité des arts, 20 h. 30 : M. Tagliaferro.
Troglodyte, 22 h. : Tran Quang Hai, musique et chants du Vietnam.
Salle Wagram, 20 h. : Ensemble 2e 2m (Fujii, Dao, Stockhausen, Mefano, Xenakis, Tremblay, Boulez).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris (Chabrier, Roussel, Stravinski, Rimski-Korsakov).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Y. et H. Menuhin (Elgar, Bach, Beethoven).
Institut néerlandais, 20 h. 30 : A. Bar, piano (Schubert, Schumann, de Falla, Diepenbrock, Van Kempen, Debussy).
Salle Cortot, 20 h. 45 : Quatuor Strette, J.-C. Braillard, G. Reiser (Beethoven, Chopin, Debussy, Braillard, poèmes de Verlaine, Hugo...)
Salle Berlioz, 20 h. 30 : Ph. Rouillon, baryton ; N. Landrin-Lemestre, piano (Mendelssohn, Verdi, Ravel, Poulenc).

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : B. Lubat et N. Le Thetle; 22 h. 30 : Compagnie B. Lubat.
Campagne-Première, 18 h. 30 : Calcinator ; 20 h. 30 : Sugar Blue.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Stephan Guerault Quintet.
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 20 h. 30 : Quartet B. Gauthier, F. Mechali, G. Marais, J.-F. Canappe.
Théâtre des Champs-Elysées, 21 h. : Elkie Brooks.
Stadium, 20 h. : Peter Tosh. — Bar Totem, 21 h. : F. Jeanneau, H. Texier, D. Humair.
Octave, 14e, 20 h. : Confreectuel (free jazz).



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits au moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : les Rapaces, d'E. von Stroheim ; 18 h. 30 et 20 h. 30, Le drame grec et le cinéma : Electra, de T. Moutzenidis ; Pour Electre, de M. Jancso ; 22 h. 30 : Pousse-pousse, de H. Inagaki.

Beaubourg, 15 h. : le Mystère Picasso, de H.-G. Clouzot ; 17 h. : le Joueur d'échecs, de D. Ito ; 19 h. et 21 h., Films allemands, 1912-1932 : la Tragédie de la mine ; l'Opéra de quat' sous, de G. W. Pabst.

Les exclusivités

ALAMBRISTA (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86). La Clef, 5e (337-90-90).

L'AMOUR EN QUESTION (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (537-90-81).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Murat, 16e (651-99-75) ; UGC-Opéra, 2e (261-50-32) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

L'ARRET DU MILIEU (Fr.). LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE A LA NAGE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) H. sp.

AU NOM DU PAPE-ROI (It., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC-Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) , Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (387-50-70).

LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA CARAPATE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA CHANSON DE ROLAND (Fr.) : Cinéma de l'Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am.), v. amér. : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE CONVOI DE LA PEUR (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

DERNIER AMOUR (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Monte-Carlo, 8e (255-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67) ; Français, 9e (770-33-88).

DOSSIER 51 (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

FEDORA (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à partir de 18 h. 30 ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v. f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Calypso, 17e (754-10-68).

F.I.S.T. (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

FLAMMES (Fr.) : Action-République, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.

LA FRAIRIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).

GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

LA GRANDE MENACE (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v. f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 9e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74; Wepler, 18e (387-50-70).

LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G.C., Marbeuf, 8e (225-47-19).

GREASE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysée-Cinéma, 8e (225-37-90)) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; 14-Juillet-Bastille, 14e (357-90-81) ; v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).

JUKE-BOX (A., v.o.) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri-Boulevards, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LAST WALTZ (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).

MOLIERE (Fr.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).

MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97)) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Capri Boulevards, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)

LE PARADIS DES RICHES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

PASSE-MONTAGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).

PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.o./v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LE PION (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

PIRANHAS (A., v.o.) (*) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA PREUVE PAR SIX (Fr.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90).

LE PRIVE DE CES DAMES (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

LES REFORMES SE PORTENT BIEN (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Maxeville, 9e (770-72-86).

REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Impérial, 2e. (742-72-52).

LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr., Belg.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic, 14e (542-67-42).

RIDERS (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36).

SARAH (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).

SCENIC ROUTE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LE SECOND EVEIL (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; La Clef, 5e (337-90-90).

SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suéd., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Murat, 16e (651-89-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).

UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Templiers, 3e.

JOUR DE FETE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules 5e (033-42-34).

MICHEL STROGOFF (Fr.-All., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (A., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf. mardi)

OH TOI MA CHARMANTE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

SOURIRES D'UNE NUIT D'ETE (Suéd., v.o.) . New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mardi).

SPARTACUS (A., v.f.) : Haussmann, 9e.

THEOREME (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; v.f. : Eldorado, 10e (208-18-76).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

LA VILLEGIATURA (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-86).

WEEK-END (Fr) : Studio Bertrand, 7e

WIZARDS (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16), Olympic, 14e (542-67-42) H. Sp.

Les films nouveaux

POINT OF ORDER - UNDERGROUND, films américains d'Emile di Antonio (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

L'EMPIRE DU GREC, film américain de J. Lee Thompson (v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

LES RUSSES NE BOIRONT PAS DE COLA-COLA, film italien de Luigi Comencini (v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

BLUE COLLAR, film américain de Paul Schrader (v.o.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

RUE DE LA JOIE, film japonais de Tatsumu Kumashiro (**) (v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LES REQUINS DU DESERT, film italien de T. Valerii (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les grandes reprises

L'ARNAQUE (A., v.o.) : les Templiers, 3e (272-94-56).

LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

LES DIABLES (It., v.o.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

DROLE DE DRAME (It., v.f.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

FRANZ (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). 10 h., 12 h., 24 h.

LA CLASSE OUVRIERE VA AU PARADIS (It., v.o.) : Lucernaire, 5e (544-57-34). 12 h., 24 h.

DEMAIN, LES MOMES (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). 18 h. (sf S., D.).

DAISY CLOVER (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). Mar., 21 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.; v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). 12 h. 20 (sf D.).

LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e. 14 h., 16 h. 15.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.

PIC NIC AT HANGING ROCK (Austr., v.f.) : Les Tourelles, 7e, Mard., 21 h.

LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 24 h.

LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 24 h.

ROLLERBALL (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98). Sam., 17 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83). V., S., 23 h.

UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) (**) : Le Seine, 5e, 12 h. 30 (sf D.).

Les festivals

GRETA GARBO (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : la Femme aux deux visages.

J. RENOIR, Panthéon, 5e (033-15-04), en alternance : la Chienne. Une partie de campagne, Direction d'acteurs par J. Renoir.

MINORITES ET CINEMA (v.o.), Palais des Arts, 3e (272-62-98), en alternance : la Causa, Lalai Dreamtime, Histoire exemplaire d'un Africain ordinaire, Tobriand Cricket, Maori Women in a Pakeha world, Union maids, We aim to please.

SIX FILMS A VOIR OU A REVOIR (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83). 14 h. (sf V.), sam., 13 h. : Un dimanche comme les autres ; 16 h. (sf V.), sam., 15 h. : Nous sommes tous des voleurs ; 18 h. (sf V.), sam., 17 h. : The Missouri Breaks : 20 h. (sf V.), sam., 19 h. : Portier de nuit ; 22 h. (sf V.), sam., 21 h. : Queimada.

THRILLER STORY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Gumshoe.

60 ANS DE CINEMA SOVIETIQUE (v. o.), Cosmos, 6e (548-62-25) : Sonate au bord du lac.

FILMS FRANÇAIS, Cinémas de l'Epée de bois, 5e (337-57-47) : Lily, aime-moi.

HOMMAGE A DI ANTONIO (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Point of Order.

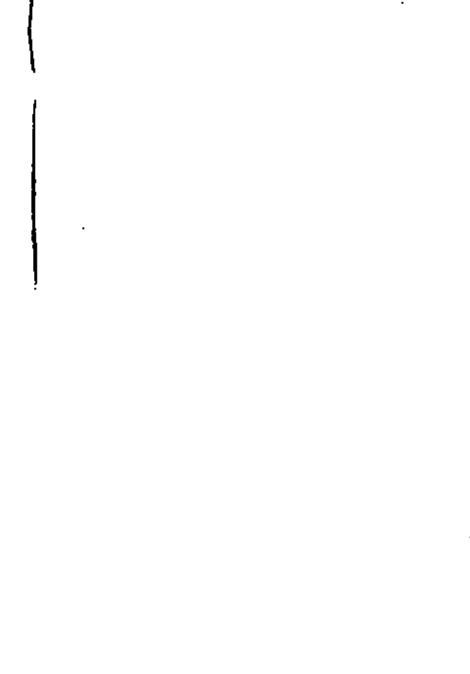
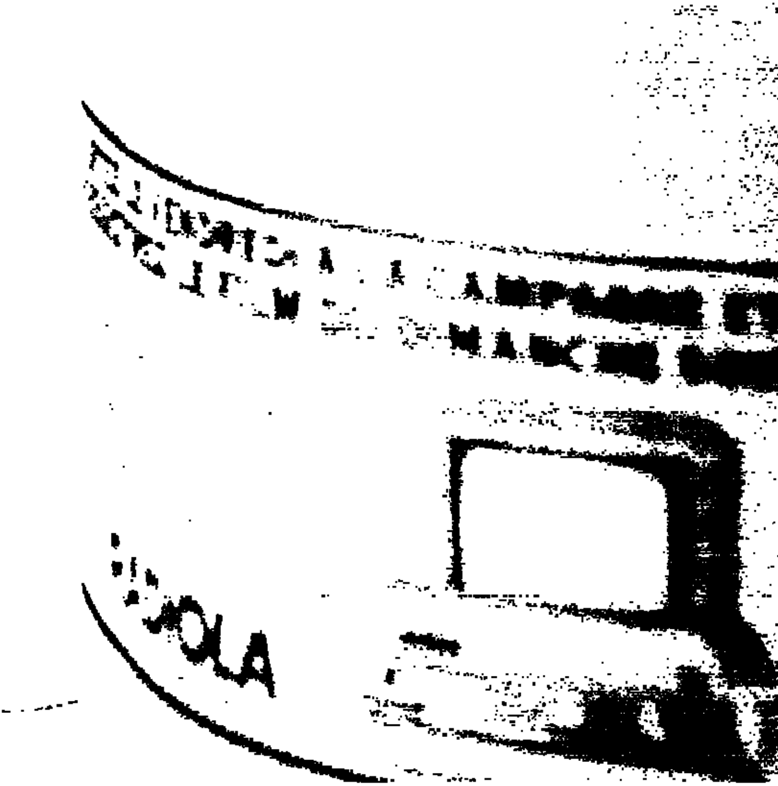
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v. o.) : la Loi et la Pagaille.

BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.), I. 13 h. : L'homme qui venait d'ailleurs ; 15 h. 10 : Jeremiah Johnson ; 17 h. 10 : Une étoile est née ; 19 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 21 h. 40 : Salo. — Ven., sam., 23 h. 40 : The Song Remains the Same. — II. 12 h. 50 : Le Shérif est en prison ; 14 h. 30 : Frankenstein Junior ; 16 h. 20 : Let it Be ; 18 h. : Taxi driver ; 20 h. : Mort à Venise ; 22 h. 10 : Délivrance ; ven., sam., 0 h. 15 : Panique à Needle Park.

STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.), 13 h 45 : les Damnés ; 16 h. : Mort à Venise , 18 h. 20 : Répulsion ; 20 h. : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 10 : Chiens de paille ; ven., sam., 24 h. 15 : Délivrance.

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I, 14 h. : Satyricon ; 16 h. 5 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. : Citizen Kane ; 20 h. (+ S. 24 h.) : Cabaret ; 22 h. 10 : To be or not to be ; ven., 24 h. : l'Œuf du serpent. — II, 14 h. 5 : les Hauts de Hurlevent ; 16 h. 10 : Psychose ; 18 h. 5 : Providence ; 20 h. 10 (+ V., 0 h. 15) : J'irai cracher sur vos tombes ; 22 h. (+ S., 0 h. 15) : Taxi driver.

HOMOSEXUALITE (v.o.), Studio de l'Etoile, 17e (380-29-93) : le Droit du plus fort.

RADIO-TÉLÉVISION

D'une chaîne à l'autre

UNE PROTESTATION DE L'AMBASSADE DU VIETNAM

L'ambassade du Vietnam « *rejette tous les mensonges et calomnies contre le peuple vietnamien* » avancés au cours de l'émission « Question de temps » du 27 novembre sur Antenne 2 (*le Monde* du 29 novembre). L'ambassade précise dans son communiqué : « *La direction d'Antenne 2 ayant invité l'ambassadeur du Vietnam à participer à l'émission « Question de temps », l'ambassade du Vietnam en France a répondu que l'ambassadeur était disposé à participer à une émission sur Antenne 2 pour expliquer la situation réelle du Vietnam à l'intention des téléspectateurs français.* »

C'est Paul Nahon, chef du service de politique étrangère de la chaîne, qui réalisera cet entretien le 4 décembre prochain avec l'ambassadeur M. Vo Van Sung (ce magazine sera consacré aux droits de l'homme).

TOUT SHAKESPEARE SUR LA B.B.C.

● La B.B.C. entreprend la diffusion sur une période de six ans du théâtre complet de Shakespeare, soit trente-sept pièces. La série commencera dimanche 3 décembre par *Roméo et Juliette*. Cinq autres pièces — *Richard II*, *Comme il vous plaira*, *Jules César*, *Mesure pour mesure*, *Henry VIII* — sont programmées au cours de la première saison.

Le projet, dont le budget est estimé à 7 millions de livres, est financé conjointement par la B.B.C. et par les productions américaines *Time-Life*, qui assument un quart des dépenses. « *Nous avons entrepris quelque chose de monumental que nul n'a jamais tenté et ne tentera jamais* », a déclaré M. Alasdair Milne, directeur de la B.B.C.

JEUDI 30 NOVEMBRE

CHAINE 1 : TF 1

18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : le Temps des as, de C. Boissol, avec B. Pradal, J.-C. Dauphin, C. Laurent, G. Caudron ;

21 h. 35, Magazine : L'événement.

Algérie, la maladie de Boumediène et ses conséquences ; En Chine, s'agit-il de la deuxième mort de Mao ? ; Six mois après Kolwezi ; A quelques jours des élections en Namibie ; Le prix Bride Abattue ; les courses truquées.

22 h. 35, Ciné-première : Ivry Gitlis.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Assemblée nationale ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Le grand échiquier : Claude Manceron.

Claude Manceron, historien et journaliste, reçoit, avec Mireille, Maxime Le Forestier, Julien Clerc, Julos Beaucarne, Jean Vallée, Claude Marti, Wolf Buman, Catherine Sauvage, Maria, Alain Bombard.

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Démocratie chrétienne ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : TUEUR D'ÉLITE, de S. Peckinpah (1975), avec J. Caan, R. Duvall, A. Hill, G. Young, Tiana, B. Hopkins, B. Young.

Un mercenaire d'une organisation parallèle de la C.I.A., blessé et à demi paralysé, entreprend farouchement sa rééducation grâce aux arts martiaux, repart en mission et règle ses comptes.

Intrigue compliquée, pour ne pas dire incompréhensible. Scènes de violence spectaculaires. Au total, une déception.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (La confrontation magique) ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine ;

20 h., « les Chiens de conserve », de R. Dubillard, réal. A. Lemaître ; avec R. Dubillard, J. Seiler, B. Presson, M. Lonsdale, D. Manuel, P. Santini, etc. ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Faire la manche ; la carte postale objet culturel.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct du Grand Auditorium de la Maison de Radio-France : « Concerto pour clavier en ré mineur », « Concerto pour deux claviers en ut mineur », « Concerto pour trois claviers en ré mineur », « Concerto pour trois claviers en ut majeur » (J.-S. Bach), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction J. Estournet, premier violon, avec M. Boegner, P.-F. Heisser, A. Planes ; 23 h., Ouvert la nuit : hommage à Charles Münch ; 1 h., Douces musiques.

VENDREDI 1er DÉCEMBRE

CHAINE 1 : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Réponse à tout ; 14 h. 5, Emissions pédagogiques ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu (n° 1) ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Folie douce, de J.-J. Bricaire et M. Lasaygues, mise en scène M. Roux, avec D. Darrieux, M. Roux, J.-P. Darras, D. Carrel.

Le confort d'un couple marié, tout à coup bousculé par l'intrusion de l'imagination et de deux personnages charmants et disponibles.

22 h. 35, Magazine : Expressions, de Maurice Bruzeix.

La maladie « psychosomatique » ; un musée par tous et pour tous ; la dynamique Marius Constant ; Noureev à mi-vie ; Nos hommages, madame.

23 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., Feuilleton : D'Artagnan amoureux ; 16 h., Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : La corde au cou (La Vengeance) ; 21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes (les intellectuels et la collaboration).

Avec Mme D. Desanti (Drieu la Rochelle), *et MM. J.-L. Mazence* (l'Ombre d'un père), *H. Amouroux* (les Beaux Jours de la collaboration), *R. P. Bruckberger* (Tu finiras sur l'échafaud), *L. Combelle* (Intelligence avec l'ennemi), *A. Verdet* (le Jour, la Nuit et puis l'Aurore. Visages sacrifiés).

22 h. 40, Journal.

22 h. 45, FILM (ciné-club) : LE PIRATE NOIR, de A. Parker (1926), avec D. Fairbanks, B. Dove et A. Randolf (v.o.).

Un fils de famille se fait vaillant flibustier pour venger son père.

Film à grand spectacle avec Douglas Fairbanks en flibustier noble et chevaleresque. Fut, à l'époque, un essai de tournage en technicolor.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Carte blanche à Claude Imbert (Les déracinés).

« *L'homme de l'avenir sera celui qui aura la plus longue mémoire* », *disait Nietzsche. On parle beaucoup du retour aux racines. Deviendrait-il un nouveau fétichisme ? A travers cette question qui en suggère une autre (tout le monde n'est-il pas déraciné ?), Claude Imbert retrace l'histoire d'un petit hameau de l'Aveyron, Conques, dont beaucoup d'habitants sont partis.*

21 h. 30, Cinéma du soleil : Tinorossinématographiquement.

Souvenirs et anecdotes, le portrait et la carrière de Tino Rossi.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : S. Themerson (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'ours et le daim ; à 8 h. 32, L'hypnose ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « Necker ou la faillite de la vertu », de G. de Diesbach ; 11 h. 2, L'Occident et l'orientalisme : le temps du tiers-monde ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musiques extra-européennes ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Marronniers de Boulogne », avec Alain Malraux ; 14 h. 47, Un homme, une ville : Michel Butor sur les traces de James Joyce à Dublin ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (Le premier coup de foudre) ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : le Centre européen de recherches nucléaires ;

20 h., Hommage à Ernest Seillière, par R. Auguet, réal. A. Pollet (première partie) ; 22 h. 10, Musique de chambre : Quatuor Margand et Xavier Quevedo (Boccherini) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Faire la manche ; La carte postale objet culturel.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Hank Jones pianiste d'orchestre ; 13 h., Les anniversaires du jour ;

14 h. 15, Musique en plume : Coates ; 14 h. 35, « Edifice », concerto pour violon et orchestre (Finzi) ; 16 h. 30, Tout finit par s'arranger ; 17 h., Musica britannica : Moerley, Weelkes, Wilbye, Dowland, Holst ; 18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 20, *Cycles d'échanges franco-allemands* : « Suite de ballade » (G. Kroll) ; « Concerto pour contrebasse » (Huber) ; « Symphonie n° 3 en mi bémol de la Radio de Sarrebruck, direction H. Zender, avec F. Grillo ; 22 h. 15, Ouvert la nuit ; 22 h. 25, Des notes sur la guitare ; 1 h., Douces musiques.

PRESSE

LA RÉDACTION DE « L'AURORE » RÉPOND AU « FIGARO »

Les journalistes de *l'Aurore*, réunis le mercredi 29 novembre en assemblée générale, ont approuvé à une large majorité une « déclaration » relative à l'article anonyme paru dans *le Figaro* du 28 novembre (*le Monde* du 29 novembre) :

« *Le ton et l'argument d'un article anonyme qui assigne une fin prochaine à leur journal,* déclare la rédaction de *l'Aurore*, *ne peuvent qu'appeler de leur part les observations suivantes :*

» — *Sur le plan de la simple confraternité, il ne peut paraître que regrettable que l'organe de Robert Hersant ait cru devoir à cette occasion limiter sa compassion à l'envoi de condoléances anticipées ;*

» — *Quant à l'analyse du rédacteur anonyme du* Figaro, *le moins qu'on puisse en dire est qu'elle relève de la spéculation présomptueuse, dans la mesure où elle préjuge l'attitude de l'Elysée relativement au proche destin de* l'Aurore. *En tout état de cause, les journalistes de ce quotidien n'ont pas eu le sentiment de « recevoir une leçon » quand ils ont enregistré la réponse du président de la République à leur lettre ouverte.* »

La publication dans les colonnes de *l'Aurore* de cette déclaration a été refusée par la direction.

L'article du *Figaro* déclarait notamment :

« *Les journalistes de* l'Aurore, *qui lisent trop la presse d'opposition, avaient fini par croire aux légendes qu'elle répand à profusion quant à l'intervention du président de la République dans les entreprises de presse (...).*

» *A défaut de secours, ils ont reçu une leçon qui mérite d'être méditée (...).*

» *Depuis, aucune solution de remplacement n'est apparue, et la conclusion ne semble malheureusement plus douteuse.* »

● *L'hebdomadaire « Maintenant »* va paraître, affirment ceux des fondateurs qui en maintiennent le projet. « *Pourquoi nous continuons ?* », explique M. Paul Noirot, ancien rédacteur en chef de *Politique-Hebdo*, « *parce que le projet politique de* Maintenant *garde toute son importance : pour la gauche, pour le mouvement social. Il faut un lieu de rencontre, de confrontation et d'expression communes à tous ceux qui refusent de s'enfermer dans leurs tours d'ivoire, petites ou grandes* ».

Un « pré-journal » sur quatre pages contenant un questionnaire est adressé aux futurs lecteurs pour s'informer de leurs souhaits et de ce qu'ils attendent du nouvel hebdomadaire. La date de sortie est prévue dans les premiers mois de 1979.

M. Robert Hersant est inculpé pour infraction à l'ordonnance du 26 août 1944

M. Robert Hersant, propriétaire du Figaro *et responsable d'un groupe de presse comprenant une vingtaine de titres, a passé trois quarts d'heure, mercredi 29 novembre, dans le bureau de M. Emile Cabié, juge d'instruction. En sortant, M. Hersant s'est refusé à toute déclaration ainsi que son avocat.*

M. Robert Hersant a été inculpé pour infraction à l'ordonnance du 26 août 1944, relative à la propriété des journaux. Le juge s'est retranché derrière le secret de l'instruction et n'a fait aucune déclaration. Le Figaro *du jeudi 29 novembre donne l'information sous le titre :* « Robert Hersant inculpé. »

Un petit « scoop »

A croire que M. Robert Hersant n'aime pas la presse ! Une certaine presse au moins. Trop prompts sans doute, à se mêler des affaires des autres, quelques journalistes l'attendaient mercredi 29 novembre, à 16 heures, près du cabinet de M. Emile Cabié, juge d'instruction à Paris, qui avait convoqué, « *pour affaire le concernant* », le propriétaire du *Figaro* et — médit-on — *de trop d'autres journaux*.

Piètres journalistes ! Venus faire antichambre, ils ont fait chou blanc. M. Hersant, à sa demande, avait été reçu... une heure plus tôt : trop de publicité nuit. Restait pour ces messieurs de la presse à rattraper une information qui leur avait malencontreusement échappé. Inculpé, pas inculpé, le patron du *Figaro ?* Allez savoir. M. Cabié ne voulait rien dire, secret de l'instruction oblige. Quinze jours plus tôt, le même juge ne s'était pourtant guère fait prier pour annoncer, avec force détails, l'inculpation qu'il venait de notifier à Mme Isabelle Pelletier, cette journaliste trop curieuse qui avait rencontré et interrogé Jacques Mesrine. Mais va-t-on comparer Citizen Kane à une petite pigiste ?

La parquet était tout aussi muet. « *Si le juge ne vous a rien dit, que voulez-vous que l'on vous dise ? Nous ne savons rien non plus.* » Dernier espoir, les avocats... Celui *de M. Hersant fit valoir le devoir* de réserve. Et ceux de la partie civile représentant les syndicats de journalistes ? Fort embarrassés, à vrai dire. Le juge, en leur annonçant sa décision, leur avait rappelé un texte qui leur interdit de rendre public ce que rien n'oblige à garder secret ! Les couloirs du palais se mirant à bruire de curieux « *je vous dis tout, mais je ne vous ai rien dit* ». Seuls, finalement, les syndicats, avisés par leurs conseils, crurent bon d'annoncer la nouvelle : Inculpé, « oui ».

Mais le doute subsistait pour qui n'entend point se fier à une source unique. On mit donc du conditionnel. Jusqu'à ce qu'enfin, au petit matin, un journal ose écrire tout net : dix lignes, une brève... dans *le Figaro*. Un petit « *scoop* », comme on dit dans le métier. Qui dira donc encore : M. Hersant n'aime pas la presse ?

D. P.

L'ORDONNANCE DE 1944 ET LES PEINES PRÉVUES

L'ordonnance du 26 août 1944 prévoit dans son article 9 que « *la même personne ne peut être directeur ou directeur délégué de plus d'un quotidien* ».

En cas d'infraction, les peines prévues (art. 20) mentionnent « *une amende de 2 000 francs à 2 millions de francs et un emprisonnement de six jours à six mois ou de l'une de ces deux peines seulement* ».

Dans son article 4, l'ordonnance prévoit également que « *toute personne convaincue d'avoir prêté son nom au propriétaire, au copropriétaire ou au commanditaire d'une publication, de toute manière et notamment par la souscription d'une action ou d'une part dans une entreprise de publication, sera punie de trois mois à deux ans d'emprisonnement et d'une amende dont le minimum sera de 200 000 francs (...)*

» *Les mêmes peines seront appliquées à celui au profit duquel l'opération de « prête-nom » sera intervenue.* »

L'U.N.S.J. « SE FÉLICITE DE CET ACTE DE JUSTICE »

Les avocats de l'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.), ont remis, mercredi soir, à la presse un communiqué constatant que les plaintes déposées par les syndicats « *ont abouti à l'inculpation de M. Robert Hersant pour violation de l'ordonnance du 26 août 1944 sur la presse.* »

« *Cette inculpation*, poursuit le communiqué, *ne constitue qu'une étape dans la lutte engagée contre la mainmise du pouvoir au travers d'un homme sur de nombreux titres de la presse française, qui a provoqué le démantèlement de rédactions et d'imprimeries.*

» *L'inculpation n'est pas la condamnation, et l'Union des syndicats de journalistes, qui se félicite de cet acte de justice au moment où de nouveaux coups bas sont portés contre* l'Aurore, *appelle la profession à rester vigilante pour que la procédure ne s'enlise pas, comme cela s'est produit jusqu'ici* », conclut le communiqué.

DANS LES JOURNAUX PARISIENS

Même *le Figaro* donne l'information, sous le titre « *Robert Hersant inculpé* ». Suivent dix lignes s'achevant par cette phrase :

« *Robert Hersant s'expliquera ultérieurement sur cette affaire lorsqu'il aura pris connaissance du dossier.* »

L'Aurore donne l'information stricte accompagnée du communiqué de l'U.N.S.J., tandis que *Libération* titre à la « une » : « *Hersant passe sous le contrôle de l'Elysée.* »

Pour *l'Humanité*, « *l'inculpation de M. Hersant permet cependant de vérifier que l'on peut au moins déranger le jeu des maîtres du moment* ».

Le Matin de Paris consacre pour sa part un encadré à Me Emile Cabié, sous le titre : « *Un juge indépendant* ».

France-Soir remarque : « *C'est à notre connaissance la première fois qu'une action judiciaire est intentée en vertu de ce texte, datant de trente-quatre ans.* »

Le groupe « Times » menace de suspendre ses publications

(Suite de la première page.)

L'éditorial du *Times* dément que le journal veut « briser » les syndicats, et ajoute qu'il entend seulement mettre fin à l'anarchie croissante qui règne dans l'industrie de la presse et « *servir ainsi les intérêts mêmes des syndicats* ». En fait, les dirigeants du groupe semblent estimer que l'épreuve de force est inévitable. Elle constitue probablement une condition préalable nécessaire à l'ouverture de discussions fondamentales concernant à la fois le moyen de mettre fin aux grèves « sauvages » et de faire accepter par les ateliers de composition les techniques nouvelles et l'utilisation des ordinateurs.

Malgré la menace de licenciements qui pèse sur toutes les catégories de personnel (journalistes, employés, cadres, ouvriers), l'atmosphère est détendue dans les bureaux du journal. L'impression prédominante est que la suspension la publication ne durera pas. Toutes les dispositions ont été prises pour assurer la parution du journal vendredi matin, au cas où un accord de dernière minute interviendrait. Les journalistes, très divisés, mais dans leur majorité réservés à l'égard de la position d'extrême fermeté prise par la direction, ont organisé un grand banquet jeudi soir dans un restaurant de Mayfair en attendant les événements. « *On dansera comme sur le* Titanic », disent les organisateurs. La bonne humeur paraît de rigueur et l'un des éditorialistes, Bernard Levin, a décidé que sa « *dernière contribution* » à la civilisation occidentale ne serait pas d'évoquer les problèmes économiques et financiers ni d'attaquer furieusement ses ennemis en misant sur le fait qu'ils ne seront pas en mesure de lui répondre : « *Non, j'écrirai sur Schubert* », écrit-il.

Le journal dispose d'importants moyens financiers — notamment des revenus des sociétés pétrolières de la mer du Nord qui peuvent lui permettre de tenir longtemps. Néanmoins, le groupe a fait savoir dans une circulaire adressée au personnel que, si le conflit se prolongeait trop longtemps, il lui serait impossible de reprendre la publication de ses journaux et que, faute de recettes, il ne pourrait pas continuer à payer ses employés.

HENRI PIERRE.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi



EMPLOIS et CARRIÈRES
Groupe Publicis

vous prie de bien vouloir noter sa nouvelle adresse à dater du

8 décembre 1978

114, rue de la Boétie, 75008 Paris
téléphone : 720.98.29 et 720.76.07 (inchangés)
standard : 359.42.01 + (lignes groupées)

et saisit cette occasion pour vous adresser ses meilleurs vœux pour un très Joyeux Noël, une Bonne Année, une Bonne Santé.

SOCIETE BRITANNIQUE LUBRIFIANTS SPECIAUX DE HAUTE QUALITE C.A. 45 M.F, EN PLEINE EXPANSION, branche d'un très important groupe international recherche le :

» directeur général

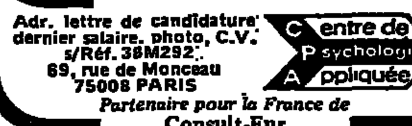
150 000 F.F. - de sa filiale française

Avec responsabilité entière, il poursuivra avec l'équipe actuelle à laquelle il s'intégrera, le développement des ventes d'une gamme de produits performants déjà très utilisés par l'industrie française.

De formation Grande Ecole, expérimenté en marketing et en distribution, particulièrement attiré par les aspects pratiques des problèmes, ce jeune MANAGER n'acceptera les fonctions proposées que par son désir d'aller de l'avant et de dynamiser son personnel.

Intéressé aux résultats, jouissant d'une grande autonomie, ses initiatives seront appuyées par la Maison-mère, où il pourra au départ réaliser les stages nécessaires à sa formation effective. Anglais apprécié.

Adr. lettre de candidature dernier salaire, photo, C.V. s/Réf. 38M292.
69, rue de Monceau
75008 PARIS




Partenaire pour la France de
Consult-Eur

SOCIÉTÉ BANLIEUE SUD
leader dans sa branche, recherche

INGÉNIEUR

pour Direction de petites unités
(ateliers de production et magasins)

Bonnes connaissances mécaniques et électriques exigées. Expérience dans l'animation des hommes, dans l'organisation des postes de travail, dans la gestion de la qualité.

Anglais ou allemand souhaité.

Adresser curr. vitae complet et prétent., N° 89.062, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

Proche banlieue Sud, recherche

INGÉNIEUR

Ayant une bonne expérience en soudage pour organisation de la qualité en fabrication et l'étude de problèmes techniques de soudage dans le domaine de la maintenance.

Anglais exigé. — Déplacements de courte durée.

Adr. C.V. complet, prét., ss le n° 89.060 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

MSL

73, Bd Haussmann 75008 PARIS Tél. 266.04.93
11, pl. A. Briand 69003 LYON Tél. (78) 62.08.33

CHEFS D'AGENCE

130 000 F. Electronique Province

Appartenant à un groupe multinational, une société française fabriquant des matériels et systèmes électroniques de haute technicité, recherche dans le cadre de son expansion plusieurs chefs d'agence. Ceux-ci responsables sur leur secteur d'un chiffre d'affaires de l'ordre de 10 millions de francs, dirigeront une vingtaine de personnes chargées de commercialiser, installer et assurer la maintenance de matériels et de réseaux de radio-communications et assureront la gestion complète de leur centre de profit. Agés d'au moins 32 ans, de formation supérieure, de préférence ingénieurs électroniciens, ils auront occupé des fonctions commerciales impliquant l'animation d'équipes de vente dans le domaine d'équipements électroniques. La fonction requiert des qualités de gestionnaire, d'organisateur et de négociateur. Les postes sont à pourvoir dans des villes très importantes. Ecrire à Y.Blanchon Réf B.9.287.

RESPONSABLE COMPTABILITE

100 000 F. Paris

Une entreprise française réalisant des équipements de haute technicité et travaillant sur plusieurs pays, recherche un responsable de comptabilité. La fonction, qui comprend l'animation d'un groupe de 7 personnes, inclut la supervision de la comptabilité française, la mise en place des comptabilités dans les pays considérés, la consolidation des différentes comptabilités, l'élaboration des états financiers mensuels et annuels par contrat. Le candidat retenu, âgé d'au moins 28 ans, sera titulaire du D.E.C.S. ou diplômé d'une école supérieure de commerce, parlera couramment anglais et possédera une expérience de comptabilité anglo-saxonne d'environ 5 ans. Ecrire à MSL Réf. M 184.

Pour chacun de ces postes adresser un bref curriculum vitae en spécifiant bien la référence. Pour l'annonce portant la référence B aucune information ne sera transmise sans l'autorisation préalable des candidats donnée à la suite d'un entretien personnel avec le consultant. Pour l'annonce portant la référence M les réponses seront transmises directement à notre client pour suite à donner sauf si l'enveloppe porte la mention «Conditionnelle» signifiant que la lettre porte en tête le nom des sociétés auxquelles elle ne doit pas être communiquée.

---

emplois régionaux

Importante société travaillant dans le domaine de l'Armement

RÉGION ORLÉANS
recherche

A.T. EN ELECTRONIQUE
ANALOGIQUE, NUMERIQUE, ETUDES PRODUITS NOUVEAUX

Formation Marine-Air

Quelques années d'expérience appréciées

Nationalité française exigée

Ecrire avec C.V. et prétentions, sous le n° 88.475 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.



THOMSON-CSF

Division TELECOMMUNICATIONS recherche pour son laboratoire d'études : SYSTEMES TELECOMMUNICATIONS

2 INGÉNIEURS

motivés par travaux en équipe
Ils participent à des projets et des études d'équipements futurs, utilisant des techniques numériques et une intégration à grande échelle et une exploitation des micro-processeurs.

Formation E.S.E. ou E.N.S.T.
Débutants acceptés.

Ecrire avec C.V. + photo au Service du Personnel, 110, avenue Leclerc. — 49309 CHOLET.

Importante société travaillant dans le domaine de l'Armement

RÉGION ORLÉANS
recherche

pour études en mécanique et électronique
INGENIEURS

GRANDES ECOLES, X, CENTRALE, E.N.S.A., A.M., TELECOM., E.S.F.

Nationalité française exigée
Quelques années d'expérience

Ecrire avec curric. vitae et prét. sous le n° 88.477 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

TOIT FRANÇAIS recherche pour sa branche Agence immobilière à LA ROCHELLE
1 AGENT COMMERCIAL
de 1er ordre : excellent vendeur, ayant bonne expérience de la vente immobilière. Rémunération très intéressante. S'adresser : 28, rue de Norvège, 17000 La Rochelle
Téléph. : 41-38-24

Ville de PORT - SAINT - LOUIS - DU-RHONE (Bouches-du-Rhône) recrute :

ANIMATEUR (TRICE)
Polyvalent
Maison des Jeunes.

Env. C.V. à M. le Député-Maire, Hôtel de Ville
13230 Port-Saint-Louis-du-Rhône

CADRE EXPLOITATION COMMERCIALE
(BANQUE)

Banque étrangère, en pleine croissance et développement sur le marché français, recherche un collaborateur cadre pour un poste de responsabilité administrative.

Il sera chargé de la direction de l'exploitation commerciale du siège ainsi que du réseau d'agences.

On sélectionnera le candidat parmi les postulants ayant une expérience d'au moins 5 ans et faisant preuve de dynamisme, d'esprit d'entreprise et d'organisation. Un accueil favorable sera réservé aux postulants, retraités ou dégagés d'activités d'un établissement bancaire de premier ordre.

Poste à pourvoir immédiatement.

Répondre avec C.V. détaillé pour examen préalable, à : M.B., 17, rue du Louvre, 75001 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ TÉLÉCOMMUNICATIONS
proche banlieue Nord-Ouest
recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

- Diplômés grandes écoles.
- Débutants ou avec première expérience.

Ecr. avec curriculum vitae détaillé, à I.S. IMPACT, 41, av. de Friedland - 75008 PARIS, qui transm.

SYNDICAT PATRONAL
Siège PARIS
rech. à temps partiel (50 %)
UN MÉDECIN H. ou F.
pour conseiller en médecine du travail les Stés adhérentes. Nécessité d'une expérience de 3 à 5 ans en usine. Courts déplacements : visite d'usines en province, congrès France et Etranger. Candidature à M. BIGENWALD, 55, r. la Boétie, 75008 Paris

---

JOB ÉTUDIANT
Gagnez de l'argent sans quitter la Fac !
Ecr. à l'OFUP, s/référ. MV 1, 21, r. Rollin, 75240 Paris Cedex 05

ALBA INFORMATIQUE
recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS
de haut niveau
maîtrisant parfaitement GAP II

disponibles rapidement

ALBA INFORMATIQUE
116, rue de la Tour,
75016 PARIS
Tél. : 504-89-96 ou 504-89-18

Recherchons
CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
pour vendre sur région parisienne biens d'équipement industriels de qualité renommée.
EXIGEONS : homme dynamique stable, avec fortes capacités de vente et bonnes connais. mécaniques.
ASSURONS : forte rémunérat. : Fixe + intéressement + frais payés.
Ecr. avec C.V. à : COMPRESSEURS THOME B.P. 51, 69632 Vénissieux Cedex.

SCOT
recherche
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Cobol (ANS-CICS)
PL 1 (DL 1-INS)
Assembleur (DOS)
GAP 2
sur IBM (3/10-370)
CII HB 66 (Prothée)
PRÉPARATEURS
CII HB 66

Se présenter : M. FARGES, 6, rue des Immeubles-Industriels, 75011 Paris, ou téléphoner au 373-52-89

S.P. 2. M
Conseil en recrutement
recherche
UN RESPONSABLE SYSTÈME
370/125 - DOS
PLUSIEURS
INGÉNIEURS SYSTÈME
IBM et OS
Tél. pour rendez-vous : 292-06-77

Société d'importation matériel électronique banlieue SUD recherche pour son département Hyperfréquences :
INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL,
débutant ou confirmé pour vente produits de pointe à grandes sociétés d'électroniq. et administrations. Salaire en rapp. avec capacités volt. fournie. Adr. CV et prét. à RAPY 10, 143, av. E.-Zola, 75015 PARIS.

Emplois de l'artisanat, du plein air et des loisirs : demandez une doc. gratuite sur la revue FRANCE-ANIMATION (B 3) B.P. 402 - 09 Paris

---



THOMSON-CSF

DIRECTION DE L'INFORMATIQUE

recherche

pour développement important en informatique distribuée et interactive

- **Chefs de Projets**
  INGENIEURS Grande Ecole ou équivalent expérience sérieuse de plusieurs années.
- **Analystes et Analystes-Programmeurs**
  INGENIEURS I.U.T. ou équivalent
- **Programmeurs**
  I.U.T. ou équivalent.
- **Ingénieurs Système**
  INGENIEURS Grande Ecole ou équivalent expérience sur systèmes I.B.M ou S.G.B.D.

Pour chacun de ces postes, un goût de la rigueur et de la méthode est indispensable ainsi que le désir d'approfondir son expérience en s'intégrant dans des équipes travaillant sur des projets de pointe.

Il sera apprécié une expérience dans l'une ou l'autre des spécialités suivantes :
— système transactionnel sur ordinateur moyen ;
— système de gestion de base de données ;
— analyse structurée ;
— programmation structurée ;
— informatique industrielle ;
— informatique commerciale ;
— informatique administrative et comptable.

Adr. C.V sous réf. 687 à Créations Dauphine, 41, avenue de Friedland, 75008 PARIS, qui transm.

GIE d'EXPERTS COMPTABLES
(13 cabinets répartis dans toute la France 350 collaborateurs)
recherche

CHEF DE MISSION

— Certificats supérieurs.
— Expér. minimum de 3 ans dans un Cabinet d'audit international.
En vue :
— d'améliorer les méthodes de révision des membres du GIE,
— de participer à l'exécution de missions communes.
— Le profil de ce poste est évolutif au sein du GIE.

Envoyer lettre de candidature manuscrite, photo, C.V., prét. à n° 4403, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

Société
Norbert BEYRARD FRANCE
études économiques, financières
Génie industriel
spécialisée dans Assistance technique aux pays en voie de développement.
68, rue Pierre-Charron, Paris-8e
recherche
INGÉNIEUR AGRONOME
ayt une formation économique pouvant envisager séjours à l'étranger.
Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et photo.

Le Centre d'Informations Financières recherche COLLABORATEURS COMMERCIAUX (H. ou F.)
— Très bonne présentation
— Goût contacts haut niveau
— Formation assurée
— Situation d'avenir.
Rémunération importante.
Tél. pr rendez-vous 574-33-33+.

---

formation professionnelle

URGENT

Stages Jeunes

C.I.E.F.O.P.

recherche CANDIDATS
Hommes et femmes de 18 à 26 ans
à une formation professionnelle rémunérée

Aux métiers suivants :	Niveau d'entrée :
• DESSINATEURS en circuits électroniques	B.E.P. TECHNIQUE (type mécan., électr., etc.)
• AGENTS TECHNIQUES : techniques numériques, microcompresseurs microprocesseurs	BAC C.D.F. E.H.
• CADRES COMMERCIAUX produits industriels de haute technicité	BAC + 2 ans non littéraires

Début des stages : Décembre 1978.
Durée : 800 heures minimum.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adr. à Mme MARTY - Bureau 233 - CIEFOP, 83-85, boul. Vincent-Auriol (ex boul. de la Gare) 75012 Paris - Tél. : 584-15-40, poste 30-09.

CHAMBRE SYNDICALE DU JOUET ET DE LA PUÉRICULTURE

ORGANISE

STAGE RÉMUNÉRÉ

RESPONSABLE PROMOTION

MISSION :
faire connaître les produits de la puériculture par la mise au point d'actions de promotions et de relations publiques.

PROFIL :
jeunes 20-26 ans
Niveau DUT ou DEUG
Goût du contact

Tél. : PRIMO 379-97-68, poste 1

STAGES DE DÉMONSTRATRICES
en produits de luxe

Vaisselle - Orfèvrerie - Cristaux

Organisés par la Chambre syndicale des Arts de la Table

Démarrage immédiat

Tél. d'urgence AFIVEC : 379-97-68

---

secrétaires

Sté américaine banlieue sud (MORANGIS) recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
parfaitement bilingue anglais
Connaiss. allemand appréciée, parfaite qualification dactylo.
T. : 909-34-21, poste 208 ou 201.

demandes d'emploi

FRANÇAIS 28 ans, thèse ph. d. physique des particules (plus. public. scientifiques) ch. poste France ou Europe. Trilingue russe, angl., disp. à p. janv. 79.
TEL. : 331-73-30.

J.F., étud. sup. allemand/angl. courants, bonnes connaissances espag./ital., exp. product. et réalisat cinéma, opéra, théâtre, musical R.F.A., ch. situation utilisant ses compétences, qualités, initia. autorité, sens de l'organisation, goût des contacts humains. Ecrire à REGIE-PRESSE n° 86 287 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Jeune homme 24 ans, D.U.T., génie mécanique, anglais, espagnol courant. FRANCE ou ETR. disp. imméd. étudie toutes propositions. Ecrire Michel CAPRAIS 40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse. Téléphone : (16-58) 77-00-24.

Etudiante trilingue (allemand, français, espagnol) cherche emploi de mi-février à mi-avril ds entreprise privée, banque, hôtellerie, administration. Ecr. ss n° 782 419 Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75081 PARIS CEDEX 02.

J.H. 24 ans, respons. service client recouvrement contentieux rech. place stable, sér. référ. TEL. : 008-02-43.

RESPONSABLE EXPORT
2 ans expér. labo. pharmacie 24 ans, dynamique.
Parlant ANGLAIS-ALLEMAND.
Recherche
POSTE VTE OU MARKETING.
De préférence à l'étranger.
Ecr. n° 6 960 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

capitaux ou proposit. com.

JEUNE FEMME ayant carte professionnelle d'Administrateur de biens pouvant tenir réunions de copropriété, etc., ch., PARIS ou Côte d'Azur, travail avec responsabilités.
Ecrire : HAVAS NIMES 58318

Sté Vin de Champagne propose pour location caves, celliers, cuverie et tous matériels pour la fabrication de vin de Champagne. Capacité de production annuelle : 500.000 à 1.000.000 de bouteilles.
Ecr. n° 6957, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

travaux à façon

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement tous travaux peinture, décoration et coordination tous corps d'Etat. Devis grat. 368-47-84 - 893-30-02

occasions

LIVRES - Achat comptant à domicile - LAFFITTE, 13, rue de Buci (6e) - 326-68-28

EN SOLDE, moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix - 50.000 m2 sur stock. Téléph. : 589-86-75

autos-vente

5 à 7 C.V.

SIMCA 1100 GLS 75
Prix : 7 500 F. Tél. : 797-95-44.

8 à 11 C.V.

Collaborat. vend sous garantie 5 mois 1308 GT 8 CV, 9 000 km bronze métallisé. Nombrx accessoires et options. Tél. : 958-68-83 ap. 20 h. 30.

CX 2200 Pallas, gris métallisé, air conditionné, intérieur drap bleu, 1re main, janvier 1976, 65 000 km. Tél. : 782-75-10.

divers

BMW OCCASIONS
316 - 320 - 520 - 525 - 728 ex-TT 78, peu roulé, garantie. Auto-Paris-XV. T. : 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

locations ventes

A LOUER
RANGE ROVER
MERCEDES 280 SE
PEUGEOT 604 TI
JAGUAR 4,2 L
VW GOLF GTI
pour week-end et plus
Chasse - Loisirs - Affaires

J.K.L. 9, rue QUENTIN-BAUCHART
723-73-85
et
723-91-62

L'immobilier

Immobilier (information) — Immobilier (information)

appartements vente

4e arrdt.

Rez-ch. + s/sol aménagé, grand caractère, possib. cciel 88 m2. 580.000 F - Téléph. : 325-47-45

ILE SAINT-LOUIS
Sur la Seine
Particulier vend 4 pièces. Luxe. Parking - Tél. : 325-23-49

ILE SAINT-LOUIS APPT CHARME, bains, cuisine - 727-84-76.

VRAI MARAIS
5-7-9, RUE DES TOURNELLES
Rénovation de grande qualité 2-3-4-6 PCES en duplex.
Du mardi au samedi 14 à 17 h. ou tél. hres bureau : 359-30-85.

S/QUAI DE BÉTHUNE
Appt. prestige 170 m2 environ, Imm. XVIIe Px élevé justifié.
L'ÉTUDE
Jacques AZOULAY. T. 634-13-18.

5e arrdt.

PANTHEON - Idéal photo, dansé, appt rez-chaussée 115 m2 (livg : 70 m2) + 2 ateliers 60 et 40 m2.
ETAT NEUF
DAN. 63-98 (heures repas)

4, RUE BLAINVILLE
PETIT STUDIO
avec PETITE TERRASSE
5e ét., ascenseur, chff. central, 125.000 F - Vendredi, 13 à 16 h.

6e arrdt.

Rue STANISLAS - Imm. bourg. TRES CHARMANT 2 PIECES, cuis., bns, tt confort - 266-92-15

ST-GERMAIN-DES-PRES
(près) - Dans IMM. 1850
Très beau **6 P. 230 M²**
+ service, plein ouest
Possib. profession libérale
Tél. 720-96-55, le matin

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Venez, téléphonez ou écrivez
CIMI Tél. 227.43.58
Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e
FNAIM

RUE MADAME
Pptaire vend gd 6 P. tt conft., 202 M2, bon plan. Imm. stdg. 4e ét. Vue dégagée. AMP. 37-37.

RUE JACOB
CHARMANT. 3 P. tout conft. 330.000 F. Eicher. 359-99-69.

7e arrdt.

CHAMP-DE-MARS - Luxueux 8 p. dépend., gd stand. Profess. possib. Service. Parking. 7.500 F le m2 - URGENT « TAC » - 329-33-30

22, RUE MONTESSUY
Grand 4 P. confortable et luxueux, 750.000 F.
Jeudi, vendredi, de 14 h. à 17 h.

DANS IMMEUBLE ANCIEN ravalé, petits studios rénovés à partir de 140.000 F. Idéal placement - 261-83-16

VERNEUIL-BAC - ODE. 95-10
SUR JARDIN Calme Charme
57 m2. Caractère. Asc. Luxe.

7, RUE VANEAU
IMM. NEUF 3 PIECES
5 P. TERRASSE.
Sur pl. tous les jrs de 14 à 17 h.
SAGE - 359-63-63.

8e arrdt.

ÉTOILE
6 pièces - Grand standing
Appartement professionnel mixte
Cab. JEAN COURTOIS
261-80-02

10e arrdt.

Part. vend ds imm. rav. 3 P., 50 m2, entr., cuis., wc, S. d'eau, poss. bns, débar., pend., cave, chff. gaz indiv., park. ds pass. privé, soleil, tr. clair, ref. à nf, hab. de ste, 225.000 F. Dardères, 38, pass. du Désir, Mo Château-d'Eau, 1er étg., face gche, de 12 à 15 h. et de 17 h. à 19 h. 30.

12e arrdt.

EXCEPTIONNEL
Pres Place d'Aligre
3 Pièces + grande terrasse, parking : 520.000 francs.
TELEPHONE : 346-97-43,
vendredi soir et week-end.

DAUMESNIL. Pierre de taille : beau séjour, salon, 2 chambres, hall d'entrée, cuisine, wc, S. de B., chauffage central, ascenseur. 565.000 F. Téléphone : 345-82-72.

13e arrdt.

XIIIe, PR. PL. JEANNE-D'ARC Imm. 1974, IDEAL, beau studio, cuisine équipée, bains, parking, 149.000 F. Téléphone : 584-75-98.

AV. DE CHOISY IMMEUBLE 1957
2 P., tt confort, terrasse 20 m2. tél. 230.000 F. - 589-49-34.

PATAY - TOLBIAC
Bel imm. briques ravalé, 2 P. entrée, cuis., w.-c., s. eau, placard, ch. cent., balconnet. 150.000 F avec 50.000 F compt. 585-54-80.

14e arrdt.

MONTSOURIS. P. de T. 4 p. tt confort. Urgent. - Exceptionnel. C.F.I. : 306-82-08.

MONTPARNASSE
boulevard Edgar-Quinet
Immeuble récent :
4 PIECES - 103 M2 :
780.000 francs. Cave et parking sous-sol compris.
TELEPHONE : 267-37-77.

8, RUE MAISON-DIEU
Prox. av. du Maine, Imm. neuf, studio, 2 P., duplex. S/pl. mardi, mercredi, jeudi, vend., samedi, 14 h. à 19 h. 359-63-63, 322-04-03.

15e arrdt.

EMILE-ZOLA. - Atelier artiste, luxueusement décoré, de 85 m2 en duplex. Téléphone : 567-22-88.

15e ARRDT
52, rue Mademoiselle,
2 PIECES DUPLEX
AVEC JARD. PRIVATIF
Renseignements sur place tous les jours de 11 à 18 h. 30.
CIME - 538-52-52.

16e arrdt.

FAISANDERIE. — Magnifique 243 m2, réception + 4 chambres, 2 bains, R.-de-C., parking, chambre de service. Tél. : 567-22-88.

1er ETAGE MUETTE - 4 P., double réception, clair. 15, RUE BOIS-LE-VENT 10 h à 12 h 30.

MUETTE Magnifique studio 40 m2 - 310.000 F
PARFAIT - 222-42-48

TROCADERO, 49, AVENUE PAUL-DOUMER
Urgent, départ, standing, grand living, 2 chbres, parking, impeccable. Le 2, de 14 à 18 h.

PL. ÉTATS-UNIS
LIV. + 2 CHBRES, 125 m2 + 2 serv. Balc. DECORE. BELLE PRESTATION. 940.000 F. 504-01-58.

17e arrdt.

INVESTISSEURS
XVIIe, 106, RUE DES MOINES résidence P. de T., 5e étage, reste : 3 APPARTEMENTS, de 2 Pièces, à 6.300 F le M2. Location garantie. Sur place, vendredi, samedi, 14 h. à 18 h. 30.

18e arrdt.

PAR PROPRIETAIRE
APPT HAUTEMENT DECORE
90 M2 + TERRASSE 92 M2
Verdure - 727-37-19
ou 624-08-42, le soir.

SACRE-CŒUR
EMPLACEMENT RARE. Calme Soleil, verdure **2 P.** rénové, 38 m2
Visite tous les jours, 12-17 h (dimanche inclus) :
6, RUE MAURICE-UTRILLO
ou tél. pr rend.-vous : 359-01-49

18e Magnif. 5 pces, 130 m2, double living, 3 chbres, bains, cuis., très belle entrée, très calme. Vue sur arbres. Prix 680.000 F. — Tél. 359-69-36.

120, RUE MARCADET
IMMEUBLE 1900
SUR RUE ET SUR COUR
STUDIOS
2 PIECES ET 3 PIECES
DE 20 m2 A 50 m2
AVEC OU SANS TRAVAUX
Sur place vendredi de 14 h. à 18 h. 30, ou tél. 755-98-57.

19e arrdt.

Rue CAVENDISH, récent, beau 4 P. sur jardin, stdg, balcon, soleil, box. Téléphone : 202-87-09.

Propriétaire vd. imm. récent, 6e étage, studio tt conft, balcon, parking. — Vendredi 13 h. 30 à 15 h., Mme MARTIN, 16, quai de la Marne, ou Tél. 742-99-09.

BUTTES-CHAUMONT
3 PIECES, tout confort. Visite sur rendez-vous au : 277-62-23.

20e arrdt.

RARE 4.990 F le m2 Notaire compris
4 pièces 84 m2 + balcon
9e étage - Vue - Soleil
Immeuble 1976 - Tél. : 723-72-00.

78 - Yvelines

PARC ROCQUENCOURT
Part. à Part vend appart. libre, tr. gd stdg, 3 Pces, 90 m2 + loggia 40 m2, garage, plein sud, sans vis-à-vis, vue forêt, étang, piscine, tennis. Prix : 520.000 F. Téléphone : 954-43-70.

LE PECQ BORD SEINE Dans agréable résidence avec piscine, bel APPT 100 m2 + LOGGIA, séjour, 3 chbres, 2 bains, cuis., confort. PRIX 560.000 F. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

FOURQUEUX
Splendide duplex 210 m2, terrasses, vue panoramique, cave, 2 park. Tél. après 19 h 30 963-58-51.

92 Hauts-de-Seine

ISSY, près gare Moulineaux : Immeuble entièrement rénové, cft, reste dernier 3 Pces, cuis., bns, cave : 198.000 F. 504-75-80.

PONT NEUILLY - PUTEAUX
73 m2, séjour, 2 chambres, standing, cuisine équipée, soleil, calme, petite résidence récente, garage. - rix : 349.000 francs. Téléphone, H. de B. : 788-64-28.

MEUDON - BELLEVUE
Imm. récent. Gentil 4 Pces tt conft, vue dégagée. 275.000 F. MARTIN Dr Droit. 742-99-09 bur. 775-95-63 domicile.

NEUILLY
19, rue Madeleine-Michelis
Mo SABLONS
dans Immeuble terminé
5-6 pces DUPLEX, terrasses, dernier étage, boxe double.
1.600.000 F.
Visite tous les jours sur place (sauf dimanche et lundi) de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 19 h. ou téléphon.
624-28-37

VANVES
Séjour + 2 chambres + dépend.
Prix : 250.000 F.
Jean FEUILLADE - 566-00-75

Mo SCEAUX
Gd sél. sud sur jardin privatif. 3 chbres, cuis. S. de bains. Cab. toil. Calme. 423.000 F. 663-55-78.

94 Val-de-Marne

VINCENNES MAIRIE Appt 103 m2
+ balc. 4e ét. Séjour, 3 chbres, cuis., s. de bains, tt confort. Park. extér. Visible vendr. et sam. de 14 h. à 17 h. 30 : 31, av. GABRIEL-PERI
Tél. : 808-46-55

Région parisienne

77 Seine-et-Marne

FONTAINEBLEAU
Plein Centre - Proximité immédiate commerces neuf, jamais habité :
APPARTEMENT 4 PIECES DUPLEX
Grand standing, 105 m2, cuisine équipée, S. de B., parking en sous-sol. - Téléphone : 538-52-52.

Province

SKI A CHATEL (Haute-Savoie), studios 4 personnes, 2-3 Pièces. Avec 31.000 F comptant + crédit. — Gestion assurée. ERIGE, 84, route de Genève, 74240 Gaillard. Tél. (50) 38-52-89.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e - (566-08-75), rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

ACHETE FERME APPARTS 2/400.000 F avec ou sans travaux, 5e, 6e, 7e, 8e, 12e, 15e, 16e, 17e. Téléphone : 747-10-87.

constructions neuves

6/14, RUE LEIBNITZ
Beaux Appts du Studio au 3 P. terminés, loggias, nouveau prêt PIC. S/pl. lundi, 14 h.-19 h. 359-63-63 - 627-06-49

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard
3 pièces avec terrasse à partir de 417.000 F
Renseignements sur place tous les jours, de 11 à 18 h. 30, sauf mercredi et dimanche.
CIME - 538-52-52

294, RUE DE BELLEVILLE
Du studio au 4 pièces
Imm. de qualité de 34 appts. Livraisons en cours.
PRIX MOYEN : 4.800 F le M2
Sur place tous les jours, sauf mardi, de 13 h. à 19 h. + samedi matin, ou téléphon. : Sté DAURY, 24 r. Laffitte Paris-9e. Tél. : 523-15-52 ou 15-72

BOULOGNE
57-59, rue des Tilleuls
STUDIOS au 5 P. APPT Témoin
S/pl. mardi, jeudi, vendr., sam., 14 h. à 19 h. - 359-63-63
LIVRAISON EN COURS

ASNIÈRES (92)
18-20 av. Henri-Barbusse
150 M. GARE ASNIERES
3 ET 4 P. LOGGIAS
Très ensoleillé, vue tr. étendue, *Entièrement terminés.*
Prêt nouveau Pic. S/pl. lundi, vendredi, samedi, dimanche 14 h. à 19 h. tous les jours :
Renseignements : 359-63-63.
LIVRAISON EN COURS

LES TERRASSES DE NEUILLY
Petit Imm. de GD STANDING du STUDIO au 7 PCES SUR JARDINS.
Vis. de notre appt décoré ts l. jrs 10/12 h. et 14 h. 18 h. 30
117, BD BINEAU
ou renseignements : 624-39-49.

appartements occupés

XIe - RUE FG-DU-TEMPLE dans imm. entièrem. restauré, façade élégante avec statues : studio 21 m2, occupé 1 personne, VUE SUR JARDIN PLEIN SUD. Excellent placement différé, 50.000 F. Téléphone : 227-22-62.

Boutiques

Cause santé, vends bail boutiques, Quart. latin, empl. prem. ordre. Prior. à Esthétique, Parfumerie, Ag. et installat. grat. Tél. de 16 à 17 h. au 033-62-69.

bureaux

DOMICILIATION R.C. R.M.
SIEGES SOCIAUX, SARL, S.A.
Téléphone. Telex. Tous services.
205-19-79 - 622-15-21
238-11-40 - 272-21-09

1 à 20 BURX ts quartiers. LOCATIONS SANS pas-de-porte. AG. MAILLOT - 293-45-55.

20e arrdt - 207 m2 et 275 m2 par propriétaire
Achat possible - Tél. : 723-72-00.

SAINT-AUGUSTIN (8e)
5 bureaux 135 m2. Bail neuf. Cession 45.000 F. - 265-90-85.

fonds de commerce

Cède à Paris petite Agence de voyages en pleine expansion. Ecr. no T 09.821 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

BAR - JOURNAUX - DIVERS
R.N. 10. Sans concurrence.
Gd logt. Conft. Gros chiffre.
MURS ET FONDS. Px. 800.000.
Agce COLLEE. 40530 Labenne.

locations meublées Offre

Paris

4e - NOTRE-DAME
LUXUEUX 2 pces, 70 m2, gd cft calme, gar. 5.000 F mens. c. c. Tél. : 033-62-71.

locations non meublées Offre

Paris

ILE ST-LOUIS - Charm. duplex. Sél. + chbre, s. de bns, cuisine équipée. 2.150 C.C. - 727-86-95

FOCH Imm. standing, magnifique appart. 2 pièces, 68 m2, cuisine équipée, bains, w.-c. indépend., tél., tt confort. 261-83-16

Région parisienne

NEUILLY SAINT-JAMES
4 pièces, téléph. Tout confort. Heures bureau : 076-62-62, ou le soir : 333-19-35

locations non meublées Demande

Paris

URGENT recherche 2-3 PIECES
16e arrond. - 500-28-01.

Région parisienne

Pr Stés européennes, ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée : 2 à 6 ans - 283-57-02

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE
rech. du STUDIO au 6 PIECES. Pour cadres étrangers garantis par BANQUE ou AMBASSADE. 556-17-49

OFFICE INTERNATIONAL.
Rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 Pces et plus - 285-11-08

Etudiants ch. Chbres et Appts. APLI : 33, place Maubert (5e) Téléph. : 326-77-51

PARIS PROMO Spécialiste location
2 mois et +. Rech. APPTS gd standing et luxe pour importante clientèle. - 325-28-77.

villas

LE VESINET limite 15' R.E.R.
Construction 1er ordre meulière 1963, sur 800 m2
— Sous-sol total : gar., 1 chbre, lingerie, rez-de-chaussée surelevé : séjour 32 m2 + loggia, 1 chbre, s. de bains, cuis.
— 1er ét. : 2 chbres, possibilité bains, 790.000 F.
AG. BARTHEL - 976-06-00

PROX. HOUDAN (78)
5' gare, part. à part. cause départ, vd BELLE RESID. SECONDAIRE (1973), 3.000 M2 CLOS, verger, jardin, cour, 3 garages, tél., 3 P. r.-de-ch.; 4 P. + cuis. + sanit. 1er ét., combles aménageables 3 P.
Prix 450.000 F + 48.000 F C.F.
Tél. 058-09-06, de 9 h. à 12 h.

VESINET. Prop. loue villa vide, prox. RER, lac IBIS, 3 Pièces, cuis., hall, s. de b., tél. ch. central, jardin, garage 2 voitures : 3.000 F. MENS. - T. 379-08-67.

pavillons

BIARRITZ
10' plages - Calme - Dans les pins - Agréable pays - Style régional, hall, séj. sud s/jard. tomettes, 2 belles chbres, cuis. équipée, s. bains, chauff., total 280.000 F, avec 56.000 F cpt.
AVIS 37, r. Mazagran, BIARRITZ - (16) 59-24-19-40 ou Paris : 274-24-45.

VANVES Conviend. profession libérale
9 PCES ppales + dépendances
850.000 F — 642-12-23

ANTONY Dans le calme
et environn. agréable, MAISON 5 P. avec gd ss-sol, agréable jardin avec petite dépendance. 600.000 F

PETIT-CLAMART Jolie maison
neuve avec garage 2 voitures. R.-de-ch. : gd séj. donnant de plain-pied, s/jard., bureau, cuis. A l'ét. : 3 chbres, s. de bains. « Frais de notaire réduits » 365.000 F

CPH IMMOBILIER
Agence de Vélizy 2
Tél. : 946-78-78

BOURG-LA-REINE
Pavillon récent parfait état. Séj. dble, cuis., 3 chbres, bains, sous-sol, garage. *540.000 F - 663-08-96.*

Epinay-sur-Orge : pavillon à 2 minutes de la gare : 5 Pièces + local 30 m2 avec chambre froide + terrain de 509 m2 : 320.000 F. Téléphone : 909-38-05.

propriétés

JUVISY. Emplacement prem. ordre. Près Gare et marché. Sur 1.000 m2 PPTE 12 Pces. Parfait état. Conviendrait à PROFESSIONS LIBERALES. Px justifié, toute offre valable sera étudiée. - 921-40-72.

GAILLON 45' par autoroute OUEST. 3.000 m2 clos de murs, BELLE MAIS. ANCIENNE rénovée, sél. de 50 m2, 3-4 chbr. 2 s. de bains, cuis, + nombr. dépend. Prix : 550.000 F
D. BOURGEOIS - 522-62-14.

LE VESINET Ultra résidentiel, belle
DEMEURE MANSART
parfait état, décoration de qualité, grande réception, 7 chbres, 3 bains, tt confort, garage, et jardin boisé 2.200 m2.
AGENCE de la TERRASSE
LE VESINET - 976-05-90

70 KM PARIS OUEST
BORD FORET
FERME AMENAGEE
5 pièces, confort.
Annexes. JARDIN 4.000 m2.
IMPECCABLE. PRIX 600.000 F.
A. DUSSAUSSOY
NADEL 073-97-27 073-36-93

THOIRY (PRES) - Sur 2.300 m2 terrain
Très belle MAISON XVIIIe s. Style Empire, 348 m2 habit. 3 nivx, gde récept. 6/7 chbr. + gde dépendance. A rénover. PX EXCEPTIONNEL 750.000 F
AGENCE ROYALE : 950-14-60.

Rég. GISORS Belle vue MAISON
ANC. excellent état. Entrée, liv., cheminée, cuis., 3 chbres, toil., chff. fuel, dépend. Beau jardin 1.800 m2. Px 280.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, fg Cappeville, à GISORS. Tél. : (16-32) 55-06-20

Saint-Brieuc, part. vd ss interm. bord de mer, vue impren., parcs et jardin potager, 21 a., mais. 5 P., excel. état, cft., tél., prix justifié. Lapasin, 91, r. du Valais 22000 St-Brieuc. T. (96) - 61-56-99.

Part. à part. TOULON (Six-Fours), 3.800 m2 boisés pins chênes, belle vue s. mer, 2,5 km plage, villa constr. 1970, 150 m2 habit. ch. cent. fuel, calme. Px. 700.000 F. Tél. (91) 49-58-48.

JOLIE FERMETTE gros cachet, aménagée, 1.100 m2 pelouses, MORIN à 50 m. A 90 km Paris. 185.000 F av. petit compt. Renseign. 808-25-52.

L'ISLE-ADAM. Belle propriété. VUE sur OISE, 212 m2 au sol + 2 étages + dépend., parc boisé 3.000 m2. 622-41-92.

PONT-AUDEMER
Gentilhommière, 18e siècle. Vastes dépendances, maison gardiens, 4 ha parc bordé par la Risle, étang poissonneux privé, parfait état. 567-22-88.

LE VESINET, magnifique ppté, vue sur lac, 2.800 m2 environ, tennis, parfait état. Prix justifié. H. LE CLAIR. 976-30-02.

20 min. LA DÉFENSE
Sur 3.300 m2 tr. bel. propr. de 11 Pces impecc. 1.400.000 F. TEL. : 417-03-10.

ALLIER
A 5 KM DE VICHY
Ppté de caractère, anc. relais de diligence, dans parc de 8.000 m2, jard., verger, 15 GDES PIECES, 3 s. bns., chauf. cent. 300 m2 habit., gdes chemin. Plafond chêne à caissons, gde terrasse. Vue magnifique, nomb. dépend., gar., sources, bassins, belle maison de gardien.
AFFAIRE EXCEPTIONN.
AVEC 130 000 F
PX TOT. : 630 000 F.
Possibilité crédit.
PROGECO, 11 av. Sintarel, 03 St-Pourçain-sur-Sioule, tél. (16-70) 45-30-68.
FERME LE LUNDI.

NESLES-LA-VALLÉE
Résidentiel
Coquet plain-pied récent, entr., séjour dble av. cheminée, 3 chbres, dressing, s. bns, w.-c., combles aménageables, garage, buanderie, chauf. cent. mazout, jardin décoré 1.200 m2. Tél. : 414-68-54, après 21 h.

immeubles

INVESTISSEUR IMPORTANT
recherche pour augmenter son patrimoine locatif :
— Immeubles de bureaux ;
— Immeubles de rapport ;
— Murs de locaux Cciaux ;
— Terrains à bâtir.
Très bien situés à PARIS.
Ecrire à FELIX POTIN, 19, avenue Montaigne, Paris-8e. Téléphone : 723-61-25, Poste 42.

domaines

Très beau domaine agricole ds le Var : 10 minutes de DRAGUIGNAN, 240 ha dont 200 ha cult. et 140 ha bois et chasse. Petite rivière. Viviers à truites. Nbreux bât. en exc. état. Bergeries. Vieille chapelle classée. Electr. Eau à profusion.
Ecr. no 6.958 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

viagers

CHANTILLY. Ppté 5 p., cft, piscine, parc 3.700m² occupé homme 80 ans, 170.000 F + 5.000 rente. LODEL - 700-00-99

BONBONNIERE
15e Maison impecc. 2e étage. 2 p., cuis., bains, w.-c. Sera libre au décès
80.000 + RENTE - VOL. 58-70.

LA RENTE VIAGÈRE
vend vite et bien
G. BOUE, N.D.I.,
9, rue Lagrange, 5e - 633-71-47

terrains

30 km PARIS OUEST
Zone résidentielle, prox. gare, terrain à bâtir viabilisé 958 m2. FAC 23 m - 225.000 F H.T. Téléph. : 766-01-50 (Poste 212)

Bâtissez belle bastide sur terrain 1 ha 2, en face Sainte-Victoire, 18 km. d'Aix : 200.000 F. Ecr. no T 09.831 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

maisons de campagne

Particulier allemand recherche vieille maison au bord de la mer. Adressez offres à : A. Wallmeier, Albendorfer Weg 2, D-4404 Telgte.

MAISON A VENDRE (libre)
Superficie terrain 702 m2.
Séj., cuis., deux chbres, w.-c., s. d'eau, vide-sanit., balc. fers forgés sur deux façades.
90 km Paris, 10 km avant Montargis. PRIX : 220.000 F.
Tél. : 677-00-29, après 19 heures.

Urgent. Parc rég. du Morvan, 2 h. Paris sortie village 10 km Vézelay (89), vue impr. s/vallée, mais. anc. restaur. en 2 nivx av. terr., expos. sud, style rust., murs crépis, 3 ch., cuis. équip., bns, wc, plac. en noyer, moqu. au 1er, tél., chff. électr., ptres, cheminée, tomettes + appentis clos de 25 m2, 250.000 F. Comm. ambulants, petite ville à 5 km. Tél., après 20 h. : (86) 33-42-27.

OFFICIERS MINISTÉRIELS
et ventes par adjudication

ADJUDICATION DE CHASSE en ALSACE
Gibier en abondance : faisans, lièvres, chevreuils, perdrix, etc. Cadre agréable : forêts, champs et varié.
S'inscr. Mairie de 68320 JEBSHEIM, tél. 71-61-40, avant le 16 déc. 1978, par lettre recommandée avec A.R.

Cabinet de Me CAMENEN, avocat à 44600 SAINT-NAZAIRE, tél. 22-51-75.
VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES, le 18 DEC. 1978, à 14 h., au Palais de Justice de Saint-Nazaire, d'UN
TERRAIN 4.411 m2
A ST-BRÉVIN-LES-PINS
avec constructions diverses pour colonie de vacances.
MISE A PRIX : 150.000 FRANCS.

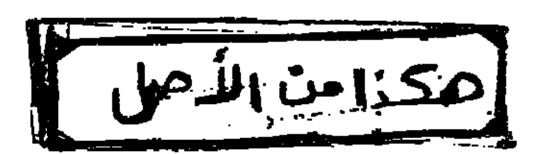
VENTE sur subrogation de saisie immobilière au Palais de Justice à Nanterre, le MERCREDI 13 DECEMBRE 1978, à 14 heures
EN 3 LOTS :
dans un immeuble sis à
CHAVILLE (92)
24, rue du Coteau
1er lot : UN APPARTEMENT DE 5 PIÈCES
au 8e étage
Mise à Prix : 407.000 F
2e lot : UNE CHAMBRE au 6e étage. MISE A PRIX : 137.500 F.
3e lot : UN PARKING - Mise à prix : 7.700 F
S'adr. à Me ROGET, avocat à Paris (7e), 7, rue de l'Université ;
Me RIBADEAU-DUMAS, avocat à Paris (16e), 16, avenue de Lamballe ; à tous avocats près les Tribunaux de Paris, Créteil, Bobigny et Nanterre, et sur les lieux pour visiter.

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE SELESTAT-ERSTEIN
COMMUNE DE 67210 GOXWILLER
ADJUDICAT. DE LA CHASSE COMMUNALE
L'ADJUDICATION de la chasse communale aura lieu le samedi 20 janvier 1979, à 10 heures, dans la salle de la mairie.
LOT UNIQUE : de 305 ha, non remembrés
MISE A PRIX : 30.000 FRANCS
Le cahier des charges peut être consulté au bureau de la mairie, tél. (88) 95-51-05. Les déclarations de participation à l'adjudication devront être déposées ou adressées à la mairie avant le 9 décembre 1978.
Le maire : André FRITSCH.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS, LE JEUDI 21 DECEMBRE 1978, A 14 H. - EN UN LOT
- UN LOGEMENT - 3 STUDIOS - 2 APPARTEMENTS
au rez-de-chaussée
- 3 APPARTEMENTS en DUPLEX, aux 1er et 2e ét.
- UN STUDIO - UN APPARTEMENT au 3e ét.
dans un immeuble à PARIS (XVIe)
10, SQUARE de l'AVENUE FOCH
MISE A PRIX : 750.000 F
S'adr. Mes Paul BAILLY et Pierre GUILLET, avocats associés, Paris-1er, 18, rue Duphot, tél. 260-39-13 ; à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL ; et sur les lieux pour visiter.
PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

HOSPICES DE BEAUJEU
le 10 décembre 1978, VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES par le ministère de Me CHAUSSIN, commissaire-priseur à Villefranche,
de 1.037 pièces de 215 litres de vins fins 1978
en 58 lots
Apellations d'origine contrôlée
BEAUJOLAIS-VILLAGES et BROUILLY
Renseignements et catalogues sur demande à la Direction des Hospices, 69430 BEAUJEU - Tél. : (74) 04-84-75.

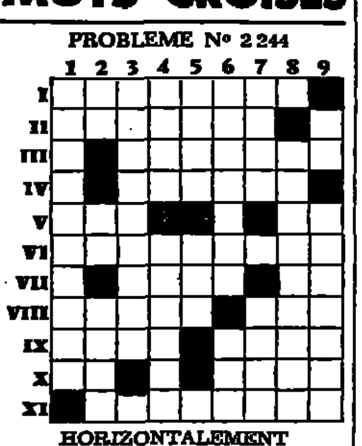
Vente au Palais de Justice à Nanterre, mercredi 20 décembre 1978, 14 h.
EN UN SEUL LOT
UN PAVILLON situé à SURESNES (92)
13, rue des Pavillons
MISE A PRIX : 200.000 FRANCS
S'adresser pour tous rens. à Me Alain MABIRE, avocat, 54, rue Beaubourg, Paris (3e), tél. 887-82-12 ; au greffe des criées du Tribunal de Grande Inst. à Nanterre où le cahier des charg est dép. ; et sur les lieux pour vis.



AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 244



HORIZONTALEMENT

I. Ne cessent pas de changer de place quand ils sont fébriles. — II. Femmes qui fument sans arrêt. — III. Eurent un comportement hardi. — IV. Qui ne peut pas nous échapper. — V. Un oiseau très chouette ; Petit homme (épelé). — VI. Adjectif pour un bloc. — VII. N'est jamais riche quand elle est noire ; Déchiffré. — VIII. Parlent comme des perroquets ; Va ventre à terre. — IX. Patrie de philosophes ; Peut marquer une intention. — X. Note ; Département. — XI. A éviter quand on a peur des mélanges.

VERTICALEMENT

1. Se mouchaient parfois avec les doigts. — 2. Peut être pris à Saint-Omer ; Cité ; Anciens registres. — 3. Chasser le naturel. — 4. Dans une locution indiquant qu'il n'y a pas de problème ; Doivent être faits avant de passer. — 5. Possessif ; Sont généralement dans les règles. — 6. Qui ne doit donc pas manquer d'air ; Marche parfois sur la tête. — 7. Trouver un emploi ; Bien embrasser. — 8. Très floue. — 9. La fin de tout ; Nom qu'on peut donner à des poires.

Solution du problème n° 2 243

Horizontalement

I. Aisance. — II. Nommée ; As. — III. Aillade. — IV. Résilié. — V. Pot ; Ob. — VI. Hé ; Ana ; En. — VII. Aida ; Taud. — VIII. Blé ; Paix. — IX. Liais. — X. Toi ; Grêle. — XI. Entrée ; Or.

Verticalement

1. Analphabète. — 2. Io ; Œil ; On. — 3. Smart ; Délit. — 4. Amie ; Aa. — 5. Nelson ; Page. — 6. Célibataire. — 7. Ai ; Aisé. — 8. Adipeux ; Lo. — 9. Usée ; ND ; Mer.

GUY BROUTY.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER F.
1	1	tous groupes	70
	91	tous groupes	220
	331	tous groupes	570
	351	tous groupes	570
	36 951	groupe 4	2 070
	0 631	groupe 1	5 070
		autres groupes	1 070
	5 581	groupe 1	5 070
		autres groupes	1 070
	59 881	groupe 4	5 070
2	002	tous groupes	500
	36 952	groupe 4	2 000
	59 882	groupe 4	5 000
3	36 953	groupe 4	2 000
	7 493	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	59 883	groupe 4	5 000
	6 363	groupe 4	10 000
		autres groupes	1 000
	24 473	groupe 3	100 000
		autres groupes	5 000
4	724	tous groupes	500
	36 954	groupe 4	2 000
	1 474	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	59 884	groupe 4	5 000
	5 064	groupe 2	10 000
		autres groupes	1 000
5	36 955	groupe 4	2 000
	4 565	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	6 105	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	59 885	groupe 4	2 000 000
		autres groupes	50 000
6	6	tous groupes	70
	766	tous groupes	570
	36 956	groupe 4	2 070
	5 106	groupe 1	5 070
		autres groupes	1 070
	59 886	groupe 4	5 070
	9 756	groupe 4	10 070
		autres groupes	1 070
7	687	tous groupes	500
	717	tous groupes	500
	36 957	groupe 4	2 000

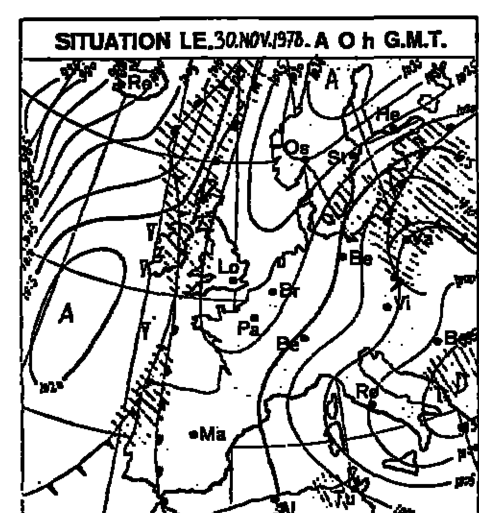
TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER F.
7	3 107	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	59 887	groupe 4	5 000
8	78	tous groupes	150
	36 958	groupe 4	2 000
	3 528	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	59 888	groupe 4	5 000
	6 918	groupe 3	10 000
		autres groupes	1 000
9	119	tous groupes	500
	149	tous groupes	500
	36 959	groupe 4	2 000
	0 539	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	1 509	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	6 219	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	59 889	groupe 4	5 000
	4 849	groupe 1	10 000
		autres groupes	1 000
0	00	tous groupes	150
	90	tous groupes	150
	590	tous groupes	650
	0 370	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	3 970	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	59 880	groupe 4	5 000
	03 760	groupe 3	100 000
		autres groupes	5 000
	09 580	groupe 2	100 000
		autres groupes	5 000
	56 130	groupe 3	100 000
		autres groupes	5 000
	97 010	groupe 2	100 000
		autres groupes	5 000
	36 950	groupe 4	1 000 000
		autres groupes	20 000

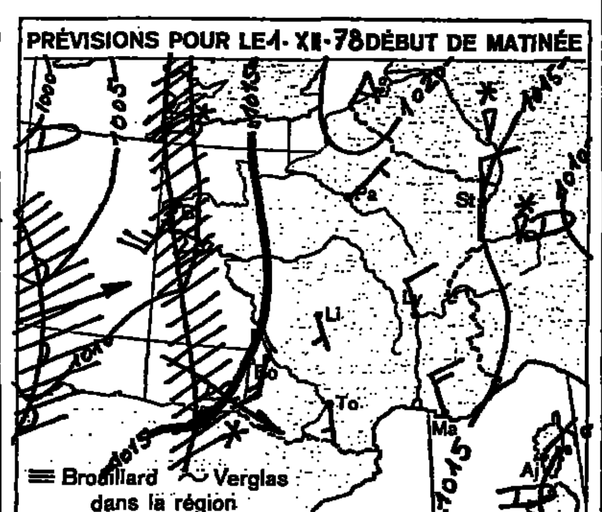
TRANCHE DE LA SAINTE-CATHERINE
TIRAGE DU 29 NOVEMBRE 1978
PROCHAIN TIRAGE LE 6 DECEMBRE 1978 à VANDŒUVRE (Meurthe-et-Moselle)
78 — 55e

LOTO — TIRAGE No 48 : 1 10 11 25 32 49 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 20

PROCHAIN TIRAGE LE 6 DECEMBRE 1978 VALIDATION JUSQU'AU 5 DECEMBRE APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le jeudi 30 novembre à 0 heure et le vendredi 1er décembre à 24 heures :

Les perturbations qui circulent sur le proche Atlantique ne pénétreront que très lentement sur nos régions occidentales, avec un adoucissement lent. Par contre, le temps froid persistera sur le reste de la France.

Vendredi 1er décembre, le temps sera ou deviendra couvert avec des pluies, précédées de chutes de neige, de la Bretagne aux Pyrénées occidentales et aux Pyrénées centrales. Des formations de verglas seront à craindre en bordure de l'air froid, de la Bretagne intérieure au Limousin et à la Gascogne. Sur cette zone, les vents tourneront au secteur sud et les températures seront progressivement en hausse.

Sur le reste de la France, le temps restera froid, avec des gelées matinales du même ordre que celles de jeudi. On notera des éclaircies, mais aussi des brouillards parfois givrants, surtout le matin, sur le Nord et le Bassin parisien. Sur les Vosges et le Jura, des averses de neige pourront encore se produire localement. Les vents de nord continueront à s'affaiblir sur les régions méditerranéennes.

Jeudi 30 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 020,7 millibars, soit 765,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30) : Ajaccio, 11 et 8 degrés ; Biarritz, 8 et —1 ; Bordeaux, 5 et —6 ; Brest, 7 et 3 ; Caen, 2 et —4 ; Cherbourg, 4 et —3 ; Clermont-Ferrand, 1 et —3 ; Dijon, 3 et —4 ; Grenoble, 2 et —2 ; Lille, 0 et —7 ; Lyon, —1 et —6 ; Marseille, 5 et —3 ; Nancy, 0 et —5 ; Nantes, 5 et —4 ; Nice, 12 et 4 ; Paris-Le Bourget, 1 et — 6 ; Pau, 6 et —5 ; Perpignan, 6 et 2 ; Rennes, 7 et —2 ; Strasbourg, 1 et 0 ; Tours, 3 et —4 ; Toulouse, 3 et —7 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 2 ; Amsterdam, 3 et —2 ; Athènes, 17 et 11 ; Berlin, 3 et 1 ; Bonn, 0 et —4 ; Bruxelles, 2 et —4 ; îles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 1 et —1 ; Genève, 1 et —1 ; Lisbonne, 17 (max.) ; Londres, 5 et —4 ; Madrid, 9 et —2 ; Moscou, 4 et —1 ; New-York, 7 et —10 ; Palma-de-Majorque, 11 et —3 ; Rome, 12 et 6 ; Stockholm, —1 et 3.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

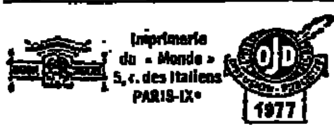
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



Vie quotidienne

LA SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

Une nouvelle série de mesures de simplification administrative préparées par le secrétariat général du gouvernement, sur proposition des ministères, sera publiée en janvier 1979. Ainsi, au titre du ministère des universités, sera instaurée une carte unique d'étudiant, qui remplacera notamment celles concernant l'inscription à l'université, le sport, le restaurant, la bibliothèque, etc. Le *Guide 1979 des droits et des démarches* paraîtra le 10 décembre. Celui de 1978 a été vendu à 240 000 exemplaires. Le premier ministre a invité les ministères à créer des « comités de lecture des circulaires » chargés d'éliminer dans ces textes les complications du langage administratif.

Jeunesse

● *Une Semaine de la jeunesse* est organisée du 2 au 10 décembre, tous les jours de 10 heures à 19 heures, au Parc des expositions de la porte de Versailles, bâtiment 5, à Paris-15e. Placé sous le patronage du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, ce salon groupe sur 15 000 mètres carrés différents stands consacrés à l'orientation scolaire et aux débouchés, aux technologies de pointe, aux loisirs et aux sports, à l'action sociale, à l'environnement, à la coopération internationale, etc. Les visiteurs pourront assister à des spectacles et participer à des démonstrations sportives. Entrée : 5 francs ; gratuit pour les moins de dix ans.

Congrès

● *Les deuxièmes assises internationales de l'environnement* auront lieu du 4 au 8 décembre à Paris, dans le cadre de la troisième Semaine internationale de l'environnement, qui présentera également un Salon des industries de la dépollution.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 30 novembre 1978 :

UN DECRET

● Instituant des concours généraux ouverts entre les étudiants des unités d'enseignement et de recherche de sciences juridiques, économiques et de gestion des universités.

UN ARRETE

● Relatif aux prix d'émission des emprunts « Villes de France 10,30 % janvier 1979 » et fixant le taux d'intérêt de référence des emprunts des collectivités locales.

SPORTS

VOILE

Après les premières arrivées de la Transatlantique française

Inquiétudes pour Alain Colas

C'est une vitesse moyenne de 6,6 nœuds (11,1 km/h) que le Canadien Mike Birch, sur « Olympus-Photo », a réalisée pour gagner la première Route du rhum en 558 h. 59 min. 35 sec., avec 1 min. 38 sec. d'avance sur le Français Michel Malinovsky, sur « Kriter-V ». L'Américain Philip Weld, sur « Rogue-Wave », a pris la troisième place, à 8 h. 41 min. 57 sec. Le Français Olivier de Kersauson, qui ne disposait plus de grandes voiles pour son « Kriter-IV », a néanmoins terminé quatrième, à 23 h. 27 min. 45 sec. Le Français Joël Charpentier, sur « Wild-Rocket », attendu dans la nuit de mercredi à jeudi, devrait prendre la cinquième place.

Tandis que les arrivées se succèdent, les organisateurs de l'épreuve sont toujours sans nouvelles d'Alain Colas, sur « Manureva ». Le dernier contact avec l'ancien vainqueur de la Transatlantique remonte au 16 novembre, quand il naviguait encore à proximité de Michel Malinovsky, sur la route nord. A la demande de sa famille et de la Fédération française de voile, des recherches seront entreprises ce jeudi 30 novembre. Un Breguet-Atlantique devrait être envoyé en mission de reconnaissance dans la zone où pourrait se trouver Alain Colas.

Les leçons d'une course

On ne pouvait rêver d'une arrivée plus spectaculaire. Après vingt-trois jours de mer, le Canadien Michael Birch, quarante-six ans, deuxième de la Transat de 1976 derrière Eric Tabarly, devance sur le fil, de moins de deux minutes, le Français Michel Malinovsky, trente-six ans... La première édition d'une très grande course trouve là une fin exceptionnelle, non seulement par cet ultime bord à bord, mais aussi par son caractère exemplaire.

Tout d'abord cette arrivée « *dans un mouchoir* » prouve que, pour atteindre les Antilles, il est possible d'emprunter soit la route du nord, comme Michel Malinovsky, soit celle du sud, comme Michael Birch. Eric Tabarly estimait qu'un monocoque ou un multicoque devait, de toute façon, gagner le sud pour chercher l'alizé. En fait, les concurrents ont pu miser sur l'une ou l'autre solution sans avoir à la regretter. La voile laisse au navigateur beaucoup de liberté. De plus, elle lui laisse celle de choisir son bateau. *Kriter-V*, le monocoque de Michel Malinovsky, a fait jeu égal avec *Olympus-Photo*, le trimaran de Michael Birch. On donnait généralement les multicoques favoris. Certains de ceux-ci ont souffert ou ont déçu.

En outre, les deux bateaux, qui ont touché la Guadeloupe au même moment ou presque, diffèrent non seulement par leur taille — 21 mètres et 17 tonnes pour le monocoque, 11 mètres 11,5 tonnes pour le multicoque — mais encore par leur construction. Le premier est en contreplaqué, le second est en plastique renforcé de fibres de carbone.

Si les deux meilleurs marins de la Route du rhum, très bien préparés, ont choisi des itinéraires et des voiliers qui ne se ressemblent en aucune façon eux-mêmes présentent, en revanche, bien des points communs, et cela ausi paraît exemplaire. L'un et l'autre passent beaucoup de temps sur la mer, qu'ils connaissent parfaitement. Michael Birch est convoyeur de yachts, il sillonne les océans pour conduire à bon port des bateaux très divers. Michel Malinovsky est essayeur dans une revue spécialisée ; il fréquente, lui aussi, par tous les temps des voiliers de tous aspects.

Autres points communs. L'un et l'autre sont réservés et courtois, qualités que l'on ne retrouve pas, et de beaucoup, chez tous les concurrents... L'un et l'autre ont participé plusieurs fois à la course de *l'Aurore*, que Malinovsky a remportée en 1971 ; l'un et l'autre, enfin, sont fidèles à un architecte naval. Pour Michael Birch, Walter Green a dessiné *Olympus-Photo* de 1978, après *Third Turtel* de 1976. Michel Malinovsky, qui avait couru *l'Aurore* sur le *First* d'André Mauric, a demandé au grand architecte marseillais les plans de *Kriter-V*.

Michael Birch trouve dans cette victoire la revanche de la Transat de 1976. On se réjouit du succès du grand marin. Toutefois, nombreux sont ceux qui regrettent que Michel Malinovsky ait manqué de si peu une victoire à la mesure du talent et du courage cachés sous une discrétion et sous une modestie qui ne courent pas les mers.

YVES ANDRÉ.

RUGBY

Petit succès des Français contre les Polonais à Condom

De notre envoyé spécial

Condom. — Quelle bonne idée ont eue les managers du rugby français de nous envoyer voir jouer les Polonais au pays de d'Artagnan, dans une de ces petites villes du Sud-Ouest, où l'on aime le rugby d'un amour fou, non pas pour être champion de France ou pour vendre mieux ses pantoufles ou son vin, mais parce que c'est beau, parce que c'est gai et que cela incite les jeunes gens à vivre plus hardiment.

Condom, c'est un de ces clubs modèles où l'on chercherait en vain depuis vingt ans la trace d'une vilaine histoire, d'une bagarre obscure, d'un commerce de joueurs. C'est le club où fut formé Jean Trillo, un club où, à l'ombre des pins parasols, on s'acharne à donner du jeu à quinze la version la plus gaie, la plus gasconne, la plus désintéressée et fraternelle qui soit.

C'est là que débarquent nos Polonais. Vous connaissez ? Kosiusko, Marie Walewska, les Barcarolles, Monte-Cassino... Des gens qui en font toujours un peu trop, mais ce trop qui va droit au cœur, et avec quoi on se sent toujours plus ou moins complice. « *Vive la Pologne, messieurs !* » Eh oui ! c'est bien ce qu'on a crié à Condom ce mercredi. Jouer au rugby un mercredi ! Voilà bien une invention de Polonais...

Sur l'herbe drue de ce coin d'Armagnac où l'on baptise les bébés à la liqueur brune que sue ici la vigne, on a vu s'ébrouer une très bonne, vive, hardie et inventive équipe polonaise, avec des types qui s'appellent Kuc ou Krac, épatants, vigoureux, jaillissants, des garçons qui ont bousculé, pendant soixante-dix minutes, une équipe de demi-sénateurs français, menée pourtant par des « stars » comme Vaquerin et Averous.

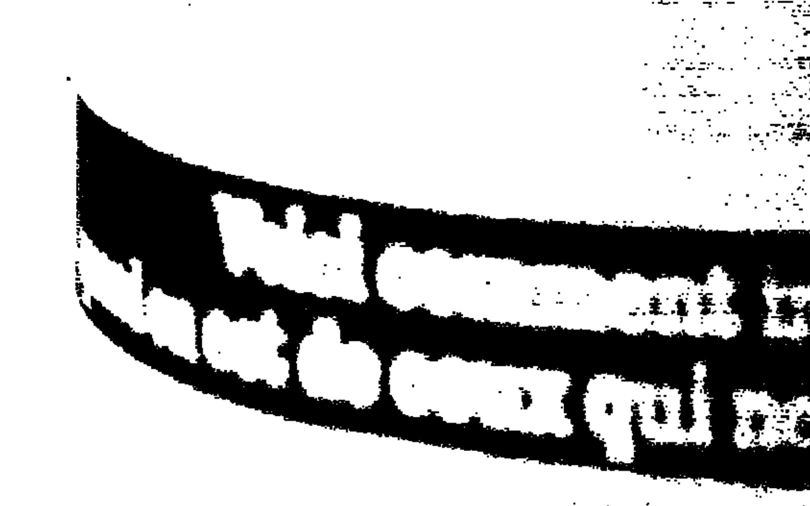
Douze à trois en faveur des camériers du pape à vingt minutes de la fin. Pas mal tout de même, ces visiteurs ! Plus loyaux que les Roumains, plus inventifs que les Russes, on les a aimés ces nouveaux garçons venus de l'Est, avec de drôles d'idées dans le jeu, le sens de l'aventure et d'ailleurs des gabarits très normaux, très équilibrés. On a aimé les voir à Condom. Qu'ils nous reviennent de Varsovie ou de Cracovie, de Gdansk ou de Czestochowa. Battus cette fois 26 à 12, ils ne le seront plus bientôt que par 10 points ou par 5 points. Pour peu qu'ils s'y appliquent, ils ne le seront plus du tout, d'ici dix ans. « *Vive la Pologne, messieurs !* »

Et les Français de cette équipe dite « A prime » ? On en dira seulement que leur long bafouillage suivi de l'explosion du dernier quart d'heure fut étrangement symétrique du comportement de l'équipe dite « A », qui terrassa *in extremis* les Soviétiques dix jours plus *tôt* à Toulouse. Les joueurs français d'aujourd'hui ne seraient-ils plus capables d'avoir de l'esprit, et accessoirement du cœur et des jambes, que pendant un ultime quart d'heure ? On a retrouvé avec plaisir l'inspiration et le grand braquet d'Averous, la carrure de Maleig, l'enthousiasme combatif de Terrain, les charges de Vaquerin. Pourtant, les jeunes génies du jeu d'attaque, qui passaient ici leur examen de première année, et entre tous Thierry Merlos que l'on nous présentait comme un nouveau Maso, devront repasser leur oral, sinon leur écrit. Mais Dieu, que l'Armagnac donne donc de gaieté au rugby de papa !

JEAN LACOUTURE.

FOOTBALL. — *Trois rencontres du championnat d'Europe des nations ont été disputées le 29 novembre. A Lisbonne, le Portugal a battu l'Ecosse par 1 à 0. A Cardiff, le Pays de Galles a disposé de la Turquie sur le même score. L'Irlande du Nord a créé une surprise en s'imposant devant la Bulgarie, à Sofia, par 2 à 0.*

HANDBALL. — *La deuxième journée du challenge de France a vu les victoires de la Pologne sur l'Islande par 23 à 22, de la France sur la Tunisie par 24 à 15 et de la Chine populaire sur la France B par 27 à 25.*



Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

Installé il y a un an

Le conseil électronucléaire a à peine commencé son travail d'information

Visitant le parc national des Ecrins, le président de la République annonçait, le 23 août 1977, la création d'un Conseil d'information électronucléaire pour « étudier et proposer toute mesure permettant d'assurer l'information complète du public ».

Compte tenu des affrontements qui venaient d'avoir lieu à Malville, on s'attendait à voir démarrer rapidement ce conseil des « sages », qui, sans doute, aurait à cœur de dépassionner le débat. Ce n'est pourtant qu'en novembre 1977 que le conseil des ministres adopta le décret instituant le Conseil, le 19 février 1978, que furent nommés les dix-huit membres dirigés par Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, et, le 14 avril, qu'ils se réunirent pour la première fois. Sept mois pour arriver à faire asseoir autour d'une table quatre maires, six écologistes, deux médecins, deux journalistes et quelques autres *personnalités*, n'était-ce pas beaucoup ?

Depuis, le Conseil se réunit le premier mardi de chaque mois dans une annexe de l'hôtel Matignon. Mme Veil, seule femme du comité, préside, durant toute la *matinée*, avec autorité et sans s'en laisser compter. Selon le décret de création, le Conseil n'a ni à prendre position sur le nucléaire ni à faire lui-même l'information des Français. Il doit se contenter de « *proposer au gouvernement les formes et les modalités de la diffusion de l'information sur le nucléaire* ».

« *Une information claire, objective et suffisante* », avait précisé M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement, lors de la présentation à la presse. Les dix-neuf « sages » étaient donc chargés d'une tâche technique : dire quels documents devaient être portés à la connaissance du public et sous quelle forme. Le seul garde-fou préalable qui a été mis à leurs décisions concerne les informations pouvant être couvertes par le secret industriel ou militaire.

La liste des documents publiables n'était pas difficile à dresser : les élus et les associations demandent à connaître d'abord et, en temps utile, ce qui les concerne au premier chef : les études d'impact préalables à la construction des centrales, le *tracé des lignes haute tension qui* en sortiront, les plans Orsec-Rad qui répartissent les compétences en cas d'incident ou d'accident, les mesures de radioactivité faites à l'intérieur et à l'extérieur des installations nucléaires, les itinéraires des transports de matières radioactives, les dispositions prises pour surveiller sur une longue période la santé des travailleurs du nucléaire.

Or les études d'impact ne peuvent être consultées que dans les communes où est ouverte l'enquête publique. Ailleurs, en France, elles sont introuvables. Depuis plusieurs mois, les Alsaciens réclament le plan Orsec-Rad de Fessenheim, alors que, de l'autre *côté du Rhin, ces dispositifs* sont à présent connus. Depuis des années, le Service central de protection contre les radiations ionisantes (S.C.P.R.I.) interdit à ses agents de donner la moindre information sur les mesures *de radioactivité* qu'ils effectuent en permanence.

En huit mois de travail, le Conseil d'information a tout de même entrebâillé quelques portes. Après une intervention auprès du premier ministre, il a obtenu que le S.C.P.R.I. diffuse son rapport annuel. Théoriquement, ce même service devrait envoyer périodiquement aux préfectures et aux municipalités concernées par une installation nucléaire les mesures de radioactivité prises localement.

Le ministère de l'intérieur devrait dans les trois mois publier non les plans Orsec-Rad eux-mêmes, mais un document général expliquant ce qu'ils sont. En février 1979, à la demande du Conseil, la Société française pour l'énergie nucléaire (S.F.E.N.) organisera un colloque d'une journée pour comparer les avantages des réfrigérants secs et des tours de refroidissement humides. Les procès-verbaux des séances du Conseil seront probablement publiés et tirés à quelques milliers d'exemplaires... si on déniche des *crédits pour cela*.

La modestie des ces résultats a de quoi surprendre. La vérité, c'est le que le Conseil a jusqu'ici amélioré sa propre information, mais pas celle des Français. Car, en se réunissant, la plupart de ses membres — et Mme Veil la première — se sont aperçus qu'ils possédaient fort mal le dossier nucléaire. Aussi ont-ils passé le plus clair de leur temps à entendre des spécialistes venus leur parler d'énergie, de sûreté, de radiations, de risques génétiques et somatiques, de réfrigération, de démantèlement des centrales, etc. La prochaine séance, qui se tiendra le 5 décembre, sera consacrée, par exemple, à l'étude du problème des déchets radioactifs.

Ce sont les représentants des associations qui sont à la fois les plus assidus et les plus exigeants. Des algarades *ont eu* lieu, et la confiance est à peine établie. Pour lever certaines réserves, des écologistes ont dû menacer de claquer la porte. Il y a encore des blocages. Mme Veil a refusé de faire venir des syndicalistes de l'usine de La Hague pour parler des déchets. Les représentants des associations s'impatienent. Ils demandent la diffusion immédiate de leurs travaux, la publication des plans Orsec-Rad, l'*application des décisions concernant* le S.C.P.R.I., l'audition de personnalités scientifiques opposées au nucléaire.

Cette mini-fronde évitera-t-elle au Conseil de perdre tout crédit ? Le fait qu'il ait déjà changé trois *fois* de secrétaire général montre à tout le moins qu'en haut lieu on ne le prend guère au sérieux. Le programme nucléaire, lui, va son chemin. Depuis la promesse du président de la République, à l'été 1977, cinq centrales nucléaires ont été déclarées d'utilité publique. Sur ces sites — que les Français soient informés ou pas, les populations locales d'accord ou pas — seront édifiés dix-huit réacteurs...

MARC AMBROISE-RENDU.

LES PERSONNALITÉS DU CONSEIL

Voici la composition du Conseil : Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille ; M. Albert Denvers, député du Nord (P.S.) et maire de Gravelines ; M. Marcel Gony, maire de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) ; M. Gérard Percevault, maire de Chinon (Indre-et-Loire) ; M. Henri Varin, maire de Flamanville (Manche) ; M. Roland Chevriot, président de l'association Nature et Progrès ; M. François Lapoix, président de l'association Jeunes et Nature ; docteur Jean-Claude Laredo (Union régionale du Sud-Est pour la sauvegarde de la vie, *de la nature* et de l'environnement) ; professeur François Ramade, président de la Fédération française des sociétés de protection de la nature ; M. Philippe Saint-Marc (comité de la charte de la nature) M. Pierre Samuel (les Amis de la Terre) ; MM. Pierre Jacquinot et Raymond Latarjet (Académie des sciences) ; M. Edouard Bonnefous, sénateur des Yvelines (gauche démocratique) ; professeur Jean Bernard ; M. Louis Beriot, rédacteur en chef à Antenne 2 ; M. François de Closets, journaliste à TF 1 ; M. Jean Couture, conseiller du président de la Société générale ; M. Robert Lattes, économiste.

Le conseil général du Finistère se prononce pour la construction d'une centrale à Plogoff

Après le conseil régional de Bretagne qui, le mois dernier, avait accepté le projet de construction d'une centrale nucléaire à Plogoff dans le Finistère, le conseil général de ce département a adopté la même attitude, au cours de sa séance du mercredi 29 novembre. Vingt-cinq conseillers de la majorité se sont prononcés en faveur du site demandé par l'E.D.F., dix-huit conseillers de l'opposition ont refusé et deux conseillers de la majorité se sont abstenus.

Le conseil général a également demandé qu'au cas où la création d'une deuxième centrale serait décidée elle soit installée à Brennilis (où fonstionne déjà une centrale expérimentale) « *pour répondre aux vœux de développement économique exprimés par les élus de la Bretagne intérieure* ». Si le gouvernement décidait la construction « *une centrale d'un nouveau type* », le conseil général a demandé à être consulté sur une telle implantation.

Ces décisions n'ont pas manqué de soulever une vive émotion dans le Finistère, où sept mille personnes avaient manifesté, il y a deux semaines, dans les rues de Quimper contre la centrale de Plogoff. Une cinquantaine de membres du comité de défense étaient présents à la séance du conseil général et ont conspué les conseillers à leur sortie.

A LA HUSSARDE...

par LOUIS LE PENSEC (*)

Les Bretons sont de plus en plus hostiles à l'installation d'une centrale nucléaire à la pointe de la Bretagne. Ils manifestent en nombre à Plogoff, à Brest, à Quimper. Nombreuses sont les voix autorisées qui se lèvent pour crier casse-cou et appeler les pouvoirs publics à la prudence en matière d'énergie nucléaire. La majorité du conseil général du Finistère n'en a cure. Sous la houlette du député Guy Guermeur (R.P.R.), élu de Plogoff précisément, et partisan déterminé des centrales nucléaires.

Elle a non seulement ratifié un choix déjà effectué au niveau *régional, mais souhaité l'implantation* de nouvelles tranches dans les monts d'Arrée. Et ce, après qu'un représentant du ministère de l'industrie leur eut indiqué que le gouvernement avait des projets pour Brennilis. Et *pas n'importe lesquels* : on y *implanterait* un surgénérateur !

Voici donc Brennilis embarqué dans une autre aventure nucléaire sans que sa population et ses élus aient été informés, sans, à plus forte raison, qu'ils aient été amenés à en débattre. Ils apprendront par les journaux que les élus départementaux ont parlé pour eux, sans eux. Si, d'aventure, ils ne sont pas d'accord avec cette « vocation » qu'on leur prépare, les pouvoirs publics auront beau jeu de répondre : « *Mais les élus de votre département ont réclamé cette implantation.* »

Les élus socialistes ont pourtant souligné à l'envi le caractère proprement inouï et dangereux pour l'avenir de cette décision à double détente. Rien n'y fait. Les élus de la majorité ont engagé l'avenir du Finistère. Saisis d'un dossier pour la patrie, ils se son tengagés, sans base, irréversiblement sur le tout. On était en droit, après le vote d'une loi qui voulait améliorer les relations entre l'administration et le public, de penser que les prises de décisions à la hussarde en matière nucléaire appartenaient à une autre époque. Le nucléaire a ses raisons...

(*) Député P.S. du Finistère, conseiller général de Quimperlé.

AÉRONAUTIQUE

SELON LA PRESSE NÉERLANDAISE

Les Pays-Bas auraient choisi l'avion américain « Orion » de préférence au Bréguet-Atlantic

De notre correspondant

Amsterdam. — Le gouvernement néerlandais préfère, semble-t-il, l'avion américain Orion à l'avion *français* Breguet-Atlantic de la nouvelle génération, comme successeur des avions de patrouille de la marine, les Neptune. Le prix des treize Atlantic du groupe Breguet-Dassault est plus élevé que celui des treize Orion de la société *Lockheed* d'environ 600 millions de francs français. A La Haye, l'opinion est que le gouvernement considère toujours comme insuffisantes les propositions françaises pour participer au développement d'un nouvel avion civil de l'industrie aéronautique néerlandaise, le court-courrier biréacteur de cent à cent vingt places Fokker F-29. Le journal *N.R.C. Handelsblad* affirme même que le choix est déjà fait en faveur de l'Orion.

Un porte-parole du gouvernement a confirmé que l'annonce du choix néerlandais serait faite prochainement, mais il s'est refusé à donner des détails.

Plus encore que le *montant* de cette participation dans l'avion de Fokker (les Pays-Bas demandent de l'ordre de 500 millions de francs français), c'est la question de savoir dans quelles conditions la France participerait au projet de Fokker et comment la société néerlandaise participerait au consortium de l'Airbus. Fokker peut-il rester le constructeur principal de son F-29, ou bien la participation française signi*fierait-elle, en* fait, que Fokker perdrait sa qualité d'industrie de pointe ? On craint cette dernière hypothèse à La Haye. Comme les Pays-Bas veulent conserver leur place dans la technique de pointe aéronautique, on attend toujours une concession française *dans ce* domaine avant le vendredi 1er décembre, date à laquelle la décision finale serait prise.

La visite de l'ambassadeur de France, M. de Souza, au premier ministre, M. Van Agt, n'a pas changé le point de vue des Pays-Bas, bien que le diplomate français ait souligné l'importance d'une politique européenne dans ce domaine. Au Parlement, la majorité semble être favorable pour différer la décision. Du côté socialiste, on remarque que les négociations avec la France *sur la participation* dans *Fokker* ont seulement réellement commencé le 17 octobre, mais le ministère de la défense nationale désire, en fait, trancher, maintenant en faveur de l'avion américain.

D'autre part, il faut remarquer que la position néerlandaise est assez faible dans cette « *petite guerre des nerfs* » entre Paris et La Haye. En effet, les Américains offrent un prix inférieur, mais aucune chance d'aider vraiment au développement du F-29.

MARTIN VAN TRAA.

[Aux demandes néerlandaises concernant le développement du F-29, la France a répondu par un *accord de principe, non assorti d'une* proposition ferme d'avances financières, dans la mesure où ce projet d'avion ne serait pas concurrent d'un programme en cours d'exécution, de l'industrie aéronautique britannique. La Commission de Bruxelles a, du reste, attiré l'attention des gouvernements européens sur les dangers d'une rivalité interne à l'Europe entre deux avions — le F-29 néerlandais et le HS-146 de Bristish Aerospace — aux *caractéristiques comparables*.

La France a également subordonné sa décision aux possibilités d'une coopération néerlandaise à la fabrication de l'Airbus. Enfin, les responsables français, dans l'hypothèse d'une refus par La Haye d'acheter les Breguet-Atlantic, ont envisagé de rapatrier en France, au bénéfice de l'industrie aéronautique nationale, les sous-traitances confiées aux Pays-Bas dans la réalisation du Breguet-Atlantic.]

Durant les neuf premiers mois de 1978

L'industrie française a reçu pour 12 milliards de francs de commandes étrangères

Durant les neuf premiers mois de 1978, la construction aéronautique française a reçu pour environ 12 milliards de francs de commandes étrangères de matériels civils et militaires. Ces résultats laissent espérer un montant de 16 à 18 milliards de francs d'exportations pour l'ensemble de l'année, au lieu de 23 820 millions de francs de *prises de commandes étrangères* en 1977.

Apparemment, ce courant des exportations pour 1978 est donc en diminution par rapport à l'année précédente et la seule comparaison du montant des commandes enregistrées à l'étranger durant les neuf premiers mois de chaque année — 12 milliards de francs en 1978 au lieu de 17 milliards en 1977 — confirme cette baisse sensible des exportations.

En réalité, l'année 1977 a été exceptionnelle. Ce fut, l'an dernier, la première fois que l'industrie aéronautique française a enregistré de tels résultats à l'exportation, dus, pour les trois quarts de la somme, aux ventes de matériels militaires (*le Monde* du 21 janvier).

Si l'on compare les résultats attendus pour l'ensemble de l'année en cours, soit de l'ordre de 16 à 18 milliards selon des évaluations de source informée, avec les chiffres des années 1976 et 1975, l'année 1978 aura été bonne, sans être aussi exceptionnelle *que 1977. Pour toute l'année 1976*, en effet, les commandes enregistrées de l'étranger se sont élevées à 9 710 millions de francs et, en 1975, ces mêmes exportations de l'industrie française ont été de 9 210 millions de francs.

Contrairement aux années précédentes, il semble, toutefois, que la part des matériels civils est en augmentation et cette évolution est liée à la signature, en 1978, de nombreux contrats sur l'Airbus européen.

Ainsi, depuis le début de cette année, les ventes du moyen-courrier franco-allemand Airbus ont pratiquement doublé par rapport aux ventes déjà conclues depuis le début du lancement de ce programme d'avion de transport civil. Au 31 décembre *1977*, le consortium européen avait enregistré cinquante-trois commandes fermes — dont quarante-deux *avions* déjà *livrés* — *et quarante* et une options. A ce jour, les ventes fermes d'Airbus totalisent cent dix-sept exemplaires — parmi lesquels cinquante-six sont livrés — et quarante-huit options.

La part française de cet avion européen ne représente que le quart, à l'achat, du contrat qui doit être partagé entre les différents partenaires européens et américains. La seule part à l'achat des Etats-Unis est de l'ordre de 33 % en raison de la présence à bord de l'Airbus de réacteurs et d'équipements américains.

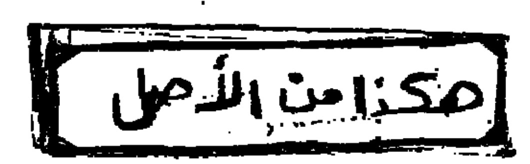
URBANISME

FAUT-IL MODIFIER LE SCHÉMA DIRECTEUR DE LA RÉGION PARISIENNE ?

M. Jean Gardin, président du comité économique et social de la région d'Ile-de-France, a déclaré, mercredi 29 novembre, qu'il n'était pas favorable à une révision trop radicale du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme. « *Si la population de Paris régresse et si celle de la petite couronne se stabilise, la grande couronne continue à se développer et de nouveaux équipements y sont nécessaires* », a-t-il affirmé, en exprimant ses réserves sur l'opportunité de révirevanche qu' « *il est nécessaire de dispensables* déclare le syndicat *aux réalités régionales* ».

L'Union régionale parisienne des syndicats C.F.D.T. estime en revanche « *qu'il est nécessaire de réexaminer le schéma directeur dans son application et ses perspectives* ».

« *Des fléchissements sont indispensables* », déclare le syndicat, *pour modifier une orientation faite dans une optique très économique ne prenant pas suffisamment en compte l'amélioration des conditions de vie dans la région parisienne* ».



SOCIAL

LE QUARANTIÈME CONGRÈS DE LA C.G.T.

M. Séguy : en matière d'ouverture et de perfectionnement démocratique nous avons atteint un point de non-retour

De notre envoyée spéciale

Grenoble. — Le 40e congrès de la C.G.T., à Grenoble, s'achèvera le 2 décembre. Avant de passer aux votes qui doivent avoir lieu ce jeudi, M. Séguy, secrétaire général, a répondu mercredi aux quatre-vingt-dix intervenants qui, pendant trois jours, s'étaient succédé à la tribune. Près de deux cents autres inscrits, faute de temps, n'ont pu se faire entendre, et leurs textes seront publiés dans l'organe confédéral.

La parole a été abondamment donnée aux mécontents de « sensibilité socialiste », tandis qu'à côté des exposés de caractère traditionnel le nombre des militants qui défendirent sans réserve la ligne confédérale n'a pas dépassé la dizaine. Les prochains scrutins permettront de compter cette majorité silencieuse. Ses inquiétudes et ses perplexités devant le flot montant des contestataires ont été apaisées si besoin était par certains passages du second discours de M. Séguy, qui a su balancer ses propos, parfois jusqu'aux limites de l'ambiguïté ou de la dérobade.

Si nul ne peut contester au leader syndical le droit d'un choix politique qui, à seize ans, lui valut la déportation, le précédent dont M. Séguy se réclame en faisant état de la « double casquette » si longtemps portée par M. Benoît Frachon est sujet à controverse, du moins si l'on songe à l'indépendance de la C.G.T., si souvent évoquée à Grenoble, car l'hégémonie du parti communiste, exercée pendant toute une période sous l'autorité du prédécesseur de M. Séguy, contribua fort à détériorer l'image de marque de la grande centrale. N'est-ce pas pour lui donner un nouveau lustre que M. Séguy s'est fait le champion de l'ouverture ? Il y a réussi sur plusieurs points appréciables. Les militants socialistes, qui, dans les couloirs du congrès, livraient plus facilement leurs impressions que les éléments chrétiens ou sans engagement politique — dont le nombre n'est pourtant pas négligeable dans les rangs de la confédération, — pouvaient marquer, sur plusieurs points, leur satisfaction.

C'est ainsi que MM. Feuilly (syndicat des journalistes) et Carassus (U.D. de Paris), pour ne citer que ces deux militants socialistes, se déclaraient satisfaits des assurances données par M. Séguy concernant le maintien des tribunes libres de discussion, la préparation démocratique des congrès à venir, ou la poursuite de l'élargissement de la commission exécutive au bénéfice des éléments de différentes sensibilités. En revanche, les deux syndicalistes étaient plus réticents quant aux considérations émises par M. Séguy sur sa « double appartenance » ou sur l'Europe.

Au-delà de ces observations, il faut souligner que c'est sur la relance de l'unité que M. Séguy a, une nouvelle fois, mis le plus fortement l'accent. Il a mis en relief l'aspect novateur, selon lui, du comité national d'action dont il a lancé l'idée, reprochant à ses éventuels partenaires de ne pas avoir accordé suffisamment de considération à sa proposition.

L'idéal unitaire est toujours glorifié à la C.G.T., même lorsqu'il est absent du terrain où se retrouvent les travailleurs de la base, comme cela est actuellement le cas çà et là. M. Séguy a su l'utiliser en réalisant une synthèse à usage interne comme à usage externe. En effet, les congressistes, debout, ont acclamé cette conclusion selon laquelle « il ne pouvait y avoir de meilleure rampe de lancement que cet ardent congrès ».

« Au terme de cette discussion apparaît une évidence : nous avons atteint en matière d'ouverture, de perfectionnement démocratique, d'élan audacieux, novateur et conquérant, un point de non-retour, a déclaré M. Séguy. *Que cela plaise ou non, tout le monde doit en tirer les conséquences. »*

DEUX MILITANTS EXPULSÉS

Deux militants qui, mercredi 29 novembre, distribuaient des tracts demandant la libération de deux syndicalistes tchécoslovaques emprisonnés dans leur propre pays pour leur appartenanc à la Charte 77 ont été expulsés.

Sur proposition du bureau confédéral, le congrès a ensuite adressé un message au porte-parole de la Charte 77. Il a voté à l'unanimité moins une voix et quatre abstentions une résolution rappelant la position de la C.G.T. sur toutes les libertés. Cette position a été défendue au sein de la fédération syndicale mondiale au printemps dernier, les principes devant s'appliquer sans réserve dans tous les pays sans exception.

Les applaudissements qui éclatent de toutes parts montrent que M. Séguy, dès le début de son second discours, est parvenu, en exaltant la qualité des débats, à rallier, au moins pour l'instant, la totalité de son auditoire. Il ne lui a pas échappé, et il l'a dit cursivement à l'adresse des éléments les plus traditionnels de la centrale, qu'au sein de la C.G.T. cette ouverture a pu provoquer *« des sentiments d'inquiétude ou pour le moins de perplexité »*. Si le débat démocratique est bénéfique, ajoute-t-il, *« il faut nous habituer à écouter les opinions différentes, y compris sous une forme outrancière ou intolérante »*. Puis, M. Séguy reprend les propositions qui s'adressent aux organes directeurs de la centrale. Les tribunes préalables aux conférences nationales, au comité confédéral national, selon leurs ordres du jour, et aux sujets particuliers vont devenir *« un mode de vie pour toute la C.G.T., le forum permanent n'étant pas l'irresponsabilité »*.

Il sera recommandé que les prochaines assises nationales soient préparées par la réunion de congrès des divers syndicats, les votes émis pouvant être recensés. M. Séguy souhaite que le congrès approuve une meilleure représentation des courants de pensée à la commission exécutive. *« Il ne s'agira pas de la concertation entre deux courants, cela n'est exclusif d'aucune sensibilité, il n'y a pas à la C.G.T. de privilèges se rattachant à une étiquette politique. La proposition ne vise pas à demander au comité confédéral national de revenir six mois après le congrès sur l'élection à la commission exécutive, mais elle s'inscrit dans la perspective d'ouverture plus large encore. »*

En ce qui concerne l'Europe, la réflexion sera poursuivie sur les différences d'appréciation. Quant à demander que la C.G.T. ne privilégie pas les candidats d'un parti politique pour l'élection au Parlement européen, cela *« relève*, selon lui, *du procès d'intentions »*.

Le cumul des mandats politiques et syndicaux est longuement traité, entraînant M. Séguy à un ton passionné. Aucune modification des statuts, dit-il, n'a été proposée devant ce problème aussi vieux que la C.G.T. elle-même. Il y a treize ans, le trente-sixième congrès avait décidé d'en rester au *statu quo*.

Le secrétaire général a repris les arguments dont il a déjà usé maintes fois : l'interdiction du cumul serait une grave atteinte à la liberté de tout militant et constituerait un appauvrissement; dans la plupart des pays capitalistes, les syndicats entretiennent officiellement des relations organiques et financières avec les partis politiques ; M. Vetter, président du D.G.B. allemand, peut être candidat au Parlement européen au côté de M. Willy Brandt.

« Ce qui dérange, poursuit M. Séguy, *c'est que mon engagement politique se soit porté sur le P.C.F. »* Mais *« l'essentiel est que chacun soit jugé sur son comportement dans la vie militante et sur son travail, et que le secrétaire général donne l'exemple. »*

La syndicalisation des enseignants à la C.G.T. est un problème très important, qui devra être traité par la future direction confédérale, estime ensuite M. Séguy, en décochant quelques flèches plus ou moins acérées en direction de la F.E.N. et du Syndicat national des instituteurs.

Enfin, le secrétaire général est revenu largement sur la création d'un comité national d'action, qu'il avait proposée dès l'ouverture du congrès de Grenoble. *« Il est des propositions,* dit-il, *dont l'intérêt et l'avenir ne se mesurent pas forcément aux premières réactions de ceux à qui elles s'adressent. »*

Il constate, *« il est vrai »*, que la C.F.D.T. a précisé que la question serait certainement examinée par son bureau national. *« Nous n'avions pas l'illusion de croire qu'aussitôt après son lancement, notre idée pourrait être appliquée. Mais elle vient combler un vide, celui qui sépare les conditions actuelles de l'unité d'action des perspectives d'unification syndicale. (...) Elle serait platonique si elle restait givrée au sommet. Elle sera vivifiante si l'esprit dans lequel nous la faisons stimule l'action unie dans les entreprises. »*

Les organes directeurs de la C.G.T. vont instruire cette initiative et auront toutes conversations utiles, y compris avec les organisations syndicales à qui elle s'adresse.

« Quelle meilleure preuve peut-on donner de notre libre détermination, de notre indépendance syndicale et de l'autonomie de notre action ? Faire un pas vers les autres organisations, oui, un pas, deux pas s'il le faut, pourvu que l'unité et la lutte progressent. »

JOANINE ROY.

Le déficit de la Sécurité sociale

(Suite de la première page.)

Pour trouver ne serait-ce que 10 milliards de francs, il faudrait non pas relever légèrement le « ticket modérateur », mais purement et simplement supprimer soit le remboursement des honoraires, soit des médicaments, ce qui est écarté.

Deux voies de sortie restent à emprunter. Des économies ? Le gouvernement compte renforcer le contrôle et la maîtrise des dépenses hospitalières ; mais les gains prévisibles de ce fait sont faibles ou aléatoires.

Reste l'augmentation de cotisations. Placé au pied du mur, le gouvernement s'apprête à majorer d'abord les cotisations d'assurance-maladie : il s'agirait d'accroître le taux des cotisations portant sur la totalité des salaires d'au moins 3 points et vraisemblablement de 5 à 6 (pour le porter à 7 ou 10 %, au lieu de 4 % actuellement), en réduisant d'autant le taux des cotisations calculées sur un salaire plafond (actuellement 13,95 %) (1). Les salariés devraient supporter une grande partie de ces charges nouvelles au titre de la solidarité, dans la mesure aussi où, dans le passé, les augmentations de cotisations ont surtout visé les employeurs (2). Selon l'importance du transfert (3 à 6 points), soit 6 à 10 milliards de francs de ressources supplémentaires, il resterait encore à trouver plus de 5 milliards de francs.

Puisque le déficit de la Sécurité sociale s'explique en grande partie par les difficultés du régime des retraités (— 8 milliards en 1975), le gouvernement est prêt à majorer d'au moins un point le taux cotisation de l'assurance-vieillesse 5 milliards de recettes nouvelles), pour le porter à 12,15 % sur le salaire plafonné au lieu de 11,15 % actuellement.

Ces mesures impopulaires, qui réduiront le pouvoir d'achat des salariés, seront d'autant moins bien reçues que les partenaires sociaux — gérants des retraites complémentaires des salariés non cadres envisagent d'accroître eux aussi le taux de cotisation de 4,40 % à 4,60 % voire 4,80 %.

Et l'autre solution ?

Ces opérations douloureuses, qu'envisagent sérieusement les pouvoirs publics, pourraient certes être atténuées si l'on acceptait de faire supporter par les consommateurs le coût des maladies provoquées par l'usage du tabac et de l'alcool. Comme nous l'a déclaré le professeur Jean-Jacques Bernier, *« il est évident que l'alcool et le tabac sont des facteurs de risques excessifs de maladies. Il est normal que tout le monde soit solidaire des frais causés par les maladies qui peuvent frapper indistinctement tout un chacun. Il est moins normal que le non-fumeur ou le non-buveur subisse les conséquences des déficits liés à la pathologie des grands fumeurs ou des grands buveurs. Dans ces conditions, il est légitime de faire payer au tabac et à l'alcool une taxe pour risque excessif de maladie »*.

Selon le professeur Bernier, ces maladies coûtent au moins 20 milliards de francs à la Sécurité sociale. Or, la seule augmentation de 1 franc du paquet de cigarette apporterait 3 à 4 milliards de francs. N'est-il pas encore temps de recourir à ces formules ? Elles permettraient de réduire l'accroissement du taux de cotisation proposé par le gouvernement.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Cotisations actuelles : maladie, 3 % plafonnés et 1,5 % déplafonné pour les salariés ; respectivement 10,95 et 2,5 % pour les employeurs ; vieillesse, 3,45 % plafonnés pour les salariés ; 7,7 % pour les employeurs.

(2) Depuis 1945, le taux de cotisation à la charge des entreprises est passé de 22 % à 30,15 % et celui des salariés de 6 % à 7,95 %.

Très vive émotion à Boulogne-sur-Mer après l'annonce de 1569 licenciements aux Aciéries de Paris et d'Outreau

Le mécontentement soulevé par l'annonce de 1 569 licenciements aux Aciéries de Paris et d'Outreau fait tache d'huile dans le Boulonnais. On prépare pour le 4 décembre une grève de toutes les entreprises de la région, organisée par tous les syndicats, avec blocage du port. Les milieux politiques de gauche ont fait savoir qu'ils participeraient à cette journée. *« C'est une vague de colère qui déferle dans le Boulonnais »*, disent les syndicats. La liste des salariés licenciés n'étant pas encore élaborée, les milieux ouvriers des usines demeurent dans l'expectative.

On craint que cette affaire de l'A.P.O. ait des répercussions sur d'autres entreprises ayant de grosses créances sur les Aciéries de Paris et d'Outreau. Leur non-recouvrement peut entraîner une aggravation du chômage. Pour le port de Boulogne, c'est une bonne partie du trafic des minerais qui risquerait de disparaître.

Le taux de chômage va dépasser celui de la région des mines. On redoute d'autres fermetures d'entreprises, en particulier celle de l'usine du Portel de la C.G.C.T. (du groupe I.T.T.) où travaillent 1 100 personnes, surtout du personnel féminin. L'inquiétude concerne aussi deux usines : Baignol et Farjon et Blanzy Conte Gilbert, dont la société commerciale commune enregistre un très lourd déficit. Au moment où la situation de la pêche industrielle commençait à se redresser, le climat social à Boulogne se dégrade brusquement.

La fédération des métaux C.G.T. *« élève*, dans un communiqué, *la plus vive protestation »* contre les licenciements.

Elle *« soutient sans réserve l'action syndicale unitaire engagée à Outreau, soutenue par l'ensemble des travailleurs pour défendre le potentiel technique et l'emploi, obtenir les investissements nécessaires propres à relancer la production des ferro-alliages et à satisfaire les revendications touchant notamment aux salaires, à la diminution de la durée du travail, sans perte de salaire, et à l'avancement de l'âge de la retraite »*.

A l'Assemblée nationale, M. Bardol (P.C.), député de Boulogne-sur-Mer, a qualifié le gouvernement de *« fossoyeur de notre économie »*, tandis que M. Dupilet (P.S.), député du Pas-de-Calais, évoquant la crise de la pêche à Boulogne, où le taux de chômage est passé à 14 %, a demandé que les régions de Boulogne et d'Hirson soient considérées comme prioritaires. M. Monory, ministre de l'économie, a répondu que l'Etat allait accorder une aide de 50 millions de francs sous forme de prêts et de subventions, sans préjudice de l'intervention du Fonds spécial d'adaptation industrielle. M. Giraud, ministre de l'industrie, a imputé la situation difficile des Aciéries de Paris et d'Outreau à la crise des investissements, au désir manifesté par les pays producteurs de ferro-manganèse de traiter le minerai sur place, ainsi qu'à une *« gestion confuse »*.

APRÈS L'ANNULATION DE PLUSIEURS CIRCULAIRES SUR L'IMMIGRATION

Le GISTI estime que la décision du Conseil d'État remet en cause la politique de M. Stoléru

L'annulation, par le Conseil d'Etat, de sept circulaires du ministre de l'intérieur et du secrétaire d'Etat chargé des immigrés (le Monde *du 28 novembre) est commentée avec une relative satisfaction par les organisations qui avaient déposé un recours, notamment par le GISTI* (1).

Cependant, alors que venait de se terminer la Semaine du dialogue Français-immigrés tant vantée par M. Lionel Stoléru, les forces de l'ordre ont fait irrution vers 5 heures du matin, mercredi 29 novembre, au foyer Sonacotra de Bagnolet (le Monde *du 28 novembre). Deux cars de C.R.S., plusieurs fourgonnettes de la police, au total plus d'une centaine de policiers, ont pénétré dans les chambres, matraque à la main, sortant tous les résidents de leur lit. Le « contrôle d'identité » a duré près de trois heures.*

Les autorités françaises ne pourront plus se retrancher derrière les « circulaires Dijoud » de juillet et novembre 1974, suspendant l'immigration, pour refuser systématiquement aux travailleurs immigrés les demandes de cartes de séjour et de travail et pour les refouler aux frontières. Telle est, selon le GISTI, la principale conséquence de l'annulation, le 24 novembre dernier, par le Conseil d'Etat, des sept circulaires qui avaient fait l'objet de recours de la part de cette organisation, ainsi que de la C.G.T. et du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples.

Me Arlette Grunstein et l'abbé Legouy, dirigeants du GISTI, ainsi que Me Waquet, avocat de cette association, ont fait le point, mercredi 29 novembre, sur ces arrêts qui, dans l'ensemble, remettent en cause, notamment sur le plan familial, selon eux, *« la politique de l'immigration, bâtie à coups de circulaires »*.

Rappelant que l'une des circulaires annulées concernait « l'aide au retour » instituée par l'actuel secrétaire d'Etat, M. Lionel Stoléru, le GISTI souligne que l'octroi du pécule de 10 000 francs avait pour effet de priver les travailleurs immigrés de droits sociaux garantis par la législation française et de leur interdire définitivement de revenir exercer un emploi en France. Le Conseil d'Etat, ont-ils rappelé, a jugé, conformément à l'argumentation du GISTI, que les deux ministres n'étaient pas compétents pour prendre sous leur signature des mesures qui relèvent du décret, ou même de la loi. Le gouvernement et l'administration n'ont plus le droit d'appliquer ces textes. Le recours à ces circulaires confidentielles fait que les étrangers ne peuvent connaître exactement leurs droits ni les règles qui leur sont applicables : l'administration leur oppose constamment des « instructions », dont elle refuse de leur préciser le texte et l'origine, et qui peuvent changer d'un jour à l'autre.

Cela ne signifie pas que l'administration sera tenue d'accorder des autorisations de séjour et de travail à tous ceux qui en font la demande. Ainsi que l'a précisé mercredi à l'Assemblée nationale M. Robert Boulin, ministre du travail, la décision du Conseil d'Etat *« ne change rien à la situation »* du fait que, depuis la suspension de l'immigration en 1974, un décret a réformé le régime des cartes de travail : *« Le ministre*, a dit M. Boulin, *peut les accorder ou les refuser selon la situation de l'emploi. »*

Il est probable que le gouvernement va chercher à suspendre de nouveau l'immigration, compte tenu, précisément, de cette situation de l'emploi. Or un débat sur ce sujet devant le Parlement sera, selon le GISTI, d'une grande utilité, quelle qu'en soit la conclusion, pour faire connaître à l'opinion publique la situation réelle des travailleurs étrangers et les avantages que la France a retirés de leur présence. — J. B.

(1) GISTI : Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés, 15, rue Gay-Lussac, Paris, 5e.

A Marseille

TROIS NOUVELLES PLAINTES POUR VIOLENCES POLICIÈRES

(De notre correspondant.)

Marseille. — En moins de trente-six heures, trois plaintes pour coups et blessures ont été enregistrées à Marseille à la suite de violences subies par des ressortissants tunisiens et algériens qui accusent des policiers en exercice de les leur avoir infligées.

Après la plainte pour coups et blessures et injures déposée lundi matin 27 novembre, par M. Hadjkhalifa qui, témoin d'une scène de violence, avait lui-même averti la police avant d'être frappé (*le Monde* du 29 novembre), c'était au tour d'un manutentionnaire algérien, vivant en France depuis vingt-deux ans, de déposer, lundi après-midi, entre les mains du doyen des juges d'instruction, une plainte pour coups et blessures volontaires se rapportant à des faits remontant au 23 novembre.

Ce matin-là, à 8 h. 30, M. Ahmed Jadj Medhidi recevait la visite, à son domicile, de deux policiers enquêtant sur la disparition d'un lot de vestes. Selon ses dires, M. Mhidi était transféré à l'hôtel de police, où, dévêtu, il aurait été frappé à coups de poings, de bâton et de chaise. Le certificat médical rédigé le jour même, à 13 h. 30, fait état *« d'une commotion nerveuse importante* (pouls à 140), *d'ecchymoses du cuir chevelu et d'œdèmes testiculaires »*

Le même jour enfin, un autre ressortissant algérien, M. Aziz Benarioua, ancien harki, a mandaté Me Aragonès, avocat de la LICA, pour porter plainte en son nom auprès du procureur de la République, affirmant avoir été l'objet de violences dans un car de police lors d'un contrôle de routine dans la nuit de vendredi à samedi.

Du côté de l'hôtel de police, on se refuse pour l'instant à commenter ces trois incidents, indiquant seulement que des enquêtes administratives sont en cours pour établir le fondement éventuel des accusations.

Une conférence de presse a été organisée, ce jeudi 30 novembre, en fin de matinée à Marseille, sur l'initiative des délégations régionales du M.R.A.P., de la Ligue des droits de l'homme et de la LICA. — J. C.

AFFAIRES

L'AFFAIRE MANUFRANCE

• M. Gadot-Clet confirme son intention de mettre en œuvre son plan de restructuration

• M. Sanguedolce demande une nouvelle réunion du conseil d'administration

« Manufrance n'est pas en liquidation. Le plan sera respecté », a déclaré jeudi 30 novembre le P.-D.G. de la firme stéphanoise, M. Gadot-Clet, en sortant du tribunal de commerce de Lyon, où venait de se tenir une réunion de routine, selon les termes du président, M. Nanterme. De son côté, M. Sangueldoce, maire P.C. de Saint-Etienne, au nom de la municipalité et des administrateurs, a notamment précisé : « Le conseil d'administration doit poursuivre énergiquement l'application, après les ajustements nécessaires, du plan de juin, et je demande qu'il se réunisse dans les prochains jours. » « Il s'agit d'organiser la production et de la rentabiliser », a ajouté le maire. Ces phrases pourraient signifier que les mesures préconisées par M. Gadot-Clet pourraient être mises en œuvre après de nouvelles discussions.
donc un mensonge », ont-ils ajouté.

Pour protester contre le nouveau plan de restructuration présenté, mardi 28 novembre, par le P.-D.G. de la firme, M. Gadot-Clet, mille cinq cents personnes ont défilé à Saint-Etienne, mercredi, à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la F.E.N.

L'affaire Manufrance a été évoquée ce même jour à l'Assemblée nationale. Répondant à des questions de MM. Neuwirth (R.P.R.) et Auroux (P.S.) députés de la Loire, M. René Monory, ministre de l'économie, qui avait affirmé que les pouvoirs publics n'avaient « à aucun moment imposé un quelconque plan au conseil d'administration » a déclaré : « Le jour où le tribunal de commerce aura accepté ce [nouveau] plan et où celui-ci aura été présenté au gouvernement, nous verrons ce que nous pourrons faire : les pouvoirs publics sont toujours prêts à apporter leur concours à un plan valable. » De son côté, M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, a estimé, jeudi matin au micro de France-Inter, que l'Etat n'avait pas à intervenir sinon pour « conforter les aides » comme celle du F.D.E.S.

De notre correspondant régional

Saint-Etienne. — Ceux qui attendaient — et redoutaient — des réactions passionnées de la population de Saint-Etienne et du personnel de Manufrance en particulier, après l'annonce, mardi soir, de la fermeture imminente de la Manufacture d'armes et de cycles et le licenciement de la moitié de ses 2 600 salariés, auront pu constater que le travail a repris normalement, mercredi matin, dans les usines du cours Fauriel et de la zone industrielle de Molina. Simple sursis, peut-être, pour ne pas compromettre les discussions avec le président du tribunal de commerce de Lyon, qui devait jeudi matin, avant de réunir les administrateurs de la société en chambre du conseil, recevoir les représentants du personnel de l'entreprise. Ceux-ci qui ont répété, mercredi, que la décision du conseil d'administration n'était pas définitive, se sont employés, tout au long de cette journée, à effectuer des démarches auprès de personnalités — le préfet de la Loire, le président du conseil général M. Pinay, le député de la circonscription sur laquelle est implantée la société, M. Lucien Neuwirth (R.P.R.) notamment — pour qu'elles interviennent auprès de la juridiction consulaire dans le sens d'un abandon des mesures préconisées par M. François Gadot-Clet, P.-D.G. de Manufrance.

Une prise de parole le matin de M. Joseph Sangueldoce, maire de Saint-Etienne, devant les ouvriers de la Manufacture, un débrayage d'une heure des cadres C.G.C. de l'entreprise, la manifestation organisée en fin de journée sur la voie publique, ont ponctué cette journée d'observation et de réflexion. Avec aussi l'absence remarquée cours Fauriel de M. Gadot-Clet, qui craint toujours — ou feint de craindre — une occupation et a procédé dans cette éventualité au retrait de son bureau des principaux dossiers.

Le froid rigoureux qui enveloppe la préfecture de la Loire a sans doute freiné bien des élans de solidarité à l'heure où s'effectuait le rassemblement de protestation organisé par la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN devant le siège social de Manufrance. Il n'y avait guère plus de mille cinq cents personnes, transies de froid, pour écouter les représentants syndicaux exhorter les uns et les autres à *« sauver Manufrance »*. *« Les Manufrance ne tomberont pas dans les provocations, mais ne sont pas prêts à laisser assassiner leur outil de travail pour des profits bassement politiques »*, a déclaré notamment Monique Garnier (C.G.T.), secrétaire du comité d'entreprise. Constatant les diminutions régulières des effectifs au cours des derniers mois, le porte-parole de la C.F.D.T. s'est interrogé sur le type de lutte à entreprendre dorénavant : *« Va-t-on attendre de n'être plus que trois cents pour bouger »*, a-t-il demandé.

Sur ce, les manifestants ont pris la direction de la préfecture au pas de charge, davantage d'ailleurs pour se réchauffer que pour témoigner d'intentions agressives. Car ce défilé, conduit par les notabes — maires et conseillers communistes, socialistes et radicaux de gauche, ceints de leurs écharpes tricolores, et responsables syndicaux — surmonté de banderoles, s'est révélé des plus traditionnels.

Le comportement du P.-D.G. de Manufrance continue d'alimenter les déclarations publiques comme les conversations privées. *« Pourquoi M. Gadot-Clet déclarait-il à la mi-novembre au* Progrès de Lyon *que tout allait bien à Manufrance et qu'elle était sauvée, et estimait-il quelques jours plus tard que l'entreprise était foutue »*, s'est interrogé M. Sangueldoce, mercredi matin, devant les ouvriers. Ce revirement brutal de M. Gadot-Clet a effectivement de quoi surprendre. M. François Gadot-Clet avait lui-même estimé que la recherche de nouveaux investisseurs, point essentiel de son programme d'action — adopté officiellement en juin — réclamerait six à neuf mois. Pourquoi avoir renoncé prématurément ? M. Bruno Vennin, adjoint (P.S.) à la mairie de Saint-Etienne, considère que le comportement du P.-D.G. a péché sur deux points : manque de sérieux dans la recherche de partenaires financiers éventuels, notamment par un manque d'empressement à examiner les propositions faites par les représentants de la ville — et refus de s'entourer des gestionnaires et animateurs que son plan même le mettait en demeure de recruter. « *En somme*, conclut M. Vennin, *M. Gadot-Clet s'est montré incapable de gérer la boîte.* »

C'est, en termes nuancés, le sentiment partagé par d'autres observateurs, comme M. Pinay par exemple qui estime que *« pour gérer Manufrance il faut un homme rompu aux problèmes économiques, un homme qui ait du crédit dans le milieu des affaires et non pas dans le milieu politique ». « Un homme d'affaires averti aurait pris des mesures pour que l'entreprise ne vende pas seulement des quantités mais vende avec profit »* dit-il. Certes le reproche s'adresse aussi bien au P.-D.G. actuel qu'à la plupart de ses prédécesseurs, qui ont, depuis 1960 au moins, laissé l'entreprise aller à vau-l'eau. M. Cadot-Clet parviendra-t-il quant à lui à faire la démonstration que ses décisions lui ont été dictées dans le seul intérêt économique de l'entreprise, à l'exclusion de toute considération de « base politique » comme l'affirment volontiers ses adversaires ?

BERNARD ELIE.

DEUX ANS DE CRISE

● 22 avril 1977. — M. André Blanc, P.-D.G. de Manufrance depuis deux ans, démissionne, à la suite du refus du conseil d'administration d'entériner le plan de redressement et les licenciements qu'il propose.

● 31 mai 1977. — La tribunal de commerce accorde à la société le bénéfice de la suspension provisoire des poursuites.

● 10 octobre 1977. — M. Jacques Petit, ex-directeur des magasins Prisunic, est nommé P.-D.G.

● 10 octobre 1977. — Un plan de sauvetage est annoncé par le nouveau P.-D.G. Il exige des apports de fonds de 66 millions de francs.

● 30 septembre 1977. — Le plan est homologué par le tribunal.

● 11 janvier 1978. — Les pouvoirs publics acceptent se prêter à Manufrance 20 millions de francs par l'intermédiaire du F.D.E.S.

● *4 février 1978. — M. Jacques* Petit démissionne à son tour.

● 1er mars 1978. — M. François Gadot-Clet est nommé P.-D.G. Deux mutuelles acceptent d'apporter 15 millions de francs.

● 6 juin 1978. — Le conseil d'administration et le gouvernement acceptent le programme d'action et le plan de licenciements du nouveau P.-D.G. Les pouvoirs publics débloquent une « avance » de 8 millions de francs sur les 20 millions promis.

● 11 août 1978. — L'assemblée générale des actionnaires accepte de transformer la société en holding contrôlant trois filiales, l'une pour la production, l'autre pour la presse, la troisième pour la vente par correspondance.

La crise du bâtiment

• M. Giscard d'Estaing confirme le déblocage dès janvier de 80 % des crédits

• Les H.L.M. dénoncent les retards dus aux financements et aux procédures

Reçu à l'Elysée mercredi 29 novembre, M. Jacques Danon, président de la Fédération nationale du bâtiment, a exposé au président de la République les difficultés de son secteur, qui a « perdu un quart de son activité depuis 1974 ». Une récente enquête de la Fédération parisienne du bâtiment fait état de la suppression de 19 000 emplois en Ile-de-France entre septembre 1977 et septembre 1978, soit une perte de 7,2 % des emplois.

M. Giscard d'Estaing a confirmé que 80 % des crédits publics alloués au bâtiment pour 1979 seront débloqués dès janvier « ce qui, je l'espère, donnera un certain souffle à notre profession », a déclaré M. Danon.

De leur côté, les présidents des quatre « familles » regroupées dans l'Union des H.L.M. (1) viennent de rendre publique sous le titre *« le Bâtiment le va pas. A qui la faute ? »*, une déclaration dénonçant les financements et les procédures de construction du logement social. Alors que le programme d'H.L.M. locatives a été réduit de 49 % en quatre ans — on ne mettra guère en chantier que 60 000 logements (2) de ce type en 1979 contre 117 500 en 1975 — *« la demande locative augmente partout et dépasse souvent la demande de logements à acheter »*.

Plusieurs milliers de logements locatifs sont prêts à être mis en chantier, mais les crédits de 1978 étant épuisés, il faudra en reconvertir le financement pour obéir aux nouvelles procédures nées de la réforme, ce qui en retardera de plusieurs mois le lancement. En accession à la propriété, les organismes d'H.L.M. *« ont des files d'attente de milliers de candidats et des opérations prêtes à partir »*. Mais les masses financières disponibles (près de 2 milliards de francs au Crédit foncier) sont bloquées par les directions départementales de l'équipement, dont les contingents de *« décisions favorables »* sont, paraît-il, partout épuisés...

(1) Offices publics, sociétés anonymes, coopératives, sociétés de crédit immobilier.

(2) Les maîtres d'ouvrage H.L.M. jugent trop optimiste le chiffre inscrit dans la loi de finances pour 1979 : le prix moyen par logement serait estimé de 5 à 7 %.

LA VISITE DE M. DENIAU A PÉKIN

La signature de l'accord de coopération franco-chinois s'annonce plus difficile que prévu

La signature de l'accord de coopération franco-chinois, qui devait intervenir mercredi 29 novembre à Pékin, n'est plus prévue que pour le 4 décembre. M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, arrivé en Chine le 25 novembre à la tête d'une mission, éprouve des difficultés à conclure cet accord-cadre de coopération économique et industrielle, dont la négociation dure en fait depuis six mois.

Les problèmes soulevés sont, semble-t-il, de deux ordres : le volume global des échanges entre les deux pays jusqu'en 1985 (Paris avance des chiffres très supérieurs aux propositions chinoises), la volonté de Pékin d'équilibrer ses achats par des exportations équivalentes, ce qui pose la question des importations de pétrole chinois par la France.

Au cours des derniers jours, l'atmosphère dans les milieux français à Pékin s'est refroidie lorsqu'on ont été connus les deux « ratages » d'industriels français qui participent à Pékin à l'Exposition pétrole-gaz et pétrochimie (soixante entreprises françaises). Heurtey a perdu un contrat pour une usine d'acide nitrique au profit d'une entreprise japonaise, et Alsthom-Atlantique, malgré sa technologie de pointe dans ce domaine, un contrat de centrale hydro-électrique basse-chute (à bulle).

A l'occasion de l'inauguration de cette exposition, M. Jean-François Deniau a réclamé par dazibao des contrats pour la France à son homologue chinois, M. Li Chiang. M. Deniau a tendu au ministre chinois du commerce extérieur une pancarte portant en caractères noirs sur fond blanc l'inscription suivante : *« A nos amis chinois : nous voulons des commandes. L'amitié se nourrit aussi de contrats. »* M. Li Chiang a ri en recevant cette revendication gouvernementale française par affiche à grands caractères.

Les exportations de la France vers la Chine sont complètement dépendantes des grands contrats d'équipement

Il y a deux ans, la France était devenue le quatrième fournisseur de la Chine. Succès sans lendemain, puisqu'en 1977 notre pays se retrouvait au treizième rang.

Ce recul n'a pas de mystère : les ventes à la Chine dépendent des livraisons de biens d'équipement (matériels lourds, usines clés en main, grands équipements industriels complets, soit 35 % des ventes de la France en 1976), dont l'exportation est soumise à de fortes variations d'une année sur l'autre. Les ventes courantes (aciers, aluminium, produits demi-finis, soit seulement 15 % des ventes de la France en 1976), sont en revanche plus faibles que celles des grands pays concurrents pour lesquels elles constituent souvent le premier poste d'exportation.

Un communiqué du ministère du commerce extérieur note que *« l'importance des grands contrats d'équipement du secteur chimique et pétrolier de 1973 et 1974 a maintenu nos exportations à un niveau élevé tant que les livraisons correspondantes se sont poursuivies. Dans la mesure où pratiquement aucun contrat n'est venu prendre en 1975 et 1976 le relais des contrats signés précédemment, le flux des livraisons de biens d'équipement s'est tari en 1977. Une reprise des ventes de biens d'équipement s'est amorcée en 1978.*

» *De plus*, ajoute le ministère du commerce extérieur, *on constate en 1977 un recul de nos ventes courantes à la Chine, notamment celles d'acier et de produits chimiques. Cette évolution a contribué pour une part à la détérioration de nos exportations.* »

DES VENTES EN DENTS DE SCIE

	(En millions de francs)							
	1970	1972	1973	1974	1975	1976	1977	9 mois 1978
Exportations françaises	448,3	301	393	769	1 610,2	1 603,8	468,1	581
Importations françaises	388	529	653	878,4	741,9	928,3	952,8	737
Solde	+ 60,3	— 228	— 255	— 109,4	+ 368,3	+ 675,5	— 481,8	— 156
Taux de couverture (des importations par les exportations)	115 %	57 %	61 %	87 %	217 %	172 %	49 %	79 %

DES CHRYSLER SIMCA HORIZON ET 1307-1308 SERONT ASSEMBLÉES EN FINLANDE

Chrysler-France et Oy Saab-Valmet A.B. (*Finlande*) viennent de signer un contrat pour l'assemblage de l'Horizon et de la 1307-1308 à l'usine Saab-Valmet de Uusikaupunken (sud-ouest de la Finlande).

Saab-Valmet importera également les véhicules (voitures particulières et véhicules industriels) construits par le groupe Chrysler en Europe.

L'ensemble des produits Chrysler sera commercialisé par l'intermédiaire de deux réseaux distincts :

— Scanauto pour les Horizon et les véhicules industriels légers en provenance de Grande-Bretagne ;

Chrysauto pour les 1307-1308, les voitures particulières et dérivés produits par Chrysler-France et les Chrysler Sunbeam.

L'assemblage débutera en mars 1979 pour les 1307-1308 et au début de septembre pour Horizon.

● *M. André Giraud, ministre français de l'industrie*, va se rendre au Mexique du 6 au 12 décembre avec l'intention de négocier l'achat de pétrole et la vente de biens d'équipement. Les découvertes récentes des gisements de Chicontepec et de Laguna-Madre — si l'importance en est confirmée — vont faire du Mexique une des premières puissances pétrolières du monde. La Pemex, compagnie pétrolière d'Etat, parle maintenant de réserves de l'ordre de 200 à 400 milliards de barils, soit l'équivalent de l'Arabie Saoudite. La France, qui n'importe d'Amérique que moins de 1 % de son pétrole, estime indispensable de rééquilibrer ses importations.

AFFAIRES

Les gaietés de la concurrence

Pont-à-Mousson sans inquiétude ni complexe

Pont-à-Mousson est une nouvelle fois accusée de fausser la concurrence : une enquête lancée en 1972 par les pouvoirs publics sur le marché des fontes de voirie (accessoires de canalisations) avait montré que les pratiques de cette grande entreprise française visaient à faire disparaître l'un de ses principaux concurrents. Pour parvenir à ses fins, Pont-à-Mousson baissait artificiellement ses prix, jusqu'à vendre en dessous de ses coûts de revient.

Pont-à-Mousson avait déjà été impliquée dans plusieurs affaires de ce genre, dont certaines avaient été jugées assez graves par la puissance publique pour relever de poursuites judiciaires. Cela avait été le cas notamment pour l'entente réalisée avec quatre autres sociétés dans la fabrication de canalisations en matière plastique (1974).

La grande société française ne semble pas se soucier outre mesure des avis, mises en garde et autres algarades de l'ancienne commission des ententes, si l'on en juge par la persévérance avec laquelle se renouvellent des fautes qui, sans être tout à fait semblables, ont toutes pour effet de fausser délibérément le jeu de la concurrence.

Il est peu probable que Pont-à-Mousson puisse être impressionnée, cette fois encore, par l'avis qui vient d'être publié au B.O.S.P. (Bulletin officiel des services des prix) du 23 novembre. « Les faits relevés auraient pu justifier la transmission du dossier au parquet, s'ils n'avaient été prescrits », *note avec une ironie — probablement involontaire — une note publiée par le ministère de l'économie. Déjà dans une affaire de canalisation d'eau, datant de 1977, la prescription avait empêché toute poursuite judiciaire contre Pont-à-Mousson.*

L'impuissance qu'a manifestée l'ancienne commission technique des ententes et des positions dominantes — tout au moins durant les dernières années de son existence, car pourquoi n'avoir pas sorti ce dossier quand il en était encore temps — aura peut-être tout de même quelques côtés positifs. L'enquête menée à partir de 1972 par la commission avait mis en lumière ce fait important qu'une société peut parfaitement dominer un marché sans être la première sur celui-ci. Or Pont-à-Mousson faisait bel et bien la pluie et le beau temps sur le marché des fontes de voirie, à cause de sa supériorité technologique, d'investissements considérables qui lui donnaient une marge de manœuvre importante, d'une productivité excellente, enfin d'avantages commerciaux stratégiques essentiels (les fontes sont l'accessoire des canalisations, domaine dans lequel Pont-à-Mousson occupait déjà une place prépondérante). Or la grande firme française ne détenait à l'époque pas plus de 20 % du marché. Le fait est important car jusqu'à présent les pouvoirs publics jugeaient qu'il y avait ou non position dominante presque uniquement en fonction de la part du marché détenue. L'utilité du travail de l'ancienne commission n'est donc pas nulle. D'une certaine façon, on voit maintenant comment et avec quels arguments la puissance publique pourra au cours des mois et des années à venir voler au secours des petites et des moyennes entreprises étranglées par des firmes décidées à les supprimer pour éliminer tout concurrent gênant.

ALAIN VERNHOLES.

Deuxième fabricant mondial de pneumatiques

Firestone s'apprête à fusionner avec Borg Warner

En proie à des difficultés sans nombre, le géant américain Firestone, deuxième fabricant mondial de pneumatiques, a décidé de fusionner avec Borg Warner, un conglomérat, américain lui aussi, tr. : diversifié dans les équipements industriels. Une holding commune sera créée, précise un communiqué des deux firmes, dont la présidence sera confiée à M. James Bere, président de Borg Warner. La réalisation de cette opération reste toutefois soumise à l'approbation des conseils d'administration des deux groupes, qui auront, en plus, à se prononcer sur les modalités d'échange. Les propriétaires d'actions Borg Warner se verront proposer une action de la nouvelle holding pour chaque titre détenu. De leur côté, les actionnaires de Firestone pourront, à leur gré, échanger leurs titres soit contre des actions de préférence convertibles soit contre des obligations. Dans ce dernier cas, le nombre d'actions échangées contre des obligations ne pourra être inférieur à 30 % ni être supérieur à 40 % du capital de Firestone.

Apparemment surprenant, ce mariage n'est pas dénué de logique. De fait, si Borg Warner fabrique des produits chimiques, des matières plastiques, et des appareils de climatisation, la firme s'est surtout fait une renommée mondiale dans les équipements destinés à l'industrie automobile (transmissions, freins, etc.). Borg Warner, en outre, gagne plus d'argent que Firestone pour un chiffre d'affaires moitié moindre. Pour 1978, les dirigeants de ce groupe tablent sur des résultats records. Le bénéfice net avoisinerait 130 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 2,3 milliards de dollars.

De son côté, Firestone ne devrait guère dégager plus de 80 millions de dollars de profits contre 104 millions en 1977, alors que ses ventes totaliseront près de 4,8 milliards de dollars. Firestone traverse en effet une période difficile avec son pneu radial « 500 », dont 7,5 millions d'exemplaires vont être retirés de la circulation à la demande du département du commerce. Le coût de cette malfaçon va lui coûter 230 millions de dollars (*le Monde* du 24 octobre). De plus la firme a dû faire face cette année à de lourdes dépenses occasionnées par la fermeture de plusieurs usines Tout semble donc indiquer que Borg Warner aura la haute main sur les affaires du nouveau groupe. Mais avant qu'il ne soit constitué, le département de la justice pourrait avoir son mot à dire. — A. D.

● *La Deutsche Bank* va prendre 25 % dans le capital du fabricant ouest-allemand de mini-informatique, Nixdorf. L'opération se fera par le biais d'une augmentation de capital d'une valeur de 200 millions de deutschemarks. Cet argent frais devrait permettre à la société de financer sa croissance au cours des prochaines années tout en conservant son indépendance. M. Heinz Nixdorf conservera 70 % du capital de la firme qu'il a créée.

LE CONSEIL D'ÉTAT ENTÉRINE LA FUSION ELF-AQUITAINE

Le Conseil d'Etat vient de rejeter les requêtes présentées séparément par M. Julien Schvartz, député (R.P.R.) de Moselle, et par M. Gaston Defferre, député, maire (P.S.) de Marseille, sur l'apport des actifs industriels de l'Entreprise de recherches et d'activités pétrolières (ERAP) à la Société nationale des pétroles d'Aquitaine (S.N.P.A.). Cette opération avait donné naissance le 7 juillet 1976 à la Société nationale Elf-Aquitaine. Le parti socialiste avait alors considéré que cet apport rendait les actionnaires privés minoritaires de la S.N.P.A. « *seuls maîtres de la décision finale* », et qu'une telle modification dans le patrimoine de l'Etat était du ressort du Parlement.

Le décret du 7 juillet 1976, rappelle le Conseil d'Etat, prévoit que l'ERAP (dont l'Etat est seul actionnaire) doit conserver la majorité du capital de la SNEA et disposer de plus de la moitié des sièges du conseil d'administration de cette société. « *Les sociétés nationales Elf-Aquitaine et Elf-Aquitaine production demeurent dans le service public* », affirme l'arrêt du Conseil d'Etat, qui ajoute qu'il ne saurait donc être question d'une violation de l'article 34 de la Constitution, qui réserve au législateur le soin de fixer les règles concernant les transferts de propriété d'entreprises du secteur public au secteur privé.

ÉTRANGER

Pour infraction à la politique des salaires

Le gouvernement britannique veut prendre des sanctions contre Ford

Londres. — Le chancelier de l'Echiquier, M. Healey, a confirmé mardi 28 novembre aux Communes que des sanctions seraient prises contre Ford, « coupable » d'avoir accepté d'accorder une hausse de salaires de 17 %, plus de trois fois supérieure à la norme officielle de 5 %. Apparemment, le gouvernement n'a pas accepté les arguments de la société, qui fait valoir que le dépassement des 5 % représente en fait un accord de productivité qui coûtera à l'entreprise 31 millions de livres, lesquels seront très probablement récupérés par la réduction, sinon la fin des grèves sauvages.

D'autre part, Ford a annoncé que l'augmentation des prix de ses voitures sera inférieure à 5 % et que les consommateurs ne supporteront, eux, que très faiblement les effets d'une grève de neuf semaines qui a entraîné la perte de cent dix-sept mille véhicules et de 450 millions de livres.

Selon M. Healey, Ford ayant délibérément ignoré les avertissements officiels, le gouvernement doit à regret prendre des sanctions. Ces sanctions paraissent devoir être modérées. Elles concernent essentiellement la suppression de commandes de l'Etat et des industries nationalisées et, éventuellement, le refus de reconduire les prêts, subventions et crédits à l'exportation dont bénéficie la société. Si ces sanctions sont effectivement appliquées, Ford perdra environ 100 millions de livres sur le revenu total de ses ventes, évaluées à 2 milliards 500 millions de livres ; la fin de l'aide financière de l'Etat lui coûtera quelque 60 millions de livres. Mais Ford, qui a un carnet de commandes surchargé, ne souffrira pas exagérément de cette « *punition pour l'exemple* ».

Néanmoins, la décision du gouvernement a provoqué une tempête de protestations. La direction de Ford considère qu'il est « *étonnant* » et « *arbitraire* » que des sanctions soient prises contre une société efficace et rentable (ses bénéfices bruts sont évalués pour cette année à 350 millions de livres), alors que le gouvernement soutient, avec l'argent du contribuable, les « *canards boiteux* » de l'industrie automobile. La direction de Ford laisse entendre qu'elle pourrait envisager des représailles, à commencer par une révision de son programme d'investissements en Grande-Bretagne.

Aux Communes, le gouvernement risque de se trouver en difficulté face à l'opposition déterminée des conservateurs, des libéraux et des petits partis nationalistes dans le scrutin sur les sanctions qui doit avoir lieu la semaine prochaine. En indiquant qu'il ne considérerait pas ce scrutin comme un vote de confiance, le gouvernement risque une défaite ou en tout cas un vote très serré si un certain nombre de députés de la gauche travailliste, hostiles à la politique officielle des salaires, s'abstiennent. — H. P.

Échec sur la formation d'un fonds commun des matières premières

De notre correspondante

Genève. — En dépit de multiples consultations, réunions et prises de contact, l'impasse des négociations sur la création d'un fonds commun pour la stabilisation des produits de base est totale à la CNUCED. Pour sauver la face et laisser la porte ouverte à de nouveaux pourparlers, qui se tiendront probablement fin janvier-début février, M. Herbert Walker (Jamaïque), qui préside les travaux de Genève, fera connaître, au cours d'une séance plénière, annoncée cette fois pour l'après-midi de ce jeudi 30 novembre, ses conclusions personnelles.

Le texte comportera une description détaillée sur ce que devrait être le Fonds commun, ainsi que ses propres suggestions quant au financement de ce fonds. Il prévoit ainsi 400 millions pour le « premier guichet », dont 200 millions devaient être versés et 200 autres seraient « appelables », et 300 millions pour le « deuxième guichet » (*le Monde* du 17 novembre). Ce document n'entraînerait aucun engagement, puisque les principaux intéressés ne sont parvenus à aucun accord.

Le désaccord porte principalement sur le montant du Fonds : le groupe dit des « 77 » (en fait cent quinze pays du tiers-monde) exige notamment 500 millions de dollars destinés à la création d'un « stock de réserves », tandis que les pays industrialisés du groupe « B » refusent de s'engager au-delà de 200 millions. En outre, comme cela avait été le cas en novembre 1977, la réponse à donner aux diverses revendications des pays pauvres n'est pas conçue de la même manière par tous les membres du groupe « B », qui compte en son sein des « faucons » et des « colombes ».

Le groupe des « 77 » compte redéfinir ses positions lors d'une réunion, prévue en février, à Arusha (Tanzanie). Finalement, les deux parties — un troisième groupe, dit groupe « D » (pays socialistes), ne jouant pratiquement aucun rôle dans les pourparlers en cours — s'affronteront lors de la cinquième Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED), en mai 1979, à Manille.

I. V.

AGGRAVATION DU DÉFICIT COMMERCIAL AMÉRICAIN

Washington (*A.F.P.*). — Le déficit commercial des Etats-Unis a atteint 2,12 milliards de dollars en octobre, soit le chiffre le plus élevé, depuis celui de 3 milliards de dollars enregistré en juillet. Ce résultat se compare aux déficits de 1,7 milliard de dollars en septembre et de 1,6 milliard de dollars en août. Les exportations, qui totalisent 13 milliards de dollars, ont diminué de 3,1 % en octobre, leur plus forte baisse depuis le mois de janvier où elles avaient chuté de 9 %. Les importations, en revanche, ont augmenté de 0,1 % pour s'élever à 15,1 milliards de dollars. Toutefois, les achats de pétrole ont diminué de 3,5 %.

Pour les dix premiers mois de 1978, la balance commerciale américaine a été déficitaire de 24,8 milliards de dollars contre 21,2 milliards durant la même période de 1977. Pour l'ensemble de l'an dernier, le déficit avait atteint 26,5 milliards de dollars, ce qui sera sans doute dépassé cette année.

● *L'indice global des principaux indicateurs économiques américains* n'a augmenté que de 0,5 % en octobre, contre 0,9 % en septembre comme en août (— 0,9 % en juillet). Cet indice, qui est censé préfigurer l'évolution de la conjoncture, s'est établi à 139,2 (base 100 en 1967). Par rapport à octobre 1977, la progression a été de 4 %. — (*Agéfi.*)

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U. ..	4,4040	4,4110	— 185	— 155	— 375	— 335	—1100	—1020
$ can. ...	3,7535	3,7610	— 135	— 95	— 275	— 220	— 735	— 645
Yen (100)	2,2540	2,2310	+ 110	+ 145	+ 205	+ 245	+ 505	+ 570
DM	2,2895	2,2955	— 45	— 75	— 100	— 135	— 315	— 380
Florin ...	2,1090	2,1150	— 73	— 45	— 140	— 100	— 280	— 220
F. B. (100)	14,5290	14,5560	— 490	— 340	— 880	— 690	—2425	—2010
F. S.	2,5500	2,5570	+ 125	+ 160	+ 260	+ 300	+ 780	+ 860
L. (1 000)..	5,1792	5,1913	— 465	— 405	— 930	— 840	—2505	—2340
£	8,5895	8,6035	— 495	— 425	—1025	— 225	—2975	—2795

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 1/4	3 5/8	3 1/16	3 15/16	1/16	15/16	3 13/16	4 3/16
$ E.-U. ..	3 1/2	3 7/8	11 1/16	11 7/16	11 1/2	11 5/8	11 7/8	12 1/4
Florin ...	8 1/4	8 3/4	9 5/8	10 1/8	9 11/16	10 3/16	9 1/8	9 5/8
F. B. (100)	7 3/4	9 1/4	9 1/4	10 1/8	9 3/8	10 1/8	10	10 5/8
F. S.	— 1/8	+ 1/4	+ 1/8	+ 1/2	3/16	9/16	1/2	7/8
L. (1 000).	9 3/4	12 1/4	16	17 1/4	16 1/4	17 1/4	16 1/2	17 1/2
£	11 1/4	12 1/4	11 1/2	13 1/2	13 1/8	13 7/8	13 7/8	14 5/8
Fr. franç..	6 5/8	7 1/8	7 11/16	8 3/16	8 11/16	9 3/16	9 3/8	9 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

LA COMMISSION DE LA C.E.E. PROPOSE DE GELER LES PRIX DES PRODUITS AGRICOLES EXCÉDENTAIRES

La Commission de la C.E.E. souhaite geler les prix des produits agricoles européens excédentaires, c'est-à-dire essentiellement les produits laitiers, le sucre et une partie des céréales pour la campagne 1979-1980.

Elle envisage également une hausse très modeste pour les autres produits, de sorte que le niveau moyen des prix agricoles européens ne serait augmenté que de 0,3 % pour la prochaine campagne. Tels sont les éléments essentiels du rapport que la Commission du Marché commun aurait adopté et qui doit être présenté les 4 et 5 décembre au prochain sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté.

La Commission européenne estime, en effet, qu'une politique « *sévère* » des prix est nécessaire pour rééquilibrer la politique agricole commune et diminuer fortement les excédents qui grèvent la « *tirelire communautaire* ».

De source proche du ministère de l'agriculture, on estime que la France soutiendra ces propositions qui permettront de ne pas avantager les producteurs des pays à monnaie forte, notamment les Allemands, et qui laissent à Paris la possibilité de réhausser les prix nationaux par une dévaluation du « franc vert ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

OFFRE PUBLIQUE D'ECHANGE U.F.B. - LOCABAIL

Il est offert
trois actions U.F.B., en échange de quatre actions Locabail.

L'U.F.B. attribuera gratuitement à tous ses actionnaires une action nouvelle pour trois actions actuelles.

Pour quatre actions Locabail échangées, il sera donc remis quatre actions U.F.B., droit d'attribution détaché. Celles-ci participeront à la distribution des dividendes à verser par affectation du bénéfice de 1978.

L'offre publique d'échange est ouverte jusqu'au 18 décembre 1978 inclus.

La note d'information a reçu le visa n° 78-140 de la Commission des Opérations de Bourse le 6 novembre 1978. Elle peut être obtenue sans frais auprès de la Banque de Paris et des Pays-Bas, le Crédit Lyonnais, la Société Générale, la Banque Worms, et auprès de la Compagnie Bancaire.
L'avis de la Chambre Syndicale des Agents de Change, n° 78-1045, a été publié à la Cote Officielle du 8 novembre 1978.

PAPETERIES DE GASCOGNE

AUGMENTATION DE CAPITAL

de F 38 489 220 à F 67 673 280 par :

— Création de 63 443 actions de 60 F nominal à remettre à la société Aquitaine Total Emballage en rémunération de son apport ;

— Incorporation directe au capital d'une somme de 25 377 480 F réalisée par :

● Elévation de 60 F à 80 F du nominal des 704 930 actions représentant le capital social après création des 63 443 actions ATO ;

● Création de 140 986 actions nouvelles de 80 F nominal.
Droit d'attribution : une action gratuite pour cinq actions anciennes (coupon n° 29).

Jouissance des actions gratuites : 1er janvier 1978, début de l'exercice en cours.

Les actions numérotées de 371.281 à 641.487 (coupons nos 30 à 42) seront revêtues d'une estampille constatant l'élévation de leur valeur nominale à 80 F à l'occasion des négociations en Bourse ou à la demande des porteurs.

Parallèlement à l'opération d'attribution gratuite, il sera procédé à l'échange titre pour titre sans conformité de numéros, de 371.280 actions anciennes numérotées de 1 à 371.280, coupon n° 30 attaché.

Réception des demandes d'attribution gratuite d'échange et d'estampillage des actions, à partir du 27 novembre 1978, dans tous les guichets, agences et bureaux permanents en France, des établissements suivants : Société générale, Crédit commercial de France, Banque nationale de Paris, Banque Pelletier et Cie, Société bordelaise de crédit industriel et commercial, Banque Vernes et commerciale de Paris, Banque Worms.

BALO des 11 et 18 septembre et 20 novembre 1978.



GROUPE SCREG

Le chiffre d'affaires à fin septembre 1978 s'élève à 4 322 millions de francs contre 4 335 millions de francs pour les neuf premiers mois de 1977.

Ce plafonnement global de l'activité recouvre deux évolutions très différentes :

— En France, les sociétés du groupe, notamment dans la branche routière, ont continué à souffrir de la récession du marché.

— A l'étranger, l'activité s'est encore développée, en particulier en Afrique, au Moyen-Orient et en Extrême-Orient.

La part du chiffre d'affaires du groupe réalisée hors de France est de près de 40 %. D'importants marchés récemment signés devraient assurer de nouveaux progrès en 1979.

CESSATION DE GARANTIE

La Banque de Paris et des Pays-Bas dont le siège social est à Paris-2e, 3, rue d'Antin avec agence à Auteuil, 79, rue La Fontaine, 75016 avise le public que la garantie qu'elle avait accordée à M. Henri Chiche, agence du Trocadéro, 22, rue de Magdebourg, 75016, Paris, en ce qui concerne les opérations visées à l'article 1er (1o à 5o) de la loi numéro 70-9 du 2 janvier 1970 à savoir transaction sur immeubles et fonds de commerce sans manipulation de fonds, prendra fin à l'expiration d'un délai de trois jours francs suivant la présente publication.

Les personnes qui auraient, néanmoins, effectué entre les mains de M. Henri Chiche des versements de fonds ou valeurs à l'occasion des opérations ci-dessus indiquées, sont informées que leurs éventuelles créances, à condition qu'elles soient nées antérieurement à la cessation de la garantie, sont susceptibles de demeurer couvertes par la Banque de Paris et des Pays-Bas, agence d'Auteuil, si elles sont produites dans un délai de trois mois à compter de la présente publication (art. 44 et 45 du décret du 20 juillet 1972).

La présente publication, rendue obligatoire par les articles précités, n'emporte aucune appréciation concernant la solvabilité et l'honorabilité de M. Henri Chiche.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

29 NOVEMBRE

A peine soutenu

La timide amélioration observée mardi au palais Brongniart ne s'est démentie ni vraiment confirmée à l'issue de la séance de mercredi. Comme la veille, l'indicateur instantané des valeurs françaises a enregistré un progrès minime (+ 0,2 % environ).

Une certaine irrégularité est restée de règle dans l'ensemble des compartiments, seul le matériel électrique se plaçant en évidence avec une hausse quasi générale. De fait, seule valeur dont la cotation dut être retardée devant l'insuffisance de l'offre, Société des téléphones s'est finalement adjugé 9,4 %. Sommer, B.C.T. et Denain ont progressé de 4 à 4,5 %. A l'inverse, Métallurgique de Normandie a cédé 6,7 %. Labinal et Usinor perdant chacun 3,7 %.

« Sans les discrètes interventions de soutien opérées par quelques investisseurs institutionnels, les indices auraient probablement fléchi. » *Tel était l'avis le plus répandu autour de la corbeille, où le climat général demeure, envers et contre tout, relativement serein. « Ils » ne peuvent pas laisser baisser les cours au moment où la dernière vague de la clientèle-Monory va enfin arriver sur le marché. De cela aussi, les professionnels qui, eux, se tiennent à l'écart du marché en raison de la loi sur la taxation des plus-values, sont convaincus. En fait, il semble même qu'ils n'attendent que cette arrivée pour alléger leurs positions. Qui fera le premier pas?*

Sur le marché de l'or, le lingot a encore cédé 500 F à 28 000 F (après 28 280) et le napoléon a perdu 1 F à 259 F. Le volume des transactions a doublé pour atteindre 14,69 millions de francs.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29 11	30 11
1 dollar (en yens) ..	197 60	197 90

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 5/8 %

LONDRES

Le repli s'accentue, et l'indice des industrielles cède 2,8 points à 486,2. Tassement des pétroles. Les fonds d'Etat sont soutenus et les mines d'or irrégulières.

Or (ouverture) (dollars) 196 95 contre 196 95

VALEURS	CLOTURE 29 11	COURS 30 11
Beecham	666	665 ...
British Petroleum	938	932
Courtaulds	120	119 ..
De Beers	335	335
Imperial Chemical	373	372 ..
Rio Tinto Zinc Corp..	241	240 ..
Shell	598	595 ..
Vickers	204	205
War Loan 3 1/2 %....	29 3/8	28 3 8
*West Driefontein	27 1 2	27 5 8
*Western Holding.....	20 1/2	20 1 2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

LAFARGE. — Selon le président Lecerf, le bénéfice net consolidé (part du groupe) dépassera 180 millions de francs en 1978 contre 159 millions l'année précédente et devrait s'établir entre 200 millions et 250 millions en 1979. Le dividende global pour l'exercice en cours atteindra 20 F (contre 16,77 F).

Le plan d'investissement 1979-1981 porte sur 2,4 milliards de francs, dont 53,1 % en France, 31,1 % en Amérique du Nord, 3,3 % en Europe et 0,3 % en Afrique.

La politique d'adaptation des structures du groupe dans l'Hexagone se traduira dès la fin de cette année par l'amélioration des résultats de Ciments Lafarge, qui s'élèveront à 70 millions de francs contre 45 millions en 1977.

Le président Lecerf a en outre révélé que le groupe avait récemment offert de livrer une cimenterie en Chine.

NESTLÉ. — La dépréciation de presque toutes les devises vis-à-vis du franc suisse se traduira par une baisse des résultats du groupe (chiffre d'affaires, bénéfice consolidé) exprimés dans cette dernière monnaie. Déjà, pour les dix premiers mois, le montant des ventes, compte tenu de la première consolidation d'Alcon et de Chambourcy France, atteint 15,8 milliards de francs suisses contre 17,1 milliards au 31 octobre 1977.

ELM-LEBLANC. — Une augmentation substantielle du dividende versé au titre de l'exercice 1978 est envisagée. Pour 1977, les actionnaires avaient encaissé une somme globale de 37,50 F par titre.

NEW-YORK

Derechef en dessous de 800

Malgré l'optimisme de circonstance manifesté par M. Blumenthal, secrétaire d'Etat au Trésor, l'annonce d'un déficit commercial plus élevé que prévu en octobre a déclenché une nouvelle et très forte baisse des cours à Wall Street et, à l'issue d'une séance peu active, l'indice des industrielles s'établissait à 790,10 (— 14,02 points), après être, pour la seconde fois en quinze jours, passé en dessous de la barre psychologique des 800. En l'espace de quarante-huit heures, sa perte s'élève à 23,72 points. L'activité a porté sur 21,28 millions de titres contre 22,74 millions.

Les mauvaises nouvelles arrivant rarement seules, les opérateurs ont appris en cours de séance que l'*indice des principaux indicateurs éco*nomiques avait seulement monté de 0,5 % en octobre contre 0,9 % en septembre.

Sur 1 870 valeurs traitées, 1 281 ont baissé et 257 ont progressé.

VALEURS	COURS 28 11	COURS 29 11
Alcoa	45 5 8	46 1/4
A.T.T.	60 5 8	60 1/4
Boeing	64 1 2	65 1 8
Chase Manhattan Bank ..	30 3 8	29 1/2
Du Pont de Nemours	119 1 8	118 ...
Eastman Kodak	58 3 8	57 ...
Exxon	50	49 ...
Ford	40 7 8	40 1 2
General Electric	49 ...	48 1 8
General Foods	31 1/4	30 7 8
General Motors	55 1/4	54 3 4
Goodyear	16	15 3 4
I.B.M.	267 7 8	265 1 2
I.T.T.	28 3 8	27 7 8
Kennecott	23 1 8	22 ...
Mobil Oil	67 5 8	66 ...
Pfizer	32 1 4	31 3/4
Schlumberger	87 5 8	84 3/4
Texaco	24 1/4	23 3 8
U.A.L. Inc.	30 1 2	29 1/2
Union Carbide	36 1 2	35
U.S. Steel	23 ..	22 1 2
Westinghouse	17 1 2	16 7 8
Xerox	53 1/2	52 1 4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	28 nov.	29 nov.
Valeurs françaises ..	150,3	150,6
Valeurs étrangères ..	100,8	99,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	86,5	86,7

BOURSE DE PARIS - 29 NOVEMBRE - COMPTANT

[illegible]

HORS COTE

SICAV

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29 11	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 427	4 423	4 42
Allemagne (100 DM)	225 350	225 350	225
Belgique (100 F)	14 547	14 557	14 15
Pays-Bas (100 fl.)	211 400	211 570	211 50
Danemark (100 krd) ...	82 780	82 850	82
Suède (100 krs)	99 840	99 580	99 75
Norvège (100 k)	86 100	86 150	85 50
Grande-Bretagne (£ 1) ..	8 606	8 614	8 60
Italie (1 000 lires)	5 203	5 198	5 10
Suisse (100 fr.)	264 450	265 100	255 50
Autriche (100 sch.)	31 333	31 345	31 25
Espagne (100 pes.)	6 189	6 181	6
Portugal (100 esc.)	9 425	9 415	9
Canada ($ can. 1)	3 768	3 769	3 755
Japon (100 yens)	2 240	2 229	2 22

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29 11
Or fin (kilo en barre)...	28480	27900
Or fin (en lingot)	28500	28000
Pièce française (20 fr.).	260	259
Pièce française (10 fr.).	216	216
Pièce suisse (20 fr.)....	261 80	261
Union latine (20 fr.)....	224	224
Souverain	258 30	258 90
Pièce de 20 dollars...	1224	1221 60
Pièce de 10 dollars...	668	658
Pièce de 5 dollars ...	405	405
Pièce de 50 pesos......	1120	1110
Pièce de 10 florins...	239 80	236 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 30 novembre 1978 a été tiré à 568 701 exemplaires.

En Algérie

Le colonel Bendjeddid Chadli aurait été chargé des affaires militaires par le Conseil de la révolution

De notre correspondant

Alger. — Tandis que le président Boumediène lutte toujours contre la mort, l'Algérie vit à l'heure de la « mobilisation pour la défense de la révolution socialiste ». Les organisations régionales du F.L.N. sont entrées à leur tour, mercredi 29 novembre, dans la bataille. De tout le pays, de Tebessa à Tlemcen et de Bouira à Tamanrasset, des messages de soutien parviennent à la présidence de la République. Tous les militants assurent « *la direction politique du pays, de leur engagement total au service de la révolution socialiste et de la défense de ses acquis* » et se disent prêts à faire échec « *à toutes les manœuvres de la réaction interne et externe* ». De toute évidence cette campagne, largement relayée par les différents moyens d'information, est destinée à prévenir une éventuelle initiative de groupes hostiles à la ligne suivie jusqu'à présent par le président Boumediène.

Les autorités, cependant, continuent à garder un silence qui alourdit chaque jour l'atmosphère. Le Conseil de la révolution, qui assure la marche de l'Etat, n'a pris, jusqu'à présent, du moins officiellement, aucune initiative. On ignore tout de la répartition des tâches qui aurait pu se faire en son sein, ainsi que des contacts qu'il a eus avec les responsables militaires et le gouvernement.

On croit savoir, cependant, que le colonel Bendjeddid Chadli, quarante-neuf ans, commandant de la région militaire d'Oran et membre du Conseil de la révolution, se serait vu confier par cette instance la supervision et la coordination des affaires militaires (*le Monde* du 23 novembre a publié une biographie du colonel Bendjeddid). C'est, en effet, le président Boumedienne qui détient le portefeuille de la le défense, et c'est lui seul qui a le pouvoir de nommer les ministres. Toutefois, compte tenu de la tension qui persiste avec le Maroc, il paraît logique qu'un membre du Conseil de la révolution assume momentanément certaines responsabilités militaires du chef de l'Etat.

Le nouveau coma du président Boumediène serait dû à une hémorragie cérébrale ou à un déplacement du caillot sanguin qui avait provoqué la précédente attaque. Les spécialistes ont dû renoncer à utiliser un scanner arrivé des Etats-Unis lundi matin, car il leur aurait fallu prendre le risque de déplacer le malade.

D. J.

FILS DU PORTE-PAROLE DE LA CHARTE 77

M. Vaclav Sabata veut attirer l'attention de l'opinion en France sur le sort des prisonniers politiques tchécoslovaques

Dans un communiqué que publie « l'Humanité », le bureau de presse du parti communiste s'en prend à M. Vaclav Sabata, le fils du porte-parole de la Charte 77, emprisonné à Prague depuis le 1er octobre. M. Vaclav Sabata est actuellement à Paris, où il veut attirer l'attention sur le sort de son père.

Le P.C.F. affirme que ce voyage « donne lieu à une véritable provocation » contre lui, parce que, ajoute-t-il, M. Sabata se prête « à une opération politicienne montée avec l'aide de « l'Express » et du « Matin ».

Le P.C.F. affirme n'avoir jamais reçu l'original ou la copie d'une lettre envoyée par M. Sabata à M. Georges Marchais, le 12 octobre dernier. Il ajoute : « Utiliser le sort de son père pour une telle besogne est particulièrement déshonorant. Le P.C.F. ne saurait se prêter à des manœuvres qui n'ont rien à voir avec la juste défense des droits de l'homme. Pour la justice et la liberté, il poursuivra son action dont l'efficacité est reconnue et appréciée.

Nous avions rencontré M. Vaclav Sabata avant la publication de ce communiqué. Il nous a confirmé qu'il attendait une réponse à sa demande d'audience par un représentant du P.C.F. Il précisai : « *Je veux voir des dirigeants communistes français simplement pour les remercier des démarches qu'ils ont faites et leur demander d'en entreprendre d'autres, car je suis très préoccupé par la situation de mon père. Je n'ai nullement l'intention de faire de la politique. Seul m'importe le sort des détenus en Tchécoslovaquie.* » M. Sabata a, d'autre part, rencontré des représentants au parti socialiste, qui l'ont assuré de leur soutien.

M. Vaclav Sabata nous a donné quelques précisions sur les prisonniers en Tchécoslovaquie. M. Chmel, âgé de vingt-trois ans, purge une peine de dix-huit mois de prison pour avoir reproduit un document de la Charte 77. Trois jeunes gens, MM. Postichal, Chloupek et Cibula, ont été condamnés à des peines de huit à quarante-trois mois de prison pour « subversion ». En fait, ils avaient diffusé des œuvres de poètes interdits de publication : Kohout, Stacel, Mikulasek, etc.

« *On constate*, nous dit M. Sabata, *que les peines sont de plus en plus lourdes. Les accusés ont été choisis pour intimider la jeunesse. Il s'agit de gens qui n'ont jamais fait de politique, et insuffisamment connus pour susciter des réactions internationales. De plus en plus, on reproche aux personnes arrêtées de prétendues « activités criminelles », qui relèvent du droit commun.* »

M. Vaclav Sabata, qui est installé à Vienne, nous a précisé que la Charte 77 avait créé des groupes qui suivent les divers aspects de la vie en Tchécoslovaquie. Ainsi un comité, dans lequel travaille Mme Sekaninova-Cakrtova, la veuve de l'avocat de Georges Dimitrov, s'occupe des personnes injustement poursuivies. Ce comité a publié, jusqu'à présent, cinquante-neuf communications concernant des personnes ou des groupes de personnes injustement poursuivies.

VINGT ANS DE RÉCLUSION CRIMINELLE REQUIS CONTRE LES AUTEURS DE L'ATTENTAT DU CHATEAU DE VERSAILLES.

Au terme d'un réquisitoire de deux heures, M. Raoul Béteille, procureur général à la Cour de sûreté de l'Etat, a demandé une peine de vingt ans de réclusion criminelle contre Lionnel Chenevière et Patrick Montauzier, les auteurs de l'attentat commis contre le château de Versailles. « Ces peines, je devais les formuler, a précisé le procureur général, contre ces deux imbéciles, contre Lionel Chenevière et Patrick doivent être mis hors d'état de nuire et pour longtemps ».

UN C.R.S. ARRÊTÉ POUR LE MEURTRE D'UN RECEVEUR DES POSTES

La police marseillaise a arrêté, ce jeudi 30 novembre, un C.R.S., M. Antoine Ruccione, vingt-neuf ans, appartenant à la C.R.S. 54, qui aurait tué de quatre balles, le 16 novembre dernier, M. Georges Candella, receveur des postes de la Valentine (« le Monde » daté 19-20 novembre), dans le onzième arrondissement de Marseille. Le policier a agi avec la complicité d'un truand recherché par la police et actuellement en fuite. Le chauffeur de taxi qui les avait accompagnés, M. Claude Robion, a également été arrêté.

FEU ROUGE BRULÉ A PARIS
Trois morts, deux blessés graves

Trois personnes ont été tuées et deux autres grièvement blessées, après un accident de la circulation survenu le jeudi 30 novembre, à 3 h. 5, avenue de l'Opéra à Paris.

Une voiture occupée par cinq jeunes employés des P.T.T. circulait à vive allure, en direction de l'Opéra, lorsque, selon des témoins, le conducteur brûla un feu rouge, entra en collision avec un second véhicule qui croisait sa route, et vint percuter contre un lampadaire.

Les trois personnes décédées sont : MM. Eugène Scheyer, trente-six ans, Jean-Pierre Gauthier et Michel Alvado, vingt-trois ans. Les deux blessés graves sont Mme Dominique Lefol et M. Guy Deschamps.

● *Un photographe français* âgé de vingt-trois ans, M. Daniel-David Boeno, est détenu depuis plusieurs semaines à la prison de Meched, en Iran, où une grève de la faim serait actuellement menée par la moitié environ des deux mille détenus. L'état de santé de M. Boeno, atteint d'une maladie du sang, suscite des inquiétudes. Les dernières nouvelles reçues par sa famille datent du 18 novembre. Aucune inculpation ne lui aurait été notifiée.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Raymond Barre* a adressé, mercredi 29 novembre, une lettre à M. Jean-Gabriel Eriau, qui a quitté ses fonctions de haut commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie (*le Monde* du 30 novembre), afin de lui témoigner « *la satisfaction du gouvernement pour le travail qu'il a accompli durant cinq ans dans des conditions difficiles* ».

● *Le comité central du parti communiste marxiste-léniniste de France* (P.C.M.L.F., maoïste) a décidé de mener, à l'occasion des élections européennes, une campagne pour défendre les thèmes suivants : « *Contre la politique de restructuration, d'oppression des masses populaires des bourgeoisies européennes ; contre la liquidation accélérée de la petite production agricole ; pour l'union des peuples et pays européens contre la politique d'hégémonie des deux superpuissances, notamment de l'U.R.S.S.* »

● *Accompagné de sa femme*, le physicien Benjamin Levitch, qui s'efforçait depuis près de sept ans d'obtenir un visa de sortie, a quitté mercredi 29 novembre l'Union soviétique. Le cas de M. Levitch avait fait l'objet de pétitions de savants du monde entier. Il avait aussi été évoqué par le sénateur américain Edward Kennedy, lors d'un entretien avec M. Brejnev. Le couple, qui devait faire une première escale à Vienne, compte s'installer en Israël.

MARTINE ALLAIN-REGNAULT ROBERT CLARKE NICOLAS SKROTZKY YVES COPPENS lauréats des prix Glaxo (vulgarisation scientifique)

Les prix Glaxo (d'une valeur unitaire de 10 000 francs), qui sont destinés à encourager la vulgarisation scientifique, ont été attribués pour la deuxième fois à des journalistes et à un chercheur français. Les lauréats sont, d'une part, Mme Martine Allain-Regnault (Antenne 2, *Science et Avenir* et auteur du livre *Objectif cœur*) ; d'autre part, MM. Robert Clarke (TF 1 et *le Matin*), et Nicolas Skrotzky (TF 1 et France-Culture) ; enfin, M. Yves Coppens, sous-directeur au Musée de l'homme.

Attribués chaque année depuis 1966 en Grande-Bretagne, les prix Glaxo ont été, à partir de 1971, étendus, par roulement, à d'autres pays européens (la France en ayant bénéficié une première fois en 1975).

Le docteur Thomas, directeur de la société française Glaxo, a annoncé que les prix seraient désormais attribués chaque année à des journalistes et auteurs scientifiques français.

LE TAUX DE BASE DES BANQUES VA BAISSER DE 0,10 %

Le Crédit industriel et commercial a décidé de ramener de 8,9 % à 8,8 % son taux de base, qui détermine le coût de l'ensemble du crédit à court terme, à compter du 1er décembre. Il devrait être imité par l'ensemble des banques françaises.

Ce sera la troisième fois depuis le début de l'année que ce taux sera réduit. Le 1er juillet 1978, il avait été ramené de 9,30 % (taux en vigueur depuis août 1977) à 9,05 %, puis, le 4 septembre, de 9,05 % à 8,90 %.

Cette nouvelle réduction a été rendue possible par la baisse du loyer de l'argent au jour le jour sur le marché monétaire, qui est revenu de 10,5 % avant les élections législatives à 6 5/8 % ces derniers jours.

Il apparaît douteux que cette réduction, qui, du fait de son ampleur, semble plus symbolique que réelle, influence vraiment les décisions d'investissements.

